

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES QUÉBÉCOISES

PAR
ANDRÉ-CARL VACHON

LES RÉFUGIÉS ACADIENS EN NOUVELLE-FRANCE
1755-1763

JUIN 2018

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

RÉSUMÉ

Après le début de la déportation des Acadiens en août 1755, plusieurs ont cherché refuge en Nouvelle-France entre 1755 et 1763. Dans son journal, le curé Récher annonce qu'ils étaient 1 300 personnes, alors que Lévis les évaluait à 2 000 Acadiens. Le but de cette recherche est de circonscrire le nombre d'Acadiens qui se sont réfugiés en Nouvelle-France pendant la guerre de la Conquête, de déterminer le mouvement migratoire des Acadiens lors de l'évacuation du gouvernement de Québec en 1759, et ce, afin d'identifier les Acadiens qui ont participé à la défense de la Nouvelle-France, pendant la bataille des plaines d'Abraham et celle de Sainte-Foy.

Pendant cette période, il y avait près de 14 143 Acadiens dans les Maritimes en 1755. La base de données que nous avons constituée a permis de déterminer que la Nouvelle-France avait accueilli 1 935 Acadiens, soit 13,5 % de la population acadienne de l'époque. Ces réfugiés provenaient essentiellement de la région du fort Beauséjour ainsi que de l'île Saint-Jean. Les Acadiens ont bien été accueillis dans l'ensemble, malgré les craintes de représailles par les Britanniques auprès des Canadiens. Toutefois, ils ont été accusés d'avoir transmis la variole aux Canadiens. Est-ce vraiment le cas ? Or, nous pouvons lire dans les annales des Ursulines que les Acadiens ont attrapé la variole une fois rendue à Québec. Ce serait les soldats britanniques capturés au fort Georges (Guillaume-Henri/William-Henry), et emprisonnés à Québec, qui auraient propagé l'infection auprès de la population. Dans ses mémoires, le notaire Courville a rapporté que des Acadiens ont été victimes de fraudes de la part de Bigot. Alors que le *Jugement rendu souverainement et en dernier ressort dans l'affaire du Canada, le 10 décembre 1763* démontre que Cadet, le munitionnaire général des vivres en Nouvelle-France, et Brassard Deschenaux, secrétaire de l'intendant Bigot, auraient rationné les réfugiés acadiens, tout en déclarant avoir remis la portion complète et prévue. Cette fraude est élevée à 40 mille livres.

C'est dans le journal de Malartic que nous apprenons que 150 miliciens acadiens ont combattu auprès des Canadiens et de l'armée française lors de la bataille des plaines d'Abraham. Pour réussir à identifier les candidats potentiels, il fallait établir une deuxième

base de données pour déterminer à quel endroit l'ensemble des Acadiens avait été évacué et, ainsi, cibler ceux qui sont restés à Québec pour défendre la Nouvelle-France. Notre recherche a permis d'identifier 156 miliciens potentiels âgés entre 15 à 70 ans, dont ce Joseph Trahan qui a été blessé sur les plaines d'Abraham.

Cette recherche démontre également que lors du recensement du gouvernement de Trois-Rivières en 1760, 64 % des Acadiens n'ont pas été déclarés, et que lors de celui du gouvernement de Québec en 1762, 62 % des Acadiens n'ont pas été déclarés. Pourquoi ? La réponse se trouve dans l'article 39, de la capitulation de Montréal, le 8 septembre 1760. Amherst annonce son intention de ne pas déporter la population canadienne et française, à l'exception des Acadiens.

REMERCIEMENTS

Faire un retour aux études vingt ans après avoir fini son baccalauréat a été tout un défi ! Je remercie tous ceux qui m'ont supporté et encouragé pendant mes études en maîtrise, spécialement Dominic Peltier-Rivest, Laurent Turcot, mon directeur de recherche, ainsi qu'à la Fondation de la Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie.

Je tiens également à remercier ceux qui m'ont aidé et assisté lors de ma collecte d'informations pour constituer ma base de données d'un peu plus de 1 900 Acadiens qui sont venus se réfugier en Nouvelle-France entre 1755 et 1763. Merci à Stephen A. White, généalogiste et à François LeBlanc, technicien en documentation, du CEAAC (Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson), merci aussi à Michel Goudreau, président de la Société historique Machault, ainsi qu'à la Société généalogique canadienne-française.

Merci également aux archivistes qui m'ont permis d'avoir accès à la documentation nécessaire pour réaliser ce mémoire : Pierre Lafontaine, archiviste diocésain aux Archives de l'Archidiocèse de Québec ; Savina Thériault, archiviste aux Archives des jésuites au Canada ; Caroline Nadeau, technicienne en documentation au Pôle culturel du Monastère des Ursulines de Québec ; frère Luc Mathieu, ofm, pour son assistance concernant la mission franciscaine (les Récollets) en Nouvelle-France ; Chantal Lacombe, archiviste du Monastère des Augustines ; Valerie Casbourn, archiviste de référence à la Bibliothèque et Archives Canada ; Régnald Lessard, archiviste coordonnateur à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	ii
REMERCIEMENTS.....	iv
TABLE DES MATIÈRES.....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES FIGURES.....	viii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES.....	ix
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 – LES RÉFUGIÉS ACADIENS EN NOUVELLE-FRANCE.....	18
1.1 Le nombre des réfugiés.....	19
1.2 Ils sont venus deux fois.....	26
1.3 La provenance des réfugiés.....	28
1.4 L'accueil et la perception des Canadiens.....	40
1.5 La prise en charge des réfugiés.....	44
1.6 La variole et les réfugiés.....	47
1.7 Les problèmes.....	55
CHAPITRE 2 – L'ÉVACUATION DE QUÉBEC EN 1759.....	58
2.1 Un deuxième lieu de refuge.....	59
2.2 Après la reddition de Québec.....	68
2.3 Les recensements 1760-1762.....	72
CHAPITRE 3 – LES MILICIENS ACADIENS.....	83
3.1 Le serment d'allégeance.....	83
3.2 Les 150 Acadiens.....	86
3.3 Le rôle des miliciens.....	89
3.4 Les droits des Acadiens.....	92
CONCLUSION.....	94
BIBLIOGRAPHIE.....	101
ANNEXE 1 – Les noms oubliés dans le registre de Notre-Dame-de-Québec.....	130
ANNEXE 2 – Les dédoublements dans le registre de Notre-Dame-de-Québec.....	131

ANNEXE 3 – Liste des Acadiens inhumés le 6 et le 7 janvier 1758, à N.-D.-de-Québec.....	132
ANNEXE 4 – Établissement des Acadiens lors de l'évacuation de Québec en 1759.....	133
ANNEXE 5 – Les premiers Acadiens réfugiés à Bécancour en 1759.....	135
ANNEXE 6 – Recensement du gouvernement de Trois-Rivières, septembre 1760 et mars 1762.....	136
ANNEXE 7 – Recensement du gouvernement de Québec en 1762.....	139
ANNEXE 8 – Forces en présence lors de la bataille des plaines d'Abraham, le 13 septembre 1759.....	140
ANNEXE 9 – Liste des miliciens acadiens du 13 septembre 1759.....	141
ANNEXE 10 – Liste des miliciens acadiens probablement décédés le 13 septembre 1759.....	153
ANNEXE 11 – Liste des miliciens acadiens probablement blessés le 13 septembre 1759.....	154
ANNEXE 12 – Liste des miliciens acadiens probablement blessés le 28 avril 1760.....	154
ANNEXE 13 – Récit de Joseph Trahan, par James MacPherson Lemoine.....	155

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Estimation du nombre d'Acadiens arrivés en Nouvelle-France entre 1755 et 1763.....	20
Tableau 2 : Installation en dehors de la ville de Québec des Acadiens arrivés entre 1755 et 1757.....	21
Tableau 3 : Lieux de refuge des Acadiens sur la Côte-du-Sud en 1759.....	24
Tableau 4 : Nombre total d'Acadiens en 1755.....	29
Tableau 5 : Nombre total d'Acadiens en Acadie française après la déportation de 1755.....	30
Tableau 6 : Répartition des Acadiens à la fin de la guerre de Sept Ans.....	34
Tableau 7 : Nombre total de réfugiés acadiens en Nouvelle-France selon la provenance.....	35
Tableau 8 : Nombre de sépultures de réfugiés acadiens versus le nombre total de sépultures enregistrées dans le registre de l'église Notre-Dame-de- Québec.....	51
Tableau 9 : Lieux où l'on retrouve des réfugiés acadiens avant l'évacuation de Québec en 1759.....	58
Tableau 10 : Régions où l'on retrouve des réfugiés acadiens après l'évacuation de Québec en 1759.....	60
Tableau 11 : Lieux qui accueillent des réfugiés acadiens après l'évacuation de Québec en 1759.....	61
Tableau 12 : Lieux qui accueillent des réfugiés acadiens entre 1760 et 1763.....	82
Tableau 13 : Nombre de miliciens selon les catégories d'âge de l'époque.....	89

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Nombre d'Acadiens selon l'année de leur arrivée en Nouvelle-France.....	25
Figure 2 : Répartition de l'âge des 156 miliciens acadiens potentiels	88
Figure 3 : Route fluviale empruntée par les Acadiens entre l'Acadie française et la Côte-du-Sud.....	123
Figure 4 : Carte de l'Acadie française, région du fort Beauséjour.....	124
Figure 5 : Carte de la Place Royale, Basse-Ville de Québec, en 1759.....	125
Figure 6 : Carte des seigneuries du gouvernement de Trois-Rivières en 1760.....	126
Figure 7 : Carte des divisions administratives en Nouvelle-France.....	127
Figure 8 : Carte de la position des forces en présence lors de la bataille des plaines d'Abraham, 13 septembre 1759.....	128
Figure 9 : Emplacement de la boulangerie de Cadet, lieu de la résistance des miliciens canadiens et acadiens, le 13 septembre 1759.....	129

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AAQ	Archives de l'Archidiocèse de Québec
AJC	Archives des jésuites au Canada
AN	Archives nationales, France
ANOM	Archives nationales d'outre-mer, France
BAC	Bibliothèque et Archives Canada
BAnQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
BRH	Bulletin des recherches historiques
MCQ	Musée de la civilisation - Québec
MQ	Pôle culturel du Monastère des Ursulines (archives)
PRDH	Le Programme de recherche en démographie historique
RAC	Rapport concernant les archives canadiennes
RANQ	Rapport des Archives nationales du Québec
RAPQ	Rapport de l'archiviste de la province de Québec
RHAF	Revue d'histoire de l'Amérique française

INTRODUCTION

C'est à partir de la capitulation du fort Beauséjour, en Acadie française, soit le 16 juin 1755¹, qu'un nombre important d'Acadiens² ont commencé à se réfugier³ en Nouvelle-France⁴, soit près d'un an avant le déclenchement de la guerre de Sept Ans. Le sort des Acadiens a été déterminé le 28 juillet 1755 par les autorités britanniques de la Nouvelle-Écosse⁵ : ils seront déportés dans les colonies britanniques et seront répartis entre le Massachusetts et la Géorgie⁶. C'est dans ce contexte de guerre coloniale que des centaines d'Acadiens sont venus se réfugier en Nouvelle-France. « Ils viennent par leur misère augmenter encore la nôtre⁷ » disait Bougainville. En effet, les mauvaises récoltes et les difficultés d'approvisionnement des vivres venus de France ont causé la famine, notamment à l'île Saint-Jean, ce qui a poussé les autorités à les envoyer en Nouvelle-France. « Il nous est arrivé cent trente-sept Acadiens de l'île Saint-Jean, qu'on nous a envoyés parce qu'on ne sait plus comment les y nourrir ; la récolte y a manqué ainsi qu'en Canada⁸ » écrivait Montcalm. Pendant cette période, entre 1 800 et 1 900 Acadiens

¹ Paul Delaney, « The Acadians Deported from Chignectou to “Les Carolines” in 1755 : Their Origins, identities and Subsequent Movements », Ronnie-Gilles LeBlanc, dir., *Du Grand Dérangement à la Déportation. Nouvelles perspectives historiques*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 2005, p. 247.

² Pour explorer un bref historique de l'Acadie ainsi que comprendre qui étaient les Acadiens, nous suggérons l'introduction de Jean-François Mouhot, *Les Réfugiés acadiens en France (1758-1785) : l'impossible réintégration ?*, Québec, Septentrion, 2009, p. 15-27.

³ « Un certain nombre d'Acadiens ont décidé de quitter la péninsule acadienne, désormais nommée Nova Scotia, pour s'installer en territoire français », et ce, après la signature du traité d'Utrecht en 1713. Josée Bergeron, *Contribution différentielle des ancêtres d'origine acadienne au bassin génétique des populations régionales du Québec*, Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval (à l'Université du Québec à Chicoutimi), novembre 2005, p. 8.

⁴ Nous connaissons l'ambiguïté de l'expression « Nouvelle-France ». Certains acteurs de l'époque et certains historiens l'utilisent pour exprimer l'ensemble des territoires français de l'Amérique septentrionale. Alors que d'autres acteurs de l'époque et historiens l'utilise comme synonyme de la colonie canadienne, tel qu'indiquer sur plusieurs cartes géographiques : « Nouvelle-France ou Canada ». Nous avons opté pour l'expression « Nouvelle-France », afin d'éviter une confusion anachronique avec le Canada actuel. Nous faisons donc référence au territoire québécois en utilisant l'expression « Nouvelle-France ». Catherine Desbarats et Allan Greer, « Où est la Nouvelle-France ? », *RHAF*, vol. 64, n° 3-4 (hiver-printemps 2011), p. 31-62.

⁵ Naomi E.S. Griffiths, *L'Acadie de 1686 à 1784. Contexte d'une histoire* (traduction de Kathryn Hamer), Moncton, Les éditions d'Acadie, 1997, p. 85.

⁶ *Ibid.*, p. 98-99.

⁷ Amédée-Edmond Gosselin, « Journal de l'expédition d'Amérique commencée en l'année 1756, le 15 mars » (Louis-Antoine de Bougainville), *RAPQ pour l'année 1923-1924*, Québec, 1924, p. 312.

⁸ Henri-Raymond Casgrain, *Journal du marquis de Montcalm durant ses campagnes en Canada de 1756 à 1759*, Québec, Imprimerie de L.-J. Demers & frères, 1895, p. 317.

(Montcalm, 1757⁹, ou Bigot, 1758¹⁰) ont réussi à fuir et à se réfugier en Nouvelle-France, pour la plupart au port de Québec, mais aussi sur la Côte-du-Sud, entre Montmagny et Trois-Pistoles. Ce qui nous a amenés à nous questionner sur la contribution des Acadiens pendant la guerre de Sept Ans en Nouvelle-France.

Cette recherche a pour but d'établir un portrait de la situation des réfugiés acadiens en Nouvelle-France entre 1755 et 1763. Pour réaliser ce but, nous avons établis trois objectifs généraux. Le premier est de circonscrire le nombre et la provenance des Acadiens qui se sont réfugiés en Nouvelle-France, ainsi que ce qu'ils ont vécu en Nouvelle-France. Le deuxième est de déterminer le mouvement migratoire des Acadiens, pendant ladite période, mais aussi lors de l'évacuation du gouvernement de Québec en 1759. Le troisième est d'identifier les Acadiens qui ont participé à la défense de la Nouvelle-France, pendant le siège de Québec, ainsi que leur rôle pendant les batailles.

Le tout premier historien qui a écrit et qui a employé l'expression « réfugiés acadiens » est le Français François-Edmé Rameau de Saint-Père en 1859¹¹. Son œuvre est considérée comme la première ébauche sur l'histoire des Acadiens. Par la suite, il a poursuivi son travail de dépouillement des archives et a publié presque vingt ans plus tard un essai considéré comme étant la première synthèse historique sur l'histoire des Acadiens, où il présente l'histoire très embryonnaire des réfugiés acadiens en Nouvelle-France¹². Au Québec, l'historien Henri-Raymond Casgrain poursuit le travail entrepris par Rameau de Saint-Père et publie ses recherches à son tour en 1886¹³.

⁹ *Ibid.*, p. 322.

¹⁰ Lettre de Bigot, 15 février 1758. François-Edmé Rameau de Saint-Père, *Une colonie féodale en Amérique. L'Acadie*, Tome second, Montréal/Paris, Éditions Granger frères, 1889, p. 382.

¹¹ François-Edmé Rameau de Saint-Père, *La France aux colonies. Études sur le développement de la race française hors de l'Europe. Les Français en Amérique, Acadiens et Canadiens*, Paris, A. Jouby, 1859, 355 p.

¹² Cette présentation se trouve dans son deuxième tome, précisément dans la deuxième partie de son chapitre XVI (Histoire des Acadiens dispersés en Europe) qui s'intitule *Acadiens émigrés au Canada*. Rameau de Saint-Père, *Une colonie féodale en Amérique. L'Acadie (1604-1881)*. Tome second, p. 211-214.

¹³ Henri-Raymond Casgrain, « Les Acadiens après leur dispersion (1755-1775) », *Revue canadienne*, Paris, 15 décembre 1886, p. 139-246. Par la suite, son texte est bonifié et publié l'année suivante dans son livre : Henri-Raymond Casgrain, *Un pèlerinage au pays d'Évangéline*, Québec, Imprimerie de L.-J. Demers & frères, 1887, 500 p.

Puis, au tournant du XX^e siècle, l'historien français Émile Salone explique dans son essai qu'en 1758, des « réfugiés acadiens » ont reçu des centaines de tubercules pour implanter la culture de la pomme de terre en Nouvelle-France¹⁴. Par la suite, Salone présente une synthèse des connaissances de l'époque concernant les réfugiés acadiens en Nouvelle-France entre 1756 et 1763¹⁵. Salone se base sur le travail de Rameau de Saint-Père, tout en le bonifiant et en puisant dans les nombreuses publications d'Henri-Raymond Casgrain. Ce dernier a publié plusieurs documents d'archives faisant référence aux Acadiens¹⁶. En 1906, l'archiviste du Canada, Placide Gaudet, publie pour sa part une vaste documentation sur l'histoire des Acadiens se trouvant dans les archives du gouvernement fédéral¹⁷. Nous y retrouvons, entre autres, plusieurs correspondances de l'intendant Bigot, du commandant Boishébert, du gouverneur Vaudreuil, du lieutenant-gouverneur Lawrence, du major général de la milice Winslow, ainsi que des missionnaires en Acadie, tel que Le Loutre, Le Corne, Maillard, etc., où il est question, notamment, des réfugiés acadiens en Nouvelle-France.

Au Québec, l'œuvre d'Édouard Richard est publiée à titre posthume entre 1916 et 1921¹⁸. Avec cette publication, Richard n'avait qu'un but : « *montrer la mauvaise foi et la partialité* » de l'historien Francis Parkman et de l'archiviste Thomas Beamish Akins, compilateur des documents sur lesquels le premier s'était fondé pour approuver la Déportation¹⁹ ». Quelques passages importants concernent l'arrivée des Acadiens en Nouvelle-France, tels que : « La troupe, commandée par M. de Boishébert, qu'on n'avait laissée à la rivière Saint-Jean que pour sauver les familles acadiennes qui avaient échappé

¹⁴ Émile Salone, *La Colonisation de la Nouvelle-France. Étude sur les origines de la nation canadienne française*, Paris, Guilmoto, [1905], p. 378.

¹⁵ *Ibid.*, p. 447-448. Précisément dans la huitième partie de son livre qui s'intitule *La guerre de Sept Ans*.

¹⁶ Henri-Raymond Casgrain, *Journal des campagnes du chevalier de Lévis en Canada de 1756-1760*, Montréal, C. O. Beauchemin & fils, Librairies-Imprimeurs, 1889, 340 p. Casgrain, *Journal du marquis de Montcalm...*, 626 p. Henri-Raymond Casgrain, *Lettres du chevalier de Lévis concernant la guerre du Canada (1756-1760)*, Montréal, C. O. Beauchemin & fils, Librairies-Imprimeurs, 1889, 473 p. (Coll. « des manuscrits du maréchal de Lévis »)

¹⁷ Placide Gaudet, « Généalogie des familles acadiennes : avec documents », *RAC pour l'année 1905*, vol. II, Ottawa, Archives publiques du Canada, 1906, 438 p.

¹⁸ Édouard Richard, *Acadie. Reconstruction d'un chapitre perdu de l'histoire d'Amérique*, Québec/Boston, Henri d'Arles [Henri Beaudé], 1916-1921, 3 tomes.

En fait, c'est le résultat de la traduction de « *Acadia, missing links of a lost chapter in American history*.

¹⁹ P. D. Clarke, « Édouard Richard », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 13 [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/richard_edouard_13F.html (Page consultée le 9 décembre 2016).

à la déportation, fut rappelée à Québec à l'automne de 1757. Près de deux cents familles acadiennes passèrent au Canada en même temps que les soldats²⁰ ». Par la suite, deux œuvres importantes ont été publiées, soit celle de l'historien français Émile Lauvrière²¹, en 1922, ainsi que la recherche étoffée de l'historien Guy Frégault²², en 1955, dont la nouvelle édition a été publiée en 2009. Toutefois, il n'y est pratiquement pas fait mention des réfugiés acadiens en Nouvelle-France.

C'est le journaliste Bona Arsenault, qui une fois devenu député de sa région natale, Bonaventure, entreprit des recherches dans les archives nationales du Québec et du Canada, ainsi que dans les bibliothèques parlementaires. Tout en synthétisant les recherches effectuées entre autres par Rameau de Saint-Père, Casgrain, Gaudet, Richard, Lauvrière et Frégault, ainsi qu'en y amalgamant ses recherches personnelles, il publie *l'Histoire des Acadiens* en 1966²³. À partir de ce moment, la présence acadienne au Québec est démontrée en recensant la majorité des Acadiens qui se sont établis dans les diverses régions du Québec²⁴. Son travail est largement bonifié par les recherches de Pierre-Maurice Hébert en 1994²⁵. Hébert complète la liste d'Acadiens élaborée par Arsenault et approfondit comment ces derniers se sont établis dans chacune des régions québécoises. De plus, il met en avant-scène la participation des réfugiés acadiens lors de l'invasion britannique de la Nouvelle-France en 1759, tout en citant Frégault. Malgré quelques lacunes historiques sur l'arrivée des Acadiens au Québec, l'historien Pierre Trépanier, de l'Université de Montréal, considère cette œuvre comme étant la référence historique des Acadiens du Québec ; œuvre

²⁰ Appendice VII du deuxième tome sur trois, dans les *Notes sur l'arrivée des Acadiens dans le district des Trois-Rivières après 1755*. Richard, *Acadie. Reconstruction d'un chapitre perdu...*, Tome deuxième, p. 487. Cette recherche avait été faite par le prêtre Louis Richard (qui est devenu évêque par la suite).

²¹ La question des réfugiés acadiens ne tient qu'en un seul paragraphe dans le chapitre XXXI du deuxième tome. Émile Lauvrière, *La tragédie d'un peuple. Histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours*, Tome second Paris, Plon, 1924, p. 490-501.

²² Auparavant, son article *La déportation des Acadiens* avait été publiée dans la Revue d'histoire de l'Amérique française en 1954. Cet article a été republié au sixième chapitre de son œuvre *La guerre de la Conquête*. Guy Frégault, *La guerre de la Conquête 1754-1760*, nouv. éd. rév., préface de Jacques Lacoursière, Montréal, Fides, 2009, 520 p.

²³ Œuvre qui a été rééditée en 1985, en 1988 et en 1994. Bona Arsenault, *Histoire des Acadiens*, Québec [Saint-Laurent], Éditions Fides, 1994, 395 p.

²⁴ *Ibid.* Précisément au chapitre 24, intitulé *Les Acadiens établis au Québec*.

²⁵ Pierre-Maurice Hébert, *Les Acadiens du Québec*, Montréal, Éditions de L'Écho, 1994, 478 p.

qu'il qualifie de première synthèse historique de la contribution des Acadiens au développement du Québec.

En 1994, l'historien John Alexander Dickinson contribue à l'histoire sociale des Acadiens en estimant pour la première fois le nombre de réfugiés acadiens en Nouvelle-France avant 1763, et ce, à l'aide des données fournies par le *Programme de recherche en démographie historique* (PRDH) de l'Université de Montréal²⁶. Dans sa conclusion, Dickinson estime que le nombre de réfugiés acadiens est de 1 900 et que c'est « un ordre de grandeur acceptable et vraisemblable²⁷ ». Toutefois, il émet deux mises en garde concernant l'utilisation des données du PRDH. Le nombre d'Acadiens venus en Nouvelle-France demeure une estimation puisque le programme ne règle pas « l'épineux problème de l'identité acadienne²⁸. Sont Acadiens ceux qui sont identifiés comme tels dans les actes d'état civil et les personnes nées en Acadie²⁹ ». Puis, « [l]es enfants nés au Québec après l'arrivée de leurs parents ne sont pas identifiés comme Acadiens, mais considérés comme Canadiens par le Registre³⁰ » du PRDH. En 1998, Dickinson estime qu'« environ 2 000 personnes sont venues dans la vallée du Saint-Laurent, soit comme réfugiés dès les années 1750, soit après un exil en Nouvelle-Angleterre dans les années 1760³¹ ». Au lieu d'apporter un éclairage nouveau sur le nombre de réfugiés, il crée la confusion en incluant les Acadiens venus après le traité de Paris en 1763³². Dans son premier article, Dickinson estimait qu'entre 750 et 800 Acadiens³³ étaient venus s'établir au Québec après le traité de Paris, et 1 900 réfugiés acadiens avant cet événement. En l'an 2000, Dickinson affirme

²⁶ John A. Dickinson, « Les réfugiés acadiens au Canada, 1755-1775 », *Études Canadiennes/Canadian Studies*, n° 37 (décembre 1994), p. 51-61.

²⁷ *Ibid.*, p. 60.

²⁸ John A. Dickinson ne fait nullement question de nationalisme acadien au 18^e siècle, mais plutôt de la nomenclature utilisée par le clergé dans les actes d'état civil. Nous les présentons aux pages 13 et 14 de ce mémoire.

²⁹ *Ibid.*, p. 57.

³⁰ John A. Dickinson, « Les chemins migratoires et l'établissement des Acadiens à Saint-Denis au XVIII^e siècle », *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 29, n^{os} 1 et 2 (mars-juin 1998), p. 58.

³¹ *Ibid.*, p. 57.

³² Ils seront considérés comme étant immigrants, selon la proclamation du gouverneur du Québec, James Murray, datée du 1^{er} mars 1765 et publiée dans la *Gazette de Québec* du jeudi 7 mars 1765. Cette proclamation stipulait que le gouverneur offrait des terres gratuitement aux nouveaux immigrants et qu'ils recevraient un congé de taxes pendant les deux premières années, soit le temps de défricher leur nouvelle terre. BAC, Central Microfilm Unit [microforme], 1977, *La Gazette de Québec*, n° 87, 1^{er} septembre 1766, p. 2-3.

³³ Dickinson, « Les réfugiés acadiens au Canada, 1755-1775 », p. 60.

qu'il y avait « 1 300 Acadiens et Acadiennes qui ont trouvé refuge en Nouvelle-France avant la cession de la colonie³⁴. » Une affirmation déroutante. En six ans, il est passé de 1 900 à 1 300 réfugiés acadiens. Alors, combien y a-t-il eu de réfugiés acadiens ? Il reste à répondre à cette question. Comment ? Voici une proposition de Dickinson : « Il faudrait compter les Acadiens arrivés avant 1755, tous les réfugiés et leurs descendants et les familles des déportés qui s'installèrent au Québec après 1766 pour que cette évaluation soit possible³⁵. » Nous tenterons de résoudre cette énigme dans ce mémoire.

Entre-temps, en 1995, Alain Laberge aborde la question acadienne en soulignant que la « Côte-du-Sud bénéficie également de la venue de nombreux réfugiés acadiens après 1755 » et qu'ils « représentent un apport démographique non négligeable pour la région³⁶ ». Puis, en 1997, Naomi E.S. Griffiths fait part de ses recherches qui « se situent dans le domaine de l'ethno-histoire³⁷ ». Elle nous explique qu'après le traité d'Utrecht (1713), un système de délégués élus a été mis en place par les autorités britanniques : les habitants de chaque hameau choisissaient un homme pour les représenter. Ce système était en quelque sorte un gouvernement local pour les Acadiens. Ceci étant un élément qui le distinguait très nettement du régime seigneurial en Nouvelle-France. Donc les Acadiens vivaient sous les lois britanniques, et ce, en français, en pratiquant la religion catholique, avec un système de représentation face aux autorités britanniques, tout en étant neutres lors des conflits armés entre les deux royaumes, britannique et français ; tout cela était garanti par le serment d'allégeance envers les Britanniques que les Acadiens avaient signé³⁸ en

³⁴ John A. Dickinson, « Veuvage et orphelinat chez les Acadiennes et les Acadiens réfugiés en Nouvelle-France », Maurice Basque *et al.*, dir., *L'Acadie au féminin. Un regard multidisciplinaire sur les Acadiennes et les Cadiennes*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 2000, p. 75.

³⁵ Dickinson, « Les réfugiés acadiens au Canada, 1755-1775 », p. 55. 18^e note en bas de page.

³⁶ Alain Laberge, « Migrations à l'échelle régionale. Une perspective régionale de l'évolution des migrations dans la vallée du Saint-Laurent : la Côte-du-Sud (1670-1850) », Yves Landry, John A. Dickinson, Suzy Pasleau et Claude Desama, dir., *Les chemins de la migration en Belgique et au Québec du XVII^e au XX^e siècle*, Louvain-la-Neuve, Academia, 1995, p. 96.

³⁷ Griffiths, *L'Acadie de 1686 à 1784. Contexte d'une histoire*, p. XX.

³⁸ *Ibid.*, p. 39. De plus, un nouveau serment devait être signé chaque fois que l'on changeait de roi. Selon cette coutume, les Acadiens ont donc dû prêter un serment d'allégeance pour le règne de George I^{er} (1714-1727), celui de George II (1727-1760) et celui de George III (1760-1820).

« Histoire de la Grande-Bretagne », *L'Encyclopédie Larousse* [En ligne], http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/histoire_de_la_Grande-Bretagne/185776 (Consulté le 10 avril 2017).

1715, renouvelé en 1727 et en 1730³⁹. Nous pouvons aussi nous demander s'ils avaient conservé cette neutralité comme réfugiés en Nouvelle-France. Nous en discuterons ultérieurement dans ce mémoire.

Finalement, quatre travaux importants concernant les réfugiés acadiens apportent une contribution marquante dans la production scientifique. Dans son mémoire, Marie-Ève Brindamour analyse l'arrivée des Acadiens et autres réfugiés dans la région de Trois-Rivières⁴⁰. Elle y a dénombré 112 Acadiens répartis sur le territoire : Rivière-du-Loup (Louiseville), Saint-Pierre-les-Becquets, Gentilly et Bécancour. Toutefois, elle nuance ses propos en relevant une note importante d'Hébert. Il a démontré qu'il y avait aussi des Acadiens à Trois-Rivières, à Champlain, à Yamachiche, à Nicolet, et que ces derniers n'ont pas été recensés, « craignant d'être déportés de nouveau, puisque Amherst ne leur avait pas accordé l'amnistie⁴¹ ». De même, dans son mémoire, Marie-Thérèse Lagacé démontre que 84 Acadiens se sont réfugiés dans la seigneurie de L'Assomption, après un séjour temporaire à Québec⁴². Jean-François Mouhot, dans sa thèse de doctorat, discute du problème de leur identité nationale, de leur attachement à la France et à la religion catholique, ainsi que des difficultés d'intégration des Acadiens en France⁴³. Contrairement au cas français, la majorité des Acadiens réfugiés en Nouvelle-France s'y sont installés. Puis l'historien Ronnie-Gilles LeBlanc établit les mouvements migratoires des Acadiens ainsi que la liste des Acadiens qui y ont séjourné au « camp de réfugiés de la Miramichi⁴⁴ ». Toutefois, il fait abstraction de ceux qui ont été de passage avant de se réfugier en Nouvelle-

³⁹ L'arrivée du nouveau gouverneur de la Nouvelle-Écosse, Edward Cornwallis, en 1749, bouleverse la paix instaurée avec les Acadiens. Ses nouvelles politiques ont pour but de *britanniser* la colonie qui avait encore trop de coutumes françaises... Il demande aux Acadiens de prêter un serment d'allégeance sans condition. Les Acadiens ont refusé puisque ce serment ne respectait pas les précédents. Griffiths, *L'Acadie de 1686 à 1784. Contexte d'une histoire*, p. 72-73.

⁴⁰ Marie-Ève Brindamour, *Les nouveaux habitants du gouvernement de Trois-Rivières, 1760-1762*, Mémoire présentée à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval, 2001, 130 p.

⁴¹ Hébert, *Les Acadiens du Québec*, p. 73.

⁴² Ce mémoire est un complément aux recherches effectuées par Dickinson (le directeur de recherche de Lagacé). Marie-Thérèse Lagacé, « Familles acadiennes de L'Assomption et de Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie 1760-1784 : Immigration et profil des migrants », Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal, 2006, p. 31.

⁴³ Jean-François Mouhot, *Les Réfugiés acadiens en France (1758-1785) : l'impossible réintégration ?* Thèse de doctorat présenté au Département d'Histoire et de Civilisation de l'Institut Universitaire Européen, 2005, 381 p. Thèse qui a été publiée en 2009.

⁴⁴ Ronnie-Gilles LeBlanc, « Les réfugiés acadiens au camp d'Espérance de la Miramichi en 1756-1761 : un épisode méconnu du Grand Dérangement », *Acadiensis* XLI, n° 1 (hiver/printemps 2012), p. 128-168.

France, à l'exception de 120 Acadiens non répertoriés qui se sont rendus à Québec en 1757⁴⁵. Les résultats de ces deux dernières recherches permettent de comparer deux autres contextes de réfugiés, l'un en France et l'autre en Acadie française. Dans les deux cas, les auteurs exposent les mouvements migratoires des Acadiens ainsi que des décisions administratives qui ont été prises à leur sujet. Enfin, Nicolas Landry présente la question des Acadiens qui s'étaient réfugiés à Cocagne, à Miramichi et à Ristigouche ainsi que des 600 qui avaient été envoyés à Québec par Boishébert⁴⁶. La différence est notable avec les 120 de LeBlanc. Ceci démontre que l'étude des réfugiés acadiens en Nouvelle-France reste à faire, comme en témoigne Léon Thériault⁴⁷.

Quant à la contribution des Acadiens pendant la guerre de Sept Ans en Nouvelle-France, les historiens sont peu éloquents sur le sujet. La très grande majorité des historiens a traité le sujet des Acadiens dans le cadre de la Déportation, de l'épidémie de variole qui les a touchés ainsi que le taux de mortalité élevé chez ces derniers. Dickinson affirme que 488 Acadiens sont décédés à Québec entre 1755 et 1759⁴⁸. De plus, la majorité d'entre eux avaient probablement suivi l'ordre d'évacuation du gouvernement de Québec, établi par le gouverneur Vaudreuil, le 1^{er} avril 1759⁴⁹. Ceci expliquerait l'absence dans l'historiographie des Acadiens comme acteurs sur les champs de bataille. Or, la guerre de Sept Ans fut davantage traitée, dans l'historiographie, sous les angles de stratégies militaires, du nombre de combattants, des miliciens canadiens, des Autochtones, ainsi que des intentions royales britanniques et françaises, comme l'ont fait Gérard Saint-Martin⁵⁰ et Louise Dechêne⁵¹. Quant au collectif de Laurent Veysière et Bertrand Fonck, qui

⁴⁵ *Ibid.*, p. 146. Cette information provient du journal de Bougainville, en date du 16 juin 1757.

⁴⁶ Le septième chapitre, *Une terre de refuge ou dernière frontière, 1755-1763*, s'ajoute aux éléments comparables. Nicolas Landry, *La Cadie. Frontière du Canada. Micmacs et Euro-canadiens au Nord-Est du Nouveau-Brunswick, 1620-1850*, Québec, Septentrion, 2013, 337 p.

⁴⁷ Léon Thériault, « L'Acadie de 1763 à 1990, synthèse historique », Jean Daigle, dir., *L'Acadie des Maritimes. Études thématiques des débuts à nos jours*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, 1993, p. 49.

⁴⁸ Dickinson, « Les réfugiés acadiens au Canada, 1755-1775 », p. 59.

⁴⁹ BAC, ANOM, COL C11A vol. 104/fol. 47-52v. Précis du plan des opérations générales de la campagne de 1759 (par Vaudreuil de Cavagnal), Montréal, 1^{er} avril 1759.

⁵⁰ Gérard Saint-Martin, *Québec 1759-1760 ! Les plaines d'Abraham. L'adieu à la Nouvelle-France ?*, Paris, Économica, 2007, 278 p. (Coll. « Campagnes et Stratégies »).

⁵¹ Louise Dechêne, *Le Peuple, l'État et la Guerre au Canada sous le Régime français*, Montréal, Boréal, 2008, 664 p.

s'annonçait être une synthèse des travaux sur cette guerre, ne traite pas de la contribution des Acadiens dans le segment *Les combattants de la guerre de Sept Ans*⁵². Ceci démontre que ce chantier est à travailler.

Toutefois, nous pouvons trouver quelques passages dans les divers travaux de certains historiens concernant la participation des Acadiens à la défense de la Nouvelle-France, notamment lors de la bataille des plaines d'Abraham. Guy Frégault⁵³ souligne la participation des Acadiens lors de la bataille du 13 septembre 1759 : « Il se presse bientôt plus de 15,000 combattants sous les drapeaux autour de Québec ; et [...] comprend un contingent de 150 Acadiens⁵⁴. » Jacques Lacoursière et Hélène Quimper ont colligé les renseignements relevés dans les journaux des militaires et les lettres de l'époque. Ils ont assemblé tous ces témoignages français et britanniques en une chronologie s'étendant du 2 janvier 1759 au 9 septembre 1760. Par exemple, nous y trouvons cet extrait qui nous confirme la présence des Acadiens lors du siège de Québec : « M. de Ramezay, [...], a fait et communiqué le dénombrement des milices de la ville. On y comprend une compagnie d'écoliers des Jésuites, que des mauvais plaisants appellent Royal-Syntaxe, les Acadiens, cent soixante-quatorze charrons, ouvriers non combattants quatre cent soixante, pour le service journalier⁵⁵ ». Ensuite, Charles P. Stacey se concentre uniquement sur les stratégies militaires. Néanmoins, il dévoile que c'est le capitaine Charles Deschamps de Boishébert qui était responsable des 150 miliciens acadiens⁵⁶. Quant à D. Peter MacLeod, il fait trois

⁵² Laurent Veyssière et Bertrand Fonck, dir., *La guerre de Sept Ans en Nouvelle-France*, Paris-Québec, Presses de la Sorbonne-Septentrion, 2012, 360 p. Toutefois, nous trouvons une exception, à la page 116, dans l'article de Jacques Mathieu, *Les rappels mémoriels de la guerre de Sept Ans au Canada*, qui fait mention de « cet Acadien qui, après avoir échappé à la déportation, réussit à survivre à la bataille des plaines d'Abraham, même s'il est blessé à une jambe ».

⁵³ En 2009, Jacques Lacoursière réédite l'œuvre de Guy Frégault qui avait été publiée en 1955, *La guerre de la Conquête*, à l'occasion du 250^e anniversaire du siège de Québec. Frégault citait le *Journal de Malartic*, qui était lieutenant général des armées du roi, ainsi qu'une lettre de l'intendant Bigot au ministre de la Marine, Berryer, datée du 15 octobre 1759.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 336.

⁵⁵ Extrait du *Journal du marquis de Montcalm*, daté du 21 juin 1759. Jacques Lacoursière et Hélène Quimper, *Québec ville assiégée. 1759-1760*, Québec, Septentrion, 2009, p. 52-53.

⁵⁶ Voir l'annexe H : *Ordre de bataille et effectifs des forces terrestres et navales françaises à Québec en 1759*. Charles P. Stacey, *Québec, 1759 : le siège et la bataille*, traduction de Catherine Ego, édition revue et augmentée préparée par Donald Graves, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, p. 286.

fois référence à ce « Joseph Trahan, un réfugié acadien de 18 ans⁵⁷ » qui était sur le champ de bataille le 13 septembre 1759. Mais qui était-il ? A-t-il joué un rôle important ?

Dès le printemps 1756, expliquent Arsenault et Hébert, des réfugiés acadiens ont envoyés à Saint-Charles-de-Bellechasse, où ils ont reçu des concessions de terres afin de devenir autonomes financièrement. D'autres Acadiens ont remonté la rivière Saint-Jean, en Acadie française, et se sont réfugiés dans les villages entre Montmagny et Trois-Pistoles. Gaston Deschênes mentionne que « la seigneurie de Rivière-Ouelle appartient à la famille de Charles Deschamps de Boishébert, le défenseur militaire des Acadiens⁵⁸ ». Deschênes reproduit également le recensement de la population de la Côte-du-Sud en 1762, qui confirme la présence des Acadiens sur le territoire. De plus, il rapporte que les femmes, les enfants ainsi que les infirmes (les malades) ont été évacués. Les hommes doivent subséquemment rester pour combattre⁵⁹. Ceci vient démontrer que sur la Côte-du-Sud, les Acadiens ont également fait partie de la milice. Quant à Jacques Mathieu, il mentionne qu'« [a]u plan social, la recherche a ouvert la porte à de nouvelles perspectives. [...] L'on connaît par exemple le nom d'une bonne partie des miliciens décédés sur les champs de bataille à Québec. Mais leur identité ne se ramène pas à un nom. Qui sont précisément ces miliciens ? Quel âge ont-ils ? Quelle est leur situation de famille ? [...] Voilà autant de recherches en attente de main-d'œuvre intellectuelle⁶⁰. » C'est précisément le cas des réfugiés acadiens qui ont fait partie du contingent de Charles Deschamps de Boishébert. Finalement, Jacques Mathieu et Sophie Imbeault n'ont traité les Acadiens qu'en tant que

⁵⁷ D. Peter MacLeod, *La vérité sur la bataille des plaines d'Abraham : les huit minutes de tirs d'artillerie qui ont façonné un continent* (traduction de Marie José Thériault), Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2008, p. 223. De plus, lorsque MacLeod mentionne Joseph Trahan, il nous réfère à l'œuvre de James MacPherson Lemoine, *The Scot in New France. An Ethnological Study*, Montréal, Dawson Brothers, 1881, p. 28-29. Ce dernier nous réfère au journal du colonel Malcolm Fraser de 1759.

⁵⁸ Gaston Deschênes, *L'Année des Anglais. La Côte-du-Sud à l'heure de la Conquête*, Nouv. éd. rév., Québec, Septentrion, 2009, p. 90.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 39.

⁶⁰ Jacques Mathieu, « Les rappels mémoriels de la guerre de Sept Ans au Canada », Laurent Veysière et Bertrand Fonck, dir., *La guerre de Sept Ans en Nouvelle-France*, Paris-Québec, Presses de la Sorbonne-Éditions du Septentrion, 2012, p. 118-119.

victimes de la Déportation ainsi que de la variole, malgré la référence à cet Acadien blessé sur les plaines d'Abraham⁶¹.

Aujourd'hui, les chercheurs utilisent généralement le concept de réfugié tel qu'il a été défini lors de la convention des Nations unies, signée le 28 juillet 1951 à Genève⁶². Selon cette définition, un réfugié c'est « une personne déracinée, dans des conditions matérielles souvent extrêmement pénibles, mais c'est encore une personne privée de ce lien de rattachement essentiel à un État dont, cependant, elle garde la nationalité⁶³ ». Peut-on appliquer cette définition aux réfugiés acadiens du XVIII^e siècle ? Lors de nos recherches sur le sujet, nous avons remarqué que l'expression utilisée à cette époque était plutôt « Acadiens réfugiés ». En effet, le marquis de Montcalm emploie cette expression dans son journal, le 30 mai 1756⁶⁴. Le notaire Jean-Antoine Saillant utilise la même expression dans son contrat de concession de terre à un Acadien envoyé dans la seigneurie Livadière, à Saint-Charles-de-Bellechasse, en 1758⁶⁵. Dans un mémoire dénonçant l'intendant Bigot et ses acolytes, écrit en 1760, il est question également de « ces malheureux acadiens réfugiés⁶⁶ ». Le 12 avril 1758, une inscription similaire est inscrite dans le registre de l'église Notre-Dame-de-Québec, parlant des « anciens habitants de l'Acadie réfugiés à Québec⁶⁷ ». Mais quelle était le sens attribué au mot réfugié au XVIII^e siècle ? Selon le dictionnaire de Trévoux (1740), un réfugié c'est une personne « *Qui s'est sauvé en quelque refuge ou asyle. [...] On appelle absolument les refugiez, les Calvinistes de France, qui depuis la révocation de l'Edit de Nantes se sont retirez en Allemagne, en Suisse, en Hollande, en Angleterre, pour ne point quitter leur Religion, ou pour reprendre leurs erreurs qu'ils avoient abjurée la plûpart*⁶⁸ ». C'est également le cas des Acadiens que nous

⁶¹ Jacques Mathieu et Sophie Imbeault, *La Guerre des Canadiens. 1756-1763*, Québec, Septentrion, 2013, p. 16. Faisant référence à ce « Joseph Trahan, un réfugié acadien », en citant ainsi MacLeod, *La vérité sur la bataille des plaines d'Abraham*, p. 39, 45, 262, 356-357.

⁶² Pierre Bringuier, « Réfugiés », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/refugies/> (Page consultée le 30 novembre 2016).

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ Casgrain, *Journal du marquis de Montcalm...*, p. 67.

⁶⁵ BAnQ, CN301, S248, Jean-Antoine Saillant de Collégien, 29 septembre 1758, n° 947.

⁶⁶ BAC, ANOM, COL C11A vol. 104/fol. 473-493v. Mémoire concernant "les fraudes qui ont engraisé une grande quantité de sangsues du bien public", Canada [1760].

⁶⁷ « Québec, registres paroissiaux catholiques, 1621-1979 ». *Familysearch* [En ligne], <https://familysearch.org/search> (Page consultée le 25 janvier 2017).

⁶⁸ Dictionnaire de Trévoux (édition lorraine), Nancy, Pierre Antoine, 1740, vol. 5, p. 1384.

études. Nous pouvons le constater dans une lettre écrite en 1756 par des Acadiens réfugiés à l'établissement de la rivière Saint-Jean, en Acadie française (au Nouveau-Brunswick actuel), et ce, avant de se réfugier en Nouvelle-France : « Nous bénissons la main de Dieu qui nous frappe, pleinement convaincus qu'un homme fidèle à sa religion, et par conséquent à sa patrie, ne saurait jamais mal finir⁶⁹ ». Selon cet extrait, les Acadiens se seraient donc réfugiés en Nouvelle-France afin de rester fidèles à la religion catholique ainsi qu'au roi de France. Quelques années plus tard, il est écrit dans *La Gazette de Québec* de 1766, que des Acadiens sont venus s'établir ici au bénéfice de leur religion⁷⁰.

Pour circonscrire le nombre de réfugiés acadiens dans la colonie entre 1755 et 1763 et pour réaliser cet objectif de recherche, nous avons constitué une liste des réfugiés acadiens qui se trouvent dans les œuvres d'Arsenault et d'Hébert. Ensuite, nous avons fait une lecture attentive des registres paroissiaux catholiques du Québec, afin d'identifier les Acadiens mentionnés. Finalement, pour nous assurer d'avoir tous les membres d'une famille, nous avons consulté les recensements de l'époque, ainsi que les données du PRDH, et ce, en considérant les recommandations de Dickinson. De plus, pour identifier les Acadiens qui ont été dans la milice à Québec, il est impératif de déterminer où ils se trouvaient en 1759-1760.

Dans un deuxième temps, pour être en mesure de déterminer ce que les Acadiens ont vécu durant cette période et pour découvrir dans quelle mesure ils ont contribué à la défense de la Nouvelle-France, nous avons dépouillé les journaux, les lettres et les mémoires laissés par les divers intervenants de l'époque, c'est-à-dire le gouverneur Vaudreuil, le commissaire ordonnateur Jacques Prévost (à Louisbourg), le marquis de Montcalm, le chevalier François-Gaston duc de Lévis, Louis-Antoine de Bougainville, le maréchal Desandrouins, le lieutenant général Malartic, le major général Jean-Daniel Dumas, l'intendant François Bigot, le notaire royal Louis-Léonard Aumasson de Courville

⁶⁹ BAC, ANOM, COL C11A vol. 87/fol. 405-406. Copie d'une lettre de certains habitants de Port-Royal à feu Henri Daudin, rivière Saint-Jean, 31 juillet 1756.

⁷⁰ « *Last night came up the Sloop _____ Torrey, from Boston : She has brought with her about 40 Acadians, who, for the Benefit of their Religion, are come here to settle* ». BAC, Central Microfilm Unit [microforme], 1977, *La Gazette de Québec*, n° 87, 1^{er} septembre 1766, p. 2.

et le commandant Charles Deschamps de Boishébert, l'évêque Mgr Dubreil de Pontbriand, les Annales des Ursulines, les prêtres ainsi que les missionnaires, tel que Jean-Félix Récher (curé de Québec), François LeGuerne (vicaire auprès des Acadiens), etc. Tous font mention des réfugiés acadiens dans les écrits qu'ils nous ont laissés, et ce, concernant le nombre, leurs conditions de réfugiés, leur ration alimentaire, leur état de santé, etc. Il est donc question dans ces textes de la dimension politique, de la situation des réfugiés acadiens, puisqu'ils nous renseignent sur les décisions prises par les divers dirigeants envers les Acadiens, jusqu'au point où certains deviennent miliciens. Ces documents ouvrent aussi sur la dimension sociale de l'histoire des Acadiens en Nouvelle-France, puisque nous pouvons lire des passages sur la perception des Canadiens envers les Acadiens, dont il sera question dans ce mémoire.

Pour constituer notre base de données sur les réfugiés acadiens en Nouvelle-France entre 1755 et 1763, nous avons consulté les œuvres incontournables de Bona Arsenault, *Histoire des Acadiens* (1994), ainsi que celle de Pierre-Maurice Hébert, *Les Acadiens du Québec* (1994). Nous avons donc répertorié et colligé tous les noms qui se trouvaient dans le chapitre *Les Acadiens établis au Québec*, du livre d'Arsenault. Dans ce chapitre, les Acadiens ont été inventoriés selon les agglomérations où ils se sont réfugiés. Les Acadiens s'étant déplacés à quelques reprises, certaines familles sont répertoriées dans plus d'une région. Il est donc impératif d'éviter les doublons. Quant à Hébert, c'est dans la troisième partie de son livre, *Lieux d'établissement*, que les Acadiens se retrouvent dans seize régions réparties en chapitres. Nous avons ainsi amalgamé les listes proposées des réfugiés acadiens sur la base de ces deux sources. La majorité des noms recueillis se répètent de l'une à l'autre, mais dans une moindre mesure ces sources sont aussi complémentaires. Est-ce que cette nouvelle liste combinée est complète ?

En consultant les registres paroissiaux catholiques du Québec, nous nous sommes rendu compte que certaines familles ne faisaient pas partie des listes proposées par Arsenault et Hébert. Cette banque de données essentielles, « Québec, registres paroissiaux catholiques, 1621-1979 », se retrouve sur le site Web *Familysearch*, où nous pouvons consulter l'ensemble des registres manuscrits et numérisés des églises, des chapelles et des

hôpitaux du Québec. En faisant une lecture attentive de ces registres, nous pouvons identifier les Acadiens mentionnés. Dans les actes de baptêmes, de mariages et de sépultures, les prêtres ont généralement accompagné leurs noms de la nomenclature suivante : Acadiens ou « Cadiens », habitants ou anciens habitants de l'Acadie, Acadiens de nation, ou même, Acadiens réfugiés. Dans certains cas, ils ne sont pas identifiés et la formule généralement employée est « de cette paroisse ». C'est pour cette raison qu'il faut absolument corréler les informations recueillies dans les registres avec les données du PRDH, afin de s'assurer d'avoir tous les membres d'une même famille. Était-ce une façon de les cacher en écrivant qu'ils étaient de la paroisse ?

Après quelques années, ils ne sont plus identifiés comme Acadiens, mais tout simplement comme étant de la paroisse. Alors, nous pouvons facilement perdre la trace des réfugiés qui ne demeurent pas dans une des *petites Cadies*⁷¹. Pour compléter notre base de données, il est impératif de consulter le « Dictionnaire généalogique des familles 1621-1824 (Québec, Canada français) » qui se retrouve sur le site Web PRDH. Créé en 1966, le PRDH est sous l'égide du département de démographie de l'Université de Montréal, qui s'est donné le mandat de « reconstituer exhaustivement la population du Québec ancien depuis le début de la colonisation française au XVII^e siècle. La réalisation de cet objectif se présente sous la forme d'un registre informatisé de population⁷² ». Ceci étant dit, les fiches des familles acadiennes ne sont pas complètes et comportent quelques lacunes. Par exemple, André Savary, veuf de Marie Doucet, est dit « hors population », donc qui ne se serait pas réfugié en Nouvelle-France. Or, nous avons trouvé l'acte de sépulture d'*André Savary, Cadien, veuf de Marie Doucet*, dans le registre de Saint-Jean, île d'Orléans, le 8 novembre 1757. La vigilance est donc de mise lors de l'utilisation des données du PRDH. L'historien John Alexander Dickinson, qui a également utilisé ces données pour son article, *Les réfugiés acadiens au Canada, 1755-1775*⁷³, nous met en garde à ce propos. Par exemple, Dickinson affirme qu'il « manque également des réfugiés ayant fait un court

⁷¹ Une *petite Cadie*, c'est un endroit où une majorité d'Acadiens s'installèrent et fondèrent un nouveau village. C'est en quelque sorte une reproduction de l'Acadie sur une petite échelle. Hébert, *Les Acadiens du Québec*, p. 63.

⁷² « À propos du PRDH », *Genealogie.umontreal* [En ligne], <http://www.genealogie.umontreal.ca/ft/> (Page consultée le 12 avril 2017).

⁷³ Dickinson, « Les réfugiés acadiens au Canada, 1755-1775 », p. 51-61.

séjour au Canada avant de retourner en Acadie et qui n'ont fait l'objet d'aucun acte d'état civil. Il reste aussi les cas de nombreux parents dont les enfants décèdent ou se marient dans la vallée laurentienne mais qui ne sont présents à aucun évènement. Ils sont considérés comme n'étant jamais venus mais est-ce vraiment le cas⁷⁴ ? » En effet, certains Acadiens n'ont pas bénéficié des sacrements de l'Église catholique, tels le baptême, le mariage ou la sépulture pendant la période étudiée (1755-1763). Néanmoins, certains Acadiens sont mentionnés uniquement comme parrains, marraines ou témoins lors d'un mariage ou d'une sépulture. Ceci atteste donc la présence de ces derniers sur le territoire de la Nouvelle-France. De plus, Dickinson mentionne que « la manière dont est constituée la banque du PRDH sous-estime probablement le nombre d'individus⁷⁵ », de réfugiés acadiens. Finalement, nous avons consulté Parchemin, la banque de données notariales du Québec ancien 1626-1799, afin de retrouver ces Acadiens qui n'ont pas bénéficié de sacrements à l'église pendant la guerre de Sept Ans. Ainsi, nous avons découvert une dizaine d'Acadiens n'ayant pas été identifiés dans les autres sources et bases de données.

Pour être en mesure de suivre les migrations des Acadiens, il est essentiel de consulter les données recueillies par les recensements et les dénombremments qui ont été effectués en 1752 pour les îles Saint-Jean et Royale, ainsi que celui qui a été fait à l'hiver 1754-1755 en Acadie française, pour la région de Beauséjour. Pour combler les lacunes de ces recensements, nous devons consulter les registres qui n'ont pas été détruits par les Britanniques lors des diverses déportations des Acadiens, notamment celles de 1755-1756 et celles de 1758-1759. En Nouvelle-France, il existe aussi trois recensements nominatifs qui ont été effectués par les envahisseurs britanniques, soit en 1760 (gouvernement de Trois-Rivières), en 1762 (gouvernement de Québec, en partie) et en 1765 (gouvernements de Montréal et de Trois-Rivières, mais incomplets). Toutefois, ce dernier recensement est situé deux ans après notre cadre spatio-temporel. À l'aide des recensements de 1760 et de 1762, nous avons pu ainsi découvrir le nombre d'Acadiens qui étaient cachés par les Canadiens et non déclarés à ce moment. De plus, cette démarche nous a permis d'identifier

⁷⁴ *Ibid.*, p. 57.

⁷⁵ *Ibid.*

les Acadiens qui auraient combattu sur les plaines d'Abraham le 13 septembre 1759, ainsi que lors de la bataille de Sainte-Foy, le 28 avril 1760.

Nous avons également dépouillé les journaux personnels, les lettres et les mémoires laissés par les divers intervenants de l'époque⁷⁶. Ce corpus de textes a largement été analysé dans le cadre de la guerre de Sept Ans par plusieurs historiens. La majorité d'entre eux se sont attardés à l'analyse des stratégies militaires britanniques et françaises, sur le nombre de militaires et sur la formation des combattants, de la participation des miliciens canadiens et des Autochtones, ainsi que des intentions royales britanniques et françaises pendant cette guerre. Nous les avons donc analysés avec l'objectif de trouver des informations concernant les réfugiés acadiens. Ainsi, nous avons relevé dans cette documentation des informations concernant la migration des Acadiens en Nouvelle-France, déterminé leur provenance en Nouvelle-Écosse, en Acadie française, à l'île Saint-Jean et à l'île Royale, et ce, en tant que complément aux divers recensements mentionnés ci-dessus. Nous avons décelé quelques détails concernant la situation des réfugiés, mais aussi les perceptions que l'on a des réfugiés acadiens, celles qu'en ont les Canadiens, ainsi que celles des missionnaires et celles de l'évêque. En combinant les informations se retrouvant dans les registres paroissiaux catholiques, dans les recensements ainsi que dans le corpus de textes des intervenants de l'époque, nous avons fait ressurgir ce que les Acadiens ont vécu.

L'ensemble de ce corpus de textes a été publié et se retrouve notamment dans les divers *Rapport[s] de l'Archiviste de la Province de Québec*, dans les *Rapport[s] concernant les archives canadiennes*, dans la *Collection des manuscrits du maréchal de Lévis*, mais également dans les archives des Ursulines, des Jésuites et de l'Archidiocèse de Québec. Évidemment, l'information concernant les réfugiés acadiens en Nouvelle-France n'a pas été assemblée, tel un récit chronologique. Il s'agit plutôt d'information envoyée

⁷⁶ C'est-à-dire le gouverneur Vaudreuil, le commissaire ordonnateur Jacques Prévost (à Louisbourg), le marquis de Montcalm, le chevalier François-Gaston duc de Lévis, Louis-Antoine de Bougainville, le maréchal Desandrouins, le lieutenant général Malartic, le major général Jean-Daniel Dumas, l'intendant François Bigot, le notaire royal Louis-Léonard Aumasson de Courville et le commandant Charles Deschamps de Boishébert, l'évêque Mgr Dubreil de Pontbriand, les Annales des Ursulines, les prêtres ainsi que les missionnaires, tel que Jean-Félix Récher (curé de Québec), François LeGuerne (vicaire auprès des Acadiens), etc.

sous forme de rapports d'actions ou de dépenses envoyés à un supérieur. Il faut ainsi recueillir la moindre information et la mettre en relation avec les informations relevées à travers les autres sources.

Ce mémoire est divisé en trois chapitres. Dans le premier, nous analyserons la question du nombre des réfugiés venus en Nouvelle-France, de la provenance de ceux-ci, de l'accueil et de la perception des Canadiens, de la prise en charge des réfugiés par les Canadiens, des réfugiés qui ont été victimes de la variole ainsi que des problèmes que des réfugiés ont vécus pendant cette période. Dans le deuxième chapitre, nous allons examiner la migration des Acadiens lors de l'évacuation de Québec en 1759 et lors de la reddition de Québec, ainsi que la présence des Acadiens dans les recensements de la Nouvelle-France, soit entre 1760 et 1762. Dans le troisième chapitre, nous étudierons la question des 150 miliciens acadiens qui ont affronté l'armée britannique, avec les Canadiens et l'armée française lors de la bataille des plaines d'Abraham et celle de Sainte-Foy. Nous traiterons de la question du serment d'allégeance et de l'obligation de faire partie de la milice, ainsi que leur rôle. Finalement, nous ferons ressortir la question des droits des Acadiens lors de la capitulation de Québec en 1759, ainsi que celle de Québec en 1760.

CHAPITRE 1

LES RÉFUGIÉS ACADIENS EN NOUVELLE-FRANCE

En août 1755, lorsque les Britanniques ont entamé la déportation des Acadiens de l'Acadie française et de la Nouvelle-Écosse, la guerre de Sept Ans n'était pas encore déclarée. Ce n'est que neuf mois après le début des premières agressions armées en Acadie française que l'Angleterre déclare la guerre à la France. Cette dernière a ensuite pris trois semaines avant de déclarer elle aussi la guerre à son ennemi. « Anticipées depuis longtemps, les déclarations de guerre officielles arrivent au printemps de 1756. George II donne le ton le 17 mai 1756, suivi de Louis XV, le 9 juin⁷⁷. » Or, Frégault a élargi le contexte de cette guerre en la nommant, *La guerre de la Conquête*, et en la faisant débiter en 1754. Ceci inclut donc la déportation des Acadiens.

Après la première rafle des Britanniques envers les Acadiens, plusieurs qui avaient évité la déportation cherchaient un lieu pour se réfugier. À l'été de 1756, le gouverneur Vaudreuil a ordonné que tous les Acadiens devaient se réfugier à Miramichi en Acadie française et non à Québec.

Tous les accadiens m'ont envoyé des députés qui ont représenté à M. L'intendant et à moy que Miramichis *est le seul endroit* où ils peuvent se retirer pour y subsister l'hyver prochain [décembre 1756-mars 1757]. Que la peche y est abondante et que pour peu qu'on leur envoie des secours de Québec, ils espèrent de s'y soutenir [...] J'ay donné ordre à M. de Boishébert de faire passer à Miramichis *tous les accadiens* qui sont à Cocagne, de même que toutes les familles qu'il ne pourra faire subsister à la Rivière St. Jean et ses environs, et de les occuper à faire des angards pour recevoir et mettre les vivres que M. l'intendant va y faire passer⁷⁸.

Toutefois, le nombre de réfugiés a créé un problème de surpopulation et de famine que les officiers militaires en place ont dû envoyer des Acadiens à Québec.

⁷⁷ Andrew John Bayly Johnston, 1758. *La finale. Promesses, splendeur et désolation de la dernière décennie de Louisbourg* (traduction Michel Buttiens), Québec, Presses de l'Université Laval, 2011, p. 142.

⁷⁸ BAC, ANOM, COL C11A vol. 101/fol. 78-83. Lettre de Monsieur Vaudreuil de Cavagnial au ministre, Montréal, 6 août 1756.

La disette de vivres a obligé M. de Boishébert de faire passer sur l'isle St-Jean 49 familles il en a aussy envoyé quelque unes à Québec⁷⁹.

La misère est grande dans l'isle St-Jean, la plupart des habitants sont sans pain M. de Villejouin ayant nourri depuis l'automne 1257 personnes réfugiés ; [...] mais il a été obligé de faire passer quelques familles à Québec par ordre de M. de Drucour et suivant mes intentions⁸⁰.

Dans l'une des rares lettres du 18^e siècle, écrites de la part des Acadiens, Augustin Doucet, nous apprend qu'ils ont dû fuir la Nouvelle-Écosse, probablement dans le temps de la guerre de la succession d'Autriche (1744-1748), qu'ils étaient maintenant installés à Port-La-Joye, à l'île Saint-Jean. Augustin Doucet espérait que l'Acadie repasse aux mains du roi de France et qu'il voulait s'installer en Nouvelle-France si l'Acadie restait une possession britannique.

[J]e vou dirai que je sui etaBli dan Lacadie [...] jai quatre petis anfan je vive contan sur mes terres [...] me [mais] ce na pa dure Lontan car nous avons ètè oBligé de quitter tou nos Bien et fuir de dessou La domina sien de anglai [...] Le roi se oBlige de nous faire transporter et de nou nourrir en esperan Le nouvele de Franse [...] si Lacadie ne retourne pas au Fransée jespere prandr ma pite famille et lanmenes an Canada⁸¹.

C'est dans ce contexte que les Acadiens sont arrivés en Nouvelle-France. Combien étaient-ils ?

1.1 LE NOMBRE DES RÉFUGIÉS

Tel que présenté dans l'historiographie, le nombre de réfugiés acadiens en Nouvelle-France entre 1755 et 1763 varie selon les auteurs entre 1 300 et 2 000 personnes. Ces chiffres varient également selon les acteurs de l'époque. Le curé de Notre-Dame-de-Québec, Jean-Félix Récher, affirme qu'en mars 1758, il y avait 1 300 « en ville⁸² ». Alors

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ BAC, ANOM, COL C11A vol. 101/fo1. 84-87v. Lettre de Vaudreuil de Cavagnial au ministre, Montréal, 7 août 1756.

⁸¹ W. Earle Lockerby, « Pre-Deportation Acadian Letters from Île Saint-Jean », *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 42, n° 2 (juin 2011), p. 59-60.

⁸² Henri Têtu, « M. Jean-Félix Récher, curé de Québec, et son journal 1757-1760 », *BRH*, vol. 9, n° 10, octobre 1903, p. 303.

qu'en septembre 1757, le maréchal Jean-Nicolas Desandrouins atteste que « les réfugiés Acadiens [sont] au nombre de 1.500⁸³ ». Chiffre correspondant à ceux de l'intendant François Bigot écrivant qu'il y avait en février 1758 « encore 1 500 ou 1 600 Acadiens [...] à Québec⁸⁴ ». Quant au marquis Louis-Joseph de Montcalm, il soutient dans son journal qu'il y avait 1 800 Acadiens à Québec, le 7 décembre 1757⁸⁵. Tandis que le chevalier François-Gaston de Lévis énonce dans son journal qu'ils étaient au nombre de 2 000 dans la ville de Québec, le 8 décembre 1757⁸⁶. Ces chiffres expliquent donc ceux rapportés par Dickinson, Daigle et Leblanc, Roy et Hébert (voir le tableau 1). Toutefois, la différence est substantielle, entre 1 300 et 2 000 personnes. Comment expliquer ces chiffres ?

TABLEAU 1

Estimation du nombre d'Acadiens arrivés en Nouvelle-France entre 1755 et 1763

Nombre d'Acadiens	Les acteurs du 18 ^e siècle	Les auteurs du 20 ^e siècle
1 300	Jean-Félix Récher	John A. Dickinson ⁸⁷
1 500	Jean-Nicolas Desandrouins et François Bigot	Daigle et Leblanc ⁸⁸
1 800	Louis-Joseph de Montcalm	Michel Roy ⁸⁹
1 900	<i>Aucun</i>	John A. Dickinson ⁹⁰
2 000	François-Gaston de Lévis	Pierre-Maurice Hébert et Louise Dechêne ⁹¹

Pour élucider ces chiffres, nous avons répertorié les Acadiens à partir de la première mention d'un membre de la famille dans les registres de catholicité de la Nouvelle-France. Pour l'année 1755, nous avons compilé 112 Acadiens arrivés au port de Québec entre août

⁸³ Charles-Nicolas Gabriel, *Le maréchal de camp Desandrouins, 1729-1792. Guerre du Canada 1756-1760. Guerre de l'indépendance américaine 1780-1782*, Verdun (Québec), imprimerie Renvé-Lallemant, 1887, p. 119.

⁸⁴ Lettre de Bigot, 15 février 1758. Rameau de Saint-Père, *Une colonie féodale en Amérique. L'Acadie*, Tome second, p. 382.

⁸⁵ Casgrain, *Journal du marquis de Montcalm...*, p. 322.

⁸⁶ Casgrain, *Journal des campagnes du chevalier de Lévis en Canada de 1756-1760*, p. 122.

⁸⁷ Dickinson, « Veuvage et orphelinat chez les Acadiennes... », p. 75.

⁸⁸ Dickinson, « Les réfugiés acadiens au Canada, 1755-1775 », p. 55.

⁸⁹ Michel Roy, *L'Acadie des origines à nos jours. Essai de synthèse historique*, Montréal, Québec/Amérique, 1981, p. 133.

⁹⁰ Dickinson, « Les réfugiés acadiens au Canada, 1755-1775 », p. 60.

⁹¹ Hébert, *Les Acadiens du Québec*, p. 23. Dechêne, *Le Peuple, l'État et la Guerre...*, p. 303.

et octobre (voir la figure 1). L'année suivante, ce sont 583 Acadiens qui sont venus se réfugier dans la ville de Québec, dont 9 étaient en provenance du fort Duquesne⁹². En 1757, nous avons noté l'arrivée de 872⁹³ Acadiens. À la fin de l'année 1757, il y avait donc un total de 1 567 Acadiens arrivés dans la ville de Québec. Ce total équivaut ainsi à l'évaluation faite par Desandrouins qui affirmait qu'il y avait 1 500 réfugiés acadiens en 1757 et davantage à celle faite par Bigot, soit de 1 500 ou 1 600 Acadiens. Nous avons noté que la majorité d'entre eux est restée dans la ville de Québec. Toutefois, 55 familles comptant 274 personnes se sont installées en dehors de la ville de Québec avant la fin de l'année 1757 (voir le tableau 2). Il y avait donc 1 293 Acadiens dans la ville de Québec à l'hiver 1757-1758. Ceci correspond ainsi au nombre d'Acadiens estimé et arrondi par le curé Récher, soit 1 300 personnes. Nous pouvons conclure que Montcalm et Lévis avaient surévalué le nombre d'Acadiens présents en Nouvelle-France.

TABLEAU 2

Installation en dehors de la ville de Québec des Acadiens entre 1755 et 1757

Paroisses	Nombre de famille	Nombre d'Acadiens
Sainte-Famille, île d'Orléans	1 famille	2 personnes
Saint-Laurent, île d'Orléans	4 familles	20 personnes
Saint-Jean, île d'Orléans	9 familles	44 personnes
Beaumont	2 familles	15 personnes
Saint-Charles-de-Bellechasse	33 familles	165 personnes
Saint-Michel-de-Bellechasse	2 familles	9 personnes
Saint-Vallier	1 famille	1 personne
Sainte-Foy	1 famille	6 personnes
Neuville	1 famille	9 personnes
Chambly	1 famille	3 personnes
GRAND TOTAL	55 familles	274 personnes

D'autres Acadiens sont venus par la suite à Québec, mais en nombre moins important. En 1758, nous avons noté l'arrivée de 26 Acadiens à Québec ainsi que 23

⁹² Delaney, « The Acadians Deported from Chignectou to "Les Carolines" in 1755... », p. 278.

⁹³ Donc 868 Acadiens arrivés à Québec ainsi que les 4 Acadiens arrivés à Montréal, dont nous discutons par la suite.

Acadiennes en 1759. De plus, 11 autres sont arrivés à Québec entre 1760 et 1763 (voir la figure 1).

Montréal a accueilli quelques fuyitifs acadiens qui avaient été déportés en Nouvelle-Angleterre. Quatre en 1757⁹⁴, neuf en 1758⁹⁵ et trois en 1759⁹⁶, Bougainville et Montcalm rapportent dans leur journal que trois groupuscules d'Acadiens viennent d'arriver, le premier et le deuxième à Montréal, selon toute vraisemblance, et le troisième au fort Saint-Jean (près de Montréal). Ils ont par la suite rejoint leurs confrères réfugiés au port de Québec.

D'autres Acadiens ont remonté la rivière Saint-Jean, en Acadie française, et se sont réfugiés dans les villages entre Montmagny et Trois-Pistoles. En fait, « la seigneurie de Rivière-Ouelle appartient à la famille de Charles Deschamps de Boishébert, le défenseur militaire des Acadiens⁹⁷ ». La route fluviale que les Acadiens ont empruntée, entre l'Acadie française et la Côte-du-Sud, est décrite dans un récit de Denonville, datant de 1685⁹⁸. Ils ont ainsi remonté la rivière Saint-Jean jusqu'au portage de trois lieues reliant à la rivière du Sud, donc jusqu'à Montmagny. Il y avait également trois autres portages, celui menant

⁹⁴ « [8 septembre 1757.] Quatre Acadiens désertés de la Caroline. Ils ont dit que les Anglais de la Caroline n'avaient dans leur capitale que 40 hommes de garnison, milices du pays ; que cette partie serait fort aisée à ravager, les habitations étant éparées, que les Anglais ont fait construire un fort du côté des Cheroquis, dans les eaux du Mississipi. » Gosselin, « Journal de l'expédition d'Amérique commencée en l'année 1756, ... », p. 307.

⁹⁵ « [30 mai 1758.] Un des petits partis abénaquis, allé à la guerre, partie chasse, partie guerre, est de retour après avoir fait trois chevelures dans un moulin où nous avions neuf de nos malheureux Acadiens travaillant pour les Anglois. Les Abénaquis au moment de les tuer, les tenant en joue, entendent avec surprise crier : Vive le Roi françois ! Ils les accueillent avec toute l'affection possible et nous les ont ramenés de Dingerfil sur la rivière de Massachusetts. L'Anglois a cru bien disperser ce peuple fidèle, il n'en a pas changé le cœur. » Casgrain, *Journal du marquis de Montcalm...*, p. 359.

⁹⁶ « [30 mai 1759.] Trois Acadiens et un François, prisonniers de Beauséjour, se sont sauvés de Boston le 5 de ce mois et sont arrivés aujourd'hui par les terres. Ils rapportent que les Anglois destinent soixante mille hommes à l'invasion du Canada en les répartissant à la Belle-Rivière, Niagara, Carillon et le bas du fleuve. » Casgrain, *Journal du marquis de Montcalm...*, p. 530.

« [28 mai 1759.] Un corps d'Acadiens que les Anglais avaient emmenés en la Nouvelle-Angleterre les années précédentes, ayant trouvé le moyen de se sauver, se rendirent le vingt-huit mai au fort St-Jean et apportèrent, ou pour mieux dire, confirmèrent la nouvelle qui nous était parvenue, que les Anglais devaient venir en grand nombre à Carillon, ajoutant que nous devons même être attaqués de quatre côtés différents. » Pierre-Georges Roy, « Mémoire du Canada » (Louis-Léonard Aumasson de Courville), *RAPQ pour l'année 1924-1925*. Québec, 1925, p. 153.

⁹⁷ Deschênes, *L'Année des Anglais. La Côte-du-Sud à l'heure de la Conquête*, p. 90.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 91.

à la rivière Ouelle, celui menant à la rivière du Loup ou à la rivière des Trois-Pistoles, via le lac Témiscouata (voir la figure 3). Nous avons répertorié 200 Acadiens, ayant remonté la rivière Saint-Jean, qui se sont installés entre Montmagny et Trois-Pistoles. Le premier groupe est arrivé à Kamouraska en 1757. Il était constitué de trois familles comptant 17 personnes. L'année suivante, une famille de 5 personnes s'est réfugiée à Montmagny. Finalement, en 1759, 35 familles comptant 178 personnes se sont réparties sur le territoire de la Côte-du-Sud (voir le tableau 3). Ce dernier groupe suivait les ordres envoyés par Vaudreuil et rapportés dans le journal de Montcalm :

Du 11 avril 1759. – Arrivée d'un Canadien, qui vient avec une lettre du sieur de Niverville dire qu'un détachement de cent Anglois, qui a remonté trente lieues la rivière Saint-Jean, a fait six prisonniers et tué six Acadiens, et qu'on étoit fort embarrassé parce qu'on mouroit de faim, qu'on manquoit de vivres et qu'à peine en avoit-on pour se replier. A quoi M. le marquis de Vaudreuil a répondu verbalement : « C'est leur faute. Que ne revenoient-ils? J'ai envoyé Boishébert ; j'ai donné des ordres. Retournez dire aux Acadiens qu'ils viennent à Témiscouata, qu'ils y trouveront des vivres »⁹⁹.

À la fin de l'année 1759, la Nouvelle-France avait accueilli 1 828 Acadiens, dont 200 d'entre eux avaient remonté la rivière Saint-Jean, soit 11 % des réfugiés acadiens. Nous avons trouvé deux indications pour expliquer cette situation, concernant ceux qui ont pris la voie de la rivière Saint-Jean. Voici ce que rapporte Vaudreuil en 1756 :

[O]n ne pourroit leur [...] procurer [des secours] à la Rivière St. Jean à cause de la difficulté du transport par Thémiscouata¹⁰⁰.

⁹⁹ Casgrain, *Journal du marquis de Montcalm...*, p. 507.

¹⁰⁰ BAC, ANOM, COL C11A vol. 101/fol. 78-83. Lettre de Monsieur Vaudreuil de Cavagnial au ministre, Montréal, 6 août 1756.

TABLEAU 3
Lieux de refuge des Acadiens sur la Côte-du-Sud en 1759

Paroisses	Nombre de famille	Nombre d'Acadiens
<i>En passant par la rivière du Sud</i>		
Saint-François-du-Sud	5 familles	27 personnes
Berthier-sur-Mer	1 famille	6 personnes
Saint-Pierre-du-Sud	1 famille	5 personnes
Montmagny	1 famille	5 personnes
Cap-Saint-Ignace	2 familles	12 personnes
<i>En passant par la rivière Ouelle</i>		
L'Islet	5 familles	32 personnes
Saint-Jean-Port-Joli	1 famille	8 personnes
Saint-Roch-des-Aulnaies	1 famille	4 personnes
Sainte-Anne-de-la-Pocatière	7 familles	25 personnes
Rivière-Ouelle	4 familles	26 personnes
Kamouraska	6 familles	23 personnes
<i>En passant par la rivière des Trois-Pistoles</i>		
Trois-Pistoles	1 famille	5 personnes
GRAND TOTAL	35 familles	178 personnes

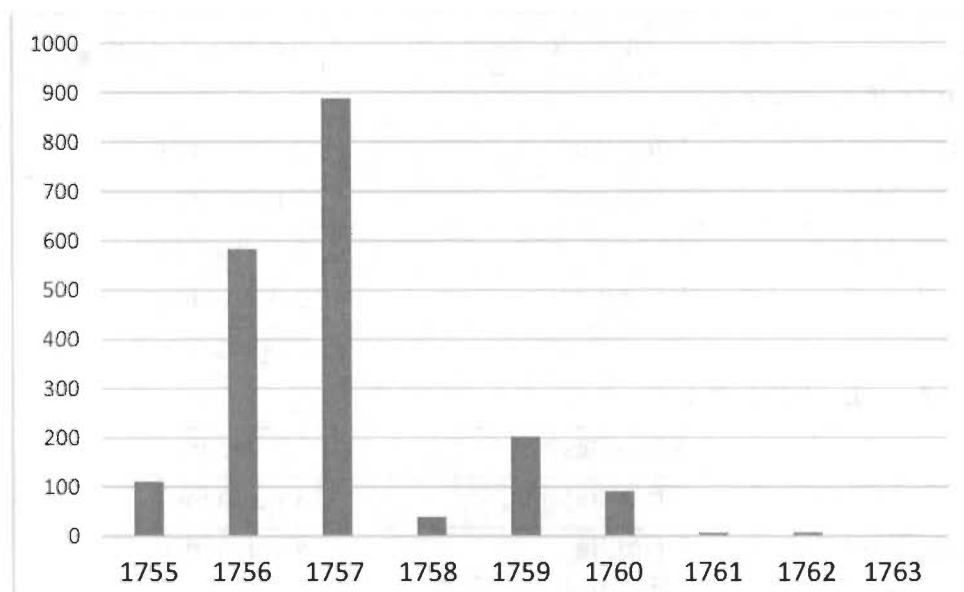
Les difficultés rencontrées par les gens qui voulaient emprunter la route du portage du Témiscouata sont également mentionnées dans une lettre de Lévis, le 4 septembre 1757 :

A l'égard de l'Acadie, je ne pense pas que nous puissions y rien entreprendre de solide par le Canada. Nous n'avons que deux chemins pour nous y rendre. De Québec par la rivière Saint-Jean on peut arriver à la baie Françoise ; il y a deux cents lieues. De cette ville, on descend quarante lieues le fleuve Saint-Laurent, jusqu'à la Rivière du Loup ; on remonte cette rivière ; après quoi, on fait le portage de Témiscosatac, qui a vingt lieues et au travers des montagnes, et l'on arrive au lac Témiscosatac, qui a sa décharge par la Rivière Madasaska dans la rivière Saint-Jean. La navigation de la rivière Saint-Jean est difficile ; il y a plusieurs rapides et chûtes à passer ; on ne peut se servir que de pirogues ou de canots d'écorce¹⁰¹.

¹⁰¹ Casgrain, *Lettres du chevalier de Lévis...*, p. 148.

FIGURE 1

Nombre d'Acadiens selon l'année de leur arrivée en Nouvelle-France¹⁰²



Ceci démontre bien pourquoi peu d'Acadiens ont remonté la rivière Saint-Jean pour se rendre en Nouvelle-France. Certains ont reçu de l'aide pour s'y rendre et celui qui les aidait était remboursé par le trésor français¹⁰³. Le dernier groupe de réfugiés acadiens arrivé en Nouvelle-France s'est caché à Bonaventure en 1760. Ils étaient 92 Acadiens à s'y être réfugiés après la bataille de la Ristigouche, dont 46 Acadiens étaient en provenance d'Acadie française, 45 réfugiés acadiens de l'île Saint-Jean et un de Nouvelle-France. En 1761, deux Acadiens sont arrivés de Boston et 6, de Caroline du Sud. En 1762, une famille de neuf Acadiens s'est réfugiée à Saint-Pierre-du-Sud, en provenance de la rivière Saint-Jean, en Acadie française. En 1763, une famille de trois Acadiens est arrivée des Îles-de-

¹⁰² Ces chiffres incluent les arrivées au port de Québec, à Montréal, sur la Côte-du-Sud ainsi qu'à Bonaventure. Ils étaient 112 en 1755, 583 en 1756, 889 en 1757 (868 à Québec, 4 à Montréal et 17 à Kamouraska), 40 en 1758 (35 à Québec et 5 à Montmagny), 204 en 1759 (26 à Québec et 178 sur la Côte-du-Sud), 92 en 1760 (à Bonaventure), 8 en 1761, 9 en 1762 et 3 en 1763.

¹⁰³ AN, V7, 346, déclaration 233, fol. 329v. Commissions extraordinaires du Conseil. 10 mai 1759. « Autre id. [somme] de 100[#] à Pierre Bernard pour un Voyage qu'il a fais de S^{te} Anne [-des-Pays-Bas] au Lac Thémiscoata pour y conduire une famille acadienne allant à Quebec. » AN, V7, 346, déclaration 135, fol. 625r. Commissions extraordinaires du Conseil. 16 juillet 1759. « Certificat Signé Dufrene, Commis, pour la conduite des familles acadiennes pour attester que Paul Alexis à passé deux charges pesant [...] 200^l à Pierre Bernard pour du Lac Temiskouata à Kamouraska. » AN, V7, 346, déclaration 103, fol. 264v.-265r. Commissions extraordinaires du Conseil. 16 juillet 1759. « Autre id. [somme] d'un Commis pour la conduite des familles acadiennes de la Riviere S^t Jean pour attester que Pierre Terriot a fais un Voyage du Lac Temiskouata à Camouraska pour le Service desd. familles, le d. Voyage estimé après coup à ... 50[#]. »

la-Madeleine. Finalement, la Nouvelle-France a donc accueilli 1 940 Acadiens entre 1755 et 1763 (voir la figure 1). Il est important de noter ici que ce nombre porte uniquement sur l'arrivée des Acadiens et ne tient pas compte de la mortalité. Nous y reviendrons ultérieurement.

1.2 ILS SONT VENUS DEUX FOIS

Il y a quelques cas où nous avons remarqué que des Acadiens sont venus une première fois en Nouvelle-France. Ces Acadiens sont par la suite retournés en Acadie française et sont venus se réfugier une deuxième fois en Nouvelle-France, et ce, entre 1755 et 1763.

Le premier cas est celui de la famille de Pierre Cressac dit Toulouse. Elle est venue se réfugier à Québec en 1757. Son épouse, Anne Comeau, fille de Joseph Comeau et de Marie Roy, est inhumée le 12 décembre 1757, à Notre-Dame-de-Québec. Selon l'acte, Pierre Cressac dit Toulouse est un « soldat de la colonie¹⁰⁴ ». Il semble qu'il a été recruté comme soldat par Boishébert qui a quitté Québec le 8 mai 1758 pour aller défendre Louisbourg contre les attaques des Britanniques¹⁰⁵. L'année suivante, nous le retrouvons au Camp d'Espérance, à Miramichi en Acadie française, où « Crisacq soldat¹⁰⁶ » reçoit une somme de la part de Boishébert, le 17 juin 1759. La même année, il y épouse Catherine Vincent, fille de Pierre Vincent et d'Anne Comeau¹⁰⁷. Le couple s'est ensuite réfugié à Kamouraska où leur fils, Pierre Cressac dit Toulouse, y est baptisé le 6 août 1760.

¹⁰⁴ « Québec, registres paroissiaux catholiques, 1621-1979 ». *Familysearch* [En ligne], <https://familysearch.org/search> (Page consultée le 12 octobre 2016).

¹⁰⁵ Robert Sauvageau, *Acadie. La Guerre de Cent Ans des Français d'Amérique aux Maritimes et en Louisiane 1670-1769*, Paris, Berger-Levrault, 1987, p. 294. M. de Boishébert, « Journal de ma campagne de Louisbourg [14 août 1758] », *BRH*, vol. 27, n°2 (février 1921), p.48.

¹⁰⁶ AN, V7, 346, déclaration 71, fol. 378r. Commissions extraordinaires du Conseil. 17 juin 1759.

¹⁰⁷ LeBlanc, « Les réfugiés acadiens au camp d'Espérance de la Miramichi en 1756-1761... », p. 166. Michel Goudreau, dir., *Familles rebelles de La Petite-Rochelle. Les Acadiens de la résistance sur la Ristigouche 1760, Pointe-à-la-Croix (Québec)*, Société historique Machault, 2017, p. 213-214.

Le deuxième cas est celui de la famille d'Augustin Rouer de Villeray qui demeurait le hameau Villeray à la rivière Saint-Jean¹⁰⁸. Dans une lettre de Vaudreuil destinée au ministre, datée du 14 juillet 1757, à Montréal, nous y apprenons que Boishébert a envoyé en Nouvelle-France de nombreuses familles qui demeuraient les hameaux de la rivière Saint-Jean : « De surplus la misère est toujours extrême à la rivière St-Jean et M. de Boishébert a été dans l'absolue nécessité de faire passer à Québec un nombre considérable de familles d'acadiens¹⁰⁹ ». Leur fille, Marie-Josèphe Rouer de Villeray, a été inhumée le 26 août 1757, à Notre-Dame-de-Québec. Par la suite, le couple est retourné à l'établissement de la rivière Saint-Jean. Finalement, cette famille fait partie des évacués de la rivière Saint-Jean en 1759. Leur fille, Marie-Josèphe Rouer de Villeray, a été baptisée le 3 septembre 1760, à L'Islet.

Le troisième cas est celui de Pierre Melanson dit Pierre Ambroise. Il s'est réfugié à Québec où il est le parrain de Marie Bertrand, le 20 septembre 1757, à Notre-Dame-de-Québec. Par la suite, il est retourné à l'établissement de la rivière Saint-Jean. Il y a épousé Marguerite Bourg, fille d'Alexandre Bourg et de Marie Hébert ; une famille de Grand-Pré qui s'était réfugiée à l'établissement de la rivière Saint-Jean. Ils y ont eu une fille, Marie-Louise Melanson, née vers 1759¹¹⁰. Ensuite, ils font partie des évacués de la rivière Saint-Jean en 1759. Leur fille, Marie-Josèphe Melanson, est baptisée le 28 juin 1761, à Kamouraska.

Le quatrième cas est celui de Pierre-Benjamin LeBlanc. Il s'est réfugié en Nouvelle-France avec la famille de sa sœur jumelle, Esther LeBlanc, épouse de Raymond Bourdages/Bordages. Leur fille, Marie-Charlotte Bourdages, a été baptisée le 13 décembre 1756, à Notre-Dame-de-Québec. Le parrain et la marraine ont été Jean-Baptiste St-Laurent, écuyer, officier des troupes de la Marine, et Marie-Charlotte Boishébert, la sœur du commandant en Acadie française, Charles Deschamps de Boishébert. En 1759, ils

¹⁰⁸ Marie-Claire Pitre et Denise Pelletier, *Les Pays-Bas. Histoire de la région jemsseg-Woodstock sur la rivière Saint-Jean pendant la période française (1604-1759)*, Fredericton, N.-B., Société d'histoire de la rivière Saint-Jean, 1985, p. 128.

¹⁰⁹ BAC, ANOM, COL C11A vol. 102/fol. 81-83v. Lettre de Vaudreuil de Cavagnial au ministre, Montréal, 14 juillet 1757.

¹¹⁰ Sa sépulture a eu lieu le 16 avril 1790, à St-Henri-de-Lauzon.

demeuraient à L'Ancienne-Lorette¹¹¹. Ensuite, Pierre Benjamin se retrouve à Bonaventure au dénombrement de 1761¹¹². Il fait donc partie des 92 Acadiens réfugiés à Bonaventure en 1760. Lors d'un voyage à L'Ancienne-Lorette, il a été le parrain de son neveu, Benjamin-Marie Bourdages, le 9 août 1762. Finalement, Benjamin LeBlanc est recensé à Bonaventure en 1765¹¹³. Il a été inhumé le 27 février 1805, à Bonaventure.

Il faut donc enlever ces cinq Acadiens qui se sont réfugiés deux fois en Nouvelle-France entre 1755 et 1763. Le total de réfugiés était de 1 940 Acadiens pour cette période, il passe maintenant à 1 935.

1.3 LA PROVENANCE DES RÉFUGIÉS

Avant d'établir la provenance des Acadiens, il est impératif de se questionner sur le nombre d'Acadiens en 1755. Combien étaient-ils et où demeuraient-ils ? Plusieurs publications présentent un éventail de résultat sur le nombre d'Acadiens qu'il y avait dans les Maritimes en 1755. L'ordre de grandeur varie entre 10 000 et 20 000 Acadiens¹¹⁴. Cependant, c'est l'étude de Jean Daigle et de Robert Leblanc, datant de 1987, qui est généralement reprise et qui présente le nombre d'Acadiens à 13 000¹¹⁵. Toutefois, dans son article publié en 2005, *The True Number of the Acadians*¹¹⁶, Stephen A. White, généalogiste du Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson de l'Université de Moncton, démontre, à partir des recensements de l'époque et à partir de divers documents, qu'il y avait près de 14 143 Acadiens dans les Maritimes en 1755 (voir le tableau 4). L'étude de White correspondrait ainsi à l'estimation de 14 183 Acadiens en 1755 qu'avait

¹¹¹ Goudreau, dir., *Familles rebelles de La Petite-Rochelle...*, p. 182.

¹¹² Livre pour le dénombrement des familles acadiennes réfugiées le long des côtes de L'Acadie [et de la Gaspésie], par Pierre du Calvet et fait en juillet-août 1761. Régis-Sygefroy Brun, « Les Papiers Amherst », *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 3, n° 7 (avril, mai, juin 1970), p. 296-301.

¹¹³ Pierre-Georges Roy, « Le recensement des gouvernements de Montréal et des Trois-Rivières [incluant la Baye des Chaleurs] » (1765), *RAPQ pour l'année 1936-1937*, Québec, 1937, p. 114.

¹¹⁴ Dickinson, « Les réfugiés acadiens au Canada, 1755-1775 », p. 52, 4^e note en bas de page.

¹¹⁵ Jean Daigle et Robert Leblanc, « Déportation et retour des Acadiens », Richard Cole Harris, dir., *Atlas historique du Canada, vol. I, Des origines à 1800*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1987, 198 p. (planche 30).

¹¹⁶ Stephen A. White, « The True Number of the Acadians », Ronnie-Gilles LeBlanc, dir., *Du Grand Dérangement à la Déportation. Nouvelles perspectives historiques*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 2005, p. 56.

faite Pierre de Larue, l'abbé de L'Isle-Dieu, en date du 15 janvier 1758, ainsi que de l'évêque de Québec, le 30 octobre 1757¹¹⁷. Tel que démontré, la Nouvelle-France a accueilli 1 935 réfugiés acadiens entre 1755 et 1763, soit 13,5 % de la population acadienne.

TABLEAU 4

Nombre total d'Acadiens en 1755

Territoires français dans les Maritimes	Nombre d'Acadiens selon l'abbé de L'Isle-Dieu, à la fin de l'année 1754 ¹¹⁸	Nombre d'Acadiens maximum selon Stephen A. White ¹¹⁹
Acadie anglaise (Nouvelle-Écosse)	6 318	6 634
Acadie française (région du fort Beauséjour)	2 897	3 047
Île Saint-Jean	2 968	2 958
Rivière Saint-Jean	2 000 ¹²⁰	312
Île Royale		1 192
Total	14 183	14 143

Pour établir la provenance des réfugiés acadiens en Nouvelle-France, nous avons consulté les données recueillies par le recensement du Sieur de la Roque qu'il a effectué en 1752 pour les îles Saint-Jean et Royale¹²¹, le dénombrement qui a été effectué par Thomas Pichon à l'hiver 1754-1755 en Acadie française, pour la région de fort Beauséjour¹²², les déclarations faites par les Acadiens lors des actes de baptêmes, de mariages et de sépultures que nous retrouvons dans les registres paroissiaux catholiques du

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 28. « Et en effet, si plus de 14000 habitans bien établis qui se trouvaient encore dans la péninsule de l'Acadie. ». AJC, fonds Q-1 CACSM, 0100-0700 : Extrait de la lettre de M. l'Évêque de Québec à l'abbé de l'Isle-Dieu, son Vicaire général en France en datte du 30 8bre 1757 ; [copie de la lettre]

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 23-28.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 55.

¹²⁰ « Qu'il na point été Envoyé de denombremens en Regles des habitans acadiens qui ont passé Sur La Riviere S' Jean, a Quebec, et a Louisbourg depuis 1750, mais que par Estime et d'apres Les differentes lettres qui ont été Ecrites a ce Sujet, le nombre de ces habitans monte a plus de Deux Mil. » White, « The True Number of the Acadians », p. 28.

¹²¹ Placide Gaudet, « Voyage d'inspection du Sieur de la Roque. Recensement. 1752 », *RAC pour l'année 1905*, vol II, Ottawa, Archives publiques de Canada, 1906, appendice A, 1^{re} partie, 168 p.

¹²² « Dénombrement des habitants des trois Rivières dependantes du commandement de Beausejour dans l'acadie françoise village par village [Recensement Pichon 1754-1755] » : « Actes d'état civil et registres d'église de l'Acadie (Collection Drouin), 1670 à 1946 », *Ancestry.ca* [En ligne], <http://www.ancestry.ca/drouin> (Page consultée le 29 juin 2017).

Québec, ainsi que l'étude de Stephen A. White, spécialiste du Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton : *The True Number of the Acadians*¹²³.

Dans une lettre de l'abbé de L'Isle-Dieu, vicaire général des colonies, adressée à l'évêque de Québec et datée du 23 décembre 1755, nous apprenons qu'en Acadie française, dans la région du fort Beauséjour, il y avait 2 897 Acadiens¹²⁴ à la fin de l'année 1754. White estime qu'ils étaient 3 047 (au maximum) en 1755 lors de la déportation. Au total, 1 226 Acadiens de la région ont été déportés¹²⁵, dont 34 ont réussi à rejoindre le Québec entre 1756 et 1761¹²⁶. Il y avait donc environ 1 821 Acadiens restés dans la région (voir le tableau 5).

TABLEAU 5

Nombre total d'Acadiens en Acadie française après la déportation de 1755

En Acadie française	Nombre d'Acadiens
Région du fort Beauséjour	1 821
Rivière Saint-Jean	544 ¹²⁷
Ayant fui la Nouvelle-Écosse	1 180
Total	3 545

¹²³ White, « The True Number of the Acadians », p. 55.

¹²⁴ AJC, fonds Q-1 CACSM, 0100-0689 : M. l'abbé de L'Isle-Dieu ; [copie d'une lettre de 1755]. L'original de cette lettre se trouve aux Archives coloniales de la Marine à Paris, vol. 100, C. 11, folio 243.

¹²⁵ Delaney, « The Acadians Deported from Chignectou to "Les Carolines" in 1755... », p. 294-389.

¹²⁶ 9 Acadiens, le 6 août 1756, et ce, par le fort Duquesne. Delaney, « The Acadians Deported from Chignectou to "Les Carolines" in 1755 : Their Origins, identities and Subsequent Movements », p. 278.

4 Acadiens, le 8 septembre 1757, à Montréal. Gosselin, « Journal de l'expédition d'Amérique commencée en l'année 1756, ... », p. 307. 3 Acadiens déportés en Caroline du Sud, sur le Syren, et déportés par la suite en Angleterre. Ils se sont ensuite fuis à Rochefort, France, et se sont réfugiés au port de Québec, le 19 mai 1758. Delaney, « The Acadians Deported from Chignectou to "Les Carolines" in 1755... », p. 338. BAC, ANOM, COL C11A vol. 103/fol. 409-412v. Lettre de François Daine au ministre, 19 mai 1758. 9 Acadiens, le 30 mai 1758, à Montréal. Casgrain, *Journal du marquis de Montcalm...*, p. 359. 3 Acadiens venus de Boston au fort Saint-Jean, le 30 mai 1759. Casgrain, *Journal du marquis de Montcalm...*, p. 530. Roy, « Mémoire du Canada », p. 153. 6 Acadiens venus de la Caroline du Sud, vers 1761. Antoine Roy, « Témoignages de liberté au mariage (Marguerite Mouton, V^{ve} Jean Loiseau, 9 janvier 1762) », *RAPQ pour l'année 1951-1953*, Québec, 1953, p. 150. Delaney, « The Acadians Deported from Chignectou to "Les Carolines" in 1755... », p. 295.

¹²⁷ Les 312 Acadiens estimés par White ainsi que les 232 passagers du *Pembroke*, donc 544.

Selon l'estimation de White, toujours en 1755, il y avait 312 Acadiens¹²⁸ (au maximum) dans la région de la rivière Saint-Jean, également identifiée comme étant l'établissement de Sainte-Anne-des-Pays-Bas, en Acadie française.

En Nouvelle-Écosse, White évalue qu'il y avait 6 634 Acadiens au moment de la déportation¹²⁹. La majorité d'entre eux a été déportée, soit 5 235 personnes¹³⁰. La différence est de 1 399 Acadiens qui ont réussi à fuir et à rejoindre les territoires français environnants. De ce nombre, il faut retrancher les 219 Acadiens de la région du Cap-Sable qui ont été faits prisonniers et déportés en France en 1758 et en 1759¹³¹. Toutefois, une mutinerie a été réussie et 232 Acadiens prisonniers sur le *Pembroke* se sont réfugiés à Sainte-Anne-des-Pays-Bas, en Acadie française¹³². Donc, 5 003 personnes ont été déportées en Nouvelle-Angleterre, dont 2 ont réussi à rejoindre le Québec vers 1761¹³³. Alors, en janvier 1756, la population de Sainte-Anne-des-Pays-Bas était maintenant rendue à 544 Acadiens.

Il y avait donc 3 545 Acadiens en Acadie française après la déportation de 1755. De ce nombre, 75 Acadiens se sont réfugiés à Québec en 1755, et ce, en provenance du fort Gaspareaux. En 1757, 602¹³⁴ Acadiens ont été envoyés en Nouvelle-France, ainsi que 23 femmes en 1759, via Miramichi. De plus, 200 Acadiens ont remonté la rivière Saint-Jean pour se réfugier dans la région de la Côte-du-Sud entre 1757 et 1759, ainsi que 9 Acadiens en 1762. Au total, 909 Acadiens se sont rendus en Nouvelle-France en provenance de l'Acadie française. Ceci signifie qu'il y avait 2 636 Acadiens en Acadie française. De ce nombre, il faut retrancher ceux qui ont été envoyés se réfugier à l'île Saint-Jean. Vaudreuil

¹²⁸ White, « The True Number of the Acadians », p. 55.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 55.

¹³⁰ Paul Delaney, « Chronologie des déportations et migrations des Acadiens (1755-1816) ». *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 36, n^{os} 2 et 3 (septembre 2005), p. 51-136.

¹³¹ *Ibid.*

¹³² Paul Delaney, « La reconstitution d'un rôle des passagers du *Pembroke* », *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 35, n^{os} 1 et 2 (janvier-juin 2004), p. 4-76.

¹³³ 2 Acadiens venus du Massachusetts, vers 1761. Roy, « Témoignages de liberté au mariage (Pierre Loubert, 12 janvier 1762) », p. 124.

¹³⁴ Le total est de 606, mais il faut retrancher les quatre Acadiens qui étaient retournés vivre à l'établissement de la rivière Saint-Jean. Donc, ils font partie des 200 réfugiés sur la région de la Côte-du-Sud entre 1757 et 1759.

nous rapporte le 7 août 1756 qu'il y avait 1 257 réfugiés acadiens à l'île Saint-Jean à ce moment.

La misère est grande dans l'isle St-Jean, la plupart des habitants sont sans pain M. de Villejouin ayant nourri depuis l'automne 1 257 personnes réfugiés ; il en a reçu ce printemps 230 de Cocagne, mais il a été obligé de faire passer quelques familles à Québec par ordre de M. de Drucour et suivant mes intentions, il s'est débarrassé des habitants les moins laborieux¹³⁵.

Alors, en enlevant les 1 257 réfugiés acadiens des 2 636 qu'ils étaient. Il ne restait que 1 379 Acadiens en Acadie française, soit 1 256 au Camp d'Espérance à Miramichi¹³⁶ et environ 123 à la rivière Saint-Jean. « Au cours des années qui ont suivi, ces familles ont été gardées prisonnières des Britanniques¹³⁷. »

Quant à l'île Saint-Jean, il y avait 2 958 Acadiens, selon White¹³⁸. À ce nombre, il faut ajouter les 1 257 Acadiens de l'Acadie française qui s'y sont réfugiés. Il y avait donc 4 215 Acadiens sur l'île sur une population totale estimée à 4 700 personnes¹³⁹. C'est-à-dire qu'il y avait 485 habitants ayant une autre origine telle que française, basque et autres. Lockerby estime la population déportée à 3 100 et que 1 600 habitants auraient évités la déportation de l'île, notamment la population de Malpec¹⁴⁰. De ce nombre, plusieurs se sont réfugiés à Québec, notamment 37 Acadiens en 1755, 574 Acadiens en 1756, 262 Acadiens en 1757, 4 Acadiens en 1758 et 3 Acadiens en 1763¹⁴¹. Alors il faut retrancher ces 880 réfugiés acadiens à Québec des 1 600 Acadiens restés sur l'île. Ceci fait un total

¹³⁵ BAC, ANOM, COL C11A vol. 101/fol. 84-87v. Lettre de Vaudreuil de Cavagnial au ministre, Montréal, 7 août 1756.

¹³⁶ « En ajoutant ces personnes aux 957 de la région de Beaubassin et des trois rivières et aux 143 célibataires, nous arrivons à un chiffre approximatif de 1 256 personnes. » LeBlanc, « Les réfugiés acadiens au camp d'Espérance de la Miramichi en 1756-1761... », p. 148.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 154.

¹³⁸ White, « The True Number of the Acadians », p. 55.

¹³⁹ W. Earle Lockerby, « The Deportation of the Acadians from Ile St.-Jean, 1758 », *Acadiensis*, vol. XXVII, n° 2 (Spring 1998), p. 79.

¹⁴⁰ « Rollo informed Boscawen, in a letter dated 10 October, that "numbers have fled to Canada and carried off great quantities of cattle by means of 4 Schooners which ply from Magpeck [Malpec] to ye Continent". » *Ibid.*, p. 54.

¹⁴¹ Ils étaient en provenance des Îles-de-la-Magdeleine.

de 720 Acadiens restés sur l'île. Environ 439¹⁴² Acadiens se sont réfugiés à Miramichi et par la suite à Ristigouche, dont 46 Acadiens se sont réfugiés à Bonaventure en 1760¹⁴³. En 1763, il y avait 199 Acadiens qui étaient toujours sur l'île Saint-Jean et 85 Acadiens répartis dans l'archipel des Îles-de-la-Madeleine¹⁴⁴.

En juillet 1758, il y avait environ de 3 000¹⁴⁵ habitants français et acadiens¹⁴⁶ dans la colonie de l'île Royale. De ce nombre, White estime qu'il y avait 1 912 Acadiens¹⁴⁷. C'est-à-dire qu'il y avait environ 1 088 habitants d'origine française, basque et autres. Les Britanniques auraient déporté 2 300 personnes, puisque Statistique Canada avance que 700 personnes étaient restées sur l'île après la déportation de 1758. De ce nombre, il faut retrancher les 19 Acadiens de Port-Toulouse qui se sont réfugiés à Québec en 1758¹⁴⁸, et ce, en passant au préalable par Miramichi, ainsi que les 77¹⁴⁹ Acadiens se sont réfugiés à

¹⁴² Ils n'étaient plus que 230 lors du recensement de juin 1760 à Ristigouche. Ronnie-Gilles LeBlanc, « Les familles acadiennes réfugiées ou prisonnières en Acadie, de 1755 à 1765 », Phil Comeau, Warren Perrin et Mary Broussard Perrin, dir. *L'Acadie. Hier et aujourd'hui*, Opelousas (Louisiane), Andrepoint Publishing/Tracadie, La Grande Marée, 2014, p. 266.

¹⁴³ Au total, entre 1760 et 1763, 92 Acadiens en provenance de Ristigouche se sont réfugiés à Bonaventure, dont 46 Acadiens étaient en provenance d'Acadie française, 45 réfugiés acadiens de l'île Saint-Jean et un de Nouvelle-France.

¹⁴⁴ Georges Arsenault et W. Earle Lockerby, « Les Acadiens à l'Île Saint-Jean et aux Îles de la Madeleine dans les années 1760 », *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 47, n° 3 (septembre 2016), p. 107.

¹⁴⁵ Johnston estime qu'il y avait 3 000 à 4 000 civils. Johnston, 1758. *La finale. Promesses, splendeur et désolation de la dernière décennie de Louisbourg*, p. 376.

Statistique Canada estime qu'il y avait 2 500 habitants. « Les Acadiens (1752 à 1784) », *Statistique Canada* [En ligne] <http://www.statcan.gc.ca/pub/98-187-x/4064810-fra.htm> (Page consultée le 23 octobre 2017).

Quant à Lauvrière, il évalue la population à 5 000 personnes. « En 1758, ils devaient être près de 5.000, dont 3.000 à Louisbourg ; ceux de l'Île possédaient, dit-on, près d'un millier de bêtes bovines. » Lauvrière, *La tragédie d'un peuple...*, p. 69. Alors, nous avons opté pour environ 3 000 habitants.

¹⁴⁶ White, « The True Number of the Acadians », p. 53.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 55.

¹⁴⁸ « Je partis le premier août [de Port Toulouse] pour la rivière Bourgeois où étaient les voitures qui nous avaient amené de Miramichi ; j'y trouvai la plus grande partie des habitants du Port Toulouse quoiqu'ils fussent compris dans la capitulation, je les engageai à me suivre les assurant de la protection de S. M. [...] j'arrivai à Gêdaick et partis pour Miramichi, j'arrivai le 8 août [1758]. » Boishébert, « Journal de ma campagne de Louisbourg [14 août 1758] », p. 51-52. « Le 24 août de la même année 1758 nous avons appris la nouvelle de la prise de l'île royale après avoir soutenu vaillamment près de deux mois de siège, on n'a pu sçavoir au juste les circonstances de cette fatale journée, ce n'est que des fuyards qui l'ont apporté mais on ne peut douter que toutes les personnes qui l'occupaient ne soient mes à plaindre, les vainqueurs ont fait prisonniers de guerre toutes les troupes qui ont échappé du Carnage officiers soldats on dit que c'est pour 3 ans. » *Annales du Monastère des Ursulines de Québec 1639-1822*, p. 243.

¹⁴⁹ Ils n'étaient plus que 77 lors du recensement de juin 1760 à Ristigouche. Ronnie-Gilles LeBlanc, « Les familles acadiennes réfugiées ou prisonnières en Acadie, de 1755 à 1765 », p. 266.

Miramichi et par la suite à Ristigouche. En 1764, 439 personnes étaient encore au Cap-Breton, selon Winzerling¹⁵⁰.

TABLEAU 6
Répartition des Acadiens à la fin de la guerre de Sept Ans

Lieu	Nombre d'Acadiens	Pourcentage
Nouvelle-France	1 896 ¹⁵¹	13,3 %
Nouvelle-Écosse	1 762 ¹⁵² + 400 ¹⁵³	15,4 %
Île Saint-Jean	199	1,4 %
Îles-de-la-Madeleine	85	0,6 %
Île Royale	439	3,1 %
Nouvelle-Angleterre et Angleterre	6 229	44 %
France	3 133	22,2 %
Total	14 143	100 %

En analysant la répartition des Acadiens après la déportation des Acadiens à la fin de la guerre de Sept Ans (voir le tableau 6), et ce, à partir de nombre d'Acadiens évalué par Stephen A. White, nous avons retranché le nombre d'Acadiens réfugiés en Nouvelle-France, dans les prisons de la Nouvelle-Écosse, à l'île Saint-Jean, aux Îles-de-la-Madeleine et à l'île Royale. Nous constatons que 9 350 Acadiens ont été déportés au total, soit 6 229 en Nouvelle-Angleterre et en Angleterre, en 1755 et en 1756, ainsi que 3 133 en France, en 1758 et en 1759 ; c'est-à-dire environ 2 615¹⁵⁴ étaient de l'île Saint-Jean et par déduction, 518 étaient de l'île Royale. Au total, 3 100 personnes de l'île Saint-Jean et 2 300

¹⁵⁰ Oscar William Winzerling, *Acadian Odyssey*, Eunice, Louisiane, Hebert Publications, 1981, p. 52.

¹⁵¹ 1 940 - 5 Acadiens qui sont venus deux fois en Nouvelle-France ainsi que 3 femmes qui sont retournées à Ristigouche et qui ont été emprisonnées, sans oublier les 36 Acadiens qui sont retournés à la rivière Saint-Jean et qui ont été emprisonnés. « 12 Août 1763 – Liste des François Accadiens demeurants prisonniers a La riv. St Jean dans l'Amérique Septentrionale Sous le gouvernement de Sa Majesté Britannique » et « 12 Août 1763 – Liste des François Accadiens demeurants prisonniers a Halifax port d'Amérique Septentrionale Sous le gouvernement de Sa majesté Britannique ». Joseph-Edmond Roy, *Rapport sur les archives de France relatives à l'histoire du Canada*, Ottawa, C. H. Parmelee, 1911, p. 628-631.

¹⁵² « Halifax, Nova Scotia, 22nd March 1764. The number of Families of French Acadians still remaining in the different parts of this Province. » Thomas Beamish Akins, *Selections from the Public Documents of the Province of Nova Scotia*, Halifax, Charles Annand Publisher, 1869, p. 346.

¹⁵³ « Dans ce cas, il serait donc réaliste de fixer le nombre de victimes du camp d'Espérance à environ 400 personnes, soit le chiffre avancé dans le mémoire au duc de Choiseul vers 1762. » LeBlanc, « Les réfugiés acadiens au camp d'Espérance de la Miramichi en 1756-1761... », p. 150.

¹⁵⁴ 3 100 déportés de l'île Saint-Jean moins les 485 Français, Basques ou autres origines, donc environ 2 615 Acadiens déportés.

personnes de l'île Royale auraient été déportées. Ceci fait un total de 5 400 personnes dont environ 3 133 étaient Acadiens, donc 58 % de la population déportée en France. Les autres 42 % étaient alors d'origine française, basque et autres.

TABLEAU 7

Nombre total de réfugiés acadiens en Nouvelle-France selon la provenance

Territoires français dans les Maritimes	Nombre d'Acadiens maximum selon Stephen A. White ¹⁵⁵	Nombre de réfugiés acadiens en Nouvelle-France	Pourcentage du nombre de réfugiés acadiens en Nouvelle-France
Acadie anglaise (Nouvelle-Écosse)	6 634	2	0,1 %
Acadie française (région du fort Beauséjour)	3 047	779 ¹⁵⁶	40,4 %
Île Saint-Jean	2 958	926 ¹⁵⁷	48 %
Rivière Saint-Jean	312	209 ¹⁵⁸	10,5 %
Île Royale	1 192	19	1 %
Total	14 143	1 935¹⁵⁹	100 %

En analysant le tableau 7, nous constatons que le groupe le plus nombreux de réfugiés acadiens, 48 %, est venu de l'île Saint-Jean, où la plupart s'y étaient réfugiés depuis la fondation d'Halifax en 1749¹⁶⁰, et ce, d'après les renseignements recueillis lors du recensement de 1752¹⁶¹. Parmi les réfugiés acadiens, il y avait trois familles allemandes.

Des familles allemandes, désertées il y a deux ans, de Chibouctou [Halifax], sont arrivées et viennent à Québec. Elles avoient passé à l'île Saint-Jean où il y a trop de

¹⁵⁵ White, « The True Number of the Acadians », p. 55.

¹⁵⁶ 699 Acadiens provenant de Miramichi, plus les 46 Acadiens réfugiés à Bonaventure, ainsi que les 34 déportés qui ont réussi à rejoindre le Québec.

¹⁵⁷ 881 Acadiens provenant de l'île Saint-Jean ainsi que 45 Acadiens réfugiés à Bonaventure.

¹⁵⁸ 200 Acadiens arrivés entre 1757-1759 + 9 Acadiens en 1762 = 209.

¹⁵⁹ 1 940 - 5 Acadiens qui sont venus deux fois en Nouvelle-France, donc 1 935.

¹⁶⁰ Arsenault, *Histoire des Acadiens*, p. 159.

¹⁶¹ Augustin Wolf et Matthias Nagel demeurent à Halifax en juillet 1752, ils se trouvent dans la liste des « Suiss and Germans in the North Suburbs ». Akins, *Selections from the Public Documents of the Province of Nova Scotia*, p. 653. ANOM, COL G1 466/248p. Numéro 81. « Voyage fait par le Sr De La Roque arpenteur du Roy, par ordre de Monsieur le comte de Raymond..., dans tous les endroits de l'Isle Royale où il y a des habitants, commencé le cinq février 1752. » 5 cahiers. Ile Royale, p. 1-117. Ile Saint-Jean, p. 118-248. Ce « voyage » de La Roque a été publié dans le RAC pour l'année 1905, vol II, Appendice A, 1^{re} partie, p. 3-161 avec index p. 163-168.

monde à cause des familles acadiennes. Elles augmenteront ici la colonie qui n'en a pas assez¹⁶².

Montcalm fait référence aux familles des frères Jacques et Jean Horn qui sont originaires de Strasbourg, en Alsace, à celle d'Augustin Wolf « natif de hasselac à 6 lieues de Strasbourg », ainsi que celle de Mathias Nagle originaire de la principauté de Vittemberg [sic Wittemberg] en Allemagne¹⁶³. Nous avons constaté que la première mention de ces familles a été le baptême de Louis Horn, fils de Jacques Horn et de Françoise Savary, Acadienne, le 27 juin 1756, à l'église Notre-Dame-de-Québec¹⁶⁴. Avec eux, il y avait également la famille de Jean-Henry Maillardé, originaire de Suisse, qui avait également déserté Halifax en 1752 et qui demeurait à Port-La-Joye lors du recensement de 1752¹⁶⁵. Ceci fait un total de quatre familles comptant 14 personnes. En 1756, Ignace Plamondon, père, a arpenté et a attribué des terres dans la seigneurie de Saint-Michel Livaudière, précisément à Saint-Charles-de-Bellechasse, à Augustin Olf, à Jacques Horn, à Mathieu Nagle, à Jean Horn et à Jeanny Maillardin (Jean-Henry Maillardé)¹⁶⁶. Or, si Montcalm les a identifiés comme étant Allemands, le notaire Jean-Antoine Saillant de Collégien les a qualifiés d'« acadien réfugié » dans ses contrats de concession de terre dans la seigneurie Livaudière, à Saint-Charles-de-Bellechasse, en 1758 et en 1759¹⁶⁷. Il y avait aussi quatre familles françaises, comptant 15 personnes, qui se sont réfugiées avec les Acadiens et qualifiés d'« acadien réfugié » dans ses contrats de concession de terre dans la

¹⁶² Lettre de Montcalm à Bourlamaque, écrite à Montréal, le 26 juin 1756. Henri-Raymond Casgrain, *Lettres de Bourlamaque au chevalier de Lévis*, Québec, Demers, 1891, p. 130 (Coll. « des manuscrits du maréchal de Lévis »)

¹⁶³ Roy, « Témoignages de liberté au mariage (Jean Horn, 16 et 18 mai 1757) », p. 7-8.

¹⁶⁴ « Québec, registres paroissiaux catholiques, 1621-1979 ». *Familysearch* [En ligne], <https://familysearch.org/search> (Page consultée le 12 octobre 2016).

¹⁶⁵ ANOM, COL G1 466/248p. Numéro 81. « Voyage fait par le Sr De La Roque arpenteur du Roy, par ordre de Monsieur le comte de Raymond..., dans tous les endroits de l'Isle Royale où il y a des habitants, commencé le cinq février 1752. » 5 cahiers. Ile Royale, p. 1-117. Ile Saint-Jean, p. 118-248. Ce « voyage » de La Roque a été publié dans le RAC pour l'année 1905, vol II, Appendice A, 1^{re} partie, p. 3-161 avec index p. 163-168.

¹⁶⁶ BAnQ Québec, CA301, S43, Ignace Plamondon, père, 9 juillet 1756/4 octobre 1756, n° 371.

¹⁶⁷ « Augustin Olf [Wolf] est un acadien réfugié », 29 septembre 1758 ; « Jacques Horne est un acadien réfugié », 29 septembre 1758 ; « Jean Henri Maillardin est un acadien réfugié », 6 octobre 1758 ; « Jean Hornne est un allemand acadien réfugié », 10 avril 1759 ; « Mathieu Nugle est un allemand acadien réfugié », 10 avril 1759. Hélène Lafortune et Normand Robert, dir., « Parchemin, banque de données notariales du Québec ancien 1626-1799 ». *Société de recherche historique Archiv-Histo* [En ligne], <https://www.archiv-histo.com/> (Page consultée le 14 septembre 2017).

seigneurie Livaudière, à Saint-Charles-de-Bellechasse, en 1758 et en 1759¹⁶⁸. Il d'agit de la famille de Joseph Bennet et de François Siriés de la région de Cahors, de Jacques-Nicolas Nicole, de Picardie, qui demeuraient à Port-La-Joye lors du recensement de 1752¹⁶⁹, ainsi que de Nicolas Tanguay¹⁷⁰, de Côtes-d'Armor¹⁷¹.

Le deuxième groupe en importance (voir le tableau 7) est celui venu de l'Acadie française, région du fort Beauséjour (voir la figure 4), 40,4 %, dont les deux premiers villages, Chipoudie¹⁷² (aujourd'hui Hopewell Hill) et Petitcoudiac, avaient été fondés en 1698¹⁷³, après le traité de paix de Ryswick en 1697, où l'Acadie est repassée sous la gouvernance française¹⁷⁴. Toutefois, quelques familles acadiennes s'étaient également réfugiées dans la région depuis 1749, d'après le recensement de 1754-1755¹⁷⁵, où les nouveaux arrivants dans la région sont déclarés réfugiés. Certains habitants de Port-Royal et de la région du bassin des Mines ont réussi à fuir au moment de la déportation¹⁷⁶. Ces derniers se sont réfugiés notamment à Petitcoudiac, avant d'être envoyés au Camp d'Espérance à Miramichi¹⁷⁷. Parmi les réfugiés acadiens envoyés à Miramichi, il y avait

¹⁶⁸ « Joseph Bennet est un acadien réfugié », 29 septembre 1758 ; « Jacques-Nicolas Nicole, habitant de L'accadie », 25 septembre 1758 ; « François Sivier [sic Sirier] est un acadien réfugié », 26 octobre 1758. Hélène Lafortune et Normand Robert, dir., « Parchemin, banque de données notariales du Québec ancien 1626-1799 ». *Société de recherche historique Archiv-Histo* [En ligne], <https://www.archiv-histo.com/> (Page consultée le 14 septembre 2017).

¹⁶⁹ ANOM, COL G1 466/248p. Numéro 81. « Voyage fait par le Sr De La Roque arpenteur du Roy, par ordre de Monsieur le comte de Raymond..., dans tous les endroits de l'Isle Royale où il y a des habitants, commencé le cinq février 1752. » 5 cahiers. Ile Royale, p. 1-117. Ile Saint-Jean, p. 118-248. Ce « voyage » de La Roque a été publié dans le RAC pour l'année 1905, vol II, Appendice A, 1^{re} partie, p. 3-161 avec index p. 163-168.

¹⁷⁰ Lors de la sépulture de Jean Messer, le 2 novembre 1756, à Notre-Dame-de-Québec, Anne Wells (Woël dit Galibois), veuve de Louis Messer et épouse de Nicolas Tanguay, est dite « habitans de L'accadie ». « Québec, registres paroissiaux catholiques, 1621-1979 ». *Familysearch* [En ligne], <https://familysearch.org/search> (Page consultée le 25 janvier 2017). Lors du recensement de 1762, Nicolas Tangué (sic Tanguay) figure parmi les réfugiés à Saint-Vallier. Pierre-Georges Roy, « Le Recensement du gouvernement de Québec en 1762 », *RAPQ pour l'année 1925-1926*, Québec, 1926, p. 1-142.

¹⁷¹ TANGUAY / TANGUY, Nicolas, fichier # 243876. Micheline Perreault, coord., « Fichier Origine », *Fédération québécoise des sociétés de généalogie* [En ligne], <http://www.fichierorigine.com/> (Page consultée le 10 novembre 2017).

¹⁷² Régis Brun, *Les Acadiens avant 1755 : essai*, Moncton, À compte d'auteur, 2003, p. 57-58.

¹⁷³ Arsenault, *Histoire des Acadiens*, p. 78.

¹⁷⁴ Roy, *L'Acadie des origines à nos jours. Essai de synthèse historique*, p. 73.

¹⁷⁵ « Denombrement des habitants des trois Rivières dependantes du commandement de Beausejour dans l'accadie françoise village par village [Recensement Pichon 1754-1755] » : « Actes d'état civil et registres d'église de l'Acadie (Collection Drouin), 1670 à 1946 », *Ancestry.ca* [En ligne], <http://www.ancestry.ca/drouin> (Page consultée le 29 juin 2017).

¹⁷⁶ BAC, ANOM, COL C11A vol. 87/fol. 388-399v. Copie d'une lettre du missionnaire François Le Guerne à Jacques Prevost de La Croix, 10 mars 1756.

¹⁷⁷ LeBlanc, « Les réfugiés acadiens au camp d'Espérance de la Miramichi en 1756-1761... », p. 132.

également des Acadiens qui avaient réussi à détourner le bateau qui les déportait, le *Pembroke*. Il y avait à bord 36 familles du hameau du Cap, de la banlieue d'Annapolis Royal, soit 232 personnes¹⁷⁸.

Les gens du cap, les Boudrot, Charles DuGas et les Guillebaud, deux familles de Granger qui étaient dans un de ces navires se sont révoltés, et sans aucune défense des Anglais se sont rendus maîtres de navires et sont arrivés heureusement à la Rivière Saint-Jean, d'où nous avons l'honneur de vous écrire présentement ; nous y avons trouvé un accueil favorable dans la personne de M. de Boishébert, commandant de cette seule place, qui appartienne aux Français dans l'Acadie¹⁷⁹.

Les Anglois faisoient transporter à la Caroline 250 Acadiens [sic 232], sur un Bâtiment escorté par une Frégate. Le mauvais tems ayant éloigné la Frégate, les Acadiens qui se trouvèrent les plus forts, obligèrent le Capitaine à les mener à la Rivière S. Jean, où le sieur Boishébert reçut les Acadiens, fit prisonnier le Capitaine & les Anglois qui se trouvoient sur le Bâtiment ; & il le fit brûler¹⁸⁰.

[U]ne trentaine de [familles] ces malheureux qu'on avoit embarqués sans précautions, se voyant plus forts que l'équipage, se saisirent, à la hauteur de la rivière St. Jean, du Capitaine et de ses six hommes d'équipage, et firent route vers cette rivière, où ils abordèrent, et les amenèrent prisonniers à Québec après avoir brûlé la goélette. Plusieurs familles allèrent s'établir à l'Isle et à la rivière St. Jean ; et on fit partir dans l'automne très-tard des goélettes pour leur porter des vivres, ainsi qu'à Miramichi, où la plus grande partie se retira¹⁸¹.

Ils sont arrivés à l'établissement de la rivière Saint-Jean, le 8 février 1756. Dans la lettre de ces « anciens habitants de Port Royal » adressée à l'abbé Henri Daudin, nous apprenons qu'ils étaient restés à la rivière Saint-Jean.

Nous attendons avec patience l'issue de notre sort, nous bénissons la main de Dieu qui nous frappe, pleinement convaincus qu'un homme fidèle à sa religion, et par conséquent à sa patrie, ne saurait jamais mal finir¹⁸².

¹⁷⁸ Delaney, « La reconstitution d'un rôle des passagers du *Pembroke* », p. 4-76.

¹⁷⁹ BAC, ANOM, COL C11A vol. 87/fol. 405-406. Copie d'une lettre de certains habitants de Port-Royal à feu Henri Daudin, rivière Saint-Jean, 31 juillet 1756.

¹⁸⁰ « Tout ce détail est rapporté, dans la Lettre du sieur Bigot dont on vient de parler, & qui est du 12 Avril 1756. » Procureur Cressonnier, Dupont et Lalourcé, *Mémoire pour Messire François Bigot, ci-devant intendant de justice, police, finance & marine en Canada accusé, contre Monsieur le procureur-général du roi en la commission, accusateur*, Paris, De l'imprimerie de P. Al. le Prieur, 1763, p. 178-179.

¹⁸¹ Société littéraire et historique de Québec, *Mémoires sur le Canada, depuis 1749 jusqu'à 1760* (Louis-Léonard Aumasson de Courville), Québec, Cary et Cie, 1838, p. 61.

¹⁸² BAC, ANOM, COL C11A vol. 87/fol. 405-406. Copie d'une lettre de certains habitants de Port-Royal à feu Henri Daudin, rivière Saint-Jean, 31 juillet 1756.

Finalement les ordres du gouverneur Vaudreuil ont été donnés dans sa lettre datée du 6 août 1756. « J'ay donné ordre à M. de Boishébert de faire passer à Miramichis [...] toutes les familles qu'il ne pourra faire subsister à la Rivière St. Jean et ses environs¹⁸³. » C'est à partir de ce moment que plusieurs familles qui étaient sur le *Pembroke* ont été envoyées au Camp d'Espérance à Miramichi et par la suite, en Nouvelle-France.

Les Acadiens qui ont transité par Miramichi avant d'arriver en Nouvelle-France sont venus en bateau, comme le rapporte le notaire royal du fort Beauséjour¹⁸⁴, en Acadie française, Louis-Léonard Aumasson de Courville, dans ses Mémoires sur le Canada : « 1756. — Le peu de bâtimens qui s'étoient rendus à Miramichi pour porter des vivres aux Acadiens, en revinrent chargés de ceux de ces pauvres gens qui purent s'embarquer¹⁸⁵. » Dans son article, Jean Gaudette précise que des « navires chargés de provisions envoyés par Québec au secours des fugitifs acadiens de l'Île Saint-Jean (du Prince-Edouard), de Cocagne et de Miramichi, revenaient dans la capitale avec des centaines de ces malheureux à leur bord¹⁸⁶. » Par exemple, dans les mémoires de Boishébert, nous y apprenons qu'il avait envoyé des nouvelles au ministre sur la goélette *L'Angélique* et que « des Acadiens & habitans du port Toulouse [île Royale] qui étoient venu les joindre [à Miramichi] après la perte de Louisbourg¹⁸⁷ ». Quant au journal de Montcalm, celui-ci nous informe que le 12 septembre 1758, il « a reçu à Montréal un journal de M. de Boishébert qui contient le détail de ses manœuvres depuis le 8 juillet, jour auquel il est arrivé à l'île-Royale, jusqu'au 30 [juillet 1758], jour auquel il en est parti¹⁸⁸. » De plus, le registre de l'Hôtel-Dieu de Québec nous renseigne sur les Acadiens que Boishébert avait envoyés à Québec au même

¹⁸³ BAC, ANOM, COL C11A vol. 101/fol. 78-83. Lettre de Monsieur Vaudreuil de Cavagnial au ministre, Montréal, 6 août 1756.

¹⁸⁴ Du 28 mai 1754 au 16 juin 1755, jour de la capitulation. François Rousseau, « Louis-Léonard Aumasson de Courville », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4 [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/aumasson_de_courville_louis_leonard_4F.html (Page consultée le 27 octobre 2017).

¹⁸⁵ Société littéraire et historique de Québec, *Mémoires sur le Canada, depuis 1749 jusqu'à 1760*, p. 69.

¹⁸⁶ Jean Gaudette, « Des réfugiés acadiens à Québec en 1757 », *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 17, n° 4 (octobre-décembre 1986), p. 317.

¹⁸⁷ Procureur CLOS, *Mémoire pour le sieur de Boishébert, Capitaine, Chevalier de Saint Louis, ci-devant Commandant à l'Acadie*, Paris, Imprimerie de Moreau, 1763, p. 30-31.

¹⁸⁸ Casgrain, *Journal du marquis de Montcalm...*, p. 447.

moment, notamment lors de la sépulture de Jean-Baptiste Maillet, le 29 septembre 1758, où il est déclaré être « *originaire de la Cadie venu de l'Île Royale [Royale]* ». Ce Jean-Baptiste Maillet était vraisemblablement sur la goélette *L'Angélique* qui est arrivée à Québec en septembre 1758.

Finalement, pour les trois groupes, c'est-à-dire ceux venus de la rivière Saint-Jean (199), des déportés de la Nouvelle-Angleterre (36), ainsi que de l'île Royale (19), nous en avons discuté au préalable dans ce mémoire.

1.4 L'ACCUEIL ET LA PERCEPTION DES CANADIENS

Quelques textes nous donnent un aperçu de l'accueil et de la perception des Canadiens lorsque les Acadiens sont arrivés au port de Québec entre 1755 et 1763. Les deux premiers textes nous proviennent de Mgr Henri-Marie Dubreil de Pontbriand. Le premier texte, c'est un mandement envoyé dans toutes les paroisses de la Nouvelle-France. L'évêque de la Nouvelle-France exhorte ses fidèles à la prudence, citant l'exemple de ce qui s'était passé en Acadie, soit un mois et demi¹⁸⁹ après la déportation, le 15 février 1756. Les nouvelles de l'ancienne colonie française font craindre le pire aux habitants de la Nouvelle-France. Seront-ils déportés à leur tour s'ils perdent une éventuelle guerre avec l'Empire britannique ?

La conduite qu'ils tiennent à l'égard des peuples de l'Acadie, nous annonce ce que nous devrions craindre, s'ils étaient victorieux. Les Acadiens, sur le sort desquels nous ne pouvons assez nous attrister, ont été tout à coup désarmés et appelés sur des prétextes spécieux dans différents forts ; ils y viennent avec confiance, et à peine y sont-ils arrivés qu'à l'instant ils y sont arrêtés, emprisonnés et de là transportés dans des pays éloignés et étrangers. Les femmes éplorées se retirent avec leurs enfants dans les bois, exposées à l'injure des temps, et aux suites funestes d'une disette presque générale, sans secours et sans soutien, maux qu'elles préfèrent au danger de perdre leur foi. Cependant l'ennemi en enlève un certain nombre ; pour intimider les autres, il menace de mettre les maris en une espèce d'esclavage ; quelques-unes effrayées de cette menace se rendent au lieu de l'embarquement ; le plus grand nombre dépourvu de tout se réfugie sur nos terres ; les villages sont

¹⁸⁹ 20 décembre 1755, départ de 232 Acadiens de la région des Mines en direction de la Nouvelle-Angleterre. Delaney, « Chronologie des déportations et migrations des Acadiens (1755-1816) », p. 65.

brûlés, les églises ont le même sort, on n'épargne que celles qui doivent servir de prison à ceux qu'on n'a pu embarquer ; les pasteurs sont saisis avec violence et renvoyés pour toujours¹⁹⁰.

Ensuite, dans une lettre adressée au missionnaire François LeGuerne, en 1756, nous pouvons lire que les Acadiens ne veulent pas s'établir en Nouvelle-France. Selon l'évêque, ils espèrent retourner dans leur patrie en Acadie.

Le sort des acadiens maflige à en juger par ceux qui sont icy ils ne veulent pas demeurer parmi nous ils esperent toujours qu'ils pourront retourner¹⁹¹.

La deuxième perception se trouve dans une lettre du commissaire ordonnateur des guerres en Nouvelle-France, André Doreil, datée du 22 octobre 1757. Il s'inquiète de la capacité de la colonie à nourrir toutes les personnes nouvellement arrivées, soit les réfugiés acadiens, les Amérindiens ainsi que les prisonniers britanniques.

En réfléchissant sur La Situation actuelle de cette Colonie, Peut on Demander une augmentation de Bouches Il faut esperer que l'on sera plus attentif qu'on ne La ete cette Année a envoyer de puissans secours en vivres Et a ne pas se reposer sur La prévoyance. Et Les Engagements d'un munitionnaire établi du premier Janvier seulement Et qui en debutant a osé Compter presque specialement sur la recolte d'un pays ou en Comprenant les accadiens Refugiés Laugmentation de sauvages les prisonniers anglois Il a eu Neuf a dix mille bouches de plus qu'a L'ordinaire a nourrir on ne blame seulement pas ce munitionnaire¹⁹².

Un autre texte a été écrit dans la troisième année de la guerre de Sept Ans qui semble commencé à peser lourd sur les Canadiens. En mois d'août 1758, le maréchal Desandrouins compare les Canadiens, devenus voleurs pendant cette guerre, aux Acadiens, des plus vertueux.

Au reste, le mal ne s'étend pas aux seuls employés dans les postes. Il n'est pas de simple habitant qui se fasse le moindre scrupule de voler le Roy. Ils prétendent qu'ils ne font que prévenir l'avidité des voleurs comme eux, mais plus puissans !

¹⁹⁰ Henri Têtu et Charles-Octave Gagnon, *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*, Volume Deuxième, Québec, Imprimerie général A. Côté et Cie, 1888, p. 105-110.

¹⁹¹ AAQ, 20 A, Évêques de Québec, 1 : 57. Lettre de Mgr Henri-Marie Dubreil de Pontbriand à « Monsieur Guern » prêtre, missionnaire à Bélair vers Cocagne, L'Acadie, Québec, 28 juillet 1756.

¹⁹² Antoine Roy, « Lettres de Doreil » (André Doreil), *RAPQ pour l'année 1944-1945*, Québec, 1945, p. 114.

En sorte que ce peuple, dont les pères étoient universellement gens d'une telle probité, que tout sembloit commun parmi eux, et qu'il n'y avoit de serrures ny aux portes des maisons, ny aux armoires, comme cela a lieu encore chez les Acadiens qui portent la vertu au plus haut degré ; ce peuple, dis-je, est devenu fourbe, intéressé et voleur du bien du Roy et, à son défaut, de celui des particuliers, tant est puissante la force de l'exemple pour nous entraîner dans le crime¹⁹³.

Quant au notaire royal Aumasson de Courville, dans ses Mémoires du Canada, il rapporte que des Acadiens ont été victimes de fraudes de la part de l'intendant Bigot. Après avoir tout perdu en Acadie, ils allaient perdre également ce qui leur restait. Comme l'a écrit Courville : « Les Acadiens qui se rendirent à Québec, apportèrent avec eux beaucoup de billets : M. Bigot, qui ne vouloit pas multiplier les lettres d'échange, et déroboit, le plus qu'il pouvoit, à la Cour, les énormes dépenses qui se faisoient¹⁹⁴. »

Près d'un mois avant la bataille des plaines d'Abraham, nous pouvons lire dans les « Papiers » du chevalier de La Pause que des Canadiens craignent de subir le même traitement que les Acadiens, soit d'être déportés. Selon la lettre à laquelle il fait référence, les Acadiens ont été déportés parce qu'ils étaient considérés comme étant des sujets révoltés. Auraient-ils été influencés par le mandement de l'évêque du 15 février 1756¹⁹⁵ ?

Le 18 [août 1759] [...] On fit mention ce jour-là d'une lettre interceptée du g^{al} Holf (Wolfe) au curé de l'Ange Gardien par laquelle il lui mande que c'est à tort que les Canadiens s'attendent à recevoir les mêmes traitements que les Acadiens qui ne sont pas en cas de se comparer avec eux, qu'ils regardent les uns comme des sujets du Roy de France et les autres comme des sujets révoltés¹⁹⁶.

Une autre perception nous provient de Malartic, dans le journal, nous trouvons un extrait, daté du 2 février 1760, où il décrit les Acadiens comme étant paresseux : « Le commandant de Miramichi mande que les Acadiens sont toujours indolens (2) et paresseux à faire ce qu'il leur est commandé¹⁹⁷. » Selon Gabriel Maurès de Malartic et de Paul

¹⁹³ Gabriel, *Le maréchal de camp Desandrouins, 1729-1792...*, p. 133-134.

¹⁹⁴ Société littéraire et historique de Québec, *Mémoires sur le Canada, depuis 1749 jusqu'à 1760*, p. 83-84.

¹⁹⁵ Têtu et Gagnon, *Mandements, lettres pastorales et circulaires...*, p. 105-110.

¹⁹⁶ Pierre-Georges Roy, « Les « Papiers » La Pause », *RAPQ pour l'année 1933-1934*, Québec, 1934, p. 119-120.

¹⁹⁷ *Ibid.*

Gaffarel, qui ont transcrit le journal de Malartic, « (2) Malartic se fait ici l'écho trop complaisant de certains préjugés coloniaux contre les Acadiens. On les accusait à tort de nonchalance. C'était d'épuisement qu'ils s'arrêtaient¹⁹⁸. »

Après l'évacuation du gouvernement de Québec en 1759, nous avons trouvé une lettre du major général et inspecteur des troupes de la Marine au Canada, Jean-Daniel Dumas, ainsi que la réponse du gouverneur Vaudreuil. La première est datée du 6 mars 1760, de son poste de commandement à la rivière Jacques-Cartier où il écrit que des habitants ont peur d'héberger des Acadiens, car ils craignent que les Britanniques aillent brûler leur maison lors de leur invasion. Serait-ce une autre référence au mandement de l'évêque daté du 15 février 1756¹⁹⁹ ?

Mr Hertel m'écrit de Saint-Michel il paroît avoir bien compris l'objet de sa mission. Les habitants sont toujours fort bien disposés et recevrons des accadiens, si je puis leur en faire passer ; mais ils craignent d'être brûlé par l'ennemi sur les menaces qui leur ont été faites. Conformément à l'arrangement pris par Mr de Bourlamaque je fais passer à la beauce 88 personnes accadiennes, dont je soulage les paroisses de Saint-Jean et lobiniere et Sainte-Croix. Les habitants de la beauce ont temoigné en cette occasion toute la bonne volonté qu'on pouvait désirer d'eux²⁰⁰.

Nous pouvons constater que Vaudreuil qualifie les Canadiens d'avoir de la bonne volonté d'accueillir les Acadiens chez eux dans sa lettre datée du 10 mars 1760, à Montréal en réponse à la lettre de Jean-Daniel Dumas.

Je suis charmé de la bonne volonté des habitants chés qui vous avés placé des Accadiens. Je ne l'oublierai point et je leur en tiendrai compte dans l'occasion, je dois vous observer que vous ne devés faire passer chés les habitants de la Beauce et autres paroisses avancées de la côte du Sud que les femmes et les enfants accadiens parce-que les hommes ne pourroient ou ne voudroient peut être pas revenir lorsqu'il seroit question de les joindre à l'armée²⁰¹.

¹⁹⁸ Anne-Joseph-Hippolyte de Maurès de Malartic et Paul Gaffarel, *Journal des campagnes au Canada de 1755 à 1760 par le comte de Maurès de Malartic, lieutenant général des armées du roi, gouverneur des îles de France et de Bourbon (1730-1800)*, Dijon, L. Damidot Libraire-éditeur, 1890, p. 219.

¹⁹⁹ Têtu et Gagnon, *Mandements, lettres pastorales et circulaires...*, p. 105-110.

²⁰⁰ Placide Gaudet, « Lettres de Vaudreuil, de Lévis et de Dumas en 1760 », *RAC pour l'année 1905*, vol I, Ottawa, Archives publiques du Canada, 1906, 4^e partie, p. 12.

²⁰¹ *Ibid.*, p. 5.

En résumé, les Acadiens se croyaient de passage à Québec et espéraient retourner en Acadie après la guerre. Après la chute de Louisbourg ainsi que de la déportation des habitants de l'île Saint-Jean et de l'île Royale, la Nouvelle-France était la prochaine cible des Britanniques. En prévention de l'attaque de la ville de Québec, Vaudreuil a fait évacuer le gouvernement de Québec. À cette occasion, les réfugiés acadiens ont été dispersés dans plusieurs localités et bien accueillis, selon cette lettre de Vaudreuil à Dumas, et ce, malgré les craintes de représailles de la part des Britanniques envers les Canadiens qui auraient aidé des Acadiens.

1.5 LA PRISE EN CHARGE DES RÉFUGIÉS

Lors de l'arrivée des Acadiens au port de la ville de Québec, ils ont sûrement été accueillis par l'abbé Nicolas-André Vauquelin qui y exerçait son ministère ecclésiastique depuis 1749 (jusqu'à 1758) et qui avait été curé d'Annapolis Royal en Nouvelle-Écosse (anciennement Port-Royal en Acadie), de 1736 à 1742²⁰². Par la suite, les Acadiens étaient logés temporairement « dans de grands hangars ou entrepôts possédés par des marchands et qu'on a convertis pour la circonstance en "centre d'accueil"²⁰³. » Les hangars du chantier naval²⁰⁴, des batteries Dauphine et Levasseur, situés près du quai et de la Place Royale, Basse-Ville de Québec, auraient donc servi de camp de réfugiés (voir la figure 5). Par la suite, ils étaient logés chez des Canadiens. Ces derniers étaient payés pour les loger et les nourrir d'après Aumasson de Courville, notaire royal : « l'Intendant [Bigot] les avait fait loger, en payant, chez des particuliers²⁰⁵ ». Un contrat notarié par Jean-Claude Panet, daté du 14 novembre 1756, démontre que Joseph-Michel Cadet, munitionnaire général des vivres en Nouvelle-France, était responsable de distribuer des rations aux Acadiens. Dans cet acte notarié, Joseph-Michel Cadet avait engagé Joseph Roberge, afin que ce dernier donne « une demi livre de bœuf ou un quarteron de lard de quatre onces de poids par jour

²⁰² J.-B.-A. Allaire, *Dictionnaire biographique du clergé canadien. Les anciens. Ouvrage orné de 100 portraits*, Volume 1, Montréal, imprimerie de l'école catholique des sourds-muets, 1910, p. 531.

²⁰³ Gaudette, « Des réfugiés acadiens à Québec en 1757 », p. 322.

²⁰⁴ « Un important chantier naval voit le jour (1746). »

« Québec, ville portuaire ». *Musées de la civilisation* [en ligne], <https://www.mcq.org/place-royale/themes.php?id=6&ver=1> (Page consultée le 30 octobre 2017).

²⁰⁵ Société littéraire et historique de Québec, *Mémoires sur le Canada, depuis 1749 jusqu'à 1760*, p. 69. Gaudette, « Des réfugiés acadiens à Québec en 1757 », p. 318.

pendant six mois²⁰⁶ » à chacun des Acadiens réfugiés dans les villages de Saint-Michel et de Beaumont. Ceci nous donne un aperçu de l'alimentation des réfugiés en Nouvelle-France. Ces derniers devaient dépendre des Canadiens qui prenaient soin d'eux et qui recevaient un salaire pour s'occuper des réfugiés. Contrairement, aux réfugiés acadiens en France qui recevaient une allocation pour se nourrir, se vêtir et se loger²⁰⁷. « Le père ou la mère, agissant à titre de responsable de la famille, recevait 6 sols par jour, soit 9 livres par mois. Pour leur part, les enfants avaient droit habituellement à la moitié, soit à 3 ou 4 sols par jour²⁰⁸. » En ce qui concerne les Acadiens qui voulaient s'installer en Nouvelle-France et devenir autosuffisants, ils étaient dirigés dans la seigneurie Livaudière, dans la paroisse de Saint-Charles-de-Bellechasse.

La Dame Péan [Marie-Françoise Pécaudy de Contrecoeur] avoit une Seigneurie à portée de Québec ; les Acadiens qui voulurent y prendre des terres furent favorisés ; on leur procura toutes les aisances qu'on pût ; on alla même jusqu'à leur entretenir un Chirurgien ; quelques Seigneurs, chez qui les Acadiens voulurent prendre des terres, soit que le terrain leur plaisoit plus, ou le climat, ne purent obtenir pour eux la même grâce²⁰⁹.

Tel que démontré dans la section précédente, *Le nombre des réfugiés*, en décembre 1757, il y avait un total de 1 567 Acadiens arrivés dans la ville de Québec. Il fallait donc nourrir cette population. L'arrivée massive des Acadiens coïncide avec une année de mauvaises récoltes et de la rareté de vivres due aux vaisseaux de ravitaillement envoyés de France et capturés par les Britanniques²¹⁰. Les réfugiés acadiens ont donc été rationnés en octobre 1757, comme l'attestent Lévis et Doreil.

8 décembre 1757 - [...] le secours de vivres que le Roi avoit envoyé avoit été pris par les Anglois ; qu'il auroit attention qu'on leur délivrât du cheval de la bonne qualité, et qu'à cet effet il en faisoit porter et servir sur sa table et qu'il en mangeoit tous les jours ; qu'ils étoient mal informés de la situation et de l'état de la colonie ; qu'elle se trouvoit dans la plus grande disette ; qu'il y avoit longtemps que le peuple

²⁰⁶ Joseph-Edmond Roy, « Les Acadiens à Beaumont », *BRH*, vol. 5, n° 6 (juin 1899), p. 182.

²⁰⁷ Mouhot, *Les Réfugiés acadiens en France (1758-1785)*..., p. 27. (Thèse de doctorat).

²⁰⁸ Mathieu et Imbeault, *La Guerre des Canadiens. 1756-1763*, p. 210.

²⁰⁹ Société littéraire et historique de Québec, *Mémoires sur le Canada, depuis 1749 jusqu'à 1760*, p. 69.

²¹⁰ Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec. Tome 1 : Des origines à 1791*. Québec, Septentrion, 1995, p. 287.

à Québec ne mangeoit point de pain ; qu'il y avoit deux mille Acadiens qui n'avoient pour toute nourriture que de la morue et du cheval²¹¹.

A Quebec le 26 février 1758. [...] le peuple périt de Misere les acadiens refugiés Ne Mangent depuis quatre mois que du cheval et de la Merluche sans Pain, il en est deja mort plus de 300. Le peuple Canadien est toujours réduit, ainsy que Nous, au quart de Livre de Pain par jour et a l'égard de la viande on oblige ceux qui sont en Etat d'en manger de prendre moitié cheval a six sols la livre Nos soldats sont a la demie livre de Pain par jour depuis le 1^{er} 9^{bre}, trois livres de cheval, trois livres de Bœuf, deux livres de poix, et deux livres de Morue pour huit Jours, ils prennent leur mal en patience²¹².

A Quebec le 30 Juillet 1758. [...] le peuple des villes toujours reduit à 4 onces, ainsi que les Acadiens refugiés à qui on a commencé de les fournir depuis un mois seulement (ces derniers vivoient depuis plus d'un an avec du cheval et de la merluche) ne pourront être fournis sur ce pied que jusqu'à la fin de l'année s'il ne nous arrive pas encore des farines de France²¹³.

Les réfugiés acadiens sont donc passés d'« une demi livre de bœuf ou un quarteron de lard de quatre onces de poids par jour²¹⁴ » à du cheval et de la morue séchée, non salée, et ce, sans pain, du mois d'octobre 1757 à juin 1758²¹⁵. Malgré cette privation, les Acadiens étaient mieux nourris qu'au Camp d'Espérance à Miramichi, si nous nous fions à la lettre du missionnaire Le Guerne.

Ces pauvres gens sont morts l'hiver dernier en grande quantité de faim et de misère et ceux qui ont échappé à la mort n'ont point échappé à une horrible contagion et ont été réduits par la famine qui y règne à manger du cuir de leurs souliers, de la charogne et quelques-uns même ont mangé jusqu'à des excréments d'animaux, la bienséance m'oblige de supprimer le reste²¹⁶.

²¹¹ Casgrain, *Journal des campagnes du chevalier de Lévis en Canada de 1756-1760*, p. 122. « [L]e comestible étant devenu rare, par la raison que j'ai dite, ils se virent aussi malheureux qu'à Miramikick. On leur retrancha totalement le pain. Cadet, qui, sans être encore munitionnaire, en faisait les fonctions, leur donna de la morue salée à la place, et, trouvant sans doute que la viande de bœuf était trop bonne pour eux, il leur distribua du cheval. » Roy, « Mémoire du Canada », p. 119.

²¹² Roy, « Lettres de Doreil », p. 120.

²¹³ *Ibid.*, p. 148.

²¹⁴ Roy, « Les Acadiens à Beaumont », p. 182.

²¹⁵ Voici la version provenant du journal du maréchal Desandrouins : « Dès le mois de septembre 1757, et pendant tout l'hiver [janvier à mars 1758], le peuple de Québec fut rationné à 4 onces de pain par jour et par personne ; et, à partir du mois d'avril, à 2 onces ! Les réfugiés Acadiens au nombre de 1.500, de tout âge, de tout sexe, étaient réduits au bœuf, au cheval et à la morue, sans pain ! » Gabriel, *Le maréchal de camp Desandrouins, 1729-1792...*, p. 119.

²¹⁶ « M. Le Guerne dut l'écrire en 1757, un peu avant son départ de l'Acadie. » Charles-Octave Gagnon, *Lettre de M. l'abbé Le Guerne missionnaire de l'Acadie*, Québec, Imprimerie Générale A. Côté et Cie, 1889, p. 29-30.

Toutefois, les réfugiés acadiens envoyés à Québec avaient souffert de la famine avant de partir. « La disette de vivres a obligé M. de Boishébert de faire passer sur l'île St-Jean 49 familles il en a aussi envoyé quelque unes à Québec²¹⁷ ». Ils étaient donc affaiblis lors de leur arrivée. Après avoir souffert de malnutrition, les réfugiés acadiens ont été rationnés. Ceci n'a sûrement aidé la condition de santé des réfugiés. De plus, ils envoyaient à Québec ceux qui n'étaient pas en mesure de prendre soin d'eux. Vaudreuil a même écrit : « par ordre de M. de Drucour et suivant mes intentions, il s'est débarrassé des habitants les moins laborieux²¹⁸ » de l'île Saint-Jean²¹⁹. Parmi ceux-ci, il y avait 53 femmes dont les époux avaient été déportés en Géorgie, en Caroline du Sud ou en Angleterre. Elles étaient accompagnées de leurs enfants. Au total, ils étaient 280 personnes²²⁰. Ces derniers représentaient 18 % des réfugiés à la fin de l'année 1757.

1.6 LA VARIOLE ET LES RÉFUGIÉS

En 1757, c'est l'année où Québec a reçu le plus de réfugiés acadiens, soit 872 personnes²²¹. Ceci représente 45 % de tous les Acadiens venus dans la colonie entre 1755 et 1763. Toutefois, la même année, la ville de Québec a également accueilli plusieurs matelots, soldats, Amérindiens et prisonniers britanniques. Plusieurs d'entre eux sont arrivés malades à Québec. Par exemple, le 30 juillet 1757, le curé de l'église Notre-Dame-de-Québec, Jean-Félix Récher a noté dans son journal que le « nombre des malades soit matelots ou soldats transportés des vaisseaux à l'Hôpital-Général est de 420. [...] Le 31 juillet, on a encore transporté 80 malades à l'Hôpital-Général²²². » Quelques jours plus tard, le 9 août, il écrit dans son journal que douze hommes sont décédés dans la même

²¹⁷ BAC, ANOM, COL C11A vol. 101/fol. 78-83. Lettre de Monsieur Vaudreuil de Cavagnial au ministre, Montréal, 6 août 1756.

²¹⁸ BAC, ANOM, COL C11A vol. 101/fol. 84-87v. Lettre de Vaudreuil de Cavagnial au ministre, Montréal, 7 août 1756.

²¹⁹ « [À] peu près 500 personnes (une centaine de femmes et leurs enfants, de même que plusieurs jeunes gens, des vieillards et 5 ou 6 hommes) de la région de Beauséjour et de Tintamarre se rendent directement à l'île Saint-Jean sous la direction de l'abbé Le Guerne en novembre 1755. » LeBlanc, « Les réfugiés acadiens au camp d'Espérance de la Miramichi en 1756-1761... », p. 133.

²²⁰ Delaney, « The Acadians Deported from Chignectou to "Les Carolines" in 1755... », p. 294-389.

²²¹ C'est-à-dire 864 à Québec et 4 à Montréal.

²²² Têtu, « M. Jean-Félix Récher, curé de Québec, et son journal 1757-1760 », p. 296.

journee et « comme on y porte, tous les jours, de nouveaux malades, leur nombre est encore aujourd'hui de plus de 530 ; on dit même près de 600²²³. » De ce nombre, nous avons relevé seulement deux décès auprès des Acadiens, à l'Hôpital général de Québec, soit François Harcenaux (sic Arseneau), le 6 août 1757, et Alexis Apart, le 8 août 1757. De plus, à la fin du mois d'août, le curé Récher a noté l'arrivée des prisonniers du fort britannique William-Henry, connu également sous le nom de fort Georges ou Guillaume-Henri²²⁴.

31 [août 1757]. Sur la fin du mois, sont arrivés à Québec 3 ou 400 Anglais faits prisonniers par les Sauvages après la prise du Fort Georges, et ce contre le contenu de la capitulation, et ayant été rachetés des Sauvages par les Français. Le nombre des malades de l'Hôpital-Général est encore de 500²²⁵.

En 1757, plusieurs maladies frappent la Nouvelle-France, il y a la variole, que l'on nommait petite vérole ou picote, le typhus, mais probablement aussi le scorbut et la fièvre jaune²²⁶. Dans son étude, Lessard remarque un fait important « [e]n août et septembre 1757, il y a plus de 500 malades à l'Hôpital général de Québec, atteints à nouveau de fièvres malignes apportées par les vaisseaux. La mortalité est très élevée durant cette année-là, mais il est difficile de connaître la place réelle occupée réciproquement par la variole, qui est alors épidémique, et les fièvres malignes²²⁷. » Toutefois, les causes de mortalité ne sont pas enregistrées dans le registre de l'époque. Malgré cela, la variole se distinguait des autres fièvres malignes. Après dix jours asymptomatiques, le malade ressentait des malaises accompagnés d'une fièvre, ainsi que l'apparition de pustules sur son corps²²⁸. Le maréchal Desandrouins mentionne dans son journal qu'à l'hiver 1758, « [l]a petite vérole fit des ravages effrayants. Un cinquième de la population fut enlevé, surtout parmi les Sauvages²²⁹ », et ce, sans spécifier les réfugiés acadiens.

²²³ *Ibid.*, p. 298.

²²⁴ Geneviève C. Bergeron, *Victoire au fort William-Henry (1757). Les alliés amérindiens et la guerre de Sept Ans*, Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval, octobre 2002, p. 13.

²²⁵ Têtu, « M. Jean-Félix Récher, curé de Québec, et son journal 1757-1760 », p. 299.

²²⁶ Lockerby, « The Deportation of the Acadians from Ile St.-Jean, 1758 », p. 92.

²²⁷ Rénaud Lessard, *Au temps de la petite vérole. La médecine au Canada aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Québec, Septentrion, 2012, p. 41.

²²⁸ Mathieu et Imbeault, *La Guerre des Canadiens. 1756-1763*, p. 241.

²²⁹ Gabriel, *Le maréchal de camp Desandrouins, 1729-1792...*, p. 121-122.

Selon Mathieu et Imbeault, l'épidémie de variole a affecté la ville de Québec de novembre 1757 à janvier 1758. Ils ont dénombré 78 décès en novembre, 222 décès en décembre et 129 décès en janvier, et ce, enregistrés dans le registre de l'église Notre-Dame-de-Québec²³⁰. À cela, pour compléter les travaux de Mathieu et Imbeault et pour correspondre au commentaire du curé Récher dans son journal²³¹, nous avons répertorié 43 décès en février 1758 dans le registre de l'église Notre-Dame-de-Québec. Au total, il y a eu 472 sépultures d'enregistrées dans ce registre, dont 306 étaient des sépultures de réfugiés acadiens (voir le tableau 8). Ils représentent donc 86 % des personnes décédées et enregistrées dans le registre de l'église Notre-Dame-de-Québec. Il est important de noter que cette étude ne tient pas compte de ceux qui sont décédés à l'Hôtel-Dieu, à l'Hôtel général et dans les autres villages. En ce qui concerne la cause de ces nombreux décès, il est difficile d'identifier la cause de mortalité, tel que stipule Lessard. La malnutrition et la famine peuvent aussi avoir causé la mort de certaines personnes. Comme nous le savons, les carences alimentaires provoquent plusieurs problèmes de santé grave qui résulte en une mort certaine, comme l'a écrit l'annaliste des Ursulines : « la misere en fait mourir un grand nombre²³² ». Sans négliger que certaines personnes peuvent également être décédées des suites à d'autres maladies, telles que le typhus, le scorbut et la fièvre jaune. Néanmoins, plusieurs écrits attestent que les Acadiens ont bel et bien été atteints par la variole, soit Montcalm, Bigot, Récher, ainsi que l'annaliste des Ursulines.

La petite vérole continue à faire de grands ravages parmi les Acadiens, ces malheureuses victimes de leur attachement pour la France ; de dix-huit cents qu'ils étoient, le nombre se réduira à bien peu, si cette affreuse maladie continue. Depuis quelques jours on les enterre par quinze et par vingt²³³.

Encore 1 500 ou 1 600 Acadiens sont à Québec. – 300 sont enlevés par la petite vérole²³⁴.

²³⁰ Mathieu et Imbeault, *La Guerre des Canadiens. 1756-1763*, p. 240.

²³¹ « Depuis le commencement de novembre 1757, jusqu'au 1er mars 1758, la picote a fait mourir environ 300 Acadiens grands ou petits sur 1300 qu'ils étaient en ville. » Têtu, « M. Jean-Félix Récher, curé de Québec, et son journal 1757-1760 », p. 303.

²³² MQ,1/E.001,001,003,002,0001, *Annales du Monastère des Ursulines de Québec 1639-1822*, p. 237.

²³³ Extrait daté du 7 décembre 1757. Casgrain, *Journal du marquis de Montcalm...*, p. 322.

²³⁴ Lettre de Bigot, 15 février 1758. Rameau de Saint-Père, *Une colonie féodale en Amérique. L'Acadie*, Tome second, p. 382.

Les pauvres accadiens ne pouvant plus restes sur leurs biens pour la pesse actions que les anglois leurs faisaient sur tout pour la religion [...] sont venus à québec pour se mettre à couvert de leurs vération y trouvant la famine [...] on ne peut exprimer à qu'ils ont à souffrir [...] la misere en fait mourir un grand nombre joins à la picotte qu'ils n'avaient point eu en leur pays et qu'ils ont maintenant [...] c'est un objet d'autant plus digne de compassion qu'on se voit hors d'état de les soulager [...] des familles entieres ont été détruites [...] on est obligé de les mettre plusieurs dans une même biere [cercueil²³⁵] n'ayant pas le moyen de faire autrement [...] ces pauvres exilés vivant dans une inoncence qui tient de la primitive église [...] ils portent une croix si pesante avec une résignation qui charme tout le monde [...] jamais le pays ne s'est trouvé dans une pareille situation²³⁶.

Tel que nous pouvons le constater dans le tableau 8, c'est le mois de décembre 1757 qui a été le plus mortel. Pas surprenant de lire dans le journal de Montcalm que quinze à vingt Acadiens étaient enterrés par jour. L'annaliste des Ursulines ajoute même que plusieurs ont été mis dans le même cercueil. De plus, nous avons remarqué des irrégularités dans le registre de Notre-Dame-de-Québec. Nous avons compilé sept sépultures où les prénoms, noms de famille ou des parents n'ont pas été identifiés (voir l'annexe 1). Puis, six sépultures ont été inscrites deux fois, mais à deux endroits distincts dans le registre (voir l'annexe 2). Finalement, après le 31 décembre 1757, derniers actes réguliers inscrits par le curé Récher, nous avons constaté qu'il y avait deux inscriptions qui avaient été ajoutées. La première provient de Récher, où il écrit « depuis le vingt-cinq Décembre jusqu'au dernier jour dud' mois ont été inhumés²³⁷ », où il a inscrit l'inhumation de Pierre Aucoin, époux d'Élisabeth Breau, ainsi que six de leurs enfants. La deuxième provient du missionnaire François Le Guerne qui a ajouté, en date du le 12 avril 1758, quinze sépultures où il précise que les personnes sont décédées « dans le cours de Novembre et de Décembre²³⁸ ». Nous pouvons donc présumer que ce dernier avait noté ces sépultures sur

²³⁵ Dictionnaire de Trévoux (édition lorraine), Nancy, Pierre Antoine, 1740, vol. 1, p. 1033. « Bière : Cercueil de bois pour mettre un mort ».

²³⁶ MQ, I/E, 001, 001, 003, 002, 0001, Annales du Monastère des Ursulines de Québec 1639-1822, p. 237. Note : Il n'y a pas de date pour le texte. Toutefois, à la page suivante, la date est le 9 août 1757. À la page 235, il est écrit : « Sur la fin de l'année 1756 ». À la page 236, il est écrit : « Cette année 1757 ». Après le paragraphe cité, l'annaliste des Ursulines écrit : « dès les premieres nouvelles que nous avons eue de france cette année ». Nous déduisons que ce texte a donc été écrit entre janvier 1757 et le 22 mai 1757. Effet, selon le journal de Bougainville, les premiers navires venus de France sont arrivés : « Le 22 [mai 1757].—Nouvelles enfin à 10h ½ du matin de bâtimens arrivés à Québec ». Gosselin, « Journal de l'expédition d'Amérique commencée en l'année 1756, ... », p. 321.

²³⁷ « Québec, registres paroissiaux catholiques, 1621-1979 ». *Familysearch* [En ligne], <https://familysearch.org/search> (Page consultée le 12 octobre 2016).

²³⁸ *Ibid.*

des feuilles à part et qu'il les a ajoutés au registre de l'église par la suite. Ceci atteste bien l'hécatombe de cette épidémie. Finalement, l'annaliste des Ursulines mentionne également que « des familles entières ont été détruites ». En effet, nous avons répertorié 11 familles dont les membres sont tous décédés entre novembre 1757 et février 1758, dans la ville de Québec.

TABLEAU 8

Nombre de sépultures de réfugiés acadiens versus le nombre total de sépultures enregistrées dans le registre de l'église Notre-Dame-de-Québec

Mois	Nombre de sépultures de réfugiés acadiens	Nombre total de sépultures
Novembre 1757	38	78
Décembre 1757	179	222
Janvier 1758	71	129
Février 1758	18	43
Total	306	472

Quant à Bigot, il rapportait dans une lettre que 300 Acadiens étaient décédés de la variole. Il avait arrondi le nombre de décès, puisque nous avons répertorié 306 Acadiens. Il avait probablement obtenu ses informations du curé Récher qui avait écrit dans son journal qu'« environ 300 Acadiens » étaient décédés de la variole. Contrairement à la surévaluation faite par Gaudette qui rapporte qu'il y a eu « 335 sépultures d'Acadiens du 1^{er} novembre 1757 au 1^{er} mars 1758²³⁹ » dans le registre de Notre-Dame-de-Québec.

L'étude de Mathieu et Imbeault, concernant la variole qui a touché les Acadiens, s'est concentrée uniquement sur les sépultures inscrites dans le registre de Notre-Dame-de-Québec. L'étude n'a pas tenu compte des décès enregistrés à la chapelle Notre-Dame-des-Anges de l'Hôpital général de Québec. Pourtant, sept Acadiens y sont décédés entre novembre 1757 et février 1758. Toutefois, aucun décès d'Acadien n'a été enregistré à l'Hôtel-Dieu de Québec. De plus, la variole n'est pas restée que dans les limites de la ville de Québec. Pour la même période, nous avons compilé d'autres sépultures dans les localités où se trouvent les réfugiés acadiens, soit à Charlesbourg (1 décès), à Saint-Jean de l'île

²³⁹ Gaudette, « Des réfugiés acadiens à Québec en 1757 », p. 300.

d'Orléans (2 décès), à Saint-Charles-de-Bellechasse (25 décès), à Saint-Michel-de-Bellechasse (2 décès), à Saint-Pierre-du-Sud (2 décès). Il faut donc ajouter les sept Acadiens inhumés à l'Hôpital général de Québec aux 306 Acadiens inhumés à Notre-Dame-de-Québec, ainsi que les 30 autres Acadiens décédés dans les autres localités mentionnées ci-dessus. Le total des Acadiens possiblement décédés de la variole entre novembre 1757 et février 1758 est 343 Acadiens en Nouvelle-France. Tel que nous discuterons plus loin dans cette analyse, huit Acadiens seraient morts de froid pendant cette période, donc le total serait de 335 Acadiens décédés de la variole.

L'année 1757 est aussi marquée par la famine, tel que nous l'avons présenté dans la section précédente, *La prise en charge des réfugiés*. Pendant cette période, les Acadiens avaient été rationnés. Toutefois, pour permettre le rétablissement des Acadiens atteints par la variole, les autorités de l'époque leur avaient accordé un privilège. En effet, « [l]es Acadiens, pendant leur picote et seulement dans le temps qu'ils l'avaient, avaient chacun, pour une semaine, une livre de pain et un pot de vin²⁴⁰. » Alors que ceux qui n'étaient pas malades étaient privés de pain et réduits à « une livre de viande, dont les 3/4 de cheval, et un quarteron de morue²⁴¹ » par jour.

Pour compléter cette analyse sur la variole et les réfugiés acadiens en Nouvelle-France, nous avons remarqué que Bougainville et Montcalm les accusaient d'apporter l'infection virale dans la colonie ; tout en accusant les Britanniques.

Le 8 [novembre 1757], [...] La petite vérole fait cette année beaucoup de ravages ; communément elle ne venait que tous les vingt ans. Cependant elle avait régné il y a deux ans. Ce sont les Acadiens et les prisonniers anglais qui l'ont communiquée²⁴².

Du 13 novembre 1757. – La petite vérole qui n'est regardée en Canada que comme une maladie populaire qui prend tous les vingt ans, fait du ravage cette année, quoiqu'on l'ait eue il y a deux ans. Elle a été communiquée par les Acadiens et les Anglois pris au fort Guillaume-Henry²⁴³.

²⁴⁰ Têtu, « M. Jean-Félix Récher, curé de Québec, et son journal 1757-1760 », p. 303.

²⁴¹ *Ibid.*, p. 303.

²⁴² Gosselin, « Journal de l'expédition d'Amérique commencée en l'année 1756, ... », p. 314.

²⁴³ Casgrain, *Journal du marquis de Montcalm...*, p. 317.

Toutefois, tous ne sont pas de cet avis. En effet, les religieuses, qui étaient en quelque sorte les intervenantes de première ligne, avaient une autre vision des choses. L'annaliste des Ursulines rapporte que les Acadiens ont attrapé la variole une fois rendue à Québec en écrivant : « la misere en fait mourir un grand nombre joins à la picotte qu'ils n'avaient point eu en leur pays et qu'ils ont maintenant²⁴⁴ ». Ce ne serait donc pas les Acadiens qui auraient apporté la variole à Québec. Si nous reprenons l'extrait du journal de Montcalm, il dit que ce sont aussi « les Anglois pris au fort Guillaume-Henry » qui auraient contaminé la population de la ville de Québec. Or, en consultant les journaux et lettres des contemporains de Montcalm, nous apprenons qu'il y avait une épidémie de variole à Halifax et au fort Georges (Guillaume-Henri/William-Henry). En date du 14 juillet 1757, Bougainville écrit qu'il « avait appris par un petit bâtiment arrivé au fort Saint-George que cette flotte était rentrée à Chibouctou [Halifax] et que la petite vérole continuait à faire de grands ravages dans ce port²⁴⁵ ». Quelques jours plus tard, le 20 juillet, dans une lettre de Vaudreuil destinée au ministre, on peut y lire que « [l]es grands préparatifs des anglais seront par conséquent infructueux d'autant mieux que dans leur flotte il y a une grande quantité de malades de la petite vérole, elle n'osera pas vraisemblablement sortir d'[H]alifax²⁴⁶ ». Quant à Desandrouins, il rapporte dans son journal que les Amérindiens qui les ont aidés lors de l'attaque du fort Georges y ont contracté la variole.

Grande agitation, dit-il, dans l'esprit des « Sauvages des Pays d'en Haut. Tous ces peuples, ayans descendus l'année dernière pour le siège du fort Georges, ont rapporté la petite vérole dans leur pays qui y a fait des ravages étonnans. Ces peuples soupçonneux ont imaginé que les François ne les avoient attirés que pour les faire périr par la maladie²⁴⁷.

Selon Santé Canada, l'incubation de la variole est d'une durée de 10 à 14 jours sans signes de maladie. Ensuite, la variole « se manifeste tout d'abord par une éruption aiguë

²⁴⁴ MQ,1/E,001,001,003,002,0001, Annales du Monastère des Ursulines de Québec 1639-1822, p. 237.

²⁴⁵ Gosselin, « Journal de l'expédition d'Amérique commencée en l'année 1756, ... », p. 278.

²⁴⁶ BAC, ANOM, COL C11A vol. 102/fol. 88-89. Lettre de Vaudreuil de Cavagnial au ministre, Montréal, 20 juillet 1757.

²⁴⁷ Gabriel, *Le maréchal de camp Desandrouins, 1729-1792...*, p. 135-136.

qui perdure durant une à deux semaines²⁴⁸ ». De plus, la personne infectée décède lors de cette deuxième semaine. Nous pouvons donc déduire que la personne décédée de la variole a contracté l'infection entre les 20 et 28 jours auparavant. En analysant les sépultures du registre de Notre-Dame-de-Québec, nous avons constaté que les trois premières sépultures sont des « anglais de la garnison du fort Georges²⁴⁹ », dont deux soldats et un Amérindien. La première sépulture est datée du 30 octobre et les deux suivantes, du 3 novembre 1757. Dans le cas des Acadiens, la première sépulture, celle de Marie Brun, veuve de Michel Poirier, est datée du 4 novembre 1757. Si Marie Brun a bel et bien eu la variole, elle a donc été infectée entre le 7 et 15 octobre. Avant de se réfugier en Nouvelle-France, elle avait séjourné au Camp d'Espérance à Miramichi. Au préalable, elle demeurait à Beauséjour²⁵⁰ avant la chute de fort. En 1757, le dernier bateau venu de Miramichi est arrivé au port de Québec le 16 octobre 1757. « Il est arrivé ici 150 Acadiens. La faim les chasse des bois²⁵¹ », écrit Bougainville, le 16 octobre 1757, dans son journal. Ceci renchérit les dires de l'annaliste des Ursulines qui affirme qu'il n'y avait pas de variole en Acadie française. Or, il est possible qu'elle ait été infectée par un marin du bateau qui l'avait conduit à Québec. Toutefois, nous n'avons pas trouvé de documentation pour soutenir cette hypothèse. Finalement, il semble que les réfugiés acadiens ont été ostracisés en les accusant d'avoir apporté l'infection de la variole en Nouvelle-France. Tel que Bougainville le pensait, « [i]ls viennent par leur misère augmenter encore la nôtre²⁵². »

1.7 LES PROBLÈMES

Tel que nous l'avons dans la section *La prise en charge des réfugiés*, les Acadiens réfugiés en Nouvelle-France étaient dépendants des Canadiens qui les hébergeaient, car ce sont ces derniers qui étaient payés pour les loger et les nourrir. De plus, nous avons démontré que c'était Joseph-Michel Cadet qui était responsable de distribuer des rations

²⁴⁸ « Variole ». *Agence de la santé publique du Canada* [En ligne], <http://www.phac-aspc.gc.ca/ep-mu/smallpox-fra.php> (Page consultée le 21 novembre 2017).

²⁴⁹ « Québec, registres paroissiaux catholiques, 1621-1979 ». *Familysearch* [En ligne], <https://familysearch.org/search> (Page consultée le 25 janvier 2017).

²⁵⁰ Lors du mariage de son fils, Grégoire Poirier, le 8 janvier 1759, à Saint-Charles-de-Bellechasse, il déclare être de « Beauséjour en L'Acadie ». *Ibid.*

²⁵¹ Gosselin, « Journal de l'expédition d'Amérique commencée en l'année 1756, ... », p. 312.

²⁵² *Ibid.*

destinées aux Acadiens. Nous avons trouvé dans la littérature que certaines personnes ont profité de cette situation. En effet, Bougainville et Desandrouins rapportent deux situations, peut-être la même, dans leur journal respectif.

Un bourgeois de Québec devait à un associé de la grande société ; il était hors d'état de payer. On lui a donné en pension un grand nombre d'Acadiens. Il les a fait mourir de faim et de froid, leur a tiré ce qu'ils avaient d'argent et a payé le maltôtier²⁵³.

Aux horreurs de la faim, vinrent s'ajouter bientôt les rigueurs du froid. L'hiver fut exceptionnellement rude, même pour ce pays-là. Le thermomètre y descendit plusieurs fois au-dessous de 27 et 28 degrés.

On a trouvé huit ou dix Acadiens, malades ou vieillards, gelés et roides dans leurs lits, faute de bois, quoi qu'il y eut un entrepreneur, payé par le Roy, pour leur en donner.

[...]

La charité particulière fit des prodiges pour soulager tant de souffrances. Partout, les aumônes furent très abondantes, et l'on quêtâ dans les diverses églises de Québec, de Montréal et même de Louisbourg²⁵⁴.

Ces incidents sont arrivés à l'hiver 1758, la même période où les Acadiens ont été touchés par l'épidémie de variole, soit du 1^{er} novembre 1757 au 1^{er} mars 1758. Donc parmi les 306 Acadiens inhumés à Notre-Dame-de-Québec, huit ou dix réfugiés sont donc morts gelés. Selon notre base de données, nous avons constaté que douze Acadiens avaient été inhumés le 7 janvier 1758, alors que les autres journées du mois de janvier comptent moins de cinq décès par jour, à l'exception du 13 janvier qui en compte six. Il semble que les huit ou dix Acadiens décédés de froid, que Desandrouins mentionne dans son journal, soient décédés le 7 janvier (voir l'annexe 3). En effet, six sont décédés le 7 janvier et deux autres, dont le jour du décès n'est pas mentionné dans le registre, sont inhumés le 7 janvier. Ils sont possiblement décédés le même jour. Il y aurait donc eu huit décès, et non dix. Quant à Bougainville, dans son journal en date du 7 février 1758, il semble dénoncer une situation qui s'est passée dans les journées précédentes. Comme, nous n'avons pas trouvé d'autres incidents concernant des Acadiens décédés de froid, nous croyons qu'il s'agit du même événement. Néanmoins, nous avons trouvé une délibération dans le *Jugement rendu*

²⁵³ *Ibid.*, p. 316.

²⁵⁴ Gabriel, *Le maréchal de camp Desandrouins, 1729-1792...*, p. 121-122.

*souverainement et en dernier ressort dans l'affaire du Canada*²⁵⁵, le 10 décembre 1763. Celle-ci concerne le munitionnaire général des vivres en Nouvelle-France. Selon ce jugement, Joseph-Michel Cadet et Joseph Brassard Deschenaux, secrétaire de l'intendant Bigot, auraient rationné les réfugiés acadiens, tout en déclarant avoir remis la portion complète et prévue. Cette fraude est élevée à 40 mille livres.

Quinto. D'avoir profité sciemment des gains illégitimes que sa société a faits sur les rations fournies aux Acadiens & aux Sauvages en moindre quantité, & en vivres d'une qualité inférieure à celle qu'il étoit tenu de fournir aux termes de son marché, lesquelles néanmoins ont été employées comme complètes dans les états de consommation, & payées au prix du marché²⁵⁶.

[L]edit Deschenaux suspect d'avoir, comme chargé de la distribution des vivres aux Acadiens retirés à Québec, fait payer en argent par ledit Cadet une plus grande quantité de rations qu'il n'en avoit réellement fourni auxdits Acadiens, lesquelles rations non fournies ont été néanmoins employées dans les états de consommation, au préjudice du Roi ; & suspect d'avoir reçu annuellement dudit Cadet une somme de quarante mille livres²⁵⁷.

Il semble même que le gouverneur de la Nouvelle-Écosse, Montagu Wilmot, était au courant de cette malversation faite aux réfugiés acadiens en Nouvelle-France, comme nous pouvons le lire dans sa lettre adressée au Lord Halifax, le 22 mars 1764 : « [Q]ue les Acadiens réfugiés au Canada *ont non seulement été traités avec la dernière négligence par les Canadiens, mais aussi avec antipathie et mépris*²⁵⁸. »

Finalement, nous avons trouvé une seule plainte dans l'inventaire de pièces détachées de Prévôté de Québec, concernant les réfugiés acadiens, plus précisément concernant une Acadienne et dont la preuve restait à faire.

25 avril 1758. Sentence rendue au procès entre Pierre Girard dit Breton, charretier, de Québec, comparant par M^e Decharnay, et Pierre Dupil et sa femme, comparant

²⁵⁵ Nous relevons les problèmes vécus par les Acadiens. Pour approfondir le contexte de « l'Affaire du Canada », nous vous référons à André Côté, « L'affaire du Canada (1761-1763) », *Cap-aux-Diamants*, n° 83 (automne 2005), p. 10-14.

²⁵⁶ *Jugement rendu souverainement et en dernier ressort dans l'affaire du Canada, le 10 décembre 1763*, Paris, imprimerie Antoine Boudet, imprimeur du roi et du Chatelet, 1763, p. 70.

²⁵⁷ *Ibid.*, p. 76.

²⁵⁸ Gaudette, « Des réfugiés acadiens à Québec en 1757 », p. 300.

par M^e Panet. Il est question de pieux enlevés et jetés dans la rue, ou plutôt enlevés par une Acadienne qui voulut passer à travers la clôture du jardin. Obligation de faire la preuve par des témoins qui devront être assignés dans le délai de l'ordonnance. Signé Boisseau²⁵⁹.

Tel que nous l'avons vu précédemment, les Acadiens ont été envoyés dans la ville de Québec pour soulager les malades, les veuves et les orphelins, ainsi que « habitants les moins laborieux²⁶⁰ », donc ceux qui ne pouvaient pas prendre soin d'eux. Il n'est donc pas surprenant de ne trouver qu'une plainte non fondée dans l'inventaire de pièces détachées de Prévôté de Québec. Les Acadiens cherchaient donc un endroit sécuritaire pour se protéger contre l'armée britannique le temps que cette guerre se termine afin de pouvoir retourner en Acadie la paix venue.

²⁵⁹ Hubert Létourneau et Lucille Labrèque, « Inventaire de pièces détachées de Prévôté de Québec ». *RANQ pour l'année 1971*. Québec, 1972, p. 400.

²⁶⁰ BAC, ANOM, COL C11A vol. 101/fol. 84-87v. Lettre de Vaudreuil de Cavagnial au ministre, Montréal, 7 août 1756.

CHAPITRE 2

L'ÉVACUATION DE QUÉBEC EN 1759

Avant l'évacuation du gouvernement de Québec, les Acadiens se trouvaient dans deux agglomérations, celle de Québec et de sa périphérie, ainsi que la Côte-du-Sud. Il y avait également une famille qui était partie se réfugier à Vaudreuil dans le gouvernement de Montréal, et ce, après un court séjour dans la ville de Québec. Ils étaient réfugiés dans 26 paroisses de la Nouvelle-France (voir le tableau 9).

TABLEAU 9

Lieux où se retrouvent des réfugiés acadiens avant l'évacuation de Québec en 1759

Gouvernement de Québec	
Agglomération de la ville de Québec	Agglomération de la Côte-du-Sud
Québec	Saint-François-du-Sud
Sainte-Foy	Berthier-sur-Mer
Saint-Augustin-de-Desmaures	Saint-Pierre-du-Sud
Neuville	Montmagny
Charlesbourg	Cap-Saint-Ignace
Beauport	L'Islet
Sainte-Famille, île d'Orléans	Saint-Jean-Port-Joli
Saint-Laurent, île d'Orléans	Saint-Roch-des-Aulnaies
Saint-Jean, île d'Orléans	Sainte-Anne-de-la-Pocatière
Beaumont	Rivière-Ouelle
Saint-Charles-de-Bellechasse	Kamouraska
Saint-Michel-de-Bellechasse	Trois-Pistoles
Saint-Vallier	
Gouvernement de Montréal	
Vaudreuil	

C'est sous l'ordre du gouverneur Vaudreuil que les Acadiens réfugiés dans la région de Québec se sont déplacés en premier lieu dans la région de Trois-Rivières et ensuite, dans la région de Montréal. L'ordre a été écrit le 1^{er} avril 1759, à Montréal, et on peut le lire

dans le *Précis du plan des opérations générales de la campagne de 1759*, en préparation à l'attaque des Britanniques.

J'ordonne aux habitans de Rimousky, Saint-Barnabé et du Bic qu'à la première nouvelle certaine qu'ils en auront sans qu'il leurs soit besoin d'autres ordres, de faire passer leur femmes, enfans et animaux à l'Isle Verte. Il partira des officiers de Québec qui auront ordre de faire les vivières, les fourages qui seront depuis ce lieu jusqu'à la pointe de Lévis [...] Toutes les femmes et enfans passeront le fleuve et iront **se retirer à portée des Trois-Rivières** ou on aura soin de pourvoir à leur subsistance. [...] Les habitans de l'Isle d'Orléans s'occuperont de faire passer au nord de l'isle leurs femmes, enfans et bestiaux afin de les évacuer par la coste du nord²⁶¹.

De plus, dans une lettre de Vaudreuil destinée au ministre, en date du 8 mai 1759, on apprend que l'ordre a bel et bien été donné : « J'ai donné des ordres dans les paroisses d'en bas de ce gouvernement [de Québec] pour réunir les habitans en état de combattre, mettre en sureté leurs femmes, leurs enfans, leurs bestiaux et même leurs fourages²⁶². »

2.1 UN DEUXIÈME LIEU DE REFUGE

Pour être en mesure de cerner l'établissement des Acadiens en Nouvelle-France lors de l'évacuation de Québec, nous avons fait une nouvelle base de données à partir de celle que nous avons faite pour déterminer le nombre de réfugiés acadiens en Nouvelle-France. Cette nouvelle base de données a été créée ayant le 13 septembre 1759 comme balise. Nous avons donc ajusté notre première base de données en enlevant toutes les personnes décédées, en ajustant les familles reconstituées, les nouveaux couples, et en ajoutant tous les enfans nés avant le 13 septembre 1759. Par la suite, nous avons placé les familles dans leur nouvelle localisation, selon la première mention dans les registres paroissiaux de l'Église catholique, tels le baptême, le mariage ou la sépulture, mais aussi comme parrains, marraines ou témoins. Nous avons également consulté la banque de données notariales du Québec ancien 1626-1799, Parchemin, afin de retrouver ces Acadiens qui n'ont pas

²⁶¹ BAC, ANOM, COL C11A vol. 104/fol. 47-52v. *Précis du plan des opérations générales de la campagne de 1759* (par Vaudreuil de Cavagnial), Montréal, 1^{er} avril 1759.

²⁶² BAC, ANOM, COL C11A vol. 104/fol. 79-83. Lettre de Vaudreuil de Cavagnial au ministre, Montréal, 8 mai 1759.

bénéficié de sacrements entre le moment de leur arrivée en Nouvelle-France et le 13 septembre 1759.

En 1759, la Nouvelle-France avait accueilli au total 1 828 Acadiens dont 335 Acadiens étaient décédés pendant l'épidémie de la variole. Lors de l'évacuation de Québec, ils n'étaient plus que 1 310 Acadiens, soit 28 % de moins. Ceci veut dire que le taux de mortalité a été plus élevé que celui des naissances. Ces Acadiens étaient répartis dans quatre grandes régions de la Nouvelle-France (voir le tableau 10). Nous avons divisé le territoire du gouvernement de Québec pour mieux cerner les réalités géographiques et historiques. La très grande majorité des Acadiens réfugiés sur le territoire de la Côte-du-Sud étaient venus en Nouvelle-France via la rivière Saint-Jean en Acadie française, soit 200 personnes, contrairement à ceux étant dans l'agglomération de la ville de Québec qui étaient venus en bateau jusqu'au port de la ville. Les 72 autres Acadiens ont quitté, entre autres, Saint-Charles-de-Bellechasse pour s'installer à Saint-François-du-Sud. Quant aux Acadiens qui se sont réfugiés dans le gouvernement de Trois-Rivières et de Montréal, ces derniers venaient de l'agglomération de la ville de Québec. Ceux qui étaient dans l'agglomération de la Côte-du-Sud y sont restés.

TABLEAU 10

Régions où l'on retrouve des réfugiés acadiens après l'évacuation de Québec en 1759

Régions	Nombre de famille	Nombre d'Acadiens
Gouvernement de Québec, agglomération de la Côte-du-Sud	48 familles	272 Acadiens
Gouvernement de Québec, agglomération de la ville de Québec	150 familles	697 Acadiens
Gouvernement de Trois-Rivières	85 familles	327 Acadiens
Gouvernement de Montréal	4 familles	14 Acadiens
GRAND TOTAL	287 familles	1 310 personnes

En analysant le tableau 10, nous sommes à constater que la majorité des Acadiens est restée dans le gouvernement de Québec, soit 969 personnes, c'est-à-dire 74 % des

Acadiens. Nous pouvons donc relever que la pensée de Mgr Pontbriand est encore actuelle, et ce, trois années après l'avoir exprimée dans une lettre adressée au missionnaire François Le Guerne : « ils ne veulent pas demeurer parmi nous ils esperent toujours qu'ils pourront retourner [en Acadie]²⁶³ ». De plus, selon Hébert, « les femmes acadiennes préfèrent demeurer dans les vieilles paroisses, afin de ne pas être séparées de leurs époux embauchés pour la défense des côtes du fleuve²⁶⁴ ».

TABLEAU 11

Lieux qui accueillent des réfugiés acadiens après l'évacuation de Québec en 1759

<i>Gouvernement de Québec</i>		
Saint-Joachim (Beaupré)	Cap-Santé	Lotbinière
L'Ancienne-Lorette	Deschambault	Deschailions
Les Écureuils, Portneuf	Sainte-Croix	
<i>Gouvernement de Trois-Rivières</i>		
Sainte-Anne-de-la-Pérade	Saint-François-du-Lac	Saint-Pierre-les-Becquets
Batiscan	Yamachiche	Gentilly
Champlain	Rivière-du-Loup (Louiseville)	Bécancour
Trois-Rivières		
<i>Gouvernement de Montréal</i>		
Montréal		

Après l'évacuation de Québec, les Acadiens se sont retrouvés dans dix-neuf nouvelles localisations (voir le tableau 11). Les Acadiens sont dorénavant réfugiés dans 42²⁶⁵ paroisses (voir l'annexe 4 et la figure 7), soit 12 en Côte-du-Sud, 18 dans l'agglomération de la ville de Québec, 10 dans le gouvernement de Trois-Rivières et 2 dans celui de Montréal. Les endroits où l'on retrouve les plus d'Acadiens sont Saint-Charles-de-Bellechasse (187 personnes, soit 14 % des Acadiens), Québec (141 personnes, soit 11 % des Acadiens) et Bécancour (116 personnes, soit 9 % des Acadiens). Il n'est pas surprenant

²⁶³ AAQ, 20 A, Évêques de Québec, I : 57. Lettre de Mgr Henri-Marie Dubreil de Pontbriand à « Monsieur Guern » prêtre, missionnaire à Bélair vers Cocagne, L'Acadie, Québec, 28 juillet 1756.

²⁶⁴ Hébert, *Les Acadiens du Québec*, p. 49.

²⁶⁵ 26 anciennes localisations et 19 nouvelles = 45. Toutefois, en 1759, les Acadiens ont quitté trois localisations : Beauport, Sainte-Famille, île d'Orléans, et Saint-Laurent, île d'Orléans.

de constater que les Acadiens vont y fonder deux nouveaux villages, surnommés *petites Cadies*, soit Saint-Gervais²⁶⁶, séparé de Saint-Charles-de-Bellechasse, et Saint-Grégoire dans la seigneurie de Godefroy avec des Acadiens réfugiés à Bécancour²⁶⁷.

Quant à Bécancour, l'historien Édouard Richard avait présenté, en 1916, que les premiers Acadiens s'y étaient réfugiés à l'automne 1758²⁶⁸. Toutefois, le dernier acte religieux enregistré à Notre-Dame-de-Québec de ce groupe d'individus est le baptême de Madeleine Bourg, fille de Jacques Bourg et de Marguerite Cormier, le 15 juin 1759 (voir l'annexe 5). Ensuite, le premier acte religieux enregistré à Nativité de Bécancour de ce groupe d'individus est le baptême de François Bourg, fils de Pierre Bourg et d'Anne Richard, le 17 novembre 1759. Ce groupe de réfugiés acadiens est donc arrivé à Bécancour entre le 15 juin 1759 et le 17 novembre 1759. Ces Acadiens ont, eux aussi, suivi les ordres du gouverneur Vaudreuil concernant l'évacuation de Québec. Ils seraient donc possiblement arrivés à Bécancour vers la fin du mois de juin, puisque selon le journal du curé Récher en date du 6 juillet 1759 : « Depuis quelques jours, par ordre des puissances, la basse-ville et les faubourgs sont évacués, et les familles retirées dans les maisons de la haute-ville²⁶⁹ ». De plus, lors de la sépulture de François Lepitre, le 14 janvier 1830 à Nicolet, nous y apprenons que sa famille s'y était réfugiée lors du siège de Québec.

²⁶⁶ Hébert, *Les Acadiens du Québec*, p. 101-114.

²⁶⁷ *Ibid.*, p. 171-188.

²⁶⁸ « Les premiers Acadiens qui cherchent refuge à Bécancour et qu'on y trouve dès l'automne de 1758, viennent principalement de Beaubassin, et paraissent pour la plupart alliés entre eux ou à la famille Cormier. Ce sont : Jacques Bourg, marié à Marguerite Cormier ; Pierre Bourg, marié à Anne Richard ; Joseph Richard, marié à Françoise Cormier ; Pierre Cormier, marié à Judith Galant ; Etienne Migneau, marié à Madeleine Cormier ; Charles Gaudet, veuf de Marie Cormier ; Madeleine Bourg, veuve de Pierre Richard ; Antoine Bélony Bourg, veuf de Marie-Joseph Hébert ; Claude Hébert, marié à Marguerite Robichaud ; Jean-Bte Hébert, marié à Marie Anne Amiran, François Robichaud, marié à Cécile Thibodeau ; Simon Darois, marié à Anne Thibodeau ; François Doucet, marié à Marie Poirier. » Richard, *Acadie. Reconstruction d'un chapitre perdu...*, Tome deuxième, p. 480. Louis Richard (Monseigneur), *Les familles acadiennes de la région de Trois-Rivières*, Trois-Rivières, Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs, 1990 [notes manuscrites publiées en 1908], p. 7. Hébert, *Les Acadiens du Québec*, p. 175-176. L'erreur vient probablement du fait que nous retrouvons le baptême de Marie-Geneviève Leblanc, le 3 novembre 1758, à Bécancour. Elle est la fille d'Alexis Leblanc et de Marie-Josèphe Provencher. Le nom LeBlanc est très répandu chez les Acadiens. Toutefois, il y avait également des Leblanc chez les Canadiens, notamment cette famille de Leblanc établie dans la région de Trois-Rivières depuis au moins trois générations, sans avoir de lien connu avec les LeBlanc acadien : cet Alexis Leblanc est le fils de René Leblanc et de Marie-Jeanne Bourbeau, de Bécancour. Ce René Leblanc est le fils de Nicolas Leblanc et Madeleine Dutault. Cyprien Tanguay, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes, 1700-1760*, vol. 5, Montréal, Eusèbe Senécal & Fils – imprimeurs-éditeurs, 1888, p. 223-226.

²⁶⁹ Têtu, « M. Jean-Félix Récher, curé de Québec, et son journal 1757-1760 », p. 334.

« François Lepitre, Ecuyer, ancien Capitaine des Milices, né en Acadie du légitime mariage de feu Jean Bte Lepitre et de feu Cécile Boudreau et établis en cette paroisse depuis la prise de Québec²⁷⁰. » En réalité, cette famille s'était réfugiée à Bécancour et fait partie des Acadiens déclarés lors du recensement de 1760 (à Bécancour) : « Nordest, Veuve²⁷¹ », soit Cécile Boudrot, veuve de Jean-Baptiste Pitre dit Nordest²⁷². Finalement dans la liste proposée par Richard, reprise par Arsenault²⁷³ et Hébert²⁷⁴, comporte une erreur de personnes importantes. François Doucet et Marie Poirier ne sont pas venus en Nouvelle-France. Selon PRDH, ils ont le statut « hors population ». C'est leur fils François Doucet et son épouse qui étaient à Trois-Rivières de 1759 à 1764 et à Bécancour lors du recensement de 1765 (voir l'annexe 5).

Seulement 141 Acadiens sont restés dans la ville de Québec, dont 64 hommes restés pour la défendre contre les Britanniques. Un fait surprenant, il y avait seize familles, également restées dans la ville, comptant 65 personnes, dont les garçons en âge de combattre ainsi que les hommes se sont aussi retrouvés sur le champ de bataille. Nous en discuterons davantage dans le prochain chapitre. Nous avons aussi identifié une femme dont l'époux a été déporté en Caroline du Sud, deux veuves, six femmes ainsi que trois orphelines acadiennes. Il est probable que les trois fillettes étaient restées dans leur famille d'accueil. Ces femmes acadiennes peuvent s'être réfugiées chez les Augustines.

Pendant le siège qui précède la reddition de la ville de Québec, l'Hôpital Général devient un refuge pour les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu et pour les Ursulines. Les Augustines partagent leur chambre avec ces réfugiés et couchent dans les dortoirs. De plus, une foule de gens, ne se trouvant pas en sécurité dans Québec, demandent asile à l'Hôpital Général. Cette fois, tout l'espace possible est réquisitionné : corridors, greniers, étables, hangars, granges et même la maison des domestiques²⁷⁵.

²⁷⁰ « Québec, registres paroissiaux catholiques, 1621-1979 ». *Familysearch* [En ligne], <https://familysearch.org/search> (Page consultée le 12 octobre 2016).

²⁷¹ Antoine Roy, « Recensement Des Habitants De La Ville Et Gouvernement Des Trois-Rivières » (1760 et 1762), *RAPQ pour l'année 1946-1947*, Québec, 1947, p. 39.

²⁷² Stephen A. White, *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes*, première partie, 1636 à 1714, tome II (H à Z), Moncton, Centre d'études acadiennes, 1999, p. 1325.

²⁷³ Arsenault, *Histoire des Acadiens*, p. 227.

²⁷⁴ Hébert, *Les Acadiens du Québec*, p. 176.

²⁷⁵ Extrait du registre de l'Hôpital Général de Québec. Jean-Yves Bronze, *Les morts de la guerre de Sept Ans au Cimetière de l'Hôpital-Général de Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2001, p. 25.

En analysant les propriétaires des seigneuries des dix-huit nouvelles localisations où se sont réfugiés les Acadiens en 1759 (voir le tableau 11), sept d'entre elles appartiennent à des communautés religieuses ou au clergé. Les Acadiens ont été accueillis à Saint-Joachim dans la seigneurie de la Côte-de-Beaupré appartenant au Séminaire de Québec²⁷⁶. Les Ursulines de Québec ont accepté des réfugiés dans leurs seigneuries de Portneuf, à Cap-Santé²⁷⁷, et celle de Sainte-Croix²⁷⁸. Quant aux Ursulines des Trois-Rivières, elles ont pris des réfugiés acadiens dans leur seigneurie de la Rivière-du-Loup (Louiseville)²⁷⁹. Les Acadiens ont également été accueillis par les Jésuites dans deux seigneuries différentes, soit à L'Ancienne-Lorette²⁸⁰ et à Batiscan²⁸¹. Finalement, les Sulpiciens ont aussi hébergé des réfugiés acadiens dans leur seigneurie de Montréal²⁸².

Dans les deux paroisses d'accueil, les réfugiés acadiens y ont pu rencontrer des religieux acadiens qui y demeuraient. À Trois-Rivières, un des pères récollets qui a sûrement accueilli les réfugiés acadiens est Louis-Joseph de Gannes, fils de Louis-Joseph de Gannes sieur de Falaise, major en Acadie, et de Marguerite Leneuf de La Vallière. Acadien lui-même, Louis-Joseph de Gannes est né et baptisé le 29 mars 1704, à Port-Royal en Acadie. Il a été ordonné prêtre le 24 septembre 1729 à Québec et a pris le nom de Père Bernardin de Gannes. De plus, il avait été aumônier²⁸³ des troupes de Jean-Baptiste-

²⁷⁶ Roy, « Le Recensement du gouvernement de Québec en 1762 », p. 133.

²⁷⁷ *Ibid.*, p. 84.

²⁷⁸ Roch Samson, dir., *Histoire de Lévis-Lotbinière*, Sainte-Foy, IQRC, 1996, p. 83. Un état de compte, daté du 28 juin 1764, démontre que les Ursulines ont aussi aidé à nourrir les Acadiens. En tant que seigneuses de Sainte-Croix, elles ont fait livrer du blé par Julien Dumait Du Moulin aux habitants, « pour Supplées a la nourriture des accadiens Logés chez eux ». MQ,1/N,003,004,003,001,0001, État de compte du blé livré par Julien Dumont (sic Dumait) du Moulin.

²⁷⁹ René Hardy et Normand Séguin, dir., *Histoire de la Mauricie*, Sainte-Foy, IQRC, 2004, 1139 p. 102. Marguerite-Marie, Mère et mère de La Nativité, *Les Ursulines des Trois-Rivières depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, Vol. 1. Trois-Rivières, P.V. Ayotte, libraire-éditeur, 1888. p. 258-262.

²⁸⁰ Roy, « Le Recensement du gouvernement de Québec en 1762 », p. 100.

²⁸¹ Jean-Philippe Marchand, *La seigneurie de Batiscan à l'époque de la Nouvelle-France (1636-1760)*, Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université du Québec à Chicoutimi, février 2010, 92 p.

²⁸² Dominique Deslandres, John A. Dickinson, et Ollivier Hubert, dir. *Les Sulpiciens de Montréal : Une histoire de pouvoir et de discrétion. 1657-2007*. Montréal, Fides, 2007. 670 p. 156.

²⁸³ Stephen A. White, *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes*, première partie, 1636 à 1714, tome I (A à G), Moncton, Centre d'études acadiennes, 1999, p. 661.

Nicolas-Roch de Ramesay à Beaubassin en Acadie française, de 1746 et 1747²⁸⁴. Par la suite, il a été nommé curé de Trois-Rivières, de 1754 à 1762, et supérieur du couvent des récollets à Montréal, de 1762 à 1770²⁸⁵. Lors de l'arrivée des Acadiens, il a possiblement revu des amis de son enfance à Port-Royal et des concitoyens de Beaubassin. Certains d'entre eux l'ont possiblement suivi à Montréal en 1762. À Montréal, une des religieuses de la congrégation de Notre-Dame de Montréal a possiblement aidé à héberger les réfugiés acadiens lors de leur arrivée. Il s'agit d'Élisabeth Arseneau, fille d'Abraham Arseneau et de Jeanne Gaudet, née vers 1722 à Beaubassin, en Acadie française. Elle a fait sa profession perpétuelle le 28 mars 1754 et a pris le nom de Sœur St-Antoine. Sa sépulture a eu lieu le 26 mai 1787, à l'église Notre-Dame-de-Montréal. Elle était âgée de 65 ans²⁸⁶.

Selon Hébert, il y aurait également un lien entre les propriétaires de certaines seigneureries et l'accueil des réfugiés les Acadiens en 1759.

On sait qu'un grand nombre d'Acadiens vinrent s'établir avec les faveurs du seigneur Pierre-Roch de Saint-Ours. Celui-ci avait épousé en 1745, à Québec, Louise-Charlotte Deschamps de Boishébert, sœur de Charles qui était à la tête des troupes en Acadie pour la défense des Acadiens. [...] Ce seigneur, tout comme Claude-Pierre Pécaudy de Contrecoeur, était donc bien placé pour acheminer les Acadiens vers ses terres²⁸⁷.

Durant les quelques mois qu'il passa à Québec, [le missionnaire François] Le Guerne a pu faire des arrangements pour que ses Acadiens aillent s'établir à Bécancour : le seigneur Montesson, qui avait servi en Acadie à partir de 1746, était à l'île d'Orléans en 1758²⁸⁸.

Hébert établit donc deux liens qui auraient favorisé l'accueil des réfugiés acadiens lors de l'évacuation de Québec en 1759. Le premier est le lien de parenté du seigneur accueillant avec Charles Deschamps de Boishébert, commandant en Acadie française. Le

²⁸⁴ Joëlle Thérien, « Les Ramezay : une famille noble en Nouvelle-France », *Bulletin Mémoires Vives*, n° 38 (juin 2004) [en ligne], <http://www.cfqlmc.org/bulletin-memoires-vives/bulletins-anterieurs/bulletin-n-38-juin-2014/les-ramezay-une-famille-noble-en-nouvelle-france> (Page consultée le 11 janvier 2018).

²⁸⁵ Allaire, *Dictionnaire biographique du clergé canadien...*, p. 225.

²⁸⁶ White, *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes*, tome I (A à G), p. 28.

²⁸⁷ Hébert, *Les Acadiens du Québec*, p. 293.

²⁸⁸ *Ibid.*, p. 175.

deuxième lien proposé est celui entre le seigneur accueillant et le fait qu'il a été combattre en Acadie entre la guerre de succession d'Autriche (1744-1748) et l'évacuation de Québec.

En analysant le tableau 11, en lien avec la théorie d'Hébert, nous avons remarqué que seulement quatre des dix localisations, n'appartenant pas à une communauté religieuse ou au clergé, n'avaient pas l'un des deux liens proposés par Hébert. Il s'agit de Charles Lévrard, seigneur de Lévrard²⁸⁹ (Saint-Pierre-les-Becquets), de Pierre Lesieur dit Duchêne seigneur de Yamachiche, de François Poisson, principal seigneur de Gentilly²⁹⁰ et de Jean-Baptiste Toupin Dussault, seigneur de Les Écureuils, Portneuf²⁹¹. Six autres seigneurs ont donc un lien avec la théorie d'Hébert.

À Lotbinière, le seigneur Michel Chartier de Lotbinière²⁹² avait participé aux campagnes militaires d'Acadie de 1746 à 1747, à titre d'enseigne en second²⁹³. À Deschambault²⁹⁴, le seigneur Louis Fleury de La Gorgendière est le beau-frère de François-Pierre de Rigaud de Vaudreuil²⁹⁵, frère du gouverneur de la Nouvelle-France, époux de Louise Fleury de La Gorgendière. Quelques années après avoir accueilli les réfugiés acadiens dans sa seigneurie, le seigneur Fleury de La Gorgendière a épousé une de ses réfugiées acadiennes, Nathalie Boudrot, le 7 janvier 1764, à l'église de Deschambault²⁹⁶.

À Deschaillons, surnommée aussi Rivière-Duchesne²⁹⁷, le seigneur Pierre-Roch de

²⁸⁹ Paul Thibodeau et al., *Tricentenaire Seigneurie Lévrard-Becquet. 1672-1972*, s.l., Corporation tricentenaire Seigneurie Lévrard-Becquet, 1972, p. 15.

²⁹⁰ Ses frères Joseph-Ignace, Antoine et Alexis étaient également coseigneurs. Lucien Dubois, *Histoire de la paroisse de Gentilly*, s.l., s.a., 1935, p. 38.

²⁹¹ Eugène-F. Dussault, *Les Toupin Du Sault, sieurs de Bélair, seigneurs des Écureuils, 1672-1789*, Québec, Éditions Pavi, 1959, p. 177-178.

²⁹² Louis L. Paradis, *Les annales de Lotbinière. 1672-1933*, Québec, Des ateliers de l'Action Catholique, 1933, p. 414.

²⁹³ F. J. Thorpe et Sylvette Nicolini-Maschino, « Michel Chartier de Lotbinière », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4 [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/chartier_de_lotbiniere_michel_4F.html (Page consultée le 11 janvier 2018).

²⁹⁴ Yves Roby et Francine Roy, *Deschambault*, Québec Septentrion, 2013, p. 41.

²⁹⁵ Jean Hamelin et Jacqueline Roy, « François-Pierre de Rigaud de Vaudreuil », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4 [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/rigaud_de_vaudreuil_francois_pierre_de_4F.html (Page consultée le 11 janvier 2018).

²⁹⁶ « Québec, registres paroissiaux catholiques, 1621-1979 ». *Familysearch* [En ligne], <https://familysearch.org/search> (Page consultée le 25 janvier 2017).

²⁹⁷ Samson, dir., *Histoire de Lévis-Lotbinière*, p. 83.

Saint-Ours d'Eschailons est l'époux de Louise-Charlotte Boishébert, fille de Louis Deschamps de Boishébert et de Geneviève Ramesay²⁹⁸. Cette dernière est la sœur de Jean-Baptiste-Nicolas-Roch de Ramesay, donc il était l'oncle de l'épouse de Saint-Ours. Son frère, François-Xavier de Saint-Ours²⁹⁹, est l'époux de Thérèse Hertel de Cournoyer qui est la fille d'une Acadienne, Marie-Anne de Goutin (fille de Mathieu de Goutin, lieutenant général de l'Acadie, et de Jeanne Thibodeau), et de Michel Hertel de Cournoyer³⁰⁰. Pierre-Roch de Saint-Ours d'Eschailons avait aussi été commandant des forts Gaspareaux et Beauséjour en Acadie française en 1748. De plus, en 1750, il a exercé les fonctions de gouverneur de l'Acadie française³⁰¹. À Sainte-Anne-de-la-Pérade, le seigneur Charles-François Tarieu de Lanaudière est l'époux de Louise-Geneviève Deschamps de Boishébert, la sœur de Charles. En 1756, il a été envoyé en Acadie française afin de veiller à la distribution des vivres aux réfugiés³⁰².

À Champlain, les frères Joseph Pézard, Antoine Pézard et Étienne Pézard sont coseigneurs de Champlain³⁰³. Leur sœur Magdeleine Pézard est l'épouse de Joseph de Jordy de Canabac³⁰⁴. La belle-sœur de Magdeleine est Louise-Catherine Robineau, épouse de François de Jordy. Son frère Joseph Robineau, sieur de Villebon, a été commandant en

²⁹⁸ Azarie Couillard-Després, *Histoire de la seigneurie de Saint-Ours. 1^{re} partie. Les origines de la famille et de la Seigneurie*, Montréal, Imprimerie de l'institution des sourds-muets, 1915, p. 195-197. Pierre-Georges Roy, *La famille des Champs de Boishébert*, Lévis, s.n., 1906, p. 24-25.

²⁹⁹ J. R. Turnbull, « François-Xavier de Saint-Ours », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3 [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/saint_ours_francois_xavier_de_3F.html (Page consultée le 11 janvier 2018).

³⁰⁰ White, *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes*, tome I (A à G), p. 756.

³⁰¹ « Pierre-Roch de Saint-Ours d'Eschailons ». *Dictionnaire des parlementaires du Québec de 1764 à nos jours*, [en ligne], <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/anciens-parlementaires/saint-ours-d-eschailons-pierre-roch-de-993.html> (Page consultée le 11 janvier 2018).

³⁰² « Charles-François Tarieu de Lanaudière ». *Dictionnaire des parlementaires du Québec de 1764 à nos jours*, [en ligne], <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/anciens-parlementaires/tarieu-de-lanaudiere-charles-francois-997.html> (Page consultée le 11 janvier 2018).

³⁰³ Élie-J. Auclair, *Les De Jordy de Cabanac. Histoire d'une ancienne famille noble du Canada*, Montréal, Beauchemin limitée, 1930, p. 119. Notaire A.-B. Pollet, 1^{er} juin 1739, Partage de biens immeubles situés en la seigneurie de Champlain entre Marie-Josèphe Choresl, veuve de Etienne Pezard, écuyer, de Champlain, tutrice naturelle de deux enfants mineurs, Melchior Dejordy de Cabanac, lieutenant des troupes franches et seigneur en partie de Champlain, subrogé tuteur desdits enfants mineurs ; et Joseph de Champlain, Antoine de Champlain et Etienne de Champlain. Hélène Lafortune et Normand Robert, dir., « Parchemin, banque de données notariales du Québec ancien 1626-1799 ». *Société de recherche historique Archiv-Histo* [En ligne], <https://www.archiv-histo.com/> (Page consultée le 14 septembre 2017).

³⁰⁴ Auclair, *Les De Jordy de Cabanac...*, p. 83.

Acadie de 1691 à 1700³⁰⁵. À Bécancour, le seigneur Michel Le Gardeur de Croisille et de Montesson, avait combattu en Acadie lors de la Guerre de la succession d'Autriche (1744-1748). Il connaissait donc les Acadiens qui avaient été ses compagnons d'armes. Un autre lien provient de sa mère, Marie-Anne Robineau, qui était la nièce de Joseph Robineau³⁰⁶.

Peu de textes relèvent la situation des Acadiens dans ce deuxième lieu de refuge en Nouvelle-France. Dans une lettre datée du 12 mars 1760, le major général Jean-Daniel Dumas rapporte au gouverneur Vaudreuil les revendications des Acadiens réfugiés à Saint-Pierre-les-Becquets qui veulent être transférés dans des familles mieux nanties qui ont les capacités de les nourrir.

Les deux Accadiens, Monsieur, qui vous remettront cette lettre sont placés à St-Pierre le Béquêt avec Leurs Familles, ils se plaignent tant pour eux que pour les autres familles qui sont dans la même paroisse que le Capitaine les m'est dehors que cependant les habitants disent que c'est la propre faute du capitaine et celui cy que c'est la faute des habitants. Ces accadiens assurent que ce capitaine soulage ses parens, qu'il y a les nommés Louis Bary, François Brisson qui ont déjà quelques-uns mais qu'ils seroient bien en état d'en nourrir encore plusieurs parce qu'ils vendent du bled, il y a aussy la veuve Baril et les deux gendres du capitaine qui n'en ont point et qui sont fort en état d'en nourrir.

Je vous prie, Monsieur, de prendre connaissance du fait, de laver la tête à ce capitaine s'il le mérite et de faire renverser les accadiens qui sont chés les habitans pauvres chés les habitans riches. Ces accadiens m'ont dit aussy que ce Capitaine se prévaloit Beaucoup de ce que vous luy aviez dit que vous ne vous mettez point du logement des accadiens. Je ne puis le croire parce que dans toutes vos lettres vous m'entretenez des soins que vous vous donnez à cet égard³⁰⁷.

2.2 APRÈS LA REDDITION DE QUÉBEC

Selon Édouard Richard, après la capitulation de Québec, un groupe d'environ 200 Acadiens auraient demandé de prêter le serment d'allégeance auprès du juge Cramahé. Accompagnés par deux missionnaires, le père Claude-Godefroy Cocquart et le père Charles Germain, les Acadiens seraient retournés en Acadie. À leur arrivée au fort Frederick, les

³⁰⁵ White, *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes*, tome II (H à Z), p. 1413.

³⁰⁶ *Ibid.*

³⁰⁷ Gaudet, « Lettres de Vaudreuil, de Lévis et de Dumas en 1760 », p. 6.

délégués acadiens auraient présenté la lettre du juge Cramahé, qui était signée par Monckton, qui attestait que ces derniers avaient prêté le serment d'allégeance et qu'il leur était permis de reprendre leur terre. Le colonel Arbuthnot ne les aurait pas crus, croyant que ladite lettre était frauduleuse, et les a fait emprisonner.

Immédiatement après la prise de Québec, deux cents Acadiens, qui s'y étaient réfugiés, s'adressèrent aux autorités pour prêter le serment d'allégeance et en obtenir la permission de retourner s'établir sur leurs anciennes propriétés. Le serment prêté, le juge Cramahé leur délivra un certificat signé de sa main, par lequel il attestait que ces gens avaient prêté le serment, et qu'en conséquence le Brigadier-Général Monckton leur avait permis de retourner sur leurs terres ou d'aller se fixer sur la Rivière St-Jean. Munis de ce certificat, ils se mirent donc en route avec leurs familles. [...] Partis de Québec au commencement d'octobre 1759, ils atteignirent le fort Frédéric, sur la rivière St-Jean, vers la fin de novembre. A leur arrivée, ils présentèrent leur certificat au Colonel Arbuthnot, qui commandait ce poste. Celui-ci en référa à Lawrence, qui déclara que cette permission avait été obtenue sous de fausses représentations, ou sous la supposition que ces gens appartenaient à quelque autre rivière St-Jean, en Canada. Aussi à une séance du Conseil tenue à Halifax, le vendredi 30 novembre, fut-il décidé qu'ils devaient être, le plus tôt possible, conduits à Halifax où ils seraient retenus comme prisonniers de guerre, en attendant une occasion favorable de les transporter en Angleterre³⁰⁸.

Cette histoire a été reprise par Casgrain³⁰⁹, Lauvrière³¹⁰ et Hébert³¹¹. Toutefois, Faragher est en nuance concernant le nombre d'Acadiens : « including a group of Acadian refugees who had made their way seven hundred miles overland from Québec³¹² ». En effet, c'est également la même nuance qui se trouve dans *The Pennsylvania Gazette* du 13 décembre 1759, qui publiait un extrait d'une lettre datée du 26 novembre.

On the 13th of October the Inhabitants of St. John River, having heard of the Surrender of Quebec, sent to Lieutenant Colonel Arbuthnot, who commands 250 of the Provincial Troops at Fort Frederick, to surrender themselves Prisoners at Discretion, whether he shall please to receive them as Prisoners of War, and so remove them off their Lands ; or whether he would grant them Leave to continue with Liberty of their Religion, as is permitted to the Canadians. Colonel Arbuthnot's Prudence did not permit him to trust them on any Terms ; he therefore

³⁰⁸ Richard, *Acadie. Reconstruction d'un chapitre perdu...*, Tome troisième, p. 313-314.

³⁰⁹ Casgrain, « Les Acadiens après leur dispersion (1755-1775) », p. 244-245.

³¹⁰ Lauvrière, *La tragédie d'un peuple...*, p. 83-84.

³¹¹ Hébert, *Les Acadiens du Québec*, p. 345.

³¹² John Mack Faragher, *A Great and Noble Scheme. The Tragic Story of the Expulsion of the French Acadians from their American Homeland*, New York, W.W. Norton & Company, 2005, p. 412-413.

went up the River, and in two Schooners brought off with him 196 of these Inhabitants, and more we hear are coming. On the 3d of November, Pere Germain, the Jesuit Missionary both to the Inhabitants and Indians of those Parts, having come from Canada since the Surrender of Quebec, though somewhat too late, with a Copy of the Terms granted to the Inhabitants and Priests of Canada, having in View to obtain the same for these Inhabitants of Nova Scotia, or rather insinuating that such were already granted to them, wrote to Colonel Arbuthnot from St. Ann, desiring the same Leave to continue to serve his Cure as is granted to the Priests of Canada³¹³.

Il est clair selon cette lettre que deux faits ont été confondus. C'est-à-dire que l'armée britannique avait emprisonné 196³¹⁴ Acadiens qui demeuraient dans les hameaux de la rivière Saint-Jean et que le 3 novembre, le missionnaire Germain est arrivé de Nouvelle-France depuis la reddition de Québec, avec une copie des conditions accordées aux habitants et aux prêtres de Nouvelle-France, en vue d'obtenir la même chose pour ces habitants de la Nouvelle-Écosse. Ce n'était donc pas 200 Acadiens venus de Québec qui ont été capturés en octobre 1759, tel que rapporté par Casgrain, Lauvrière et Hébert.

Les faits sont précisés dans le journal de John Burrell, sergent de l'armée britannique, envoyé à la rivière Saint-Jean.

Le lundi, 5 [novembre 1759], une famille des Français est venue au fort. Le mercredi, 7, le colonel et tout le détachement sont revenus avec trente familles françaises y compris les femmes et les enfants. Le mardi, 13, environ une vingtaine de sauvages se sont rendus et ont eu leurs rations ; le prêtre lui-même s'est livré³¹⁵.

Cet événement est relaté dans une lettre du commandant Boishébert adressée à l'abbé Manach, datée du 21 février 1760.

M. Coquard part de Québec sans ordre de son évêque, avec un passeport de M. Murray seulement, et n'a rien de plus pressé, sitôt son arrivée à la Rivière St Jean, que d'aller faire sa soumission, ainsi que plusieurs autres habitans au Commandant

³¹³ -« The Pennsylvania Gazette ». *Newspapers.com* [En ligne], <http://www.newspapers.com> (Page consultée le 16 janvier 2018).

³¹⁴ Selon l'estimation, ils étaient 123 à la rivière Saint-Jean (voir le chapitre 1, dans la section *La provenance des réfugiés*). Il y a donc une différence de 63 personnes. Le va-et-vient des Acadiens expliquerait la différence.

³¹⁵ Gaudet, « Généalogie des familles acadiennes : avec documents », p. 304.

du fort Latour [renommé fort Frederick]. L'on m'a dit meme que le P. Germain devoit vous avoir écrit dès cet auttomne pour faire un traité de paix³¹⁶.

Nous avons également trouvé la version des faits du père Germain dans une lettre qu'il a écrit à Vaudreuil, datée du 26 février 1760.

Jay arrivé à La Riviere S^t Jean Lejour dela Toussaint [1^{er} novembre 1759] ou Je trouvoy Par malheur tous Les habitans descendues au fort anglais avec leurs familles [...] par un coup de providence Monsieur Coquart prêtre missionnaire des francois arriva³¹⁷.

Selon la lettre du père Germain, les 196 Acadiens étaient donc déjà emprisonnés lors de son arrivée. Ceci confirme que ce n'était pas des Acadiens venus de Québec. Selon notre base de données, seulement Pierre Melanson dit Pierre Ambroise, dont nous avons discuté le cas au préalable dans la section *Ils sont venus deux fois*, auraient pu accompagner l'un des deux missionnaires, Cocquart ou Germain, en provenance de Québec. De plus, Pierre Melanson n'a pas été emprisonné, car il était à Kamouraska le 28 juin 1761, pour le baptême de sa fille, Marie-Josèphe Melanson.

Dans le journal du sergent de l'armée britannique, John Burrell, envoyé à la rivière Saint-Jean, nous y apprenons que « [d]eux familles de Français sont venues de Québec³¹⁸ », le 12 mars 1760. Selon notre base de données, il s'agit de la famille de Joseph Roy et Marie-Agnès D'amours de Chauffours³¹⁹, six personnes, qui a été capturée et emprisonnée dans la prison de l'île George à Halifax³²⁰, peu de temps après son arrivée dans la région de la rivière Saint-Jean. L'autre famille est celle de Joseph Poirier dit Cadieux et de Marguerite Thibodeau, trois personnes, dont leur fille Marie-Josèphe Poirier a été baptisée le 26

³¹⁶ AJC, fonds Q-1 CACSM, 0100-0708 : Lettres des Missionnaires chez les Acadiens_Traité avec les Anglais 1751?_1760 ; [copies des lettres]

³¹⁷ BAC, ANOM, COL C11A vol. 105/fol. 45-46. Copie d'une lettre du jésuite Charles Germain à Vaudreuil de Cavagnial, rivière Saint-Jean, 26 février 1760.

³¹⁸ Gaudet, « Généalogie des familles acadiennes : avec documents », p. 304.

³¹⁹ Leur fils Joseph Roy a été inhumé le 4 janvier 1759, à N.-D.-de-Québec.

³²⁰ Ronnie-Gilles LeBlanc, « Les Acadiens à Halifax et dans l'île Georges, 1755-1764 », *Port Acadie*, n^{os} 22-23 (automne 2012-printemps 2013), p. 76.

novembre 1759, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Elle a été emprisonnée au fort Frederick peu de temps après son arrivée dans la région de la rivière Saint-Jean.

Un veuf et une autre famille réfugiée sur la Côte-du-Sud sont retournés en 1760 ou en 1761 à la rivière Saint-Jean et a été emprisonnée au fort Frederick. Il s'agit de Charles Gaudet (qui avait été déporté en Géorgie), veuf de Marie-Rose Bastarache. Il est témoin lors du mariage de sa demi-sœur Marguerite Gaudet, le 13 mai 1760, à Cap-St-Ignace. Pour la famille, il s'agit de celle d'Ambroise Brun et de Marie Bergeron, six personnes, dont leur fils Jean-François Brun a été inhumé le 18 août 1760, à Rivière-Ouelle. Trois familles réfugiées dans le gouvernement de Trois-Rivières sont retournées vers 1762 à la rivière Saint-Jean et ont été emprisonnées au fort Frederick. Il s'agit de la famille de Pierre Bergeron et de Marguerite Bourg, neuf personnes, dont leur fille Marguerite Bergeron a été baptisée le 14 février 1761, à Cap-de-la-Madeleine, la famille d'Antoine-Bénoni Bourg (veuf de Marie-Josèphe Hébert) et de Félicité Bourgeois, qui se sont mariés le 19 novembre 1760, à Bécancour, quatre personnes, et la famille de François Bourg (veuf de Catherine Cormier) et de Marie Belliveau dit Blondin, sept personnes, dont son fils Simon Bourg s'est marié le 15 février 1762, à Bécancour, avec Rosalie Gaudet³²¹. Au total, ce sont 36 Acadiens qui sont retournés à la rivière Saint-Jean et qui ont été emprisonnés entre 1760 et 1762.

2.3 LES RECENSEMENTS 1760-1762³²²

Le premier recensement qui a été fait après la chute de la Nouvelle-France, soit le 8 septembre 1760³²³, est celui du gouvernement de Trois-Rivières, qui a été ordonné le 21

³²¹ « 12 Août 1763 – Liste des François Accadiens demeurants prisonniers a La riv. St Jean dans l'Amérique Septentrionale Sous le gouvernement de Sa Majesté Britannique ». Roy, *Rapport sur les archives de France relatives à l'histoire du Canada*, p. 628.

³²² Le gouvernement de Montréal n'a été recensé qu'en 1765. Il est donc à l'extérieur du cadre spatio-temporel de cet étude. « Le recensement de Montréal ne fait pas état d'Acadiens. » Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France. Vol. X : Le Régime militaire et la disparition de la Nouvelle-France, 1759-1764*, Montréal, Fides, 1999, p. 81.

³²³ « Ainsi, la majorité des Acadiens ont été recensés en 1760. Plusieurs historiens croient à tort qu'ils ont été dénombrés en 1762. » Brindamour, *Les nouveaux habitants du gouvernement...*, p. 42.

septembre par le nouveau gouverneur Raph Burton³²⁴. À ce moment, dans le gouvernement de Trois-Rivières, il y a 5 713 Canadiens et 112 Acadiens déclarés : « Rivière-du-Loup (8), Saint-Pierre-les-Becquets (13), Gentilly (31) et Bécancour (60)³²⁵ ». Toutefois, une erreur de calcul s'est glissée dans la transcription du recensement datant de 1918³²⁶, ainsi que celle de 1946-1947³²⁷, le nombre d'Acadiens déclarés à Bécancour est de 61. Donc le total est de 113 Acadiens déclarés (voir l'annexe 6). Pourtant, Burton savait qu'il y en avait plus, car il écrit dans son rapport qu'ils étaient environ 200, formant 45 familles et qu'elles étaient « logées dans des huttes à différents endroits de ce gouvernement³²⁸ ». De plus, en analysant le recensement à partir de notre base de données, nous nous sommes rendu compte que des Acadiens se trouvaient parmi les Canadiens. En effet, à Saint-Pierre-les-Becquets, il y a la famille d'Amand dit Benjamin Guilbault et de Françoise Poirier (*Guilbault, aman*), cinq personnes. Ensuite, nous avons trouvé, à Champlain, un Acadien et deux familles parmi les « Nouveaux habitants établis dans la dite Paroisse depuis l'année 1760 jusqu'au mois de Mars 1762³²⁹ ». Il s'agit d'Antoine Joannes dit Sanschagrin, veuf de Marguerite-Nathalie Boudrot (*Joannes*), avec sa nouvelle épouse, une Canadienne, deux filles et une domestique. Pour ce qui est des familles, il s'agit de celle de Jean-Jacques LeBlanc et de Marie Héon (*Leblanc*), six personnes, ainsi que celle de Pierre Henry dit Dominé de St-Sauveur et de Magdeleine Forest (St. Sauvence), trois personnes. Un cas surprenant est celui de la famille de Charles Héon. Cette famille n'est pas dans le recensement, mais le chef de famille figure parmi les commentaires suivant le recensement : « Permis au nommé Eon d'avoir un fusil à bord de son bâtiment³³⁰ ». Il faut alors additionner ces 13 Acadiens déclarés parmi les Canadiens aux 113 Acadiens, donc ils

³²⁴ *Ibid.*, p. 19.

³²⁵ *Ibid.*

³²⁶ Arthur G. Doughty, « Recensement des habitants de la ville & Gouvernement des Trois Rivières. Tel qu'il a été pris au mois de septembre mil sept cent soixante », *Rapport des Archives publiques pour l'année 1918*, Ottawa, Thomas Mulvey, 1920 p. 205.

³²⁷ Roy, « Recensement Des Habitants De La Ville Et Gouvernement Des Trois-Rivières », p. 39.

³²⁸ Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France. Vol. X ...*, p. 74. Hébert, *Les Acadiens du Québec*, p. 73.

³²⁹ Doughty, « Recensement des habitants de la ville & Gouvernement des Trois Rivières... », p. 195 (Batiscan et Champlain).

³³⁰ *Ibid.*, p. 195. Nous avons également trouvé qu'il était propriétaire du bateau Le S^t Charles : « Certificat du garde Magasin à Miramichy visé de Mrs De Boishebert et de Catalogne, officier Commandants Sur les cotes de l'Acadie de 400^{li} [livres] dues au S. heon propriétaire du Bateau le S^t Charles frété pour transporter du Camp d'Espérance à Quebec le bagage de M. De Guerne Pretre cy devant Missionnaire à Pedkoudiac. » AN, V7, 346, déclaration 185, fol. 224r. Commissions extraordinaires du Conseil. 6 décembre 1757.

étaient 126 et non 112 (voir l'annexe 6). Toutefois, Burton a déclaré qu'ils étaient environ deux cents.

Selon notre base de données, il y avait également 14 Acadiens de plus à Rivière-du-Loup (Louiseville). Par exemple, Isabelle Thibodeau, veuve de Pierre Savoie, a épousé Simon Dupuis, veuf de Marie Richard, le 19 octobre 1761, à Louiseville, et elle n'était pas mentionnée dans le recensement. C'est la même chose à Saint-Pierre-les-Becquets, il y avait 30 Acadiens de plus. Pour ce qui est de Bécancour, il y avait 58 Acadiens de plus. Toutefois, il est plausible que ces derniers se soient retrouvés dans la seigneurie Godefroy (entre Nicolet et Bécancour), où il n'y avait pas encore de village et où les Acadiens y ont fondé le village de Saint-Grégoire³³¹. Cette seigneurie appartenait à Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour³³² qui était le seigneur également de Labadie (à Trois-Rivières, voir la figure 6) et de Pointe-du-Lac, où il y avait une famille de six personnes.

En effet, la Pointe-du-Lac recevait, à l'invitation du seigneur [Louis-Joseph Godefroy] de Tonnancour, un afflux d'Acadiens, vers 1760 [...] le chemin du rang qui traverse cette concession porte le nom de L'Acadie³³³.

Il y avait aussi six Acadiens à Sainte-Anne-de-la-Pérade, vingt à Batiscan, trente à Champlain (dont la famille de Charles Héon), dix à Cap-de-la-Madeleine, vingt-trois à Trois-Rivières, dix-sept à Yamachiche et deux à Maskinongé. Ceci fait un total de 342 Acadiens qui demeuraient dans le gouvernement de Trois-Rivières lors du recensement de 1760. En effet, 113³³⁴ Acadiens étaient officiellement déclarés, dix autres étaient déclarés parmi les Canadiens et 219 Acadiens n'étaient pas déclarés ou tout simplement cachés³³⁵

³³¹ Hébert, *Les Acadiens du Québec*, p. 183.

³³² Frances Caissie, « Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4 [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/godefroy_de_tonnancour_louis_joseph_4F.html (Page consultée le 7 janvier 2018).

³³³ J.-Alide Pellerin, *Yamachiche et son histoire. 1672-1978*, Trois-Rivières, Éditions du bien public, 1980, p. 331.

³³⁴ Officiellement 112, toutefois, il y avait une erreur de calcul dans le recensement. Toutefois, c'est ce nombre qui est repris par les historiens. Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France. Vol. X...*, p. 81. Brindamour, *Les nouveaux habitants du gouvernement...*, p. 19 et 28.

³³⁵ « Un bon nombre vivait aussi caché dans les fermes et les villages. » Richard (Monseigneur), *Les familles acadiennes de la région de Trois-Rivières*, p. 73. Brindamour, *Les nouveaux habitants du gouvernement...*, p. 44.

des autorités britanniques. Or, Burton les estimait à environ 200. Faisait-il référence aux 219 Acadiens non déclarés ? Hébert avance l'hypothèse qu'ils craignaient « être déportés de nouveau, puisque Amherst ne leur avait pas accordé l'amnistie³³⁶ ». De plus, lors de ce recensement, les Acadiens devaient prêter le serment d'allégeance aux Britanniques³³⁷. Ceci expliquerait pourquoi 64 % des Acadiens du gouvernement de Trois-Rivières ne sont pas recensés en 1760. Toujours selon Hébert, ces derniers vivaient dans « la peur et l'incertitude » depuis la capitulation de Montréal³³⁸. Également, dans une lettre envoyée à tous les capitaines de milice du gouvernement de Trois-Rivières, datée 2 octobre 1760, Burton les avise que les Acadiens doivent travailler pour subvenir à leur besoin et qu'il jugera personnellement les cas qui nécessitent de l'aide financière en raison de leur mauvais état de santé ou de leur âge avancé. Ceci a peut-être influencé la déclaration des Acadiens. Est-ce que les 36 % d'Acadiens déclarés avaient besoin d'une aide financière ?

P.S. J'oubliais de vous dire au sujet des acadiens répandus dans mon Gouvernement, que le Roi d'Angleterre n'entend pas payer leur pension, & par là les encourager à la fainéantise. Il faut dorénavant qu'ils travaillent ou se mettent en service pour gagner leur vie. Vous en avertirez vos paroissiens. & les acadiens qui sont dans votre District ; si il s'en trouvait parmi eux que leurs infirmités ou vieillesse rendissent réellement dignes de pitié et de secours, vous me les ferez connaître ; & après avoir examiné par moi-même leur état, j'en déciderai comme bon me semblera³³⁹.

Parmi les 113 Acadiens déclarés, il y a une femme avec trois enfants, de quatre veuves sans enfant et huit veuves avec vingt-cinq enfants. Ceci fait un total de 41 personnes, donc 36 % des personnes déclarées étaient au moins « dignes de pitié et de secours ». De plus, parmi les Acadiens déclarés, il y a vingt célibataires dont quatre femmes et dont la moyenne d'âge est de 25 ans, donc 18 % des Acadiens déclarés. Ils étaient donc en âge de travailler. Étaient-ils malades ou ayant des « infirmités » qui les rendaient

³³⁶ Hébert, *Les Acadiens du Québec*, p. 73.

³³⁷ Brindamour, *Les nouveaux habitants du gouvernement...*, p. 44.

³³⁸ *Ibid.*, p. 45.

³³⁹ Arthur G. Doughty, « Lettres et placards affichés dans le gouvernement des Trois Rivières, mil sept cent soixante, 1761, 1762, 1763 et 1764 », *Rapport des Archives publiques pour l'année 1918*, Ottawa, Thomas Mulvey, 1920 p. 114.

« dignes de pitié et de secours » ? Les autres forment onze familles comptant 52 personnes, soit 46 %. Est-ce que les parents de ces familles étaient dans l'incapacité de travailler ?

Le deuxième recensement est celui du gouvernement de Québec qui a été effectué en 1762. Or, ce recensement est partiel. Il manque la ville de Québec, « sa banlieue de Cap-aux-Diamants et les cinq paroisses de l'île d'Orléans³⁴⁰ ». En 1765, il y avait 8 967 personnes à Québec et 2 666 personnes à l'île d'Orléans³⁴¹. Contrairement au recensement du gouvernement de Trois-Rivières, les Acadiens n'y sont pas distingués. Toutefois, le terme utilisé est celui de « réfugié ». Or il y avait 1 015 réfugiés recensés dans le gouvernement de Québec³⁴². Contrairement à l'affirmation de Trudel³⁴³, tous les réfugiés n'étaient pas Acadiens. De plus, il y avait, également dans ce recensement, des Acadiens parmi les Canadiens, notamment à Saint-Charles-de-Bellechasse où ils sont propriétaires depuis 1756. Nous y avons trouvé vingt propriétaires déclarés pour un total de 60 personnes. Toutefois, nous avons également identifié huit autres familles cachées à Saint-Charles-de-Bellechasse, selon notre base de données, soit 46 personnes. Trudel mentionne que « le plus fort groupe est celui de ces 125 Acadiens établis à Saint-Thomas-de-Montmagny³⁴⁴ ». Or, selon notre base de données, il n'y a seulement que 29 Acadiens recensés : *Mr Perrault* (Pierre Cormier dit Pierrot), deux personnes ; *François Cormier*, six personnes ; *Jean-Bte Thibaudau*, cinq personnes ; *Thibaudeaux*, deux personnes ; *Veuve Thibaudeaux*, quatre personnes ; *Jean Roussin*, six personnes ; *François Trans* (François Trahan), quatre personnes³⁴⁵. Les 96 autres réfugiés sont Canadiens. Il y avait aussi quatre familles acadiennes non déclarées à Montmagny, totalisant quatorze personnes.

De plus, nous avons noté des anomalies dans le recensement. À Kamouraska, les réfugiés ont la lettre « r » après le nom du chef de famille. Il n'y a aucune précision,

³⁴⁰ Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France. Vol. X...*, p. 60.

³⁴¹ *Ibid.*

³⁴² *Ibid.*, p. 74, 80-81.

³⁴³ « Les Acadiens, qui se sont retirés dans le gouvernement de Québec, ne sont pas recensés sous ce nom, mais sous celui de *réfugiés*. On les rencontre au nombre de 1015 dans des paroisses des deux rives. » *Ibid.*, p. 80-81.

³⁴⁴ *Ibid.*, p. 81.

³⁴⁵ Roy, « Le Recensement du gouvernement de Québec en 1762 », p. 26-28.

homme, femme et enfants. Il est seulement indiqué « 1 » vis-à-vis la case « étranger ». Pourtant, il s'agit de familles entières : *Jean Gaudreau* (Gautrot) est avec son épouse et leur fille ; (Jean-Marie) *Poussard* est avec son épouse et leur fille ; *Alexis Landry* est veuf, avec ses huit enfants ; *François* (Jean-Baptiste) *Desnoyers* est avec son épouse et leurs deux enfants. Quant à *V.* (Jean-Baptiste Guillot dit) *Grand'Maison*, la lettre « r » n'apparaît pas après son nom. Pourtant, cette famille de treize personnes figure parmi les réfugiés acadiens provenant du fort Beauséjour. Il y a épousé Marguerite Thibodeau, selon le contrat de mariage daté du 17 juin 1752³⁴⁶. En Acadie française, Jean-Baptiste Grandmaison était charpentier du roi au fort Beauséjour³⁴⁷. Au printemps 1757, il s'est réfugié avec sa famille à Kamouraska, où leur fils Jean-Baptiste Guillot dit Grandmaison y a été baptisé le 10 mai³⁴⁸. Nous avons également trouvé la même situation pour le veuf Joseph Boucher où la lettre « r » n'apparaît pas après son nom. Joseph Boucher demeurait à la rivière Saint-Jean depuis le milieu des années 1740, où il y a épousé Marguerite Roy vers 1747-1748³⁴⁹. Veuf, il y a épousé Marie-Anne Raymond vers 1756³⁵⁰. L'année suivante, cette famille s'est réfugiée aussi à Kamouraska. Nous y avons trouvé la sépulture de Marie-Anne Raymond, le 10 septembre 1757, soit la date de naissance de leur fils Pierre Boucher qui a été baptisé le 25 septembre suivant³⁵¹. Au total, il y a six familles acadiennes comptant 35 personnes

³⁴⁶ La copie du contrat de mariage a été déposée dans les minutes du notaire Boisseau, le 11 février 1757. Stephen A. White, *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes*, deuxième partie, 1715 à 1780, notes manuscrites, Moncton, Centre d'études acadiennes, (en préparation). Famille # 29835. « Le Programme de recherche en démographie historique (PRDH) ». *Genealogie.umontreal* [En ligne], <http://www.genealogie.umontreal.ca/fr/> (Page consultée le 1^{er} février 2018).

³⁴⁷ BANQ Québec, TL1, S11, SS1, D102, P644, Pièce provenant du registre 102 de la Prévôté de Québec (Registre civil) (14 août 1753 au 3 septembre 1754), f. 117v. Cause entre Jean-Baptiste Grandmaison, charpentier du roi à Beauséjour, demandeur, stipulant par le nommé René Toupin, fondé de sa procuration en date du 30 octobre 1753. BANQ Québec, TL1, S11, SS2, D1929, Compte abrégé entre le sieur Jean-Baptiste Grandmaison, charpentier du Roi en Acadie, et le défunt René Toupin, forgeron de Québec. 18 avril 1757.

³⁴⁸ « Québec, registres paroissiaux catholiques, 1621-1979 ». *Familysearch* [En ligne], <https://familysearch.org/search> (Page consultée le 1^{er} février 2018).

³⁴⁹ Famille # 90701. « Le Programme de recherche en démographie historique (PRDH) ». *Genealogie.umontreal* [En ligne], <http://www.genealogie.umontreal.ca/fr/> (Page consultée le 1^{er} février 2018). « Dépôt d'une vente d'une part de terre située dans la seigneurie de Lilette du Portage ; par Joseph Bouché, veuf de Marguerite Roy, de la paroisse de Ste Anne de Hocquepasque de la rivière St Jean, à Augustin Syroy dit Dupluy, de la paroisse de Camourasca. » Date : 09-04-1753. Notaire : Dionne, J. Hélène Lafortune et Normand Robert, dir., « Parchemin, banque de données notariales du Québec ancien 1626-1799 ». *Société de recherche historique Archiv-Histo* [En ligne], <https://www.archiv-histo.com/> (Page consultée le 2 février 2018).

³⁵⁰ Delaney, « La reconstitution d'un rôle des passagers du *Pembroke* », p. 42.

³⁵¹ « Québec, registres paroissiaux catholiques, 1621-1979 ». *Familysearch* [En ligne], <https://familysearch.org/search> (Page consultée le 1^{er} février 2018).

dans le recensement à Kamouraska. Or, il y avait également un célibataire ainsi que quatre autres familles non déclarées ou cachées qui demeuraient à Kamouraska, pour un total de 16 personnes.

À Saint-Roch-des-Aulnaies, les réfugiés sont identifiés sans aucune précision, homme, femme et enfants. Il n'y a qu'une famille acadienne, celle d'Antoine Jalbert/Gerbert, quatre personnes. Dans le recensement, il est simplement écrit « Ante Jalbert, réfugié ». À Cap-Saint-Ignace, six familles acadiennes figurent parmi la liste des réfugiés : *Mr de Villeray* (Augustin Rouer de Villeray), cinq personnes ; *Mr Robichaux* (Pierre Robichaud), neuf personnes ; *Vve... Robichaux* (Marie Leborgne de Bélisle, veuve de François Robichaud), huit personnes ; *Claude Babin*, cinq personnes ; *Pierre Gaudreaux* (Pierre-Mathurin Gautrot), cinq personnes ; ainsi que *Jean-Bte* (Baptiste) *Daigle*, cinq personnes. Une autre Acadienne est déclarée, Marguerite Gaudet, veuve de Jean-Baptiste Brun, puisqu'elle est remariée à un Canadien, *Alexandre Carron*, cinq Acadiens dans cette famille recomposée de huit personnes. De plus, trois autres familles n'ont pas été déclarées à Cap-Saint-Ignace, totalisant 23 personnes.

À Saint-François-du-Sud, seulement deux familles se retrouvent parmi la liste des réfugiés : ... *L'Amant* (Amand Comeau), quatre personnes et *Charles Siere* (Charles Cyr), quatre personnes. De plus, il y avait neuf familles acadiennes cachées, totalisant 51 personnes. À Saint-Vallier, il n'y a que la famille acadienne, celle de *Nicolas Tangué* (Tanguay), cinq personnes. À Saint-Michel-de-Bellechasse, une veuve acadienne avec ses deux enfants font partie du recensement puisqu'elle est remariée avec un Canadien, *Franc.* (François) *Lamontagne*, une famille recomposée de treize personnes. À Saint-Joseph-de-Beauce, une famille acadienne y est recensée, celle de Pierre Cottard ; il y a cinq Acadiens dans cette famille reconstituée de huit personnes. À Lotbinière, une Acadienne s'est mariée avec un Canadien, *Louis Crequi*, et s'y retrouvent avec sa sœur, donc deux Acadiennes. Un fait surprenant, une famille acadienne figure parmi les Canadiens, celle de Jean Richard et son épouse, deux Acadiens. Les autres Acadiens font partie de la liste des réfugiés de Lotbinière : *Paul Arseneur* (Arseneau), six personnes ; *Michel Gaudet*, quatre personnes ; *Jean Bernard*, quatre personnes ; *Pierre Ebert* (Hébert), deux personnes ; *Pierre Guillaume*

(Guillaume Girouard), quatre personnes ; *Pierre Giriar* (Girouard), quatre personnes. Une autre Acadienne n'est pas recensée, nous croyons qu'elle était domestique. Il s'agit de Félicité Melanson ; elle y a épousé un Canadien le 24 octobre 1774.

À Deschambault, deux Acadiennes qui ont marié des Canadiens sont identifiées dans le recensement : *Jean Perrault* et *Pierre Fresnés* (Frenet). Les autres Acadiens sont cachés, c'est-à-dire huit familles, comptant 39 personnes. À Cap-Santé, une Acadienne s'est remariée avec un Canadien, (François) *De Sales Mottard* ; elle est avec sa fille dans le recensement. Une famille acadienne se trouve dans la liste des réfugiés, celle de *Jn-Bte* (Jean-Baptiste) *Thibodeau*, six personnes. Il y avait aussi trois autres Acadiens non déclarés à Cap-Santé ; nous croyons qu'ils étaient domestiques. À Les Écureuils, il y a une Acadienne, Marie-Agnès Darois, qui avait épousé un Canadien, *Jacques Godin*. À Pointe-aux-Trembles (Neuville), une famille acadienne se trouve parmi les Canadiens, *Vve... Fournelle* (Marie-Jeanne Poirier, veuve de Jacques Fournel³⁵²), cinq personnes. À L'Ancienne-Lorette, il y a une famille acadienne parmi les réfugiés, celle de *Rémond Bordage* (Raymond Bourdages), huit personnes. À Sainte-Foy, il y a une famille acadienne parmi les réfugiés, *Vve... Sureté* (Françoise Surette), cinq personnes, ainsi qu'une famille acadienne cachée, celle de François Mignot remarié avec une Canadienne, quatre personnes. À Charlesbourg, seules une Acadienne et sa fille sont recensées puisqu'elle a remarié un Canadien, *Pierre Chalifour*. Les autres Acadiens sont cachés, soit huit familles, comptant 21 personnes. À Saint-Joachim, quelques familles figurent parmi la liste des réfugiés : *Jean Landry*, quatre personnes ; *Jean Beriau* (Barrieau), cinq personnes ; *Joseph Raimond* (Raymond), quatre personnes ; *François Emanuel* (François Hébert dit Manuel), quatre personnes ; *Claude Bourg*, cinq personnes ; *Pierre Soyés* (Saulnier), quatre personnes. Il y avait également deux autres familles acadiennes cachées à Saint-Joachim, comptant huit personnes.

Dans les autres localités, tous les Acadiens n'ont pas été déclarés selon notre base de données. À Rivière-Ouelle, il y avait une famille de dix personnes. À Sainte-Anne-de-

³⁵² Ce milicien est décédé par noyade lors de l'évacuation du navire l'*Atalante* du capitaine Vauquelin. Mathieu et Imbeault, *La Guerre des Canadiens. 1756-1763*, p. 109.

la-Pocatière, il y avait six familles ainsi que trois célibataires, totalisant 40 personnes. À L'Islet, il y avait quatre familles et un célibataire, comptant 22 personnes. À Saint-Pierre-du-Sud, il y avait quatre familles, pour un total de 19 personnes. À Berthier-sur-Mer, il y avait deux familles, soit huit personnes. À Beaumont, il y avait deux familles totalisant onze personnes. À Sainte-Croix, il y avait une famille et une célibataire, comptant cinq personnes. À l'Île-aux-Coudres, il y avait un célibataire. À Beauport, il y avait une famille de trois personnes.

Il y avait également des Acadiens à Québec et à l'île d'Orléans, endroits qui ne se trouvent pas dans le recensement. Selon notre base de données, à Québec, il y avait quinze familles, comptant 61 personnes, ainsi que 26 célibataires. Quant à l'île d'Orléans, il y avait un célibataire à Saint-Pierre, une famille de trois personnes à Sainte-Famille, une famille et un célibataire, soit quatre personnes à Saint-François, une famille de quatre personnes à Saint-Jean, ainsi que deux célibataires à Saint-Laurent.

Au grand total, il y avait 722 Acadiens dans le gouvernement de Québec, à l'exception de localités à l'est de Rivière-du-Loup qui ne faisaient pas partie du recensement (voir l'annexe 7). Il y avait 45 Acadiens recensés parmi les Canadiens, représentant 6 %, 231 Acadiens recensés parmi les réfugiés, correspondant à 32 %, ainsi que 446 Acadiens cachés ou non déclarés, donc non recensés, soit 62 % des Acadiens.

Un troisième recensement a été effectué par Pierre du Calvet sur la côte sud de la Gaspésie, soit dans la baie des Chaleurs, en juillet et en août 1761³⁵³. À Bonaventure, il y avait dix familles acadiennes et huit célibataires, pour un total de 54 Acadiens sur 69 personnes. Les quinze autres personnes étaient constituées de deux familles canadiennes ou françaises ainsi qu'un prêtre. Tous s'y étaient cachés après la reddition de d'Angeac³⁵⁴,

³⁵³ Livre pour le dénombrement des familles acadiennes réfugiées le long des côtes de L'Acadie [et de la Gaspésie], par Pierre du Calvet et fait en juillet-août 1761. Brun, « Les Papiers Amherst », p 296-301.

³⁵⁴ T. A. Crowley, « François-Gabriel d'Angeac », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4 [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/angeac_francois_gabriel_d_4F.html (Page consultée le 7 février 2018).

à l'établissement de La Petite-Rochelle, le 30 octobre 1760³⁵⁵, puisque « nul endroit, sur la baie des Chaleurs, n'offrait plus de sécurité que Bonaventure, grâce à son havre parfaitement abrité, invisible du côté de la mer et [...] inaccessibles aux Anglais³⁵⁶ ».

Après la bataille navale de Restigouche, en 1760, les Britanniques détruisent un grand nombre de bâtiments provisoires situés dans l'établissement acadien de Petite-Rochelle. Plusieurs réfugiés acadiens quittent alors la région pour se rendre à Québec tandis que d'autres laissent les environs de la rivière Ristigouche pour essaimer le long des deux rives de la baie des Chaleurs³⁵⁷.

En se réfugiant dans le barchois de Bonaventure, ces 54 Acadiens y ont mis les bases d'un nouvel établissement, la *petite Cadie* de Bonaventure³⁵⁸. À la fin de cette période, au moment du traité de Paris, nous avons remarqué plusieurs pérégrinations. En effet, entre 1760 et 1763, plusieurs Acadiens ont cherché un autre endroit pour se réfugier. Selon Hébert, les « Acadiens étaient plus ou moins errants [...] en attendant de savoir s'ils pourront oui ou non retourner en Acadie³⁵⁹ ». En analysant notre base de données, nous avons constaté que les Acadiens s'étaient réfugiés dans 24 nouvelles localisations entre 1760 et 1763, dont 14 dans le gouvernement de Montréal (voir le tableau 12). Dès lors, les réfugiés acadiens étaient réfugiés dans 69 paroisses de la Nouvelle-France (voir la figure 7). Or, selon PRDH, il y avait 121 paroisses sur le territoire québécois en 1766³⁶⁰. Donc les Acadiens se sont retrouvés sur un peu plus de la moitié du territoire québécois.

³⁵⁵ Sauvageau, *Acadie. La Guerre de Cent Ans des Français d'Amérique aux Maritimes et en Louisiane 1670-1769*, p. 386. Christian Blais, « Pérégrinations et conquête du sol (1755-1836) : l'implantation acadienne sur la rive nord de la Baie-des-Chaleurs », *Acadiensis*, vol. 35 (septembre 2005), p. 7.

³⁵⁶ Arsenault, *Histoire des Acadiens*, p. 254-255.

³⁵⁷ Louise Cyr, « Les Acadiens au Québec. La volonté de durer », *Continuité*, n° 61 (été 1994), p. 36.

³⁵⁸ Hébert, *Les Acadiens du Québec*, p. 64. Arsenault, *Histoire des Acadiens*, p. 256.

³⁵⁹ Hébert, *Les Acadiens du Québec*, p. 72.

³⁶⁰ André Larose et Lucien Goupil, « Paroisses, missions et institutions catholiques du Québec dont les registres de baptêmes, mariages, sépultures s'ouvrent avant 1766 » (carte géographique), Hubert Charbonneau et Jacques Légaré, dir., *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1980, page de garde.

TABLEAU 12

Lieux qui accueillent des réfugiés acadiens entre 1760 et 1763

<i>Gouvernement de Québec</i>		
Saint-François, île d'Orléans	Île-aux-Coudres	Bonaventure
Saint-Pierre, île d'Orléans	Saint-Joseph-de-Beauce	
<i>Gouvernement de Trois-Rivières</i>		
Cap-de-la-Madeleine	Maskinongé	Saint-François-du-Lac
Pointe-du-Lac	Nicolet	
<i>Gouvernement de Montréal</i>		
Berthier-en-Haut (Berthierville)	Saint-François-de-Sales, Laval	Sorel
Saint-Sulpice	Saint-Vincent-de-Paul, Laval	Saint-Ours
L'Assomption	Saint-François-de-Sales, Laval	Saint-Antoine-sur-Richelieu
Repentigny	Saint-Laurent, Montréal	Saint-Denis-sur-Richelieu
	Lachine	Boucherville

CHAPITRE 3

LES MILICIENS ACADIENS

En ce cas tous ces Acadiens et sauvages réunis, ne laisseront pas que d'augmenter considérablement nos forces à Québec³⁶¹.

Cette citation provient du gouverneur Vaudreuil dans son *Précis du plan des opérations générales de la campagne de 1759*, daté du 1^{er} avril 1759, à Montréal. Les réfugiés acadiens étaient donc pressentis pour se battre contre les Britanniques, pour défendre la Nouvelle-France. Quelques semaines auparavant, il avait été question que tous les hommes aptes à porter une arme soient recrutés pour défendre la colonie, et ce, dans une lettre du ministre de la Marine, Berryer à Vaudreuil et Montcalm, le 10 février 1759.

Les besoins de la guerre et la culture des terres doivent déterminer les arrangements que vous prendrez à cet égard, et vous ne devez pas hésiter, si le cas l'exige, de faire marcher tous les hommes en état de porter les armes, en laissant, aux vieillards, aux femmes et aux enfants le soin de continuer les travaux de la terre. Je suis persuadé qu'ils s'y porteront avec assez de zèle et avec fidélité pour le service de Sa Majesté et la conservation de leur pays³⁶².

Ceci démontre qu'en effet des Acadiens ont combattu sur les plaines d'Abraham le 13 septembre 1759. Toutefois, une question s'impose concernant l'allégeance des Acadiens. Ont-ils eu à prêter un nouveau serment d'allégeance envers le roi de France ?

3.1 LE SERMENT D'ALLÉGEANCE

Dans son article *Le serment d'allégeance, le service militaire, les déportations et les Acadiens : opinions de France et de Québec aux 17^e et 18^e siècles*, Lockerby explique l'importance du serment d'allégeance au temps de la guerre de la Conquête³⁶³. Après le

³⁶¹ BAC, ANOM, COL C11A vol. 104/fol. 47-52v. *Précis du plan des opérations générales de la campagne de 1759* (par Vaudreuil de Cavagnial), Montréal, 1^{er} avril 1759.

³⁶² Reproduction de l'extrait de lettre. Lacoursière et Quimper, *Québec ville assiégée. 1759-1760*, p. 22.

³⁶³ W. Earle Lockerby. « Le serment d'allégeance, le service militaire, les déportations et les Acadiens : opinions de France et de Québec aux 17^e et 18^e siècles », *Acadiensis*, vol. XXXVII, n° 1 (hiver/printemps 2008), p. 149-171.

traité d'Utrecht en 1713, ce sont les représentants de chacun des hameaux acadiens qui prêtèrent le serment d'allégeance au roi d'Angleterre George I^{er}. Ceux d'Annapolis Royal l'ont fait le 22 janvier 1715, ceux de la région des Mines, le 12 mars 1715 et ceux de Beaubassin, le 28 mars 1715³⁶⁴. Par la suite, les Acadiens ont eu à prêter un nouveau serment d'allégeance au nouveau roi d'Angleterre George II, en 1727³⁶⁵.

Je promets et je jure sincèrement que je seray fidèle et obéiray véritablement à Sa Majesté le Roy Georges Second. Dieu me soit en aide.

Je Robert Wroth, En Seigne Adjudant de Sa Majesté le Roy Georges Second promets et accorde au nom du Roy mon maître et de l'Honorable Lawrence Armstrong, Ecuier son Lieutenant Gouverneur, le commandant en chef de cette Province aux habitans de Chignitou et villages dépendans qui auront signé le serment de fidélité au Roy Georges Second, les articles cy dessous qu'ils m'ont demandés, sçavoir :

- 1° Qu'ils seront exempts de prendre les armes contre qui que ce soit tandis qu'ils seront sous la domination du Roy d'Angleterre.
- 2° Qu'ils seront libres de se retirer où bon leur semblera et qu'ils seront déchargés du seing qu'ils auront faits aussy tôt qu'ils seront hors la domination du Roy de la Grande Bretagne.
- 3° Qu'ils auront leur pleine et entière liberté de leur religion, et d'avoir des prêtres catholiques, apostoliques et romains.

Fait et donné à Messagoueche, Chignitou, en la première année du règne de Sa Majesté le Roy Georges Second, ce vingtième Octobre 1727³⁶⁶.

Ce serment d'allégeance donnait donc l'assurance de la neutralité des Acadiens en cas de conflit armé entre l'Angleterre et la France, d'où le surnom attribué aux Acadiens, de *French Neutrals*. Dans son analyse, Lockerby explique que « [l]e serment conditionnel que Richard Philipps, gouverneur de la Nouvelle-Écosse, et d'autres administrateurs britanniques coloniaux acceptèrent dans les années 1720 était une anomalie dans le contexte de l'histoire britannique³⁶⁷ ». Après la guerre de succession d'Autriche (1744-

³⁶⁴ Henri-Raymond Casgrain, *Collection de documents inédits sur le Canada et l'Amérique*, Tome premier, Québec, Imprimerie de L.-J. Demers & frères, 1888, p. 110-113.

³⁶⁵ Griffiths, *L'Acadie de 1686 à 1784. Contexte d'une histoire*, p. 39.

³⁶⁶ Placide Gaudet, « Copie du serment de fidélité (1727) », *RAC pour l'année 1905*, vol. II. Ottawa, Archives publiques du Canada, 1906, Appendice A, 3^e partie, app N, p. 362.

³⁶⁷ Lockerby. « Le serment d'allégeance, le service militaire, ... », p. 163, 57^e note en bas de page.

1748), le nouveau gouverneur, Edward Cornwallis, a été envoyé en Nouvelle-Écosse en 1749. Ce dernier a demandé aux Acadiens de prêter un nouveau serment d'allégeance³⁶⁸, et ce, sans condition, considérant que celui signé en 1727, et garanti par Shirley en 1747³⁶⁹, était illégal³⁷⁰. Toutefois, il n'a pas réussi à « imposer un serment d'allégeance sans condition ni réserve³⁷¹ ». Les nouvelles politiques de Cornwallis³⁷², c'est-à-dire l'immigration massive de colons anglais en Nouvelle-Écosse, le transfert de la capitale à Halifax et l'interdiction de l'autorité épiscopale de l'évêque de Québec en Nouvelle-Écosse³⁷³, ont poussé des Acadiens à émigrer en territoire français, notamment à l'île Saint-Jean³⁷⁴, ainsi qu'en Acadie française³⁷⁵. Toutefois, certains Acadiens, notamment de la région de Beaubassin, ont quitté par la force en 1750, c'est-à-dire que des Mi'kmaq ont incendié les villages acadiens, sous la demande de l'abbé Jean-Louis Le Loutre, afin de les inciter à s'installer dans la région du fort Beauséjour³⁷⁶. Or, le 12 avril 1751, tous les Acadiens réfugiés en Acadie française ont eu à prêter le serment d'allégeance envers le roi de France.

Nous déclarons par la présente ordonnance que tous accadiens qui, huit jours après la publication d'icelle, n'aurons point prêtés serment de fidélité et ne seront point incorporés dans les compagnies des milices que nous avons crée, seront avérés rebelles aux ordonnances du Roy et comme tels chassés des terres dont ils sont en possession, a quoy nous ordonnons au s. Deschaillons de S^t. Ours Commandant de la pointe de Beauséjour et de tous nos autres postes de tenir inviolablement la main et pour que nos intentions ne soient ignorées de personne, Lecture de la presente ordonnance sera faite partout ou besoin sera, en foy de quoy nous l'avons signé à icelle fait apposer le cachet de nos armes et contrésigner par nôtre secrétaire fait a Quebec le 12 avril 1751 signé La Jonquière³⁷⁷.

³⁶⁸ BAC, ANOM, COL C11A vol. 87/fol. 365-366. Ordonnance d'Edward Cornwallis, gouverneur de la Nouvelle-Écosse, 12 août 1749. Faragher, *A Great and Noble Scheme...*, p. 250.

³⁶⁹ Arsenault, *Histoire des Acadiens*, p. 150.

³⁷⁰ *Ibid.*, p. 153.

³⁷¹ Griffiths, *L'Acadie de 1686 à 1784. Contexte d'une histoire*, p. 74.

³⁷² *Ibid.*, p. 76-77.

³⁷³ Arsenault, *Histoire des Acadiens*, p. 151-152.

³⁷⁴ BAC, ANOM, COL C11A vol. 93/fol. 283-284v. Lettre de Bigot au ministre - secours sollicités par Claude-Élisabeth Denys de Bonnaventure pour les habitants et les réfugiés acadiens de l'île Saint-Jean, Québec, 11 octobre 1749.

³⁷⁵ BAC, ANOM, COL C11A vol. 93/fol. 169-172v. Lettre de La Jonquière au ministre, Québec, 9 octobre 1749.

³⁷⁶ Arsenault, *Histoire des Acadiens*, p. 156. Griffiths, *L'Acadie de 1686 à 1784. Contexte d'une histoire*, p. 79.

³⁷⁷ BAC, ANOM, COL C11A vol. 97/fol. 34-34v. Lettre de La Jonquière au ministre, Québec, 12 avril 1751.

Est-ce que cette ordonnance s'est appliquée à l'île Saint-Jean, à l'île Royale ou à la Nouvelle-France ? Or, tel que démontré (voir le tableau 7), nous savons que 50,9 % des réfugiés acadiens en Nouvelle-France sont venus de l'Acadie française, soit 40,4 % de la région du fort Beauséjour et 10,5 % de la rivière Saint-Jean. Ils ont donc prêté un serment de fidélité au roi de France. Puis, nous savons que 39 %³⁷⁸ des réfugiés acadiens sont venus de l'île Saint-Jean, 1 % de l'île Royale et 0,1 % de la Nouvelle-Angleterre. Ont-ils eu à prêter le serment d'allégeance ordonné par de La Jonquière ? Possiblement, nous n'avons pas trouvé de documentation pour appuyer cette hypothèse.

3.2 LES 150 ACADIENS

Le 16 octobre 1757, le commandant du poste de Miramichi, Charles Deschamps de Boishébert, arrivait à Québec avec 150 Acadiens, des familles de Miramichi³⁷⁹, où il a passé l'hiver. Le 8 mai 1758, il est reparti de Québec sur la goélette *La Critique*, avec 70 hommes de son détachement pour aller défendre Louisbourg de l'attaque des Britanniques³⁸⁰.

On verra aussi Boishébert garder au moins quelques années des relations avec les Acadiens. Il recruta parmi eux, en 1758, un parti pour aller secourir Louisbourg et, lors de la bataille de Sainte-Foy, il commandait un détachement d'Acadiens et de Micmacs³⁸¹.

Tel que nous venons de l'aborder, tous les hommes réfugiés en Acadie française devaient prêter le serment d'allégeance. Dans l'autobiographie de Le Loutre, écrite vers

³⁷⁸ Au total, c'est 48 %. Toutefois, 1 257 réfugiés acadiens avaient été envoyés à l'île Saint-Jean en provenance de l'Acadie française, soit 9 %. Il est fort probable qu'ils avaient prêté le serment d'allégeance de La Jonquière. BAC, ANOM, COL C11A vol. 101/fol. 84-87v. Lettre de Vaudreuil de Cavagnial au ministre, Montréal, 7 août 1756.

³⁷⁹ Pierre-Georges Roy, « Le Mémoire du chevalier de la Pause », *RAPQ pour l'année 1931-1932*, Québec, 1932, p. 75. Gosselin, « Journal de l'expédition d'Amérique commencée en l'année 1756, ... », p. 307. De plus, le 16 octobre 1757, Jean Girard dit Jolibois (38 ans), Poitou, de la compagnie de Boishébert, est admis à l'Hôtel-Dieu de Québec. Marcel Fournier et Gisèle Monarque, *Registre journalier des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec*, Montréal, Société de recherche historique Archiv-Histo, 2005, p. 1969.

³⁸⁰ Boishébert, « Journal de ma campagne de Louisbourg [14 août 1758] », p. 48.

³⁸¹ René Baudry, « Un témoin de la dispersion acadienne : l'abbé LeGuerne », *RHAF*, vol. 7, n° 1 (juin 1953), p. 43.

1763, il explique qu'après le serment d'allégeance, « on leur donna [aux Acadiens] des armes et on en forma des compagnies de Milice³⁸². » Les Acadiens de l'Acadie française faisaient donc partie de la milice. Après son retour à Québec, le 19 juillet 1759³⁸³, Boishébert aurait pris sous son commandement 150 miliciens acadiens, selon Stacey³⁸⁴. Toutefois, nous ne trouvons aucune mention dans les mémoires de Boishébert³⁸⁵. Ces Acadiens étaient restés à Québec sous l'ordre de Vaudreuil, le 8 mai 1759³⁸⁶. Selon Malartic, il y avait au total 15 685 hommes aptes à se battre contre les Britanniques (voir l'annexe 8)³⁸⁷. Les miliciens acadiens représentaient donc 1 % des forces en présence. Selon Bernard, les Acadiens ont combattu auprès de la milice du gouvernement de Québec et non pas avec Boishébert³⁸⁸. Selon Stacey, il y avait précisément 12 480 miliciens « rassemblés pour assurer la défense de Québec, c'est-à-dire presque tous les hommes valides de 15 à 60 ans vivant en Nouvelle-France à l'époque³⁸⁹ ». Quant à Frégault, il relate que Wolfe était étonné de que « [d]es vieillards de 70 ans et des garçons de 15 ans se postent à la lisière des bois, tirent sur nos détachements, tuent et blessent de nos hommes³⁹⁰. » Nous avons donc respecté ce barème pour identifier les environ 150 miliciens acadiens à partir de notre base de données. Alors que normalement en Nouvelle-France, « on enrôlait en compagnie de milice, dans chaque paroisse, tous les hommes de 16 à 60 ans », et ce, depuis 1669³⁹¹. Selon le barème de 15 à 70 ans, nous avons identifié 156

³⁸² Lockerby, « Le serment d'allégeance, le service militaire, ... », p. 165.

³⁸³ Société littéraire et historique de Québec, *Mémoire du sieur de Ramezay, commandant à Québec, au sujet de la reddition de cette ville, le 18 septembre 1759* (Jean-Baptiste-Nicolas-Roch de Ramezay), Québec, Des presses de John Lovell, 1861, p. 11-12.

³⁸⁴ Voir l'annexe H : *Ordre de bataille et effectifs des forces terrestres et navales françaises à Québec en 1759*. Stacey, *Québec, 1759 : le siège et la bataille*, p. 286. Hébert, *Les Acadiens du Québec*, p. 50 et 344. Frégault, *La guerre de la Conquête 1754-1760*, p. 336. Robert Rumilly, *Histoire des Acadiens*, tome II, Montréal, à compte d'auteur, 1955, p. 570.

³⁸⁵ Procureur CLOS, *Mémoire pour le sieur de Boishébert*, p. 32-33.

³⁸⁶ « J'ai donné des ordres dans les paroisses d'en bas de ce gouvernement [de Québec] pour réunir les habitants en état de combattre, mettre en sureté leurs femmes, leurs enfants, leurs bestiaux et même leurs fourrages. » BAC, ANOM, COL C11A vol. 104/fol. 79-83. Lettre de Vaudreuil de Cavagnial au ministre, Montréal, 8 mai 1759.

³⁸⁷ Malartic et Gaffarel, *Journal des campagnes au Canada de 1755 à 1760...*, p. 243.

³⁸⁸ André Bernard, « Québec : chroniques d'une ville assiégée (II^e partie : 1759) », *Les Cahiers des dix*, n° 62 (2008), p. 79.

³⁸⁹ Stacey, *Québec, 1759 : le siège et la bataille*, p. 69.

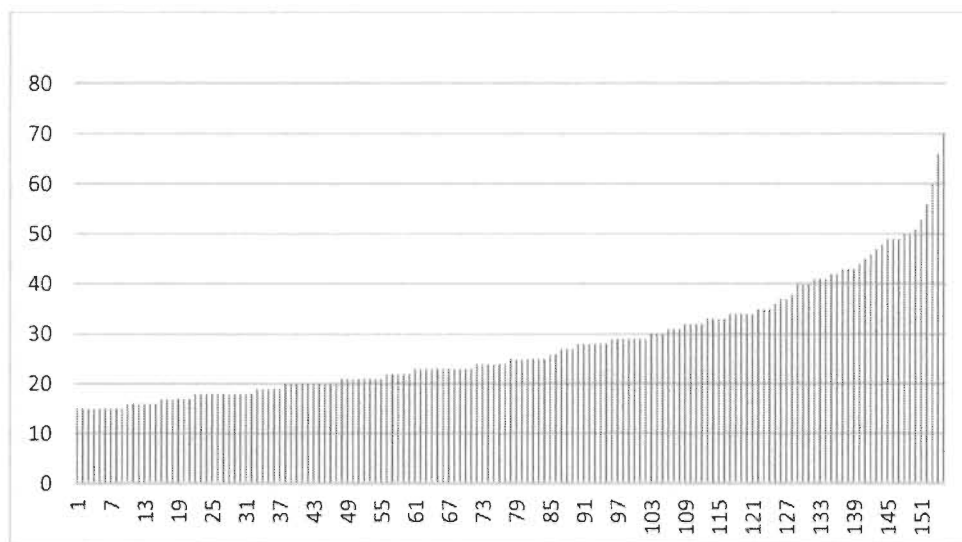
³⁹⁰ Frégault, *La guerre de la Conquête 1754-1760*, p. 336.

³⁹¹ Craig Brown, dir., *Histoire générale du Canada*, Montréal, Éditions du Boréal, 1990, p. 215. Claude de Bonnault, « Le Canada militaire. État provisoire des officiers de milice de 1641 à 1760 », *RAPQ pour l'année 1949-1950 et 1950-1951*, Québec, 1951, p. 263. Yvon Desloges, « Québec, ville assiégée », Serge Bernier et al., *Québec, ville militaire, 1608-2008*, Montréal, Art Global, 2008, p. 157.

miliciens potentiels (voir l'annexe 9). L'âge médian est de 24,5 ans et la moyenne d'âge est de 28 ans (voir la figure 2). Nous y retrouvons deux modes, c'est-à-dire que onze miliciens avaient 18 et onze autres, 23 ans.

FIGURE 2

Répartition de l'âge des 156 miliciens acadiens potentiels



Parmi ces 156 miliciens potentiels, il y a 86 célibataires, 33 veufs et 37 hommes mariés (voir l'annexe 9). Il y avait neuf enfants de 15 ans (voir le tableau 13). Or, huit d'entre eux, leur âge a été estimé à partir de l'âge déclaré lors de leur sépulture. Il est donc possible que certains avaient 16 ans le 13 septembre 1759. Nous ne connaissons seulement qu'une date de naissance, celle de Jean-Baptiste LeBlanc, fils de René LeBlanc et de Marguerite Thébeau. Il est né et baptisé le 25 juin 1744, à Saint-Charles-des-Mines, Grand-Pré, Acadie³⁹². Parmi les miliciens potentiels, il y avait 75 jeunes âgés entre 16 et 25 ans, soit les plus nombreux. Il y avait aussi 69 adultes âgés entre 26 et 59 ans, soit le deuxième groupe en importance. Finalement, il y avait trois personnes âgées entre 60 ans et 70 ans. Notre milicien le plus âgé est Louis D'Amours de Chauffours, époux d'Ursuline d'Abbadie de Saint-Castin ; il est né vers 1689³⁹³. Près d'un mois avant la bataille des plaines d'Abraham, le curé Récher écrit dans son journal en date du 17 août 1759, que le « Sieur

³⁹² White, *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes*, tome II (H à Z), p. 1011.

³⁹³ White, *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes*, tome I (A à G), p. 458.

Damours marié à une St-Castin, ayant passé quatre ou cinq jours à St-Nicolas, avec 80 sauvages, y a tué une trentaine d'Anglais³⁹⁴. »

TABLEAU 13

Nombre de miliciens selon les catégories d'âge de l'époque

Catégories d'âge	Nombre de miliciens
Enfance (7 à 15 ans)	9
Jeunesse (16 à 25 ans)	75
Adulte (26 à 59 ans)	69
Vieillesse (60 ans et +)	3
Total	156

Dans *La Guerre des Canadiens*, Mathieu et Imbeault concluent qu'il y a eu 127 miliciens décédés sur le champ lors de bataille des plaines d'Abraham en 1759³⁹⁵. Nous avons répertorié sept Acadiens qui pourraient être décédés le 13 septembre 1759 (voir l'annexe 10). La date de décès de ces sept Acadiens n'est pas connue et ils disparaissent des registres de catholicité après ledit 13 septembre. Selon Dechêne, il y aurait eu 500 à 600 miliciens blessés ledit 13 septembre³⁹⁶. Nous avons répertorié cinq Acadiens qui auraient été blessés lors de bataille des plaines d'Abraham (voir l'annexe 11). Ensuite, lors de la bataille de Sainte-Foy, le 28 avril 1760, Mathieu et Imbeault concluent qu'il y a eu 45 miliciens décédés lors du combat, ainsi que 170 blessés³⁹⁷. Nous n'avons pas répertorié de mortalité chez les miliciens acadiens. Toutefois, nous avons identifié deux Acadiens blessés qui seraient décédés par la suite (voir l'annexe 12).

3.3 LE RÔLE DES MILICIENS

La littérature est très silencieuse concernant le rôle des miliciens acadiens lors de la bataille des plaines d'Abraham et de celle de Sainte-Foy. Toutefois, tel que nous venons de l'aborder, les 150 miliciens acadiens auraient combattu avec la milice de Québec. Néanmoins, lorsque la bataille s'est terminée, Stacey précise qu'« il semble faire aucun

³⁹⁴ Têtu, « M. Jean-Félix Récher, curé de Québec, et son journal 1757-1760 », p. 367.

³⁹⁵ Mathieu et Imbeault, *La Guerre des Canadiens. 1756-1763*, p. 34.

³⁹⁶ Dechêne, *Le Peuple, l'État et la Guerre...*, p. 391.

³⁹⁷ Mathieu et Imbeault, *La Guerre des Canadiens. 1756-1763*, p. 24.

doute que c'est la milice locale, se battant à couvert comme à son accoutumée, qui a permis à l'armée défaite de se replier par les ponts jusqu'au camp de Beauport³⁹⁸ ». Lacoursière en déduit subséquemment que les Acadiens étaient parmi cette milice locale³⁹⁹.

Les Canadiens furent les premiers à revenir de la panique ; 8 à 900 d'entre eux se maintinrent dans un petit bois près de la porte Saint-Jean et couvrirent la retraite ; 200 autres miliciens, rencontrés près de la boulangerie par Vaudreuil qui venait de quitter son quartier général, furent reportés sur la hauteur et par leur belle contenance donnèrent le temps aux débris de l'armée de s'écouler vers le Saint-Charles⁴⁰⁰.

La carte illustrée par Saint-Martin (voir la figure 8) nous permet d'identifier le positionnement des miliciens de Québec, donc des Acadiens, qui se sont ensuite rendu sur le coteau Sainte-Geneviève⁴⁰¹. Parmi ces 200 miliciens, nous connaissons au moins un Acadien qui s'est retrouvé sur le coteau Sainte-Geneviève, à la boulangerie de Cadet (voir la figure 9), après le passage des soldats britanniques qui poursuivaient l'armée française qui se retirait vers le camp de Beauport. MacLeod et MacPherson Lemoine⁴⁰² (voir l'annexe 13) nous rapportent les faits. Selon notre base de données, ce Joseph Trahan est le fils de Jean-Baptiste Trahan et de Catherine Boudrot. Il est né vers 1741⁴⁰³, à Pisiguit, Acadie.

Joseph Trahan, qui avait survécu à la déportation des Acadiens, survécut aussi à la bataille des plaines d'Abraham. Frappé d'une balle à la jambe, il craignit de mourir aux mains des Fraser. Mais il fut laissé pour compte au milieu des morts et des blessés. Après être resté des heures durant où il était tombé, sans doute inconscient, peut-être paralysé par la peur, il parvint à se lever et à marcher jusqu'à Beauport où il serait en sécurité. En traversant un terrain où, curieusement, il n'y avait aucun Français et aucun Britannique, Trahan descendit le coteau Sainte-Geneviève jusqu'à la vallée de la Saint-Charles. Il s'arrêta à la boulangerie de Cadet où il eut sous les yeux la dernière horreur d'une journée qui avait été prodigieuse. Le boulanger

³⁹⁸ Stacey, *Québec, 1759 : le siège et la bataille*, p. 191.

³⁹⁹ Jacques Lacoursière, « Hommage aux miliciens qui ont défendu la Nouvelle-France », *Les 7 du Québec* [en ligne], <http://www.les7duquebec.com/7-dailleurs-invites/la-deconfiture-de-montcalm/> (Page consultée le 18 février 2018).

⁴⁰⁰ Richard Waddington, *La guerre de sept ans. Histoire diplomatique et militaire*, Tome III, Paris, Firmin-Didot, [1899-1914], p. 313.

⁴⁰¹ Saint-Martin, *Québec 1759-1760 ! Les plaines d'Abraham. L'adieu à la Nouvelle-France ?*, p. 185.

⁴⁰² MacPherson Lemoine, *The Scot in New France. An Ethnological Study*, p. 28-29.

⁴⁰³ Selon sa sépulture le 20 février 1813, à N.-D.-de-Québec.

Pierre-Gervais Voyer avait construit cette boulangerie pour y cuire le pain destiné aux troupes de Montcalm et aux réfugiés de Québec. Baissant les yeux, Trahan aperçut le corps de Boyer [sic Voyer] qui gisait par terre à côté de ses fours. Mais seulement son corps. Quelqu'un, vraisemblablement un Highlander armé d'une claymore, avait décapité le boulanger. Avec l'humour macabre des gens de guerre, il avait ensuite soigneusement placé la tête de Voyer sur le dessus d'une pile de miches de pain. Devant le pain frais et la tête tranchée, Trahan se sentit déchiré entre l'horreur et la faim. « *La faim ayant raison de moi, je m'emparai d'une miche toute couverte de sang et, en ayant retiré la croûte avec mon canif, j'en dévorai la mie avec appétit. C'était en après-midi et le soleil se couchait à l'ouest*⁴⁰⁴ ».

D'après « La plaque Honneur aux miliciens de 1759⁴⁰⁵ » de la *Commission de la capitale nationale*, les 200 miliciens auraient affronté près de 800 soldats britanniques et « y laissèrent leur vie, au terme d'un combat acharné⁴⁰⁶ ». Si tel est le cas, il pourrait s'agir des sept Acadiens que nous avons répertoriés qui seraient décédés le 13 septembre 1759 (voir l'annexe 10).

Une autre situation nous est présentée dans la littérature. Selon Hébert, les réfugiés acadiens évacués à Cap-Santé et à Les Écureuils étaient « employés à faire des fascines et gabions⁴⁰⁷ » lors de la construction du fort Jacques-Cartier⁴⁰⁸. « À la fin du mois de mars [1760], le fort Jacques-Cartier est terminé. Dumas informe Vaudreuil qu'il a 26 Acadiens dans son fort et seulement 13 Canadiens⁴⁰⁹. » Toujours dans l'échange des *Lettres de Vaudreuil, de Lévis et de Dumas en 1760*, en date du 12 avril, nous pouvons lire qu'« [i]l n'y a pas moyen de garder un acadien, ils desertent et qui pis est ils emportent les fusils qu'on leur prete pour faire le service⁴¹⁰ ». Tous ! Pas tout à fait, Jean Thibodeau, veuf de Marie-Josèphe Doucet, les frères Michel Long et Jean Long y sont restés à Cap-Santé. Alors que, selon notre base de données, la famille de Pierre Doucet dit Maillard est parti à Rivière-du-Loup (Louiseville) et celle de Louis Rouse/Roux dit Languedoc est rendu à

⁴⁰⁴ MacLeod, *La vérité sur la bataille des plaines d'Abraham : les huit minutes de tirs d'artillerie qui ont façonné un continent*, p. 287.

⁴⁰⁵ Elle est située au Jardin Saint-Roch dans le Vieux-Québec.

⁴⁰⁶ « La plaque Honneur aux miliciens de 1759 », *Commission de la capitale nationale* [En ligne], <http://www.capitale.gouv.qc.ca/realisations/plaques/plaque-honneur-aux-miliciens-de-1759> (Page consultée le 18 février 2018).

⁴⁰⁷ Lettre du 22 mars 1760. Gaudet, « Lettres de Vaudreuil, de Lévis et de Dumas en 1760 », p. 17.

⁴⁰⁸ Hébert, *Les Acadiens du Québec*, p. 48.

⁴⁰⁹ *Ibid.*

⁴¹⁰ Gaudet, « Lettres de Vaudreuil, de Lévis et de Dumas en 1760 », p. 26.

St-Pierre-les-Becquets. Finalement, les *Lettres de Vaudreuil, de Lévis et de Dumas en 1760*, en date du 7 juin 1760, nous apprennent que certains Acadiens avaient été engagés comme matelots⁴¹¹. Toutefois, nous ne sommes arrivés à les identifier.

3.4 LES DROITS DES ACADIENS

Lors de la capitulation de Québec, le 18 septembre 1759, aucune clause ne concerne particulièrement les Acadiens. Toutefois, nous avons trouvé une clause qui concerne les habitants, sans distinction concernant la nationalité, l'article 3. Selon le dictionnaire de Trévoux (1740), « [d]ans le droit le mot d'habitant a une signification plus particulière, & il veut dire celui qui a son domicile établi dans un lieu depuis un an & un jour, ou plus⁴¹² ». Or, 93 % des réfugiés acadiens étaient arrivés en Nouvelle-France entre 1755 et 1758. Ont-ils été considérés comme étant des habitants ?

Article 3. Que les habitants ne pourront être recherchés pour avoir porté les armes & la défense de la ville, attendu qu'ils y ont été forcés et que les habitants des colonies des deux couronnes y servent également comme milice. Accordé, en mettant bas les armes⁴¹³.

Ensuite, lors de la capitulation de Montréal, le 8 septembre 1760. Cinq articles concernent les Acadiens.

Article 36. Si par le traité de paix, le Canada reste à Sa Majesté Britannique, tous les François, Canadiens, Acadiens, commerçants et autres personnes qui voudront se retirer en France, en auront la permission du général Anglois, qui leur procurera le passage et néanmoins, si, d'ici cette décision, il se trouvoit des commerçants François ou Canadiens ou autres personnes qui voulussent passer en France, le général Anglois leur en donneroit également la permission. Les uns et les autres emmèneront avec eux leurs familles, domestiques et bagages. [Réponse d'Amherst :] Accordé.

⁴¹¹ *Ibid.*, p. 43.

⁴¹² Dictionnaire de Trévoux (édition lorraine), Nancy, Pierre Antoine, 1740, vol. 3, p. 1545.

⁴¹³ « Capitulation demandée par M. de Ramezay » et « Articles accordés par M. Townshend ». Casgrain, *Journal des campagnes du chevalier de Lévis en Canada de 1756-1760*, p. 215-217.

Article 38. Tous les peuples sortis de l'Acadie, qui se trouveront en Canada, y compris les frontières du Canada du côté de l'Acadie, auront le même traitement que les Canadiens et jouiront des mêmes privilèges qu'eux.

[Réponse d'Amherst :] C'est au Roi à disposer de ces anciens sujets. En attendant, ils jouiront des mêmes privilèges que les Canadiens.

Article 39. Aucuns Canadiens, Acadiens, ni François, de ceux qui sont présentement en Canada et sur les frontières de la colonie du côté de l'Acadie, du Détroit, de Michilimakinac et autres lieux et postes des pays d'En-haut, ni les soldats mariés et non mariés restant en Canada, ne pourront être portés ni transmigrés dans les colonies anglaises, ni en l'ancienne Angleterre, et ils ne pourront être recherchés pour avoir pris les armes.

[Réponse d'Amherst :] Accordé, excepté à l'égard des Acadiens.

Article 41. Les François, Canadiens et Acadiens qui resteront dans la colonie, de quelque état et condition qu'ils soient, ne seront, ni ne pourront être forcés à prendre les armes contre Sa Majesté Très Chrétienne, ni ses alliés, directement ni indirectement. Dans quelque occasion que ce soit, le gouvernement britannique ne pourra exiger d'eux qu'une exacte neutralité.

[Réponse d'Amherst :] Ils deviennent sujets du Roi.

Article 55. Quant aux officiers de milices, aux miliciens et aux Acadiens qui sont prisonniers à la Nouvelle-Angleterre, ils seront renvoyés sur leurs terres.

[Réponse d'Amherst :] Accordé, à la réserve de ce qui regarde les Acadiens⁴¹⁴.

À la lumière de ces articles de capitulation ainsi que des réponses accordées par le général Amherst, on comprend bien que les Acadiens n'étaient pas bien vus des Britanniques. Il permet les mêmes privilèges aux Acadiens qu'aux Canadiens à l'article 38, tout en mettant un bémol en affirmant que « [c]'est au Roi à disposer de ces anciens sujets ». C'est encore plus limpide concernant l'article 39. Il ne fera pas déporter la population canadienne, mais il affirme « excepté à l'égard des Acadiens ». Nous comprenons pourquoi la grande majorité d'entre eux se sont cachés lors des recensements de 1760 et de 1762. Finalement, à l'article 55, il n'autorise pas la libération des Acadiens détenus en Nouvelle-Angleterre. Les Acadiens ont dû attendre que le traité de Paris soit signé, le 10 février 1763, pour enfin trouver la liberté, du moins pour ceux réfugiés en Nouvelle-France.

⁴¹⁴ « Entre Son Excellence le général Amherst [...] et Son Excellence M. le marquis de Vaudreuil. » *Ibid.*, p. 316-335.

CONCLUSION

C'est dans le contexte de *La guerre de la Conquête* que les Britanniques ont entamé la déportation des Acadiens en août 1755. Bon nombre d'Acadiens n'ont pas été déportés et ont cherché un lieu pour se réfugier, soit en Acadie française ainsi qu'à l'île Saint-Jean. C'est un problème de surpopulation et de famine dans les camps de réfugiés officiels, notamment à Miramichi, à Sainte-Anne-des-Pays-Bas et à Port-La-Joye, qui ont poussé les autorités à envoyer des Acadiens au port de Québec ou à remonter la rivière Saint-Jean pour se réfugier sur la Côte-du-Sud.

Notre recherche a démontré que la Nouvelle-France a accueilli 1 935 réfugiés acadiens entre 1755 et 1763. À cette époque, il y avait près de 14 143 Acadiens dans les Maritimes. La Nouvelle-France a donc accueilli 13,5 % de la population acadienne entre 1755 et 1763. Ces réfugiés provenaient principalement de la région du fort Beauséjour, de l'île Saint-Jean, ainsi que de la rivière Saint-Jean. Tous les réfugiés acadiens sont venus par bateau au port de Québec et par canot pour ceux qui se sont réfugiés sur la Côte-du-Sud, via la rivière Saint-Jean et les divers portages.

Notre revue de littérature a révélé que lorsque les Canadiens ont appris que les Acadiens avaient été déportés, ils se sont mis à craindre d'être déportés si l'Empire britannique attaquait la Nouvelle-France et s'ils perdaient la guerre. Certains habitants ont ainsi eu peur d'héberger des Acadiens et craignaient que les Britanniques brûlent leur maison lors de l'invasion de ces derniers. De plus, les autorités en Nouvelle-France s'inquiétaient également de la capacité de la colonie à nourrir tous les réfugiés acadiens. Malgré cela, les Canadiens ont accueilli les Acadiens chez eux. La plupart des Acadiens se croyaient de passage au port Québec et espéraient retourner en Acadie après la guerre.

Ce mémoire dévoile que lors de l'arrivée des Acadiens au port de Québec, les Acadiens étaient temporairement logés dans des hangars ou des entrepôts de marchandises qui étaient convertis en camp de réfugiés, comme ceux du chantier naval de Québec. Par la suite, ils étaient logés chez des Canadiens qui recevaient un salaire pour les loger, les

vêtir et les nourrir. Pour les Acadiens qui voulaient s'installer en Nouvelle-France et devenir autosuffisants, on leur offrait une terre à Saint-Charles-de-Bellechasse, dans la seigneurie Livaudière. Toutefois, l'accueil et l'arrivée des réfugiés acadiens ne se sont pas faits sans heurt. Dans le *Jugement rendu souverainement et en dernier ressort dans l'affaire du Canada, le 10 décembre 1763*, nous y retrouvons les accusations de fraude de 40 mille livres envers Joseph-Michel Cadet, le munitionnaire général des vivres en Nouvelle-France, et Joseph Brassard Deschenaux, secrétaire de l'intendant Bigot, pour avoir rationné les réfugiés acadiens, tout en déclarant avoir remis la portion complète et prévue. De plus, huit Acadiens sont décédés de froid puisqu'ils n'auraient pas reçu le bois pour chauffer leur demeure, selon le journal de Desandrouins et de Bougainville. Même que le gouverneur de la Nouvelle-Écosse, Montagu Wilmot, était au courant de cette malversation faite aux réfugiés acadiens en Nouvelle-France.

En 1757, plusieurs maladies frappent la Nouvelle-France. En plus de l'épidémie de variole, il y a eu le typhus, mais probablement aussi le scorbut et la fièvre jaune. À l'été, il y avait à l'Hôpital général de Québec, plus de 500 malades. Or, les causes de mortalité ne sont pas enregistrées dans le registre de l'époque. Lors de l'épidémie de variole qui a eu lieu entre novembre 1757 et février 1758 inclusivement, nous avons noté qu'il y a eu en tout 335 Acadiens possiblement décédés de la variole en Nouvelle-France. Dans le registre de Notre-Dame-de-Québec, sur 472 décès enregistrés, 306 sépultures étaient des Acadiens. C'est le mois de décembre 1757 qui a été le plus mortel. On enterrait quinze à vingt Acadiens par jour selon Montcalm et plusieurs ont été mis dans le même cercueil selon l'annaliste des Ursulines. De plus, les Acadiens et les Britanniques ont été accusés d'avoir apporté la variole en Nouvelle-France. Or, nos recherches démontrent que les Acadiens ont attrapé la variole une fois rendue à Québec et que ce serait les soldats britanniques capturés au fort Georges (Guillaume-Henri/William-Henry), et emprisonnés à Québec, qui auraient propagé l'infection en Nouvelle-France.

Notre base de données a exposé qu'avant l'évacuation du gouvernement de Québec, les réfugiés acadiens se trouvaient dans 26 paroisses de deux agglomérations, celle de Québec et de sa périphérie, ainsi que celle de la Côte-du-Sud. Exceptionnellement, il y

avait une famille réfugiée à Vaudreuil dans le gouvernement de Montréal, et ce, après avoir séjourné dans la ville de Québec. Ensuite, en préparation à l'attaque des Britanniques, le gouverneur Vaudreuil a donné l'ordre d'évacuation du gouvernement de Québec, le 1^{er} avril 1759. Cet ordre concernait les femmes, les enfants et les hommes dans l'incapacité de prendre les armes, dont plusieurs Acadiens, et ils devaient se réfugier dans le gouvernement de Trois-Rivières. Nos recherches ont démontré que lors de l'évacuation de Québec, il n'y avait plus que 1 310 Acadiens en Nouvelle-France. Pourtant, la colonie avait accueilli 1 828 Acadiens entre 1755 et 1759. Cela démontre que le taux de mortalité a été plus élevé que celui des naissances. Après l'évacuation de la ville de Québec, 74 % des Acadiens étaient dans le gouvernement de Québec, 25 % dans celui de Trois-Rivières et 1 % dans celui de Montréal. Les Acadiens étaient dorénavant réfugiés dans 42 paroisses. Notamment à Bécancour où les Acadiens s'y sont réfugiés entre le 15 juin 1759 et le 6 juillet 1759, contrairement à ce qui a été véhiculé dans l'historiographie depuis l'historien Édouard Richard en 1916. Parmi les propriétaires des seigneuries des dix-huit nouvelles localisations où se sont réfugiés les Acadiens en 1759, sept d'entre elles appartiennent à des communautés religieuses ou au clergé, qui avaient pris soin des Acadiens lors de leur arrivée au port de Québec. De plus, nous avons constaté que six seigneurs avaient combattu en Acadie entre la guerre de succession d'Autriche (1744-1748) et l'évacuation de Québec, ou avaient un lien de parenté avec Charles Deschamps de Boishébert, commandant en Acadie française.

Après la reddition de Québec, contrairement à ce qui a été véhiculé dans l'historiographie depuis l'historien Édouard Richard, il n'y a pas eu ces environ 200 Acadiens qui auraient demandé de prêter le serment d'allégeance auprès du juge Cramahé, afin de pouvoir retourner à la rivière Saint-Jean en Acadie française. Selon notre base de données, seul Pierre Melanson dit Pierre Ambroise, aurait pu accompagner l'un des deux missionnaires, Cocquart ou Germain, en provenance de Québec. Les 196 Acadiens étaient donc déjà emprisonnés par les Britanniques lors de l'arrivée du père Germain, soit le 1^{er} novembre 1759, et, de plus, ils habitaient la région. Au total, ce sont 36 Acadiens qui sont retournés à la rivière Saint-Jean, en provenance de la Nouvelle-France, et qui ont été emprisonnés par les Britanniques entre 1760 et 1762.

De plus, nos recherches ont révélé que lors du gouvernement de Trois-Rivières, soit le 8 septembre 1760, seulement 113 Acadiens avaient été déclarés, soit à Rivière-du-Loup (Louiseville), à Saint-Pierre-les-Becquets, à Gentilly et à Bécancour. Ceci représentait 36 % des Acadiens qui étaient vraisemblablement malades ou ayant des « infirmités », qui les rendaient « dignes de pitié et de secours » et qui nécessitaient donc de l'aide financière en raison de leur mauvais état de santé ou de leur âge avancé. Notre revue de littérature a démontré que les Acadiens vivaient dans « la peur et l'incertitude » depuis la capitulation de Montréal. Par crainte d'être déportés de nouveau, 219 Acadiens n'ont pas été déclarés lors du recensement, soit 64 % des Acadiens. Ceci correspond à l'estimation du gouverneur Burton qui les estimait à environ 200 demeurant dans des huttes un peu partout dans le gouvernement de Trois-Rivières. Alors que dix autres étaient déclarés parmi les Canadiens. En ce qui concerne le recensement du gouvernement de Québec en 1762, les Acadiens n'y sont pas distingués et le terme utilisé est celui de « réfugié ». Or il y avait 1 015 réfugiés recensés dans le gouvernement de Québec, soit des Canadiens et des Acadiens. Au grand total, il y avait 722 Acadiens dans le gouvernement de Québec, à l'exception de localités à l'est de Rivière-du-Loup, la ville de Québec, le Cap-aux-Diamants et les paroisses de l'île d'Orléans qui ne faisaient pas partie du recensement. Notre base de données a démontré que seulement 231 Acadiens avaient été recensés parmi les réfugiés, soit 32 %, et que 45 Acadiens recensés se trouvaient parmi les Canadiens, soit 6 %. Finalement, 446 Acadiens étaient cachés ou non déclarés, soit 62 % des Acadiens. Un troisième recensement a été effectué par Pierre du Calvet sur la côte sud de la Gaspésie, soit dans la baie des Chaleurs, en juillet et en août 1761. À Bonaventure, il y avait au total de 54 Acadiens sur 69 personnes. Tous s'y étaient cachés après la reddition de d'Angeac, à l'établissement de La Petite-Rochelle, le 30 octobre 1760. En se réfugiant dans le barachois de Bonaventure, ces 54 Acadiens y ont mis les bases d'un nouvel établissement, la *petite Cadie* de Bonaventure. À la fin de cette période, au moment du traité de Paris, nous avons remarqué plusieurs pérégrinations. En effet, entre 1760 et 1763, plusieurs Acadiens ont cherché un autre endroit pour se réfugier. En analysant notre base de données, nous avons constaté que les Acadiens s'étaient réfugiés dans 24 nouvelles localisations entre 1760 et 1763, dont 14 dans le gouvernement de Montréal. Dès lors, les réfugiés acadiens étaient réfugiés dans 69 paroisses de la Nouvelle-France. Or, selon PRDH, il y avait 121 paroisses sur le territoire

québécois en 1766. Donc les Acadiens se sont retrouvés sur un peu plus de la moitié du territoire québécois.

Après le traité d'Utrecht de 1713, les Acadiens ont eu à prêter le serment d'allégeance au roi d'Angleterre George I^{er}. Après sa mort, les Acadiens ont prêté un nouveau serment au roi d'Angleterre George II en 1727. Toutefois, il y a eu une anomalie, selon Lockerby, puisque les Acadiens ont obtenu l'exemption de prendre les armes en cas de conflit armé entre l'Angleterre et la France. Ceci leur a valu le surnom de *French Neutrals*. Après la guerre de succession d'Autriche (1744-1748), le nouveau gouverneur de la Nouvelle-Écosse, Edward Cornwallis, en 1749, a demandé aux Acadiens de prêter un nouveau serment d'allégeance sans condition, puisqu'il considérait illégal celui signé en 1727, et ce, malgré la garantie de Shirley en 1747. Toutefois, il n'a pas réussi à imposer ce serment d'allégeance sans condition. Les nouvelles politiques de Cornwallis ont poussé des Acadiens à migrer en territoire français, notamment à l'île Saint-Jean, ainsi qu'en Acadie française. Certains Acadiens de la région de Beaubassin ont quitté par la force en 1750, après que des Mi'kmaq ont incendié les villages acadiens, sous la demande de l'abbé Jean-Louis Le Loutre, afin de les inciter à s'installer dans la région du fort Beauséjour. Or, le 12 avril 1751, tous les Acadiens réfugiés en Acadie française ont eu à prêter le serment d'allégeance envers le roi de France et à faire partie de la milice. Toutefois, nous n'avons pas trouvé de documentation qui démontre que les réfugiés acadiens à l'île Saint-Jean, à l'île Royale ou en Nouvelle-France ont eu à prêter le serment d'allégeance ordonné par de La Jonquière.

Dans ce mémoire, nous avons également éclairci la question des 150 miliciens acadiens qui étaient restés à Québec sous l'ordre de Vaudreuil en 1759. Les miliciens acadiens représentaient donc 1 % des forces en présence, puisqu'il y avait au total 15 685 hommes aptes à se battre contre les Britanniques, selon Malartic. Nous avons identifié 156 miliciens potentiels âgés entre 15 à 70 ans. Nous avons répertorié sept Acadiens qui pourraient être décédés le 13 septembre 1759. Nous avons également répertorié cinq Acadiens qui auraient été blessés lors de bataille des plaines d'Abraham. Toutefois, nous n'avons pas répertorié de mortalité chez les miliciens acadiens lors de la bataille de Sainte-

Foy, le 28 avril 1760. Néanmoins, nous avons identifié deux Acadiens blessés qui seraient décédés par la suite. La littérature est très silencieuse concernant le rôle des miliciens acadiens lors de la bataille des plaines d'Abraham et de celle de Sainte-Foy. Or, après la célèbre bataille des plaines d'Abraham, 200 miliciens canadiens et acadiens se sont unis pour affronter quelque 800 soldats de l'armée de Wolfe qui poursuivaient l'armée française qui se retirait vers le camp de Beauport, près de la boulangerie de Cadet, sur le coteau Sainte-Geneviève. Un Acadien blessé sur les plaines d'Abraham aurait été témoin de l'après-massacre, selon MacPherson Lemoine. Cet Acadien, c'est Joseph Trahan, le fils de Jean-Baptiste Trahan et de Catherine Boudrot. De plus, dans la littérature, nous avons trouvé que les réfugiés acadiens évacués à Cap-Santé et à Les Écureuils étaient employés à la construction du fort Jacques-Cartier et que certains Acadiens, non identifiés, avaient été engagés comme matelots.

Lors de la capitulation de Québec, le 18 septembre 1759, aucune clause ne concerne particulièrement les Acadiens. Toutefois, nous avons trouvé une clause qui concerne les habitants, sans distinction concernant la nationalité, l'article 3. Ensuite, lors de la capitulation de Montréal, le 8 septembre 1760. Cinq articles concernent les Acadiens : 36, 38, 39, 41 et 55. Les articles 38, 39 et 55 démontrent qu'Amherst n'affectionne pas les Acadiens. Entre autres, dans l'article 39, il annonce son intention de ne pas déporter la population canadienne, à l'exception des Acadiens. Ceci explique pourquoi la majorité des Acadiens se sont cachés lors des recensements de 1760 et de 1762.

Finalement, les Acadiens ont dû attendre que le traité de Paris soit signé pour enfin trouver la liberté en Nouvelle-France. Comme il n'est pas spécifiquement question du sort des Acadiens dans le traité de Paris, il serait intéressant d'analyser l'impact de ce traité sur la population acadienne, soit en Nouvelle-Écosse, en Nouvelle-Angleterre, en Louisiane⁴¹⁵,

⁴¹⁵ Les premiers réfugiés acadiens arrivent en Louisiane en février 1764. Il s'agit de quatre familles (Cormier, Landry, Poirier et Richard), composées de 20 personnes originaires de Chignectou et déportées en Géorgie. Joseph Poirier, fils de Jean Poirier et de Magdeleine Richard, est baptisé le 26 février 1764, à Saint-Louis de la Nouvelle-Orléans. Delaney, « Chronologie des déportations et migrations des Acadiens (1755-1816) », p. 76. Earl C. Woods et Charles E. Nolan, *Sacramental records of the Roman Catholic Church of the Archdiocese of New Orleans*, vol. 2 (1751 à 1771), New Orleans, Louisiana, Archdiocese of New Orleans, 1988, p. 229.

en Angleterre, ainsi qu'en France et dans ses colonies. Ont-ils retrouvé leur liberté au lendemain du traité ? Ont-ils eu le libre choix de pouvoir s'installer où ils le voulaient ?

BIBLIOGRAPHIE

Sources manuscrites

- AAQ, 20 A, Évêques de Québec, I : 57. Lettre de Mgr Henri-Marie Dubreil de Pontbriand à « Monsieur Guern » prêtre, missionnaire à Bélair vers Cocagne, L'Acadie, Québec, 28 juillet 1756.
- AJC, fonds Q-1 CACSM, 0100-0676 : Quelques actes de Baptêmes et de Mariage faits par le P. Jean-Baptiste de la Brosse ; [copie par Arthur Melançon, s.j. d'un document textuel de 1756]
- AJC, fonds Q-1 CACSM, 0100-0689 : M. l'abbé de L'Isle-Dieu ; [copie d'une lettre de 1755]. L'original de cette lettre se trouve aux Archives coloniales de la Marine à Paris, vol. 100, C. 11, folio 243.
- AJC, fonds Q-1 CACSM, 0100-0690 : M. l'Abbé de l'Isle-Dieu ; [copie d'une lettre de 1755]
- AJC, fonds Q-1 CACSM, 0100-0692 : Lettre de Vaudreuil datée du 30 octobre 1755 [sans titre, copie d'une lettre de 1755]
- AJC, fonds Q-1 CACSM, 0100-0700 : Extrait de la lettre de M. l'Évêque de Québec à l'abbé de l'Isle-Dieu, son Vicaire général en France en datte du 30 8bre 1757 ; [copie de la lettre]
- AJC, fonds Q-1 CACSM, 0100-0708 : Lettres des Missionnaires chez les Acadiens_Traité avec les Anglais 1751?_1760 ; [copies des lettres]
- AN, V7, 346, déclaration 71, fol. 378r. Commissions extraordinaires du Conseil. 17 juin 1759.
- AN, V7, 346, déclaration 71, fol. 380r. Commissions extraordinaires du Conseil. 14 juillet 1759.
- AN, V7, 346, déclaration 103, fol. 264v.-265r. Commissions extraordinaires du Conseil. 16 juillet 1759.
- AN, V7, 346, déclaration 135, fol. 625r. Commissions extraordinaires du Conseil. 16 juillet 1759.
- AN, V7, 346, déclaration 185, fol. 224r. Commissions extraordinaires du Conseil. 6 décembre 1757.
- AN, V7, 346, déclaration 233, fol. 329v. Commissions extraordinaires du Conseil. 10 mai 1759

- BAC, Central Microfilm Unit [microforme], 1977, *La Gazette de Québec*, nov. 1764-déc. 1834.
- BAC, ANOM, COL C11A vol. 87/ fol. 365-366. Ordonnance d'Edward Cornwallis, gouverneur de la Nouvelle-Écosse, 12 août 1749.
- BAC, ANOM, COL C11A vol. 87/ fol. 388-399v. Copie d'une lettre du missionnaire François Le Guerne à Jacques Prevost de La Croix, 10 mars 1756.
- BAC, ANOM, COL C11A vol. 87/ fol. 405-406. Copie d'une lettre de certains habitants de Port-Royal à feu Henri Daudin, rivière Saint-Jean, 31 juillet 1756.
- BAC, ANOM, COL C11A vol. 93/ fol. 169-172v. Lettre de La Jonquière au ministre, Québec, 9 octobre 1749.
- BAC, ANOM, COL C11A vol. 93/ fol. 283-284v. Lettre de Bigot au ministre - secours sollicités par Claude-Élisabeth Denys de Bonnaventure pour les habitants et les réfugiés acadiens de l'île Saint-Jean, Québec, 11 octobre 1749.
- BAC, ANOM, COL C11A vol. 97/ fol. 16-33v. Lettre de La Jonquière au ministre, Québec, 1^{er} mai 1751.
- BAC, ANOM, COL C11A vol. 97/ fol. 34-34v. Lettre de La Jonquière au ministre, Québec, 12 avril 1751.
- BAC, ANOM, COL C11A vol. 101/ fol. 38-38v. Lettre de Vaudreuil de Cavagnial au ministre, Montréal, 17 juin 1756.
- BAC, ANOM, COL C11A vol. 101/ fol. 39-40v. Lettre de Vaudreuil de Cavagnial au ministre, Montréal, 26 juin 1756.
- BAC, ANOM, COL C11A vol. 101/ fol. 78-83. Lettre de Monsieur Vaudreuil de Cavagnial au ministre, Montréal, 6 août 1756.
- BAC, ANOM, COL C11A vol. 101/ fol. 84-87v. Lettre de Vaudreuil de Cavagnial au ministre, Montréal, 7 août 1756.
- BAC, ANOM, COL C11A vol. 102/ fol. 81-83v. Lettre de Vaudreuil de Cavagnial au ministre, Montréal, 14 juillet 1757.
- BAC, ANOM, COL C11A vol. 102/ fol. 88-89. Lettre de Vaudreuil de Cavagnial au ministre, Montréal, 20 juillet 1757.

- BAC, ANOM, COL C11A vol. 103/ fol. 409-412v. Lettre de François Daine au ministre, 19 mai 1758.
- BAC, ANOM, COL C11A vol. 104/ fol. 47-52v. Précis du plan des opérations générales de la campagne de 1759 (par Vaudreuil de Cavagnial), Montréal, 1^{er} avril 1759.
- BAC, ANOM, COL C11A vol. 104/ fol. 79-83. Lettre de Vaudreuil de Cavagnial au ministre, Montréal, 8 mai 1759.
- BAC, ANOM, COL C11A vol. 104/ fol. 473-493v. Mémoire concernant "les fraudes qui ont engraisé une grande quantité de sangsues du bien public", Canada [1760].
- BAC, ANOM, COL C11A vol. 105/ fol. 45-46. Copie d'une lettre du jésuite Charles Germain à Vaudreuil de Cavagnial, rivière Saint-Jean, 26 février 1760.
- BAC, ANOM, COL C11B vol. 36/ fol. 134-136v. Monsieur Prévost au Ministre, Louisbourg, 27 septembre 1756.
- BAC, ANOM, COL C11B vol. 37/ fol. 77-79v. Monsieur Drucourt au Ministre, Louisbourg, 8 décembre 1757.
- BAC, MG1 F3 vol. 15/ fol. 334-342v. Copie d'une lettre de l'intendant Bigot au ministre de la Marine, Berryer, le 15 octobre 1759.
- BAnQ, CN301, S248, Jean-Antoine Saillant de Collégien, 29 septembre 1758, n° 947.
- BAnQ Québec, CA301, S43, Ignace Plamondon, père, 9 juillet 1756/4 octobre 1756, n° 371.
- BAnQ Québec, CA301, S43, Ignace Plamondon, père, juillet 1757, n° 390.
- BAnQ Québec, TL1, S11, SS1, D102, P644, Pièce provenant du registre 102 de la Prévôté de Québec (Registre civil) (14 août 1753 au 3 septembre 1754), f. 117v. Cause entre Jean-Baptiste Grandmaison, charpentier du roi à Beauséjour, demandeur, stipulant par le nommé René Toupin, fondé de sa procuration en date du 30 octobre 1753.
- BAnQ Québec, TL1, S11, SS2, D1929, Compte abrégé entre le sieur Jean-Baptiste Grandmaison, charpentier du Roi en Acadie, et le défunt René Toupin, forgeron de Québec. 18 avril 1757.
- BAnQ Vieux-Montréal, TL4, S1, D5872, Acte de vente de la terre de Michel Poirier, laboureur, et son épouse, Jeanne bourgeois, à Jean-Baptiste Grandmaison et son épouse, Marguerite Thibodeau. 27 mars 1754.
- MCQ, BAnQ, E6 S55 D1 P4. Place Royale 1759 (par Robert Côté, 1984).

MCQ, fonds d'archives du Séminaire de Québec, Séminaire 14, Liasse 6, no 14.
Monsieur Leguerne ancien missionnaire des rivières de Chypoudy, Petkoudiak et Memeremkock sur les terres de France en Acadie.

MQ,1/E,001,001,003,002,0001, Annales du Monastère des Ursulines de Québec 1639-1822

MQ,1/N,003,004,003,001,0001, État de compte du blé livré par Julien Dumont (sic Dumait) du Moulin

« Plan of Quebec with the position of the British and French Armies on the Heights of Abraham 13th of Sept. 1759. » [cartographic material]. Pen and ink with watercolor on paper, Murray Map V1/300/[1761](1913-1915) Rep Plan No. 1

Base de données

ANOM, COL G1 466/248p. Numéro 81. « Voyage fait par le Sr De La Roque arpenteur du Roy, par ordre de Monsieur le comte de Raymond..., dans tous les endroits de l'Isle Royale où il y a des habitants, commencé le cinq février 1752. » 5 cahiers. Ile Royale, p. 1-117. Ile Saint-Jean, p. 118-248. Ce « voyage » de La Roque a été publié dans le RAC pour l'année 1905, vol II, Appendice A, 1^{re} partie, p. 3-161 avec index p. 163-168.

BEAUGRAND-CHAMPAGNE, Denyse. « Acadiens dites-vous ? De l'Alsace à Saint-Charles-de-Bellechasse, 1758 ». *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, vol. 55, n° 1, cahier 239 (printemps 2004), p. 41-61.

BRUN, Régis-Sygefroy. « Les Papiers Amherst ». *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 3, n° 7 (avril, mai, juin 1970), p 296-301.

DAIGRE, Una F. et John J. PASTOREK. *Diocese of Baton Rouge Catholic Church Records Volume 1a, Revised. The Registers of St. Charles Aux Mines In Acadia. 1707-1748*. Baton Rouge, Louisiane, Diocese of Baton Rouge Departement of Archives, 1999. 214 p.

DELANEY, Paul. « La reconstitution d'un rôle des passagers du *Pembroke* ». *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 35, n^{os} 1 et 2 (janvier-juin 2004), p. 4-76.

« Denombrement des habitants des trois Rivières dependantes du commandement de Beausejour dans l'acadie françoise village par village [Recensement Pichon 1754-1755] » : « Actes d'état civil et registres d'église de l'Acadie (Collection Drouin), 1670 à 1946 », *Ancestry.ca* [En ligne], <http://www.ancestry.ca/drouin> (Page consultée le 29 juin 2017).

- FOURNIER, Marcel et Gisèle MONARQUE. *Registre journalier des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec*. Montréal, Société de recherche historique Archiv-Histo, 2005. 2096 p.
- GAUDET, Placide. « Voyage d'inspection du Sieur de la Roque. Recensement. 1752 ». *RAC pour l'année 1905*, vol II, Ottawa, Archives publiques de Canada, 1906, appendice A, 1^{re} partie, 168 p.
- GOUDREAU, Michel, dir. *Familles rebelles de La Petite-Rochelle. Les Acadiens de la résistance sur la Ristigouche 1760*. Pointe-à-la-Croix (Québec), Société historique Machault, 2017. 298 p.
- LAFORTUNE, Hélène et Normand ROBERT, dir. « Parchemin, banque de données notariales du Québec ancien 1626-1799 ». *Société de recherche historique Archiv-Histo* [En ligne], <https://www.archiv-histo.com/> (Page consultée le 14 septembre 2017).
- LARIN, Robert. « La guerre des Canadiens. Des membres de la noblesse aux nécessiteux secourus à La Rochelle en 1761-1762 ». *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, vol. 66, n° 3, cahier 285 (automne 2015), p. 201-222.
- LEBLANC, Ronnie-Gilles. « Les Acadiens à Halifax et dans l'île Georges, 1755-1764 ». *Port Acadie*, n^{os} 22-23 (automne 2012-printemps 2013), p. 43-76.
- « Le Programme de recherche en démographie historique (PRDH) ». *Genealogie.umontreal* [En ligne], <http://www.genealogie.umontreal.ca/fr/> (Page consultée le 12 avril 2017).
- « Les registres de St. Jean-Baptiste, Annapolis Royal, 1702-1755 ». *Nova Scotia Archives* [En ligne], <https://novascotia.ca/archives/acadian/?Language=French> (Page consultée le 12 avril 2017).
- MASSICOTTE, E.-Z. « Contrats dressés en Acadie en 1754 et 1755 ». *BRH*, vol 38, n° 3 (mars 1932), p. 131-135.
- PANET, Jean-Claude. *Journal du siège de Québec en 1759*. Montréal, Eusèbe Senécal, imprimeur-éditeur, 1866. 24 p.
- PERREAULT, Micheline, coord. « Fichier Origine ». *Fédération québécoise des sociétés de généalogie* [En ligne], <http://www.fichierorigine.com/> (Page consultée le 10 novembre 2017).
- POITRAS, Jean-Guy. *Répertoire des naissances et des décès. Saint-Basile, Comté de Madawaska, Nouveau-Brunswick. 1792-2009*. Edmundston, N.-B., À compte d'auteur, 2010. 638 p.

- « Québec, registres paroissiaux catholiques, 1621-1979 ». *Familysearch* [En ligne], <https://familysearch.org/search> (Page consultée le 12 octobre 2016).
- « Registre paroissial de Beaubassin ». *Archives départementales de la Charente-Maritime, site de La Rochelle* [En ligne], http://www.archinoe.fr/console/ir_ead_visu.php?PHPSID=dc1dc3bba201c88a28fa64c5758cf6b8&ir=23107# (Page consultée le 12 avril 2017).
- RIEDER, Jr., Milton P. et Norma GAUDET RIEDER. *Acadian church records, volume II, Beaubassin 1712-1748*. Metairie, Louisiane, À compte d'auteur, 1976. 153 p.
- ROY, Antoine. « Recensement Des Habitants De La Ville Et Gouvernement Des Trois-Rivières » (1760 et 1762). *RAPQ pour l'année 1946-1947*. Québec, 1947, p. 3-53.
- ROY, Antoine. « Témoignages de liberté au mariage (15 avril 1757-27 août 1763) ». *RAPQ pour l'année 1951-1953*. Québec, 1953, p. 1-159.
- ROY, Joseph-Edmond. *Rapport sur les archives de France relatives à l'histoire du Canada*. Ottawa, C. H. Parmelee, 1911. 1093 p.
- TANGUAY, Cyprien. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes, 1700-1760*. Vol. 4. Montréal, Eusèbe Sénécal & Fils – imprimeurs-éditeurs, 1888. 606 p.
- TANGUAY, Cyprien. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes, 1700-1760*. Vol. 5. Montréal, Eusèbe Sénécal & Fils – imprimeurs-éditeurs, 1888. 608 p.
- TANGUAY, Cyprien. *Répertoire général du clergé canadien par ordre chronologique depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*. Québec, C. Darveau – imprimeur-éditeur, 1868. 321 p.
- WHITE, Stephen A. « Dictionnaire généalogique des familles acadiennes. Ajouts et corrections ». *Centre des études acadiennes. Anselme-Chiasson* [En ligne], <http://www.umoncton.ca/umcm-ceaac/files/umcm-ceaac/wf/wf/pdf/cor-dict.pdf> (Page consultée le 2 avril 2018).
- WHITE, Stephen A. *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes*. Première partie, 1636 à 1714, tomes I (A à G) et II (H à Z). Moncton, Centre d'études acadiennes, 1999.
- WHITE, Stephen A. *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes*, Deuxième partie, 1715 à 1780, notes manuscrites. Moncton, Centre d'études acadiennes, (en préparation).

Monographies et articles

- AKINS, Thomas Beamish Akins. *Selections from the Public Documents of the Province of Nova Scotia*. Halifax, Charles Annand Publisher, 1869. 755 p.
- ALLAIRE, J.-B.-A. *Dictionnaire biographique du clergé canadien. Les anciens. Ouvrage orné de 100 portraits*. Volume 1, Montréal, imprimerie de l'école catholique des sourds-muets, 1910. 543 p.
- ARSENAULT, Bona. *Histoire des Acadiens*. Québec [Saint-Laurent], Éditions Fides, 1994. 395 p.
- ARSENAULT, Georges. *Les Acadiens de l'Île. 1720-1980*. Moncton, Éditions d'Acadie, 1987. 296 p.
- ARSENAULT, Georges et W. Earle LOCKERBY. « Les Acadiens à l'Île Saint-Jean et aux Îles de la Madeleine dans les années 1760 », *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 47, n° 3 (septembre 2016), p. 93-158.
- AUCLAIR Élie-J. *Les De Jordy de Cabanac. Histoire d'une ancienne famille noble du Canada*. Montréal, Beauchemin limitée, 1930. 280 p.
- AUDET, F.-J. « Les habitants de la ville de Québec en 1769-1770 », *BRH*, vol. 27, n^{os} 3-4 (mars-avril 1921), p. 81-88, 119-125.
- BAUDRY, René. « Un témoin de la dispersion acadienne : l'abbé LeGuerne ». *RHAF*, vol. 7, n° 1 (juin 1953), p. 32-44.
- BELLEMARE, Raphaël. *Les bases de l'histoire d'Yamachiche. 1703-1903*. Montréal, C.O. Beauchemin & fils, 1901. 448 p.
- BERGERON, Adrien. *Le Grand arrangement des Acadiens au Québec : notes de petite-histoire, généalogies, France, Acadie, Québec de 1625 à 1925*. Montréal, Éditions Élysée, 1981. 8 vol.
- BERGERON, Geneviève C. *Victoire au fort William-Henry (1757). Les alliés amérindiens et la guerre de Sept Ans*. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval, octobre 2002. 116 p.
- BERGERON, Josée. *Contribution différentielle des ancêtres d'origine acadienne au bassin génétique des populations régionales du Québec*. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval (à l'Université du Québec à Chicoutimi), novembre 2005. 103 p.

- BERNARD, Andrès. « Québec : chroniques d'une ville assiégée (II^e partie : 1759) ». *Les Cahiers des dix*, n° 62 (2008), p. 61-91.
- BERNARD, Antoine. *Histoire de la Survivance Acadienne. 1755-1935*. Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1935. 465 p.
- BERNIER, Serge et al. *Québec, ville militaire, 1608-2008*. Montréal, Art Global, 2008. 347 p.
- BLAIS, Christian. « Pérégrinations et conquête du sol (1755-1836) : l'implantation acadienne sur la rive nord de la Baie-des-Chaleurs ». *Acadiensis*, vol. 35 (septembre 2005), p. 3-23.
- BOISHÉBERT, M. de. « Journal de ma campagne de Louisbourg [14 août 1758] ». *BRH*, vol. 27, n°2 (février 1921), p.48-53.
- BONNAULT, Claude de. « Le Canada militaire. État provisoire des officiers de milice de 1641 à 1760 ». *RAPQ pour l'année 1949-1950 et 1950-1951*, Québec, 1951, p. 261-527.
- BOUDOT, procureur. *Mémoire pour Michel-Jean-Hugues Péan, capitaine aide-major des villes et gouvernement de Québec*. Paris, Guillaume Desprez, 1763. 319 p.
- BRINDAMOUR, Marie-Ève. *Les nouveaux habitants du gouvernement de Trois-Rivières, 1760-1762*. Mémoire présentée à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval, 2001. 130 p.
- BRASSEAU, Carl. *Scattered to the Wind. Dispersal and Wanderings of the Acadians, 1755-1809*. Lafayette, The Center for Louisiana Studies, 1991. 84 p.
- BRINGUIER, Pierre. « Réfugiés ». *Encyclopædia Universalis* [en ligne], <http://www.universalis-edu.com/encyclopedia/refugies/> (Page consultée le 30 novembre 2016).
- BRONZE, Jean-Yves. *Les morts de la guerre de Sept Ans au Cimetière de l'Hôpital-Général de Québec*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2001. 190 p.
- BROWN, Craig, dir. *Histoire générale du Canada*. Montréal, Éditions du Boréal, 1990. 694 p.
- BRUN, Régis. *Les Acadiens avant 1755 : essai*. Moncton, À compte d'auteur, 2003. 128 p.
- CAISSIE, Frances. « Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour ». *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4 [en ligne],

http://www.biographi.ca/fr/bio/godefroy_de_tonnancour_louis_joseph_4F.html
(Page consultée le 7 janvier 2018).

CARON, Caroline-Isabelle. « Les Acadiens ». *La société historique du Canada*, Ottawa, 2015, p. 3-39. (La série l'immigration et l'ethnicité au Canada, brochure #33)

CASGRAIN, Henri-Raymond. *Collection de documents inédits sur le Canada et l'Amérique*. Tome premier. Québec, Imprimerie de L.-J. Demers & frères, 1888. 211 p.

CASGRAIN, Henri-Raymond. *Collection de documents inédits sur le Canada et l'Amérique*. Tome deuxième. Québec, Imprimerie de L.-J. Demers & frères, 1889. 202 p.

CASGRAIN, Henri-Raymond. *Collection de documents inédits sur le Canada et l'Amérique*. Tome troisième. Québec, Imprimerie de L.-J. Demers & frères, 1890. 227 p.

CASGRAIN, Henri-Raymond. *Journal des campagnes du chevalier de Lévis en Canada de 1756-1760*. Montréal, C. O. Beauchemin & fils, Librairies-Imprimeurs, 1889. 340 p.

CASGRAIN, Henri-Raymond. *Journal du marquis de Montcalm durant ses campagnes en Canada de 1756 à 1759*. Québec, Imprimerie de L.-J. Demers & frères, 1895. 626 p.

CASGRAIN, Henri-Raymond. « Les Acadiens après leur dispersion (1755-1775) ». *Revue canadienne*, Paris, 15 décembre 1886, p. 139-246.

CASGRAIN, Henri-Raymond. *Lettres de Bourlamaque au chevalier de Lévis*. Québec, Demers, 1891. 367 p. (Coll. « des manuscrits du maréchal de Lévis »)

CASGRAIN, Henri-Raymond. *Lettres du chevalier de Lévis concernant la guerre du Canada (1756-1760)*. Montréal, C. O. Beauchemin & fils, Librairies-Imprimeurs, 1889. 473 p. (Coll. « des manuscrits du maréchal de Lévis »)

CASGRAIN, Henri-Raymond. *Lettres et pièces militaires. Instructions, ordres, mémoires, plans de campagne et de défense. 1756-1760*. Première partie. Québec, Imprimerie de L.-J. Demers & frères, 1891. 367 p. (Coll. « des manuscrits du maréchal de Lévis »)

CASGRAIN, Henri-Raymond. *Un pèlerinage au pays d'Évangéline*. Québec, Imprimerie de L.-J. Demers & frères, 1887. 500 p.

CAZAUX, Yves. *L'Acadie. Histoire des Acadiens du XVII^e siècle à nos jours*. Paris, Albin Michel, 1992. 476 p.

- « Charles-François Tarieu de Lanaudière ». *Dictionnaire des parlementaires du Québec de 1764 à nos jours*, [en ligne], <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/anciens-parlementaires/tarieu-de-lanaudiere-charles-francois-997.html> (Page consultée le 11 janvier 2018).
- CLARKE, P. D. « Édouard Richard ». *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 13 [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/richard_edouard_13F.html (Page consultée le 9 décembre 2016).
- CLOS, procureur. *Mémoire pour le sieur de Boishébert, Capitaine, Chevalier de Saint Louis, ci-devant Commandant à l'Acadie*. Paris, Imprimerie de Moreau, 1763. 59 p.
- CLOS, procureur. *Mémoire pour le sieur Duverger de Saint Blin, lieutenant d'infanterie dans les troupes étant ci-devant en Canada*, Paris, imprimerie Moreau, 1763, 26 p.
- CLOUTIER, Prosper-Victor-Léandre. *Histoire de la paroisse de Champlain*. Tome I. Trois-Rivières, Imprimerie du Bien public, 1915. 521 p.
- CLOUTIER, Prosper-Victor-Léandre. *Histoire de la paroisse de Champlain*. Tome II. Trois-Rivières, Imprimerie du Bien public, 1917. 672 p.
- CÔTÉ, André. « L'affaire du Canada (1761-1763) ». *Cap-aux-Diamants*, n° 83 (automne 2005), p. 10-14.
- COUILLARD-DESPRÉS, Azarie. *Histoire de la seigneurie de Saint-Ours. 1^{re} partie. Les origines de la famille et de la Seigneurie*. Montréal, Imprimerie de l'institution des sourds-muets, 1915. 345 p.
- CRESSONNIER, procureur, DUPONT et LALOURCÉ. *Mémoire pour Messire François Bigot, ci-devant intendant de justice, police, finance & marine en Canada accusé, contre Monsieur le procureur-général du roi en la commission, accusateur*. Paris, De l'imprimerie de P. Al. le Prieur, 1763. p. 303.
- CROWLEY, T. A. « François-Gabriel d'Angeac ». *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4 [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/angeac_francois_gabriel_d_4F.html (Page consultée le 7 février 2018).
- CYR, Louise. « Les Acadiens au Québec. La volonté de durer ». *Continuité*, n° 61 (été 1994), p. 35-39.

- DAIGLE, Jean, dir. *L'Acadie des Maritimes. Études thématiques des débuts à nos jours*. Moncton, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, 1993. 908 p.
- DECHÊNE, Louise. *Le Peuple, l'État et la Guerre au Canada sous le Régime français*. Montréal, Boréal, 2008. 664 p.
- DELANEY, Paul. « Chronologie des déportations et migrations des Acadiens (1755-1816) ». *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 36, n^{os} 2 et 3 (septembre 2005), p. 51-136.
- DELANEY, Paul. « The Acadians Deported from Chignectou to "Les Carolines" in 1755 : Their Origins, identities and Subsequent Movements ». Ronnie-Gilles LeBlanc, dir. *Du Grand Dérangement à la Déportation. Nouvelles perspectives historiques*. Moncton, Chaire d'études acadiennes, 2005. 465 p.
- DELISLE, Luc. *La petite histoire de Deschambault (1640-1963)*. Québec, À compte d'auteur, 1963. 236 p.
- DESBARATS, Catherine et Allan GREER. « Où est la Nouvelle-France ? ». *RHAF*, vol. 64, n^o 3-4 (hiver-printemps 2011), p. 31-62.
- DESCHÊNES, Gaston. *L'Année des Anglais*. La Côte-du-Sud à l'heure de la Conquête. Nouv. éd. rév., Québec, Septentrion, 2009. 158 p.
- DESLANDRES, Dominique, John DICKINSON et Ollivier HUBERT, dir. *Les Sulpiciens de Montréal : Une histoire de pouvoir et de discrétion, 1657-2007*. Montréal, Fides, 2007. 670 p.
- DICKINSON, John A. « Les chemins migratoires et l'établissement des Acadiens à Saint-Denis au XVIII^e siècle ». *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 29, n^{os} 1 et 2 (mars-juin 1998), p. 57-69.
- DICKINSON, John A. « Les réfugiés acadiens au Canada, 1755-1775 ». *Études Canadiennes/Canadian Studies*, n^o 37 (décembre 1994), p. 51-61.
- DICKINSON, John A. « Veuvage et orphelinat chez les Acadiennes et les Acadiens réfugiés en Nouvelle-France ». Maurice Basque *et al.*, dir. *L'Acadie au féminin. Un regard multidisciplinaire sur les Acadiennes et les Cadiennes*. Moncton, Chaire d'études acadiennes, 2000, p. 73-96.
- Dictionnaire de Trévoux (édition lorraine), Nancy, Pierre Antoine, 1740, 6 volumes.
- DOUGHTY, Arthur G. « Lettres et placards affichés dans le gouvernement des Trois Rivières, mil sept cent soixante, 1761, 1762, 1763 et 1764 ». *Rapport des Archives publiques pour l'année 1918*. Ottawa, Thomas Mulvey, 1920. p. 108-181.

- DOUGHTY, Arthur G. « Recensement des habitants de la ville & Gouvernement des Trois Rivières. Tel qu'il a été pris au mois de septembre mil sept cent soixante ». *Rapport des Archives publiques pour l'année 1918*. Ottawa, Thomas Mulvey, 1920. p. 182-213.
- DUBOIS, Lucien. *Histoire de la paroisse de Gentilly*. s.l., s.a., 1935. 286 p.
- DUSSAULT, Eugène-F. *Les Toupin Du Sault, sieurs de Bélair, seigneurs des Écureuils, 1672-1789*. Québec, Éditions Pavi, 1959. 205 p.
- FARAGHER, John Mack. *A Great and Noble Scheme. The Tragic Story of the Expulsion of the French Acadians from their American Homeland*. New York, W.W. Norton & Company, 2005. 562 p.
- FINNEY, James de, Hélène DESTREMPES et Jean MORENCY, dir. *L'Acadie des origines : mythes et figurations d'un parcours littéraire et historique : essais*. Sudbury, Prise de parole, 2011. 170 p. (Coll. « Agora »)
- FONTENEAU, Jean-Marie. *Les Acadiens citoyens de l'Atlantique*. Rennes, Éditions Ouest-France, 1996. 348 p.
- FOURNIER, Marcel, dir. *Les officiers des troupes de la marine au Canada. 1683-1760*. Québec, Septentrion, 2017. 524 p.
- FRASER, Malcolm. *Extract from a Manuscript Journal, Relating to the Siege of Quebec in 1759*. Québec, Literary and Historical Society of Quebec, 1868. 37 p.
- FRÉGAULT, Guy. « La déportation des Acadiens ». *RHAF*, vol. 8, n° 3 (décembre 1954), p. 309-358.
- FRÉGAULT, Guy. *La guerre de la Conquête 1754-1760*. Nouv. éd. rév. Préface de Jacques Lacoursière. Montréal, Fides, 2009. 520 p.
- FRENETTE, Yves. « La Déportation, 1755-1763 ». *Histoire Québec*, vol. 17, n° 1 (2011), p. 31-32.
- GABRIEL, Charles-Nicolas. *Le maréchal de camp Desandrouins, 1729-1792. Guerre du Canada 1756-1760. Guerre de l'indépendance américaine 1780-1782*. Verdun (Québec), imprimerie Renvé-Lallemant, 1887. 416 p.
- GAGNON, Charles-Octave. *Lettre de M. l'abbé Le Guerne missionnaire de l'Acadie*. Québec, Imprimerie Générale A. Côté et Cie, 1889. 50 p.

- GAUDET, Placide. « Copie du serment de fidélité (1727) ». *RAC pour l'année 1905*, vol. II. Ottawa, Archives publiques du Canada, 1906. Appendice A, 3^e partie, app N, p. 362.
- GAUDET, Placide. « Généalogie des familles acadiennes : avec documents ». *RAC pour l'année 1905*, vol. II. Ottawa, Archives publiques du Canada, 1906. 438 p.
- GAUDET, Placide. *Le Grand Dérangement. Sur qui retombe la responsabilité de l'Expulsion des Acadiens*. Ottawa, Ottawa Printing Compagny, 1922. 84 p.
- GAUDET, Placide. « Lettres de Vaudreuil, de Lévis et de Dumas en 1760 ». *RAC pour l'année 1905*, vol I, Ottawa, Archives publiques du Canada, 1906, 4^e partie, p. 1-48.
- GAUDETTE, Jean. « Des réfugiés acadiens à Québec en 1757 ». *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 17, n^o 4 (octobre-décembre 1986), p. 317-322.
- GAUDETTE, Jean. « Origine de la famille Gaudette de la vallée du Richelieu ». *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, vol. 39, n^o 1, cahier 175 (printemps 1988), p. 6-14.
- GOSELIN, Amédée-Edmond. « Journal de l'expédition d'Amérique commencée en l'année 1756, le 15 mars » (Louis-Antoine de Bougainville). *RAPQ pour l'année 1923-1924*. Québec, 1924, p. 202-393.
- GOUDREAU, Michel. « La Bataille de la Ristigouche 1760 ». *Oriflamme*, vol. 10, n^o 2, 2010, p. 14-16.
- GRIFFITHS, Naomi E.S. *L'Acadie de 1686 à 1784. Contexte d'une histoire* (traduction de Kathryn Hamer). Moncton, Les éditions d'Acadie, 1997. 134 p.
- HAMELIN, Jean et Jacqueline ROY. « François-Pierre de Rigaud de Vaudreuil ». *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4 [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/rigaud_de_vaudreuil_francois_pierre_de_4F.html (Page consultée le 11 janvier 2018).
- HARDY René et Normand SÉGUIN, dir. *Histoire de la Mauricie*. Sainte-Foy, IQRC, 2004. 1139 p.
- HARRIS, Richard Cole, dir. *Atlas historique du Canada, vol. I, Des origines à 1800*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1987. 198 p.
- HÉBERT, Donald J. *Acadians in Exile*. Cecilia, Louisiane, Hebert Publications, 1980. 757 p.

- HÉBERT, Pierre-Maurice. *Les Acadiens dans Bellechasse*. La Pocatière, La Société Historique de la Côte-du-Sud, 1984. 131 p.
- HÉBERT, Pierre-Maurice. *Les Acadiens du Québec*. Montréal, Éditions de L'Écho, 1994. 478 p.
- « Honneur aux miliciens acadiens de 1759 », *Coalition des Organisations acadiennes du Québec* [En ligne], <http://acadiensduquebec.org/miliciens1759.htm> (Page consultée le 14 mars 2013).
- « Histoire de la Grande-Bretagne ». *L'Encyclopédie Larousse* [En ligne], http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/histoire_de_la_Grande-Bretagne/185776 (Page consultée le 10 avril 2017).
- IMBEAULT, Sophie, Denis VAUGEOIS et Laurent VEYSSIÈRE, dir. *1763. Le traité de Paris bouleverse l'Amérique*. Québec, Septentrion, 2013. 456 p.
- JOB, Dean. *The Acadians : a people's story of exile and triumph*. Mississauga, Ontario, John Wiley & Sons Canada, 2005. 296 p.
- JOHNSON, Micheline D. « Jean Manach ». *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3 [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/manach_jean_3F.html (Page consultée le 12 janvier 2018).
- JOHNSTON, Andrew John Bayly. *1758. La finale. Promesses, splendeur et désolation de la dernière décennie de Louisbourg* (traduction Michel Buttiens). Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2011. 436 p.
- JOHNSTONE, le chevalier, « Memoires de M. le chev. de Johnstone ». LITERARY AND HISTORICAL SOCIETY OF QUEBEC. *Ninth series of Historical Documents*. Québec, The Telegraph Printing Co, 1915. p. 69-199.
- Journal du siège de Québec. Du 10 mai au 18 septembre 1759*. Québec, publié et annoté par Ægidius Fauteux, 1922. 115 p.
- JOUVE, Odoric-Marie. *Le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada : volume-souvenir*. Québec, Imprimerie Franciscaine Missionnaire, 1917. 498 p.
- Jugement rendu souverainement et en dernier ressort dans l'affaire du Canada, le 10 décembre 1763*, Paris, imprimerie Antoine Boudet, imprimeur du roi et du Chatelet, 1763, 78 p.
- LABERGE, Alain. « Migrations à l'échelle régionale. Une perspective régionale de l'évolution des migrations dans la vallée du Saint-Laurent : la Côte-du-Sud (1670-1850) ». Yves Landry, John A. Dickinson, Suzy Pasleau et Claude Desama, dir.

Les chemins de la migration en Belgique et au Québec du XVII^e au XX^e siècle.
Louvain-la-Neuve, Academia, 1995, p. 91-98.

LACOURSIÈRE, Jacques. *Histoire populaire du Québec. Tome 1 : Des origines à 1791.*
Québec, Septentrion, 1995. 481 p.

LACOURSIÈRE, Jacques. « Hommage aux miliciens qui ont défendu la Nouvelle-France ». *Les 7 du Québec* [en ligne], <http://www.les7duquebec.com/7-dailleurs-invites/la-deconfiture-de-montcalm/> (Page consultée le 18 février 2018).

LACOURSIÈRE, Jacques et Hélène QUIMPER. *Québec ville assiégée. 1759-1760.*
Québec, Septentrion, 2009. 267 p.

LAFORTUNE, Hélène et Normand ROBERT. *Inventaire des minutes notariales de Jean-Baptiste Daguilhe, 1749-1783 et de Régis Loisel, 1772-1774.* Montréal, Société de recherche historique Archiv-Histo, 1984. 2 vol., 1 118 p.

LAGACÉ, Marie-Thérèse. *Familles acadiennes de L'Assomption et de Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie 1760-1784 : Immigration et profil des migrants.* Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal, 2006. 111 p.

LAGANIÈRE-LAROSE, Gaby. *Album souvenir. 325^{eme}. Sainte-Anne-de-la-Pérade. 1667-1992.* Sainte-Anne-de-la-Pérade, Comité de l'album souvenir, 1992. 693 p.

LAGRAVE, Jean-Paul de. *Les trois batailles de Québec.* Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 2007. 211 p.

LANDRY, Nicolas. *La Cadie. Frontière du Canada. Micmacs et Euro-canadiens au Nord-Est du Nouveau-Brunswick, 1620-1850.* Québec, Septentrion, 2013. 337 p.

LANDRY, Nicolas et Nicole LANG. *Histoire de l'Acadie.* Québec, Septentrion, 2001. 335 p.

LANOUE, François. *Une nouvelle Acadie. Saint-Jacques-de-L'Achigan, 1772-1972.* Joliette, Imprimerie Saint-Viateur, 1972. 410 p.

« La plaque Honneur aux miliciens de 1759 ». *Commission de la capitale nationale* [En ligne], <http://www.capitale.gouv.qc.ca/realisations/plaques/plaque-honneur-aux-miliciens-de-1759> (Page consultée le 18 février 2018).

LAROSE, André et Lucien GOUPIL. « Paroisses, missions et institutions catholiques du Québec dont les registres de baptêmes, mariages, sépultures s'ouvrent avant 1766 » (carte géographique). Hubert Charbonneau et Jacques Légaré, dir. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du*

Québec ancien. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1980. Page de garde.

- LAUVRIÈRE, Émile. *La tragédie d'un peuple. Histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours*. Tome premier. Nouv. éd. rév. Paris, Plon, 1924. 507 p.
- LAUVRIÈRE, Émile. *La tragédie d'un peuple. Histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours*. Tome second. Paris, Bossard, 1922. 597 p.
- LEBLANC, Ronnie-Gilles, dir. *Du Grand Dérangement à la Déportation. Nouvelles perspectives historiques*. Moncton, Chaire d'études acadiennes, 2005. 465 p.
- LEBLANC, Ronnie-Gilles. « Les familles acadiennes réfugiées ou prisonnières en Acadie, de 1755 à 1765 ». Phil Comeau, Warren Perrin et Mary Broussard Perrin, dir. *L'Acadie. Hier et aujourd'hui*. Opelousas (Louisiane), Andrepoint Publishing/Tracadie, La Grande Marée, 2014, p. 260-276.
- LEBLANC, Ronnie-Gilles. « Les réfugiés acadiens au camp d'Espérance de la Miramichi en 1756-1761 : un épisode méconnu du Grand Dérangement ». *Acadiensis* XLI, n° 1 (hiver/printemps 2012), p. 128-168.
- LEMAY, Thérèse P. « Joseph Brassard Deschenaux ». *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4 [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/brassard_deschenaux_joseph_4F.html (Page consultée le 23 novembre 2017).
- LEMOINE, James MacPherson. *The Scot in New France. An Ethnological Study*. Montréal, Dawson Brothers, 1881. 83 p.
- « Les Acadiens (1752 à 1784) », *Statistique Canada* [En ligne] <http://www.statcan.gc.ca/pub/98-187-x/4064810-fra.htm> (Page consultée le 23 octobre 2017).
- LESAGE, Germain. *Histoire de Louiseville, 1665-1960*. Louiseville, Presbytère de Louiseville, 1961. 450 p.
- LESIEUR-DESAULNIERS, François. *Les vieilles familles d'Yamachiche*. Tome 4. Montréal, A.-P. Pigeon imprimeur, 1908. 155 p.
- LESSARD, Rénald. *Au temps de la petite vérole. La médecine au Canada aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Québec, Septentrion, 2012. 448 p.
- LÉTOURNEAU, Hubert et Lucile LABREQUE. « Inventaire de pièces détachées de Prévôté de Québec ». *RANQ pour l'année 1971*. Québec, 1972, p. 55-413.

- Lettres et mémoires pour servir à l'histoire naturelle, civile et politique du Cap Breton depuis son établissement jusqu'à la reprise de cette isle par les Anglois en 1758* (Thomas Pichon). La Haye-Londres, Pierre Gosse-Jean Nourse, 1760. 327 p.
- LOCKERBY, W. Earle. « Le serment d'allégeance, le service militaire, les déportations et les Acadiens : opinions de France et de Québec aux 17^e et 18^e siècles ». *Acadiensis*, vol. XXXVII, n° 1 (hiver/printemps 2008), p. 149-171.
- LOCKERBY, W. Earle. « Pre-Deportation Acadian Letters from Île Saint-Jean ». *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 42, n° 2 (juin 2011), p. 56-105.
- LOCKERBY, W. Earle. « The Deportation of the Acadians from Ile St.-Jean, 1758 ». *Acadiensis*, vol. XXVII, n° 2 (Spring 1998), p. 45-94.
- MACLEOD, D. Peter. *La vérité sur la bataille des plaines d'Abraham : les huit minutes de tirs d'artillerie qui ont façonné un continent* (traduction de Marie José Thériault). Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2008. 493 p.
- MALARTIC, Anne-Joseph-Hippolyte de Maurès de, et Paul GAFFAREL. *Journal des campagnes au Canada de 1755 à 1760 par le comte de Maurès de Malartic, lieutenant général des armées du roi, gouverneur des îles de France et de Bourbon (1730-1800)*. Dijon, L. Damidot Libraire-éditeur, 1890. 370 p.
- MATHIEU, Jacques et Sophie IMBEAULT. *La Guerre des Canadiens. 1756-1763*. Québec, Septentrion, 2013. 270 p.
- MARCHAND, Jean-Philippe. *La seigneurie de Batiscan à l'époque de la Nouvelle-France (1636-1760)*. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université du Québec à Chicoutimi, février 2010. 92 p.
- MARGUERITE-MARIE, MÈRE ET MÈRE DE LA NATIVITÉ. *Les Ursulines des Trois-Rivières depuis leur établissement jusqu'à nos jours*. Vol. 1. Trois-Rivières, P.V. Ayotte, libraire-éditeur, 1888. 562 p.
- MARTEL, Jules. *Dictionnaire des familles seigneuriales et des seigneuries du gouvernement de Trois-Rivières sous le régime français. 1634-1760*. Trois-Rivières, s.n., s.d. 139 p.
- MAZEROLLE, Rodrigue. *Les Mazerolle parmi les Acadiens réfugiés à Bellechasse, 1756-1769*. Dalhousie, N.B., À compte d'auteur, 2010. 126 p.
- « Mémoire du Canada » (François-Charles de Bourlamaque, 1^{re} publication), *BRH*, vol. 25, n^{os} 9-10 (septembre-octobre 1919), p. 257-276, 289-305.
- « Mémoire du Canada » (François-Charles de Bourlamaque, 2^e publication), *BRH*, vol. 26, n^{os} 7-8 (juillet-août 1920), p. 193-209, 225-240.

- MOREAU, Stanislas-Albert. *Histoire de L'Acadie, province de Québec*. Montréal, [s.édit.], 1908. 162 p.
- MOUHOT, Jean-François. *Les réfugiés acadiens en France. 1758-1785. L'impossible réintégration ?* Québec, Septentrion, 2009. 448 p.
- MOUHOT, Jean-François. *Les Réfugiés acadiens en France (1758-1785) : l'impossible réintégration ?* Thèse de doctorat présenté au Département d'Histoire et de Civilisation de l'Institut Universitaire Européen, 2005. 381 p.
- NOEL, Dave. *La guerre de la Conquête et les populations civiles canadiennes : Le cas de l'île d'Orléans (1750-1765)*. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal, avril 2005. 95 p.
- PÂQUET, Martin et Stéphane SAVARD. *Balises et références : Acadies, francophonies*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2007. 565 p.
- PARADIS, Louis L. *Les annales de Lotbinière. 1672-1933*. Québec, Des ateliers de l'Action Catholique, 1933. 442 p.
- « Patrimoine et histoire des seigneuries de Lotbinière ». *Société patrimoine et histoire des seigneuries de Lotbinière* [en ligne], <http://www.sphslotbiniere.org/Seigneuries/Sainte-Croix.aspx> (Page consultée le 30 octobre 2017).
- PELLERIN, J.-Alide. *Yamachiche et son histoire. 1672-1978*. Trois-Rivières, Éditions du bien public, 1980. 789 p.
- « Pierre-Roch de Saint-Ours d'Eschaillons ». *Dictionnaire des parlementaires du Québec de 1764 à nos jours*, [en ligne], <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/anciens-parlementaires/saint-ours-d-eschaillons-pierre-roch-de-993.html> (Page consultée le 11 janvier 2018).
- PITRE, Marie-Claire et Denise PELLETIER. *Les Pays-Bas. Histoire de la région jemseg-Woodstock sur la rivière Saint-Jean pendant la période française (1604-1759)*. Fredericton, N.-B., Société d'histoire de la rivière Saint-Jean, 1985. 165 p.
- POUCHOT, Pierre. *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique septentrionale*. Sillery, Septentrion, 2003. 322 p.
- « Québec, ville portuaire ». *Musées de la civilisation* [en ligne], <https://www.mcq.org/place-royale/themes.php?id=6&ver=1> (Page consultée le 30 octobre 2017).

- RAMEAU de SAINT-PÈRE, François-Edmé. *La France aux colonies. Études sur le développement de la race française hors de l'Europe. Les Français en Amérique, Acadiens et Canadiens*, Paris, A. Jouby, 1859. 355 p.
- RAMEAU de SAINT-PÈRE, François-Edmé. *Une colonie féodale en Amérique. L'Acadie (1604-1881)*. Tome premier. Paris/ Montréal, Plon/Granger frères, 1889. 365 p.
- RAMEAU de SAINT-PÈRE, François-Edmé. *Une colonie féodale en Amérique. L'Acadie (1604-1881)*. Tome second. Paris/ Montréal, Plon/Granger frères, 1889. 425 p.
- RICHARD, Édouard. *Acadie. Reconstruction d'un chapitre perdu de l'histoire d'Amérique*. Tome premier. Québec/Boston, Henri d'Arles [Henri Beaudé], 1916. 418 p.
- RICHARD, Édouard. *Acadie. Reconstruction d'un chapitre perdu de l'histoire d'Amérique*. Tome deuxième. Québec/Boston, Henri d'Arles [Henri Beaudé], 1918. 504 p.
- RICHARD, Édouard. *Acadie. Reconstruction d'un chapitre perdu de l'histoire d'Amérique*. Tome troisième. Québec/Boston, Henri d'Arles [Henri Beaudé], 1921. 547 p.
- RICHARD, Louis (Monseigneur). *Les familles acadiennes de la région de Trois-Rivières*. Trois-Rivières, Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs, 1990 [notes manuscrites publiées en 1908]. 341 p.
- ROBY, Yves et Francine ROY. *Deschambault*. Québec Septentrion, 2013. 239 p.
- ROUSSEAU, François. « Louis-Léonard Aumasson de Courville ». *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4 [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/aumasson_de_courville_louis_leonard_4F.html (Page consultée le 27 octobre 2017).
- ROY, Antoine. « Lettres de Doreil » (André Doreil). *RAPQ pour l'année 1944-1945*. Québec, 1945, p. 3-171.
- ROY, Christian. *Histoire de l'Assomption*. L'Assomption, La commission des fêtes du 250^e, 1967. 540 p.
- ROY, Joseph-Edmond. « Les Acadiens à Beaumont », *BRH*, vol. 5, n° 6 (juin 1899), p. 182
- ROY, Léon. « Les épidémies à Québec », *BRH*, vol. 49, n° 7 (juillet 1943), p. 204-215.

- ROY, Michel. *L'Acadie des origines à nos jours. Essai de synthèse historique*. Montréal, Éditions Québec Amérique, 1981. 340 p.
- ROY, Pierre-Georges, *À travers l'histoire de Beaumont*, Lévis, s.n., 1943, 309 p.
- ROY, Pierre-Georges. « Acadiens au Québec en 1757 », *BRH*, vol. 36, n^{os} 1-2-3 (janvier-février-mars 1930), p. 50-64, 105-128, 169-175.
- ROY, Pierre-Georges. *La famille des Champs de Boishébert*. Lévis, s.n., 1906. 40 p.
- ROY, Pierre-Georges. *La ville de Québec sous le régime français*. Volume Second. Québec, Rédempti Paradis, 1930. 519 p.
- ROY, Pierre-Georges. « Le Mémoire du chevalier de la Pause ». *RAPQ pour l'année 1931-1932*. Québec, 1932, p. 3-125.
- ROY, Pierre-Georges. « Le recensement des gouvernements de Montréal et des Trois-Rivières [incluant la *Baye des Chaleurs*] » (1765). *RAPQ pour l'année 1936-1937*. Québec, 1937, p. 1-121.
- ROY, Pierre-Georges. « Le Recensement du gouvernement de Québec en 1762 ». *RAPQ pour l'année 1925-1926*. Québec, 1926, p. 1-142.
- ROY, Pierre-Georges. « Les « Mémoires » du chevalier de La Pause ». *RAPQ pour l'année 1932-1933*. Québec, 1933, p. 305-397.
- ROY, Pierre-Georges. « Les « Papiers » La Pause ». *RAPQ pour l'année 1933-1934*. Québec, 1934, p. 65-231.
- ROY, Pierre-Georges. « Mémoire du Canada » (Louis-Léonard Aumasson de Courville). *RAPQ pour l'année 1924-1925*. Québec, 1925, p. 94-198.
- ROY, Pierre-Georges. « Mémoire et Observations sur mon voyage au Canada ». *RAPQ pour l'année 1931-1932*. Québec, 1932, p. 3-46.
- RUMILLY, Robert. *Histoire des Acadiens*, tome II, Montréal, à compte d'auteur, 1955, p. 560-1038.
- SAINT-MARTIN, Gérard. *Québec 1759-1760 ! Les plaines d'Abraham. L'adieu à la Nouvelle-France ?* Paris, Économica, 2007. 278 p. (Coll. « Campagnes et Stratégies »).
- SALONE, Émile. *La Colonisation de la Nouvelle-France. Étude sur les origines de la nation canadienne française*. Paris, Guilmoto, [1905]. 467 p.
- SAMSON, Roch, dir. *Histoire de Lévis-Lotbinière*. Sainte-Foy, IQRC, 1996, 812 p.

- SANTERRE, Simon. « Fort Jacques-Cartier : un site oublié ». *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française* [En ligne], http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-462/Fort_Jacques-Cartier_un_site_oublie.html#.WluJe0xFzIU (Page consultée le 14 janvier 2018).
- SAUVAGEAU, Robert. *Acadie. La Guerre de Cent Ans des Français d'Amérique aux Maritimes et en Louisiane 1670-1769*. Paris, Berger-Levrault, 1987. 454 p.
- SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE DE QUÉBEC. *Mémoire du sieur de Ramezay, commandant à Québec, au sujet de la reddition de cette ville, le 18 septembre 1759* (Jean-Baptiste-Nicolas-Roch de Ramezay). Québec, Des presses de John Lovell, 1861. 38 p.
- SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE DE QUÉBEC. *Mémoires sur le Canada, depuis 1749 jusqu'à 1760* (Louis-Léonard Aumasson de Courville). Québec, Cary et Cie, 1838. 207 p.
- STACEY, Charles P. *Québec, 1759 : le siège et la bataille*, traduction de Catherine Ego, édition revue et augmentée préparée par Donald Graves. Québec, Presses de l'Université Laval, 2009. 360 p.
- SURETTE, Paul. *Petcoudiac. Colonisation et destruction, 1731-1755*. Moncton, Les éditions d'Acadie, 1988. 127 p.
- TANGUAY, Cyprien. *À travers les registres*. Montréal, Librairie Saint-Joseph/Cadieux & Derome, 1886. 276 p.
- TÊTU, Henri. « M. Jean-Félix Récher, curé de Québec, et son journal 1757-1760 », *BRH*, vol. 9, n^{os} 10-11-12 (octobre-novembre-décembre 1903), p. 289-307, 321-346, 353-373.
- TÊTU, Henri et Charles-Octave GAGNON. *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*. Volume Deuxième. Québec, Imprimerie général A. Côté et Cie, 1888. 566 p.
- « The Pennsylvania Gazette ». *Newspapers.com* [En ligne], <http://www.newspapers.com> (Page consultée le 16 janvier 2018).
- THÉRIAULT, Fidèle. « L'honorable Edward Boscawen et la déportation des Acadiens ». *Veritas Acadie*, n^o 1 (automne 2012), p. 37-54.
- THÉRIEN, Joëlle. « Les Ramezay : une famille noble en Nouvelle-France ». *Bulletin Mémoires Vives*, n^o 38 (juin 2004) [en ligne], <http://www.cfqlmc.org/bulletin-memoires-vives/bulletins-anterieurs/bulletin-n-38-juin-2014/les-ramezay-une-famille-noble-en-nouvelle-france> (Page consultée le 11 janvier 2018).

THIBODEAU, Paul et al., *Tricentenaire Seigneurie Lévrard-Becquet. 1672-1972*, s.l., Corporation tricentenaire Seigneurie Lévrard-Becquet, 1972, 261 p.

THIBODEAU, Serge Patrice. *Journal de John Winslow à Grand-Pré*. Moncton, Les Éditions Perce-Neige, 2011. 311 p.

THORPE, F. J. et Sylvette NICOLINI-MASCHINO. « Michel Chartier de Lotbinière ». *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4 [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/chartier_de_lotbiniere_michel_4F.html (Page consultée le 11 janvier 2018).

TRUDEL, Marcel. *Atlas de la Nouvelle-France*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968. 219 p.

TRUDEL, Marcel. *Histoire de la Nouvelle-France. Vol. X : Le Régime militaire et la disparition de la Nouvelle-France, 1759-1764*. Montréal, Fides, 1999. 620 p.

TURNBULL, J. R. « André Doreil ». *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3 [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/doreil_andre_3F.html (Page consultée le 29 octobre 2017).

TURNBULL, J. R. « François-Xavier de Saint-Ours ». *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3 [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/saint_ours_francois_xavier_de_3F.html (Page consultée le 11 janvier 2018).

« Variole ». *Agence de la santé publique du Canada* [En ligne], <http://www.phac-aspc.gc.ca/ep-mu/smallpox-fra.php> (Page consultée le 21 novembre 2017).

VASQUEZ-PARRA, Adeline. « L'ennemi et l'hôte : représenter l'Acadien dans l'historiographie de la Déportation en Nouvelle-Angleterre de 1755 à nos jours ». *RHAF*, vol. 66, n° 2 (automne 2012), p. 205-230.

VEYSSIÈRE, Laurent et Bertrand FONCK, dir. *La guerre de Sept Ans en Nouvelle-France*. Paris-Québec, Presses de la Sorbonne-Éditions du Septentrion, 2012. 360 p.

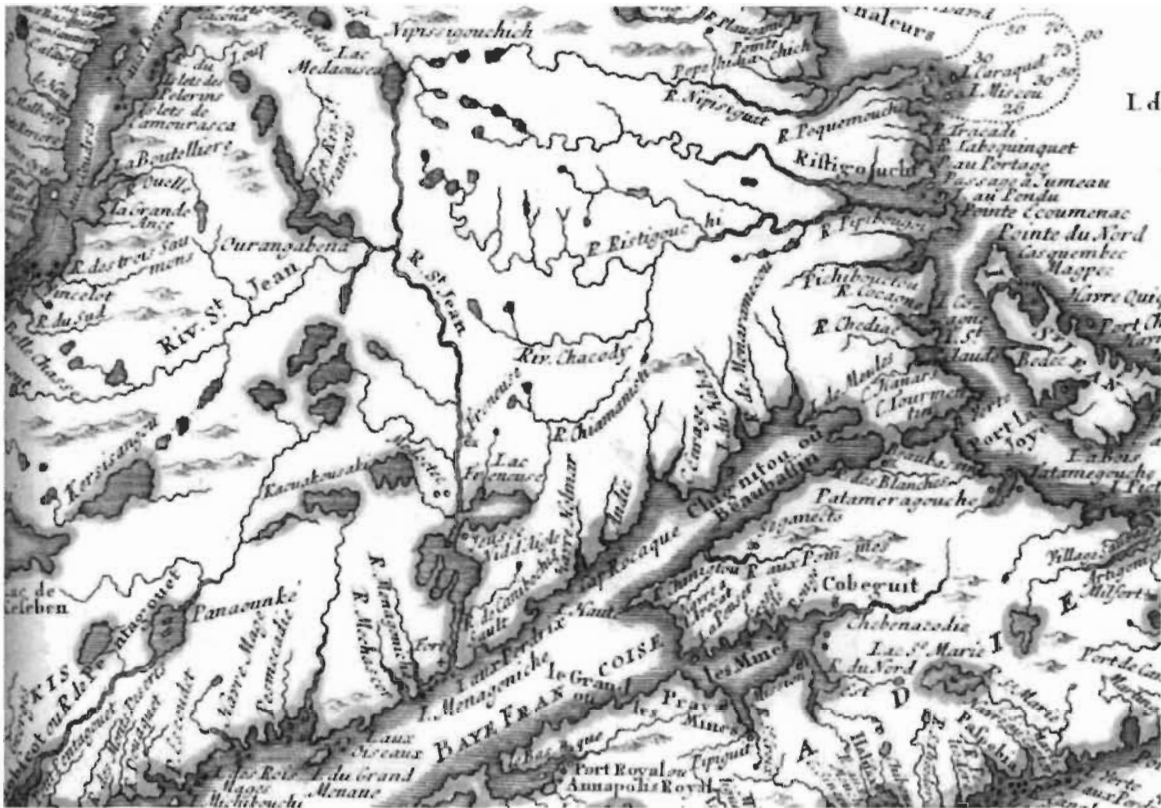
WADDINGTON, Richard. *La guerre de sept ans. Histoire diplomatique et militaire*. Tome III. Paris, Firmin-Didot, [1899-1914]. 519 p.

WINZERLING, Oscar William. *Acadian Odyssey*. Eunice, Louisiane, Hebert Publications, 1981. 224 p.

WOODS, Earl C. et Charles E. NOLAN, *Sacramental records of the Roman Catholic Church of the Archdiocese of New Orleans*, New Orleans, Louisiana, Archdiocese of New Orleans, 1987-2004, 19 volumes.

FIGURE 3

Route fluviale empruntée par les Acadiens entre l'Acadie française et la Côte-du-Sud

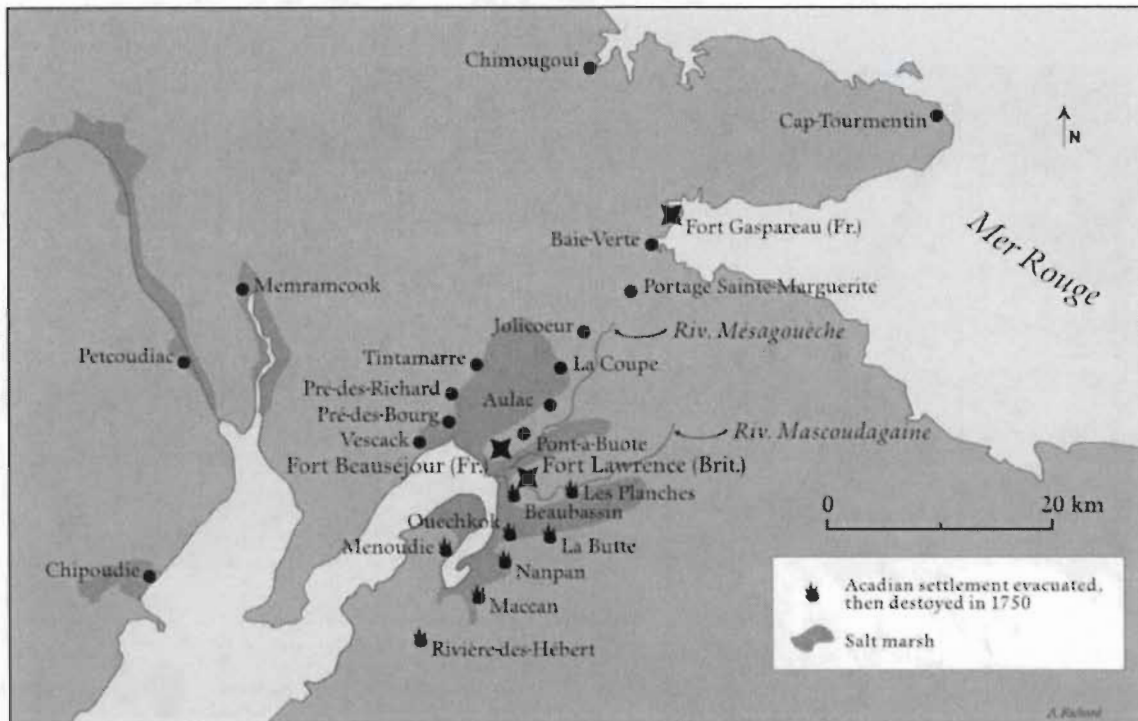


Source : « Extrait d'une carte de Nicolas Bellin, 1755, BANQ, G3400 1755 B4 » reproduit dans Gaston Deschênes, *L'Année des Anglais. La Côte-du-Sud à l'heure de la Conquête*, Nouv. éd. rév., Québec, Septentrion, 2009, p. 91.

De la baie Française, via la rivière Saint-Jean, jusqu'au portage de trois lieues reliant à la rivière du Sud, donc jusqu'à Saint-Thomas de Montmagny. Il y avait également trois autres portages, celui menant à la rivière Ouelle, celui menant à la rivière du Loup ou à la rivière des Trois-Pistoles, via le lac Témiscouata.

FIGURE 4

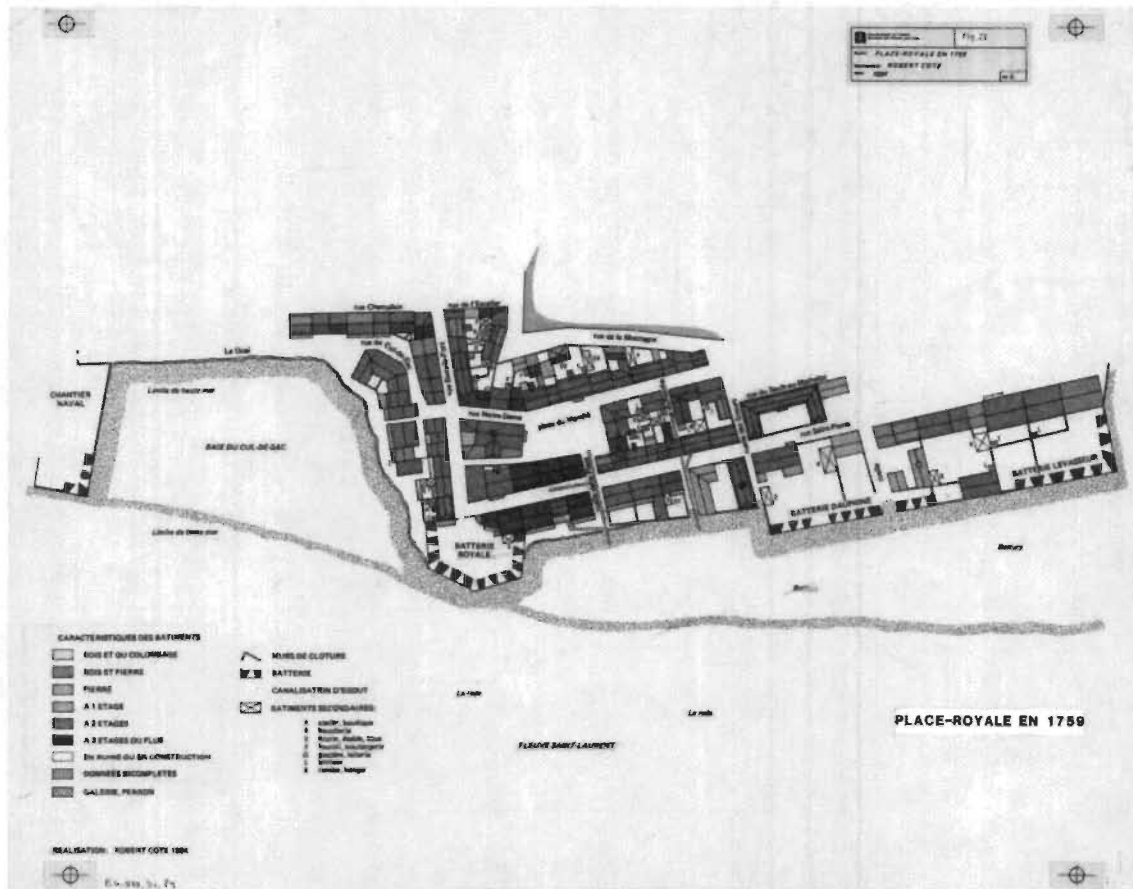
Carte de l'Acadie française, région du fort Beauséjour



Source : Paul Delaney, « The Acadians Deported from Chignectou to “Les Carolines” in 1755 : Their Origins, identities and Subsequent Movements », Ronnie-Gilles LeBlanc, dir., *Du Grand Dérangement à la Déportation. Nouvelles perspectives historiques*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 2005, p. 250.

FIGURE 5

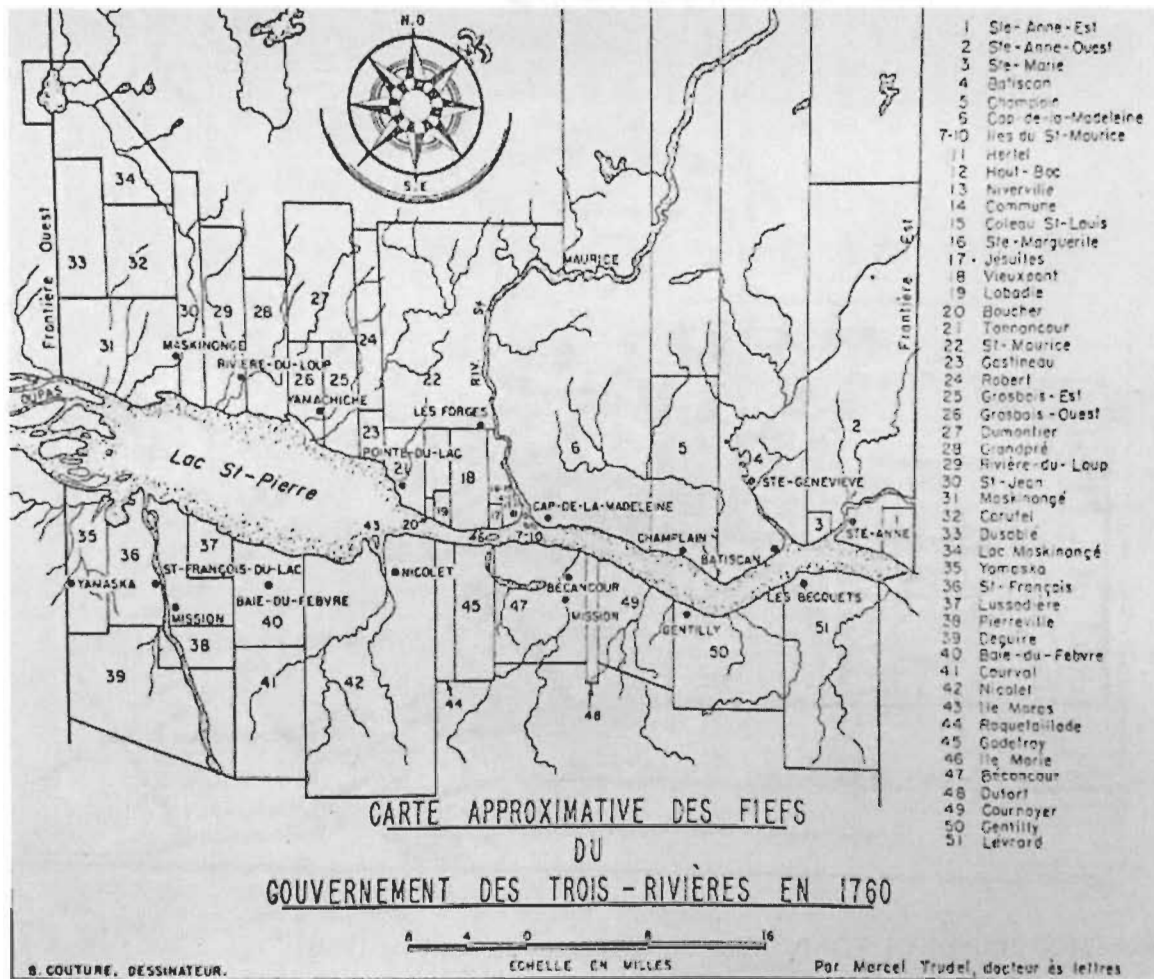
Carte de la Place Royale, Basse-Ville de Québec, en 1759



Source : MCQ, BAnQ, E6 S55 D1 P4. Place Royale 1759 (par Robert Côté, 1984).

FIGURE 6

Carte des seigneuries du gouvernement de Trois-Rivières en 1760



Source : Jules Martel, *Dictionnaire des familles seigneuriales et des seigneuries du gouvernement de Trois-Rivières sous le régime français. 1634-1760*, Trois-Rivières, s.n., s.d., liminaire.

FIGURE 7
Carte des divisions administratives en Nouvelle-France

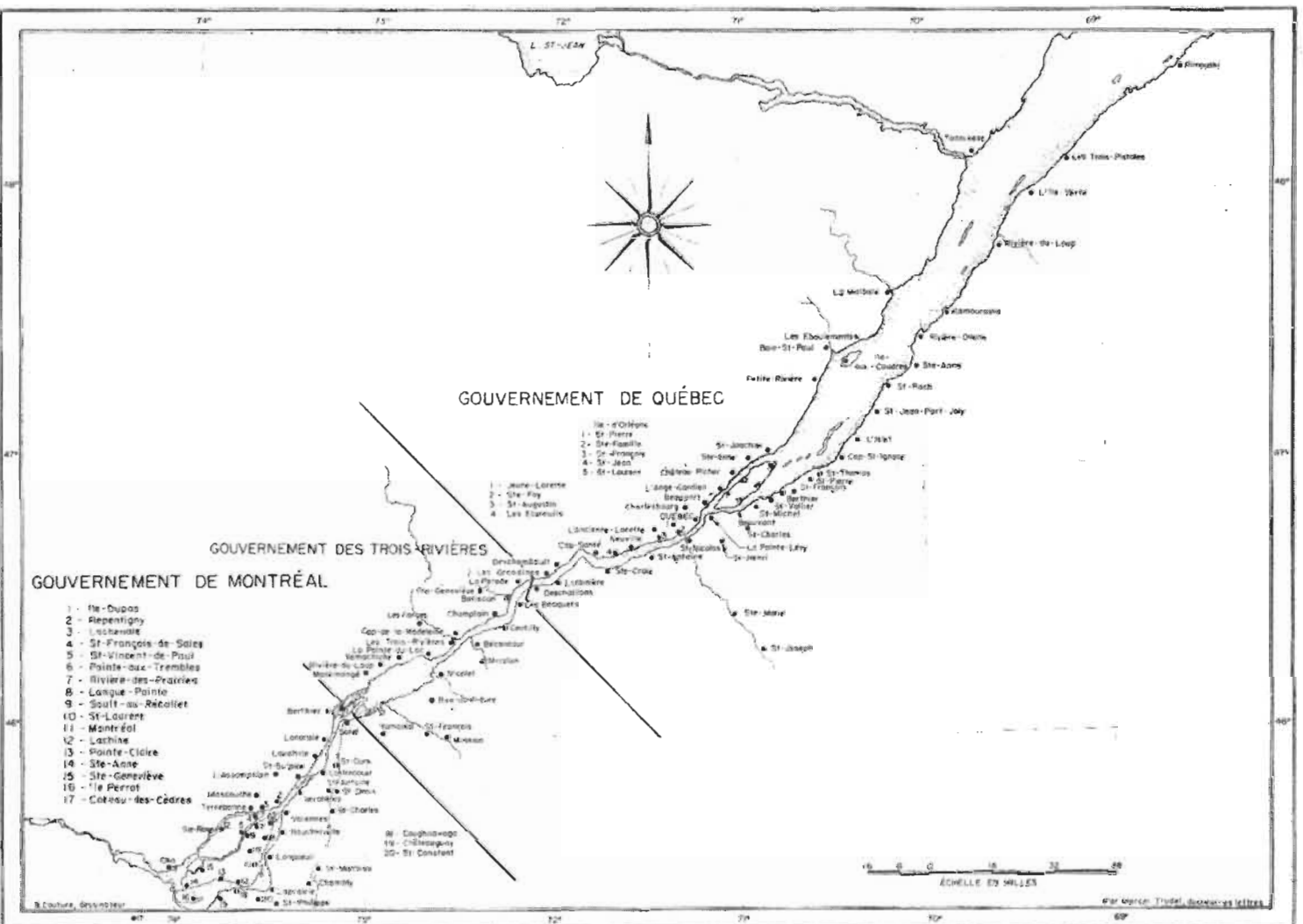
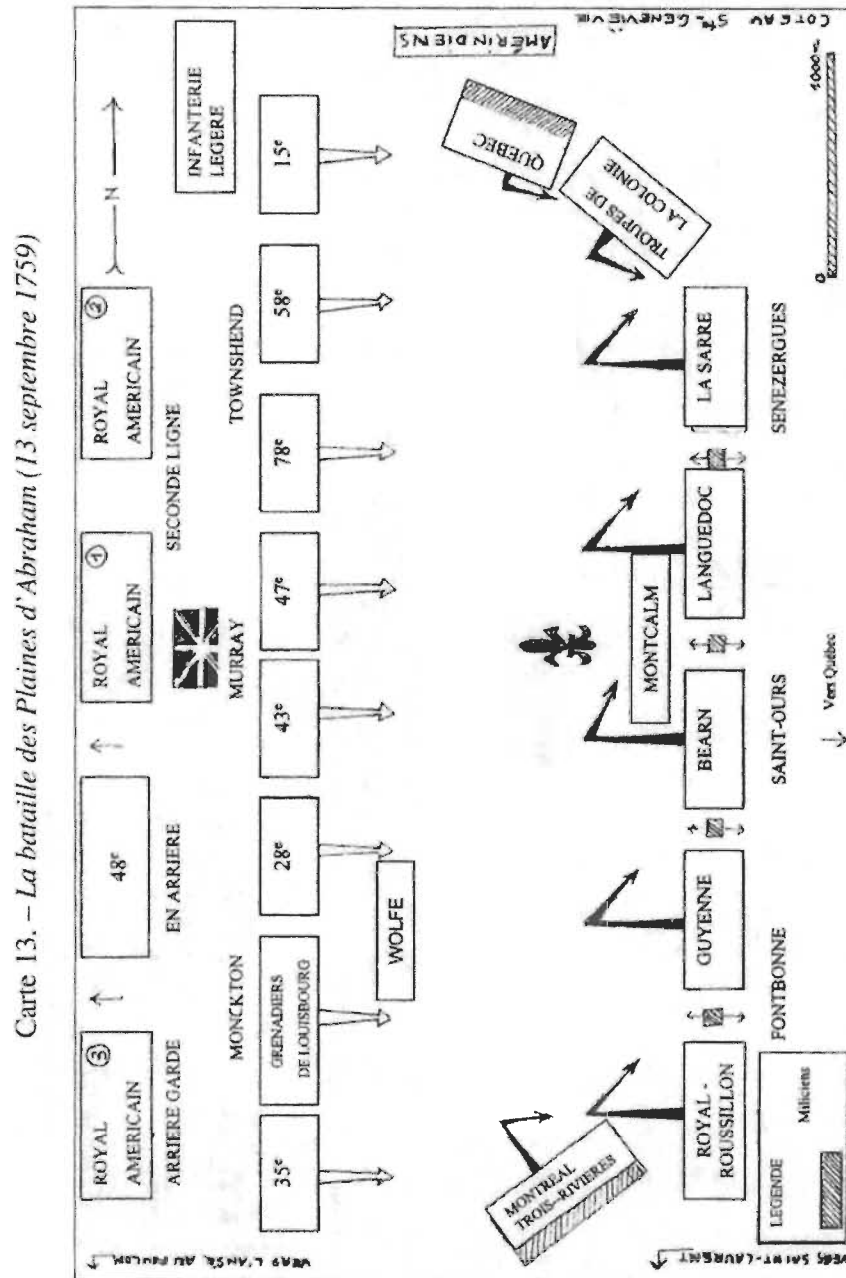


FIGURE 8

Carte de la position des forces en présence lors de la bataille des plaines d'Abraham,
13 septembre 1759

13 septembre 1759 ! La bataille des Plaines d'Abraham / 185



Source : Gérard Saint-Martin, *Québec 1759-1760 ! Les plaines d'Abraham. L'adieu à la Nouvelle-France ?*, Paris, Économica, 2007, p. 185.

FIGURE 9
**Emplacement de la boulangerie de Cadet, lieu de la résistance des miliciens
canadiens et acadiens, le 13 septembre 1759**



Source : (Extrait du) « Plan of Quebec with the position of the British and French Armies on the Heights of Abraham 13th of Sept. 1759. » [cartographic material]. Pen and ink with watercolor on paper, Murray Map V1/300/[1761](1913-1915) Rep Plan No. 1

ANNEXE 1 – Les noms oubliés dans le registre de Notre-Dame-de-Québec

Noms et liens familiaux	Année de naissance	Date et lieu de la sépulture
1- « Anonyme » Saulnier, fille de Pierre Saulnier et de Marie-Magdeleine Haché	1742	30 novembre 1757, N.-D.-de-Québec.
2- Anonyme, un acadien Possiblement ce Joseph ..., époux de Rosalie Beaulieu	inconnue	9 décembre 1757, N.-D.-de-Québec.
3- Anonyme, une fille acadienne âgée de 12 ans.	inconnue	14 décembre 1757, N.-D.-de-Québec.
4- Anne-Marie Poirier, orpheline de père et mère.	inconnue	27 décembre 1757, N.-D.-de-Québec.
5- Jean-Amable ..., fils de Joseph ... et de Rosalie Beaulieu	1753	31 décembre 1757, N.-D.-de-Québec.
6- Marguerite ..., fille de Joseph ... et de Rosalie Beaulieu	1756	31 décembre 1757, N.-D.-de-Québec.
7- « Anonyme » Doucet, enfant de Paul Doucet et de Marie-Anne Surette	1753	31 décembre 1757, N.-D.-de-Québec. « dans le cours de novembre et de décembre ont été inhumés »
8- « Anonyme », fille de Pierre Aucoin et de Marguerite Dupuis	1750	7 janvier 1758, N.-D.-de-Québec.
9- « Anonyme », fille de Pierre Aucoin et de Marguerite Dupuis	1753	7 janvier 1758, N.-D.-de-Québec.
10- Joseph Landry, fils de parents inconnus	1743	24 janvier 1758, N.-D.-de-Québec.
11- « Anonyme, un Acadien âgé de 2 ou 3 ans.	1755-1756	19 février 1758, N.-D.-de-Québec.

ANNEXE 2 – Les dédoublements dans le registre de Notre-Dame-de-Québec

Noms et liens familiaux	Année de naissance	Date et lieu de la sépulture
1- Grégoire Comeau, époux de Marie Thibodeau	1722	15 décembre 1757, N.-D.-de-Québec. + 22 décembre 1757, N.-D.-de-Québec.
2- Anne-Gertrude Blanchard, fille de Jean-Baptiste Blanchard et de Marguerite Girouard	1753	19 décembre 1757, N.-D.-de-Québec. + 31 décembre 1757, N.-D.-de-Québec. « dans le cours de novembre et de décembre ont été inhumés »
3- Marguerite Girouard, fille de Michel Girouard et de Marguerite Haché	1749	23 décembre 1757, N.-D.-de-Québec. + 27 décembre 1757, N.-D.-de-Québec.
4- Marguerite Babineau, veuve de Claude Melanson	1694	13 décembre 1757, N.-D.-de-Québec. + 31 décembre 1757, N.-D.-de-Québec. « dans le cours de novembre et de décembre ont été inhumés »
5- Paul Blanchard, fils de Paul Blanchard et de Marie-Josèphe Martin	1746	25 décembre 1757, N.-D.-de-Québec. + 31 décembre 1757, N.-D.-de-Québec. « dans le cours de novembre et de décembre ont été inhumés »
6- Isabelle/Élisabeth Aucoin, fille de Pierre Aucoin et d'Élisabeth Breau	1739	31 décembre 1757, N.-D.-de-Québec. « depuis le vingt-cinq décembre jusqu'au dernier jour dudit mois ont été inhumés » + 4 janvier 1758, N.-D.-de-Québec.

ANNEXE 3 – Liste des Acadiens inhumés le 6 et le 7 janvier 1758, à N.-D.-de-Québec.

Noms et liens familiaux	Année de naissance	Jour du décès	Jour de l'inhumation
1- Charles Belliveau, veuf de Marguerite Granger	1697	5 janvier	7 janvier
2- Firmin Hébert, fils d'Olivier Hébert et de Magdeleine Savoie	1756	5 janvier	7 janvier
3- Marie-Josèphe Forest, épouse de Pierre Girouard	1723	5 janvier	7 janvier
4- Joseph Girouard, fils de Pierre Girouard et de Marie-Josèphe Forest	1750	5 janvier	7 janvier
5- Pierre Girouard, fils de Pierre Girouard et de Marie-Josèphe Forest	1745	6 janvier	7 janvier
6- Charles Doiron, fils de Charles Doiron et de Magdeleine Thibodeau	1755	6 janvier	7 janvier
7- Marie Belliveau dit Blondin, épouse de François Bourg	1703	6 janvier	7 janvier
8- Étienne Surette, fils de Joseph Surette et de Marguerite Thériot	1744	6 janvier	7 janvier
9- « Anonyme », fille de Pierre Aucoin et de Marguerite Dupuis	1750	Non mentionné	7 janvier
10- « Anonyme », fille de Pierre Aucoin et de Marguerite Dupuis	1753	Non mentionné	7 janvier
11- Pierre Daigle, fils de René Daigle et de Magdeleine Hébert	1746	7 janvier	7 janvier
12- Joseph LeBlanc, fils de de René LeBlanc et d'Anne Thériault	1743	7 janvier	7 janvier
13- Marie-Jeanne Bourgeois, épouse de Charles Héon	1693	7 janvier	8 janvier
14- Charles Doiron, époux de Magdeleine Thibodeau	1716	7 janvier	8 janvier
15- Philippe Doucet dit Maillard, fils de Pierre Doucet dit Maillard et d'Anne-Marie Dugas	1757	7 janvier	8 janvier
16- Jean-Baptiste Girouard, fils de Pierre Girouard et de Marie-Josèphe Forest	1755	7 janvier	8 janvier
17- Marie-Anne-Magdeleine Doiron, fille de Charles Doiron et de Magdeleine Thibodeau	1758	8 janvier	8 janvier

ANNEXE 4 – Établissement des Acadiens lors de l'évacuation de Québec en 1759

Gouvernement de Québec - Agglomération de la Côte-du-Sud		
Paroisses	Nombre de famille	Nombre d'Acadiens
Saint-François-du-Sud	7 familles	42 personnes + 1 homme
Berthier-sur-Mer	2 familles	8 personnes
Saint-Pierre-du-Sud	1 famille	5 personnes
Montmagny	7 familles	36 personnes
Cap-Saint-Ignace	5 familles	29 personnes
L'Islet	5 familles	40 personnes + 1 homme
Saint-Jean-Port-Joli	1 famille	8 personnes
Saint-Roch-des-Aulnaies	1 famille	4 personnes
Sainte-Anne-de-la-Pocatière	5 familles	23 personnes + 1 femme + 1 homme
Rivière-Ouelle	4 familles	26 personnes
Kamouraska	9 familles	42 personnes
Trois-Pistoles	1 famille	5 personnes
GRAND TOTAL	48 familles	272 personnes

Gouvernement de Québec - Agglomération de la ville de Québec		
Paroisses	Nombre de famille	Nombre d'Acadiens
Saint-Joachim (Beaupré)	9 familles	31 personnes
Saint-Jean, île d'Orléans ⁴¹⁶ (Possiblement réfugiés à Beauport ou à Charlesbourg)	1 famille	3 personnes
Charlesbourg	7 familles	23 personnes
Québec	16 familles	65 personnes + 12 femmes + 64 hommes
L'Ancienne-Lorette	2 familles	14 personnes
Sainte-Foy	11 familles	44 personnes + 1 homme
Saint-Augustin-de-Desmaures	7 familles	28 personnes
Neuville	2 familles	11 personnes
Les Écureuils, Portneuf	2 familles	5 personnes
Cap-Santé	4 familles	18 personnes

⁴¹⁶ Marguerite Jahan dit Laviolette y est baptisée le 25 octobre 1759.

Deschambault	9 familles	52 personnes
Saint-Vallier	4 familles	13 personnes + 1 homme
Saint-Michel-de-Bellechasse	2 familles	6 personnes
Saint-Charles-de-Bellechasse	41 familles	187 personnes
Beaumont	4 familles	17 personnes
Sainte-Croix	21 familles	75 personnes
Lotbinière	6 familles	21 personnes
Deschaillons	2 familles	6 personnes
GRAND TOTAL	150 familles	697 personnes

Gouvernement de Trois-Rivières		
Paroisses	Nombre de famille	Nombre d'Acadiens
Sainte-Anne-de-la-Pérade	1 famille	6 personnes
Batiscan	4 familles	16 personnes
Champlain	9 familles	38 personnes
Trois-Rivières	10 familles	42 personnes
Saint-François-du-Lac	1 famille	6 personnes
Yamachiche	6 familles	15 personnes
Rivière-du-Loup (Louiseville)	5 familles	17 personnes
Saint-Pierre-les-Becquets	14 familles	41 personnes
Gentilly	6 familles	30 personnes
Bécancour	29 familles	116 personnes
GRAND TOTAL	85 familles	327 personnes

Gouvernement de Montréal		
Paroisses	Nombre de famille	Nombre d'Acadiens
Vaudreuil	1 famille	3 personnes
Montréal	3 familles	10 personnes + 1 orphelin
GRAND TOTAL	4 familles	14 personnes

ANNEXE 5 – Les premiers Acadiens réfugiés à Bécancour en 1759

Couple	Dernier acte à N.-D.-de-Québec	Premier acte à Bécancour
Jacques Bourg et Marguerite Cormier	B. Leur fille : Marie-Magdeleine Bourg, 15 juin 1759 . Parrain et marraine : François Cormier et Rosalie Gaudet.	B. Leur fille : Marie-Françoise Bourg, 9 février 1761.
Pierre Bourg et Anne Richard	S. Leur fille : Rosalie Bourg, 28 août 1758.	B. Leur fils : François Bourg, 17 novembre 1759 .
Joseph Richard et Françoise Cormier	S. Leur fille : Marie Richard, 31 décembre 1757.	B. Leur fille : Magdeleine Richard, 7 mars 1760.
Pierre Cormier et Judith Gallant	B+ S. Leur enfant : 8 février 1758. « né ondoyé et décédé la nuit précédente. »	B. Leur fille : Marie-Josèphe Cormier, 13 septembre 1760.
Etienne Migneau et Madeleine Cormier	B. Leur fille : Marie-Rose Cormier, 17 avril 1759. Marraine : Rosalie Cormier, veuve de Claude-Vital Barolet.	B. Leur fils : François-Amable Migneau, 30 mai 1761.
Charles Gaudet, veuf de Marie Cormier	S. Leur fille : Magdeleine Gaudet, 29 décembre 1757.	M. Leur fille : Rosalie Gaudet, 15 février 1762.
Madeleine Bourg, veuve de Pierre Richard	S. Sa fille : Marie Richard, 6 janvier 1757, N.-D.-de-Québec.	REM. Marie-Magdeleine dit Anne Bourg, 15 février 1762.
Antoine Bélonny Bourg, veuf de Marie-Joseph Hébert	S. Leur fils : Jacques Bourg, 29 novembre 1757.	REM. Antoine-Bénoni Bourg, 19 novembre 1760.
Claude Hébert et Marguerite Robichaud	B. Leur fils : Joseph Hébert, 18 mars 1759, St-Charles-de-Bellechasse .	B. Leur fille : Pauline Hébert, 4 juillet 1761, Bécancour.
Jean-Bte Hébert et Marie Anne Amiran	S. Leur fille : Marie Hébert, 5 juin 1758.	B. Leur fille : Marie-Barbe Hébert, 6 octobre 1760, Bécancour.
François Robichaud et Cécile Thibodeau	M. 6 novembre 1758.	B. Leur fille : Marie-Louise Robichaud, 5 décembre 1760, Bécancour.
Simon Darois et Anne Thibodeau	S. Leur fils : Joseph Darois, 3 décembre 1758.	B. Leur fils : Jean-Baptiste Darois, 29 juillet 1761, Bécancour.
François Doucet et Marie-Anne Haché (fils de François Doucet et Marie Poirier)	Aucun	S. Marie-Anne Haché, 11 août 1762, Trois-Rivières. Recensement Bécancour, 1765 : Déclarés – fs Dousset

ANNEXE 6 – Recensement du gouvernement de Trois-Rivières, septembre 1760 et mars 1762

Une famille acadienne parmi les Canadiens

Suite de S^t PIERRE LES BEQUETS.

Maisons	Mtres des maisons	Femmes	Enfants		Domestiques	
			Mâles	Femelles	Mâles	Femelles
1	Guilbau (Aman)	1	1	2	0	0

Les familles acadiennes déclarées parmi les nouveaux habitants, sans distinction de leur nationalité acadienne.

CHAMPLAIN.

NOUVEAUX habitans établis dans la dite Paroisse depuis l'année 1760 jusqu'au mois de Mars 1762.

Maisons	Mtres des maisons	Femmes	Enfants		Domestiques	
			Mâles	Femelles	Mâles	Femelles
	Leblanc (..)	1	2	2	0	0
	St. Sauvence (..)	1	0	1	0	0

NOUVEAUX habitans établis dans la Paroisse ci à côté depuis l'année 1760 jusqu'au mois de Mars 1762.

Maisons	Mes des maisons	Femmes	Enfants		Domestiques	
			Mâles	Femelles	Mâles	Femelles
1	Joannes (..)	1	0	2	0	1

Les Acadiens

Suite de la RIVIÈRE DU LOUP.

ACADIENS.

Maisons	Mtres des maisons	Enfants			Domes- tiques	
		Femmes	Mâles	Femelles	Mâles	Femelles
0	Bastarache (Enselme)
0	Bastarache (Amable)
0	Cornau (Joseph)
0	Doucet (Pierre)
0-	Laur (Joseph)
	Lavoie (Simon)
0	Pitre (J. Bte)
0	Richard (Joseph)

Nombre des Acadiens 8. (Number of Acadians 8).

Suite de S^t PIERRE LES BEQUETS.

Maisons	Mtres des maisons	Enfants			Domes- tiques	
		Femmes	Mâles	Femelles	Mâles	Femelles
ACADIENS.						
	Jacob (Jos:)	1	3	1	0	0
	Comos (Veuve)	0	2	1	0	0
	Lebrun (Jos:)	0	0	0	0	0
	Lecoin (Pierre)	0	0	0	0	0
	Roi (Franc:)	0	0	0	0	0

GENTILLY.

Maisons	Mtres des maisons	Enfants			Domes- tiques	
		Femmes	Mâles	Femelles	Mâles	Femelles
ACADIENS.						
0-	Bellefeuil (.)	1	0	0	0	0
	Chandonet (.)	1	2	2	0	0
0-	Ebert (Pierre)	1	2	4	0	0
0-	Félix (.)	1	2	0	0	0
	Jeanpart (Veuve)	0	2	4	0	0
0-	Noy (Veuve)	0	0	3	0	0

Suite de BÉCANCOUR.

ACADIENS.

	Femmes.	Enfants.
Anne (.)	0	3
0 Bourque (Jacq:)	1	0
0 Bourque (Veuve)	0	3
0 Bourque (Simon)	0	0
0 Bourque (Cavrasque)	1	5
Bourgeois (Manharta)	1	3
0 Bourgeois ((Ve Prs)	0	0
Baguette (Benj:)	0	0
0 Cormier (Marie)	0	0
0 Cormier (Rosalie)	0	0
0 Cormier (Marie (Cath:))	0	0
Deroy (Simon)	1	4
0 Dupuis (Simon)	0	0
0 Girois (Veuve)	0	0
0 Godet (Marg:)	0	0
0 Homouche (Ve)	0	0
0 Isabelle (Veuve)	0	0
Martinel (Jos:)	1	2
Manuelle (Veuve)	0	0
0 Mignon (Etienne)	1	2
Nordest (Veuve)	0	2
Prince (Veuve)	0	1
Prince (Ve Jacq:)	0	2
0 Richard (Veuve)	0	0
Rossignol (Louis)	0	0
0 Tourangeau (Veuve)	0	2

Source : Arthur G. Doughty, « Recensement des habitants de la ville & Gouvernement des Trois Rivières. Tel qu'il a été pris au mois de septembre mil sept cent soixante », *Rapport des Archives publiques pour l'année 1918*, Ottawa, Thomas Mulvey, 1920 p. 189, 195, 202, 203 et 205.

ANNEXE 7 – Recensement du gouvernement de Québec en 1762

Localités	Les Acadiens parmi les Canadiens	Les Acadiens parmi les réfugiés	Les Acadiens cachés, non déclarés
Kamouraska	16 personnes	19 personnes	16 personnes
Rivière-Ouelle			10 personnes
Sainte-Anne-de-la-Pocatière			40 personnes
Saint-Roch-des-Aulnaies		4 personnes	
L'Islet			22 personnes
Cap-Saint-Ignace	5 personnes	37 personnes	23 personnes
Saint-Thomas (Montmagny)		29 personnes	14 personnes
Saint-Pierre-du-Sud			19 personnes
Saint-François-du-Sud		8 personnes	51 personnes
Berthier-sur-Mer			8 personnes
Saint-Vallier		5 personnes	
Saint-Michel-de-Bellechasse	3 personnes		
Saint-Charles-de-Bellechasse		60 personnes	46 personnes
Beaumont			11 personnes
Saint-Joseph-de-Beauce	5 personnes		
Sainte-Croix			5 personnes
Lotbinière	4 personnes	24 personnes	1 personne
Deschambault	2 personnes		39 personnes
Cap-Santé	2 personnes	6 personnes	3 personnes
Les Écureuils	1 personne		
Pointe-aux-Trembles (Neuville)	5 personnes		
L'Ancienne-Lorette		8 personnes	
Sainte-Foy		5 personnes	4 personnes
Beauport			3 personnes
Charlesbourg	2 personnes		21 personnes
Saint-Joachim		26 personnes	8 personnes
Île-aux-Coudres			1 personne
Québec			87 personnes
Île d'Orléans			14 personnes
Totaux	45 personnes	231 personnes	446 personnes

Source : Pierre-Georges Roy, « Le Recensement du gouvernement de Québec en 1762 », *RAPQ pour l'année 1925-1926*, Québec, 1926, p. 1-142.

ANNEXE 8 – Forces en présence lors de la bataille des plaines d’Abraham, le 13 septembre 1759

Troupes de terre	2,200	hommes
Gouvernement de Monreal	4,800	—
Dès Trois Rivières	1,100	—
De Québec	4,400	—
Ville de Québec	840	—
Royal Sintaxe ou le Collège. . . .	35	—
Acadiens	150	—
Sauvages	300	—
Cavalerie	200	—
Artillerie	200	—
La rade.	1,460	—
	<hr/>	
Total.	15,685	hommes

Les troupes de la Colonie sont comprises dans les gouvernements ; il faut déduire de ce total les malades, la garnison de la ville qui restera dans la partie de Sainte-Foy, les gardes des ponts, les redans et autres ouvrages nécessaires servant à l’artillerie.

Source : Anne-Joseph-Hippolyte de Maurès de Malartic et Paul Gaffarel, *Journal des campagnes au Canada de 1755 à 1760 par le comte de Maurès de Malartic, lieutenant général des armées du roi, gouverneur des îles de France et de Bourbon (1730-1800)*, Dijon, L. Damidot Libraire-éditeur, 1890, p. 243.

ANNEXE 9 – Liste des miliciens acadiens du 13 septembre 1759

Nom des miliciens acadiens	Parents	État civil	Date ou année de naissance	Lieu de naissance	Année d'arrivée	Âge
1. Amireau dit Tourangeau, Joseph	Pierre Amireau et Marie-Anne Brun	Veuf de Marguerite Hébert	1735	Petitcoudiac, Acadie française	1757 Île Saint-Jean	24 ans
2. Arseneau, Jean	Charles Arseneau et Marguerite Poirier	Célibataire	26 janvier 1742	Beaubassin, Acadie	1757 Miramichi	17 ans
3. Aucoin, Pierre	Pierre Aucoin et Élisabeth Breau	Célibataire	1736	Cobequid, Acadie	1757 Île Saint-Jean	23 ans
4. Barrieau, Charles	Antoine Barrieau et Angélique Thibodeau	Célibataire	1736	L'Assomption de Pisiguit, Acadie	1756 Île Saint-Jean	23 ans
5. Barrieau, Jean-Baptiste	Antoine Barrieau et Angélique Thibodeau	Veuf de Marguerite Doucet. Époux de Marie-Magdeleine Landry	1730	L'Assomption de Pisiguit, Acadie	1757 Île Saint-Jean	29 ans
6. Barrieau, Simon	Antoine Barrieau et Angélique Thibodeau	Célibataire	1731	L'Assomption de Pisiguit, Acadie	1756 Île Saint-Jean	28 ans
7. Bastarache, Amable	Jean Bastarache et Marie-Angélique Richard	Célibataire	5 février 1742	Port-Royal, Acadie	1757 Miramichi	17 ans
8. Bastarache, Anselme	Jean Bastarache et Marie-Angélique Richard	Époux de Marguerite Melanson	2 octobre 1729	Port-Royal, Acadie	1757 Miramichi	29 ans
9. Bénard, François	Pierre Bénard et Cécile Longuépée	Célibataire	1730	Port-Toulouse, île Royale	1758 Miramichi	29 ans
10. Bernard, Jean	René Bernard et Anne Blou	Époux de Françoise Richard	1727	Beaubassin, Acadie	1758 Rivière Hudson	32 ans
11. Bernard, Pierre	René Bernard et Anne Blou	Célibataire	1738	Beaubassin, Acadie	1756 Île Saint-Jean	21 ans
12. Bertrand, Charles	Jean-Baptiste Bertrand et Marie-Françoise Léger dit Larosette	Époux de Marie-Josèphe Grosvalet dit Vallois	1725	Beaubassin, Acadie	1756 Île Saint-Jean	34 ans

Nom des miliciens acadiens	Parents	État civil	Date ou année de naissance	Lieu de naissance	Année d'arrivée	Âge
13. Bertrand, Jean-Baptiste	Jean-Baptiste Bertrand et Marie-Françoise Léger dit Larosette	Célibataire	8 mai 1739	Chipoudie, Acadie française	1756 Île Saint-Jean	20 ans
14. Bertrand, Joseph	Jean-Baptiste Bertrand et Marie-Françoise Léger dit Larosette	Célibataire	8 mai 1739	Chipoudie, Acadie français	1756 Île Saint-Jean	20 ans
15. Blanchard, Jean	René Blanchard et Marie Savoie	Veuf de Marie-Rose Thibodeau	6 février 1709	Port-Royal, Acadie	1757 Miramichi	50 ans
16. Boudrot, Charles	Claude Boudrot et Catherine Meunier	Époux de Marie-Josèphe Doucet	23 octobre 1725	Grand-Pré, Acadie	1757 Île Saint-Jean	33 ans
17. Boudrot, François	Jean Boudrot et Agnès Pitre	Célibataire	16 juin 1739	Grand-Pré, Acadie	1757 Miramichi	20 ans
18. Boudrot, Jean	Michel Boudrot et Cécile LeBlanc	Époux d'Agnès Pitre	1715	Grand-Pré, Acadie	1757 Miramichi	44 ans
19. Bourdages ⁴¹⁷ , Raymond	Parents inconnus	Époux de Esther LeBlanc	1731	Inconnu en France	1756 Île Saint-Jean	28 ans
20. Bourg, Claude	Claude Bourg et Judith Guérin	Époux de Marie Guilbault	16 mai 1728	Port-Royal, Acadie	1757 Miramichi	31 ans
21. Bourg, Jean	François Bourg et Marie Belliveau dit Blondin	Célibataire	1738	Beaubassin, Acadie	1756 Île Saint-Jean	21 ans
22. Bourgeois, Jean-Baptiste	Charles Bourgeois et Marie Blanchard	Veuf d'Anne Bernard	1706	Beaubassin, Acadie	1756 Île Saint-Jean	53 ans
23. Bourgeois, François	Jean-Baptiste Bourgeois et d'Anne Bernard	Célibataire	1741	Beaubassin, Acadie	1756 Île Saint-Jean	18 ans
24. Bourgeois, Michel	Jean-Baptiste Bourgeois et d'Anne Bernard	Célibataire	10 décembre 1742	Beaubassin, Acadie	1756 Île Saint-Jean	16 ans
25. Bourgeois, Michel	Charles Bourgeois et Magdeleine Cormier	Époux de Marguerite Richard	15 août 1722	Beaubassin, Acadie	1757 Miramichi	37 ans

⁴¹⁷ « Raymond Bourdages, ancien chirurgien-major de Boishébert en Acadie. »

Jean Gaudette, « Origine de la famille Gaudette de la vallée du Richelieu », *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, vol. 39, n° 1, cahier 175 (printemps 1988), p. 7.

Nom des miliciens acadiens	Parents	État civil	Date ou année de naissance	Lieu de naissance	Année d'arrivée	Âge
26. Bourré dit Durelle, François	Claude Bourel dit Durelle et Marie-Antoinette Forest	Veuf de Magdeleine Arseneau et de Marguerite Doucet	1709	Chalifat, Auvergne, France	1757 Miramichi	50 ans
27. Bourré dit Durelle, Jean-François	François Bourré dit Durelle et Magdeleine Arseneau	Célibataire	21 novembre 1734	Beaubassin, Acadie	1757 Miramichi	24 ans
28. Brasseur dit Mathieu, Claude	Mathieu Brasseur et Jeanne Célestin dit Bellemère	Époux de Marguerite Bertrand	1722	Grand-Pré, Acadie	1756 Île Saint-Jean	37 ans
29. Breau, Claude-Hilaire	Pierre Breau et Marguerite Gautrot	Célibataire	1743	Pisiguit, Acadie	1757 Miramichi	16 ans
30. Breau, Jean-Baptiste	Chérubin Breau et Marie Aucoin	Célibataire	1737	Cobequid, Acadie	1756 Île Saint-Jean	22 ans
31. Breau, Théodore	Jean Breau et Marie-Josèphe-Catherine Bourgeois	Veuf de Marie-Josèphe Michel	1732	Port-Royal, Acadie	1756 Île Saint-Jean	27 ans
32. Buisson, Melchior	Philippe Buisson et Nicollate Robert	Veuf de Marguerite Dubois	Vers 1726	Inconnu	1757 Miramichi	33 ans
33. Caissie, Jean	Jean Caissie et Marguerite Bourgeois	Célibataire	1736	Beaubassin, Acadie	1756 Île Saint-Jean	23 ans
34. Caissie dit Roger, Jean	Parents inconnus	Célibataire	1725	Acadie	1755 Île Saint-Jean	34 ans
35. Carret, Jean	Pierre Carret et Anne Caissie	Célibataire	1736	Beaubassin, Acadie	1757 Miramichi	23 ans
36. Comeau, Amand	François Comeau et Marie Lord	Époux de Marie-Josèphe Babineau	1729	Chipoudie, Acadie française	1756 Île Saint-Jean	30 ans
37. Comeau, Joseph	Alexandre Comeau et Marie-Josèphe Blanchard	Célibataire	31 août 1741	Port-Royal, Acadie	1757 Miramichi	18 ans
38. Cormier, Charles	Germain Cormier et Marie LeBlanc	Célibataire	1726	Beaubassin, Acadie	1757 Miramichi	33 ans
39. Cormier, Jean	Pierre Cormier et Marguerite Cyr	Célibataire	1735	Beaubassin, Acadie	1757 Miramichi	24 ans
40. Cyr, Charles	Louis Cyr et Marie-Josèphe Michel	Époux de Marguerite Gautrot	23 février 1724	Grand-Pré, Acadie	1756 Île Saint-Jean	35 ans

Nom des miliciens acadiens	Parents	État civil	Date ou année de naissance	Lieu de naissance	Année d'arrivée	Âge
41. Cyr, Paul	Louis Cyr et Marie-Josèphe Michel	Veuf de Marguerite Daigle	21 juillet 1731	Grand-Pré, Acadie	1756 Île Saint-Jean	28 ans
42. Cyr, Pierre	Pierre Cyr et Marie-Anne Poirier	Célibataire	1737	Beaubassin, Acadie	1757 Île Saint-Jean	22 ans
43. Daigle, Charles	René Daigle et Magdeleine Hébert	Époux de Magdeleine Bastarache	Vers 1736	Memramcook, Acadie française (selon son mariage)	1756 Île Saint-Jean	23 ans
44. Daigle, Joseph	René Daigle et Magdeleine Hébert	Célibataire	1744	Memramcook, Acadie française	1756 Île Saint-Jean	15 ans
45. Daigle, Joseph-Athanase	René Daigle et Magdeleine Hébert	Célibataire	1744	Memramcook, Acadie française	1756 Île Saint-Jean	15 ans
46. D'Amours de Chauffours, Louis	Mathieu D'Amours et Louise Guyon	Époux d'Ursuline d'Abbadie de Saint-Castin	1689	Rivière Saint-Jean, Acadie française	1757 Miramichi	70 ans
47. Deschamps, Philippe	Nicolas-Joseph Deschamps et Judith Doiron	Époux de Magdeleine-Josèphe Trahan	1736	Sainte-Famille de Pisiguit, Acadie	1756 Île Saint-Jean	23 ans
48. Deveau, Michel	Jean Deveau et Marie Caissie	Célibataire	1739	Beaubassin, Acadie	1757 Miramichi	20 ans
49. Doiron, Alexandre	Alexandre Doiron et Anne Vincent	Célibataire	1732	Sainte-Famille de Pisiguit, Acadie	1757 Miramichi	27 ans
50. Doiron, Alexis	Honoré Doiron et Françoise Boudrot	Célibataire	1731	L'Assomption de Pisiguit, Acadie	1757 île Saint-Jean	28 ans
51. Doiron, Honoré	Charles Doiron et Anne Thériot	Veuf de Françoise Boudrot. Époux de Marie-Bonne Savary	1714	L'Assomption de Pisiguit, Acadie	1757 Île Saint-Jean	45 ans
52. Doiron, Jean-Baptiste	Charles Doiron et Magdeleine Thibodeau	Célibataire	1742	L'Assomption de Pisiguit, Acadie	1757 Île Saint-Jean	17 ans
53. Doiron, Joseph (à Charles)	Charles Doiron et Anne Thériot	Époux de Françoise Forest	17 mai 1718	L'Assomption de Pisiguit, Acadie	1757 Île Saint-Jean	41 ans
54. Doiron, Joseph (à Honoré)	Honoré Doiron et Françoise Boudrot	Célibataire	1736	L'Assomption de Pisiguit, Acadie	1757 Île Saint-Jean	23 ans

Nom des miliciens acadiens	Parents	État civil	Date ou année de naissance	Lieu de naissance	Année d'arrivée	Âge
55. Doiron, Joseph-Isidore	Joseph Doiron et Françoise Forest	Célibataire	1741	L'Assomption de Pisiguit, Acadie	1757 Île Saint-Jean	18 ans
56. Doiron, Paul	Charles Doiron et Françoise Gaudet	Époux de Marie-Isabelle Richard	1716	L'Assomption de Pisiguit, Acadie	1757 Île Saint-Jean	43 ans
57. Doiron, Zacharie-Amable	Charles Doiron et Magdeleine Thibodeau	Célibataire	1744	L'Assomption de Pisiguit, Acadie	1757 Île Saint-Jean	15 ans
58. Doucet, Charles-Élysée ⁴¹⁸	Alexis Doucet et Magdeleine Léger	Célibataire	17 septembre 1738	Port-Royal, Acadie	1755 Miramichi	20 ans
59. Doucet, Pierre	Alexis Doucet et Magdeleine Léger	Célibataire	6 janvier 1732	Port-Royal, Acadie	1755 Miramichi	27 ans
60. Dubois, Honoré	Jean Dubois et Anne Vincent	Célibataire	1734	Petitcoudiac, Acadie française	1757 Miramichi	25 ans
61. Dugas, Joseph	Charles Dugas et Anne Robichaud	Époux de Magdeleine Melanson	12 mai 1734	Port-Royal, Acadie	1757 Miramichi	25 ans
62. Dupuis, Simon	Parents inconnus	Veuf de Marie Richard	1729	Saint-Joseph de la Rivière-aux-Canards, Acadie	1757 Miramichi	30 ans
63. Filion, Louis	Jean Filion et Françoise Senard	Époux de Marie d'Abbadie de Saint-Castin	1710	Inconnu	1757 Miramichi	49 ans
64. Forest, Jean	Jacques Forest et Marguerite Girouard	Célibataire	1738	Beaubassin, Acadie	1757 Miramichi	21 ans
65. Forest, Joseph (à Jacques)	Jacques Forest et Marguerite Girouard	Célibataire	1730	Beaubassin, Acadie	1757 Miramichi	29 ans
66. Forest, Pierre	Joseph Forest et Anne Girouard	Célibataire	26 décembre 1740	Beaubassin, Acadie	1756 Île Saint-Jean	18 ans
67. Gaudet, Charles	Antoine Gaudet et Marie Bourg	Célibataire	27 avril 1718	Beaubassin, Acadie	1756 Île Saint-Jean	41 ans
68. Gaudet, Jean-Baptiste	Jean Gaudet et Marie Doucet	Célibataire	1739	Tintamarre, Acadie française	1756 Île Saint-Jean	20 ans

⁴¹⁸ Il a été malade et a séjourné à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 16 mars 1756 : « Doucet, Charles, Acadie, Acadien, milicien ». Fournier et Monarque, *Registre journalier des malades de l'Hôtel-Dieu...*, p. 1969.

Nom des miliciens acadiens	Parents	État civil	Date ou année de naissance	Lieu de naissance	Année d'arrivée	Âge
69. Gaudet, Joseph	Jean Gaudet et Marie Doucet	Célibataire	16 novembre 1733	Beaubassin, Acadie	1756 Île Saint-Jean	26 ans
70. Gaudet, Michel	Augustin Gaudet et Agnès Chiasson	Époux de Marie-Josèphe Girouard	1725	Beaubassin, Acadie	1758 Rivière Hudson	34 ans
71. Gautrot, Charles	François Gautrot et Marie Vincent	Veuf de Marie Boudrot	14 décembre 1729	Sainte-Famille de Pisiguit, Acadie ⁴¹⁹	1756 Île Saint-Jean	29 ans
72. Gautrot, Pierre-Mathurin	François Gautrot et Marie Vincent	Époux de Marie-Rosalie Daigle	1734	Grand-Pré, Acadie	1756 Île Saint-Jean	25 ans
73. Girouard, Antoine	Claude Girouard et Magdeleine Vincent	Célibataire	1744	L'Assomption de Pisiguit, Acadie	1758 Port-Toulouse	15 ans
74. Girouard, Claude	Pierre Girouard et Marie Comeau	Époux de Magdeleine Vincent	1699	Port-Royal, Acadie	1758 Port-Toulouse	60 ans
75. Girouard, François	Germain Girouard et Jeanne Barrieau	Veuf de Marie-Marguerite Poirier	1710	Beaubassin, Acadie	1756 Île Saint-Jean	49 ans
76. Girouard, Joseph	François Girouard et Marie-Marguerite Poirier	Célibataire	1738	Beaubassin, Acadie	1756 Île Saint-Jean	21 ans
77. Girouard dit Malouin, Joseph	François Girouard et Anne Bourgeois	Veuf de Françoise Blanchard	19 janvier 1731	Port-Royal, Acadie	1757 Miramichi	28 ans
78. Godin dit Bellefeuille, Daniel	Jacques-Philippe Godin dit Bellefeuille et Anne-Marie Bergeron dit D'Amboise	Célibataire	1739	Rivière Saint-Jean, Acadie française	1757 Miramichi	20 ans
79. Guilbault, Amand dit Benjamin	Alexandre Guilbault et Marguerite Girouard	Époux de Françoise Poirier	8 novembre 1734	Port-Royal, Acadie	1757 Miramichi	24 ans
80. Guilbault, Joseph	Alexandre Guilbault et Marguerite Girouard	Célibataire	12 septembre 1736	Port-Royal, Acadie	1757 Miramichi	23 ans
81. Hébert, Amand dit Jean	François Hébert dit Canadien et Marie-Anne Arseneau	Célibataire	26 juin 1743	Beaubassin, Acadie	1755 Gaspereaux	16 ans

⁴¹⁹ Il a été baptisé à Saint-Charles-des-Mines, Grand-Pré.

Nom des miliciens acadiens	Parents	État civil	Date ou année de naissance	Lieu de naissance	Année d'arrivée	Âge
82. Hébert, Charles	Jean Hébert et Jeanne Doiron	Veuf de Catherine Saulnier	1693 (âgé de 6 mois lors du recensement de 1693)	Port-Royal, Acadie	1756 Île Saint-Jean	66 ans
83. Hébert, Cyprien	Michel Hébert et Marguerite Mius dit D'azy	Célibataire	1734	L'Assomption de Pisiguit, Acadie	1755 Île Saint-Jean	25 ans
84. Hébert, Ferdinand	Michel Hébert et Marguerite Mius dit D'azy	Célibataire	1741	L'Assomption de Pisiguit, Acadie	1755 Île Saint-Jean	18 ans
85. Hébert, Jean	Charles Hébert et Catherine Saulnier	Célibataire	1739	L'Assomption de Pisiguit, Acadie	1756 Île Saint-Jean	20 ans
86. Hébert, Jean dit Étienne	Étienne Hébert et Marie-Josèphe Boudrot	Célibataire	1739	L'Assomption de Pisiguit, Acadie	1756 Île Saint-Jean	20 ans
87. Hébert, Joseph (à Charles)	Charles Hébert et Catherine Saulnier	Époux de Marie Vincent	1733	L'Assomption de Pisiguit, Acadie	1756 Île Saint-Jean	26 ans
88. Hébert, Joseph (à François)	François Hébert et Anne Bourg	Célibataire	14 avril 1734	Beaubassin, Acadie	1756 Île Saint-Jean	25 ans
89. Hébert, Simon	Charles Hébert et Catherine Saulnier	Époux de Magdeleine Poirier	1737	L'Assomption de Pisiguit, Acadie	1756 Île Saint-Jean	22 ans
90. Hébert, Victor	François Hébert et Anne Bourg	Célibataire	1743	Tintamarre, Acadie française	1756 Île Saint-Jean	16 ans
91. Hébert dit Baguette, Jean-Désiré	Louis Hébert dit Baguette et Anne-Marie Labauve	Époux de Marie Lebert dit Jolycoeur	20 septembre 1724	Port-Royal, Acadie	1757 Île Saint-Jean	34 ans
92. Hébert dit Canadien, François	Joseph Hébert et Marie-Anne Boudrot	Époux de Marie-Anne Arseneau	17 mai 1719	Beaubassin, Acadie	1755 Gaspareaux	40 ans
93. Hébert dit Manuel, François	Jean-Emmanuel Hébert et Magdeleine Dugas	Époux de Magdeleine Savoie	7 juillet 1727	Grand-Pré, Acadie	1757 Île Saint-Jean	32 ans
94. Héon, Joseph	Charles Héon et Anne Clémenceau	Célibataire	1735	Beaubassin, Acadie	1757 Miramichi	24 ans
95. LaBauve, Olivier	Louis LaBauve et Anne LaVache	Célibataire	1741	Saint-Joseph de la Rivière-aux-Canards, Acadie	1756 Île Saint-Jean	18 ans
96. Landry, Florent	Joseph Landry et Jeanne Robichaud	Célibataire	1744	Port-Royal, Acadie	1757 Miramichi	15 ans

Nom des miliciens acadiens	Parents	État civil	Date ou année de naissance	Lieu de naissance	Année d'arrivée	Âge
97. Landry, François	Claude Landry et Marie Babineau	Célibataire	4 août 1725	Port-Royal, Acadie	1757 Miramichi	34 ans
98. Landry, Jean	Claude Landry et Marie Babineau	Célibataire	2 novembre 1735	Port-Royal, Acadie	1757 Miramichi	23 ans
99. Landry, Jean-Baptiste	Jean-Baptiste Landry dit Toc et Marguerite Melanson	Célibataire	9 juin 1721	Port-Royal, Acadie	1757 Miramichi	38 ans
100. Landry, Joseph	Claude Landry et Marguerite Thériot	Veuf de Jeanne Robichaud	19 juin 1713	Port-Royal, Acadie	1757 Miramichi	46 ans
101. Landry, Pierre	Parents inconnus	Veuf d'Anne Aucoin	1716	Acadie	1756 Île Saint-Jean	43 ans
102. Landry, Pierre (à Joseph)	Joseph Landry et Anne Melanson	Célibataire	10 juillet 1740	Port-Royal, Acadie	1757 Miramichi	19 ans
103. Landry, Simon-Joseph	Joseph Landry et Marie-Josèphe Comeau	Célibataire	1734	Acadie	1756 Île Saint-Jean	25 ans
104. Lapierre, Thomas	Michel Lapierre et Magdeleine Caissie	Célibataire	1738	Beaubassin, Acadie	1757 Miramichi	21 ans
105. LaVache, Alexis	François LaVache et Anne-Marie Vincent	Veuf de Marie-Blanche Aucoin	1 ^{er} septembre 1723	Cobequid, Acadie	1757 Île Saint-Jean	36 ans
106. LeBlanc, Benjamin	René LeBlanc et Marguerite Thébeau/Thibault	Célibataire	1740	Grand-Pré ⁴²⁰	1756 Île Saint-Jean	19 ans
107. LeBlanc, Jean-Baptiste	René LeBlanc et Marguerite Thébeau/Thibault	Célibataire	25 juin 1744	Grand-Pré, Acadie	1756 Île Saint-Jean	15 ans
108. LeBrun/Brun, François	Antoine Brun et Françoise Comeau	Veuf de Magdeleine Dupuis	14 septembre 1712	Port-Royal, Acadie	1756 Île Saint-Jean	47 ans
109. LeBrun/Brun, Jean	Joseph LeBrun et Marguerite Pellerin	Célibataire	1742	Acadie	1757 Miramichi	17 ans

⁴²⁰ Il a été baptisé à Saint-Charles-des-Mines, Grand-Pré, entre le 17 janvier et le 2 février.

Nom des miliciens acadiens	Parents	État civil	Date ou année de naissance	Lieu de naissance	Année d'arrivée	Âge
110. LeBrun/Brun, Joseph	François LeBrun et Magdeleine Dupuis	Célibataire	16 décembre 1738	Port-Royal, Acadie	1756 Île Saint-Jean	20 ans
111. Lejeune, Joseph	Pierre Lejeune et Jeanne Benoit	Veuf d'Anne-Théotiste Brasseur. Époux de Marie-Magdeleine Deblois dit Grégoire	1731	Cobequid, Acadie	1756 Île Saint-Jean	28 ans
112. Lord, Joseph (à Alexandre)	Alexandre Lord et Françoise Barrieau	Veuf d'Anne Blanchard	28 septembre 1716	Port-Royal, Acadie	1757 Miramichi	42 ans
113. Lord, Joseph fils	Joseph Lord et Anne Blanchard	Célibataire	1744	Chipoudie, Acadie française	1757 Miramichi	15 ans
114. Lord, Joseph (à Charles)	Charles Lord et Marie-Josèphe Doucet	Célibataire	17 mars 1741	Port-Royal, Acadie	1757 Miramichi	18 ans
115. Mazerolle, Jean	Joseph Mazerolle et Marie-Josèphe Doiron	Célibataire	3 octobre 1741	Grand-Pré, Acadie	1755 Gaspareaux	17 ans
116. Maréchal, Jean	Parents inconnus	Veuf de Marguerite Doiron	Inconnue (probablement vers 1718)	Carot, évêché d'Avranches, France	1757 Île Saint-Jean	42 ans <i>estimé</i>
117. Mazerolle, Joseph	Louis Mazerolle dit Saint-Louis et Geneviève Forest	Veuf de Marie-Josèphe Doiron. Époux d'Anne Daigle	1711	Grand-Pré, Acadie	1755 Gaspareaux	48 ans
118. Melanson, Jean-Baptiste	Claude Melanson et Marguerite Babineau	Époux d'Anne Robichaud	21 décembre 1727	Port-Royal, Acadie	1757 Miramichi	31 ans
119. Michel dit Laruine, Paul	Paul Michel et Marie-Josèphe Vincent	Époux de Rose Hébert	1727	L'Assomption de Pisiguit, Acadie	1756 Île Saint-Jean	32 ans
120. Mignot, François	Pierre Mignot dit Chatillon et Marie-Catherine Ouellet	Veuf de Marie-Marguerite Bourg	23 avril 1729	Kamouraska, Nouvelle-France	1755 Gaspareaux	30 ans
121. Nogues, François	François Nogues et Magdeleine Doiron	Célibataire	1741	Acadie	1755 Île Saint-Jean	18 ans

Nom des miliciens acadiens	Parents	État civil	Date ou année de naissance	Lieu de naissance	Année d'arrivée	Âge
122.Orillon dit Champagne, Charles	Jean Orillon dit Champagne et Cécile Labauve	Célibataire	Inconnue (probablement vers 1738)	Beaubassin, Acadie	1757 Île Saint-Jean	21 ans <i>estimé</i>
123.Part dit Laforest, Jean-Baptiste	Jean Part dit Laforest et Marie-Josèphe Roy	Célibataire	Vers 1738	Rivière Saint-Jean, Acadie française	1757 Miramichi	21 ans
124.Pinnet, Pierre	Charles Pinet et Marie Testard	Veuf de Marie-Monique Trahan. Époux de Marie-Thérèse Viennet	1730	Port-Toulouse, île Royale	1756 Île Saint-Jean	29 ans
125.Pitre, Jean-Baptiste	Pierre Pitre et Agathe Doucet	Veuf d'Anne-Marie Thibodeau	1735	Beaubassin, Acadie	1757 Miramichi	24 ans
126.Poirier, Abraham	François Poirier et Marguerite Doucet	Veuf de Marie-Josèphe Gaudet	1730	Beaubassin, Acadie	1757 Miramichi	29 ans
127.Poirier, François	Bernard Poirier et Marie-Magdeleine Michel dit Laruine	Célibataire	1737	Beaubassin, Acadie	1757 Miramichi	22 ans
128.Poirier, Jean	François Poirier et Marguerite Doucet	Célibataire	3 février 1740	Beaubassin, Acadie	1756 Île Saint-Jean	19 ans
129.Poirier, Jean-Baptiste	Bernard Poirier et Marie-Magdeleine Michel dit Laruine	Célibataire	26 juillet 1741	Beaubassin, Acadie	1757 Miramichi	18 ans
130.Raymond, Charles	François Raymond et Anne Comeau	Époux de Magdeleine Petitot dit Saint-Seine	16 juillet 1719	Port-Royal, Acadie	1757 Miramichi	40 ans
131.Raymond, Joseph	François Raymond et Anne Comeau	Veuf de Marie-Josèphe Landry	7 décembre 1716	Port-Royal, Acadie	1757 Miramichi	42 ans
132.Richard, Jean-Baptiste	Pierre Richard et Magdeleine Girouard	Veuf d'Isabelle Guilbault	13 janvier 1724	Port-Royal, Acadie	1757 Miramichi	35 ans
133.Richard, Joseph	Joseph Richard et Françoise Cormier	Célibataire	1743	Beaubassin, Acadie	1756 Île Saint-Jean	16 ans
134.Richard, Paul	Martin Richard et Marguerite Cormier	Célibataire	1737	Tintamarre, Acadie française	1756 Île Saint-Jean	22 ans

Nom des miliciens acadiens	Parents	État civil	Date ou année de naissance	Lieu de naissance	Année d'arrivée	Âge
135. Richard, Pierre	Martin Richard et Marie Cormier	Veuf d'Anne Gaudet	1719	Beaubassin, Acadie	1759 Rivière Hudson	40 ans
136. Robichaud, Joseph	Joseph Robichaud dit Cadet et Magdeleine Dupuis	Célibataire	1726	Grand-Pré, Acadie	1757 Miramichi	33 ans
137. Roy, Joseph	François Roy et Marie Bergeron	Époux de Marie-Agnès D'Amours de Chauffours	1728	Rivière Saint-Jean, Acadie française	1757 Miramichi	31 ans
138. Saulnier, Alexis	Parents inconnus	Marié (nom de l'épouse inconnue)	Inconnue (probablement vers 1718)	Acadie	1757 Miramichi	41 ans <i>estimé</i>
139. Saulnier, Jean-Baptiste	Pierre Saulnier et Marie Boudrot	Célibataire	1740	Saint-Joseph de la Rivière-aux-Canards, Acadie	1757 Miramichi	19 ans
140. Saulnier, Joseph	Parents inconnus	Veuf d'Élisabeth Poirier	Inconnue (probablement vers 1736)	Acadie	1757 Miramichi	23 ans <i>estimé</i>
141. Saulnier, Pierre	René Saulnier et Marie-Josèphe Trahan	Veuf de Marie Boudrot	1716	Saint-Joseph de la Rivière-aux-Canards, Acadie	1757 Miramichi	43 ans
142. Saulnier, Pierre, fils	Pierre Saulnier et Marie Boudrot	Célibataire	1744	Saint-Joseph de la Rivière-aux-Canards, Acadie	1757 Miramichi	15 ans
143. Saulnier, René	Pierre Saulnier et Marie Boudrot	Célibataire	1743	Saint-Joseph de la Rivière-aux-Canards, Acadie	1757 Miramichi	16 ans
144. Savoie, Pierre	François Savoie et Marie Richard	Époux de Félicité Lord	1734	Acadie française	1757 Miramichi	25 ans
145. Thibodeau, Joseph	Michel Thibodeau et Anne-Marie Richard	Célibataire	1738	Beaubassin, Acadie	1757 Île Saint-Jean	21 ans
146. Thibodeau, Michel	Michel Thibodeau et Agnès Dugas	Veuf d'Anne-Marie Richard	2 mai 1708	Port-Royal, Acadie	1756 Fort Duquesne	51 ans
147. Thibodeau, Pierre	Michel Thibodeau et Anne-Marie Richard	Célibataire	1744	Chipoudie, Acadie française	1757 Île Saint-Jean	15 ans

Nom des miliciens acadiens	Parents	État civil	Date ou année de naissance	Lieu de naissance	Année d'arrivée	Âge
148. Trahan, Étienne	Paul Trahan et Marie Boudrot	Célibataire	1742	L'Assomption de Pisiguit, Acadie	1756 Île Saint-Jean	17 ans
149. Trahan, François	Étienne Trahan et Françoise Roy	Époux de Marie-Josèphe Barrieau	1736	L'Assomption de Pisiguit, Acadie	1756 Île Saint-Jean	23 ans
150. Trahan, Jean-Charles	Paul Trahan et Marie Boudrot	Célibataire	1740	L'Assomption de Pisiguit, Acadie	1756 Île Saint-Jean	19 ans
151. Trahan, Joseph	Jean-Baptiste Trahan et Catherine Boudrot	Célibataire	1741	L'Assomption de Pisiguit, Acadie	1756 Île Saint-Jean	18 ans
152. Trahan, Paul	Alexandre Trahan et Marie Pellerin	Veuf de Marie Boudrot	1703	L'Assomption de Pisiguit, Acadie	1756 Île Saint-Jean	56 ans
153. Turcot, Anaclet	François Turcot et Catherine Doiron	Célibataire	1741	Acadie	1755 île Saint-Jean	18 ans
154. Turcot/ Turcaud, François	François Turcot et Jeanne Bidet	Époux de Catherine Doiron	1710	Saint Pierre du Doué-en-Anjou, France	1755 Île Saint-Jean	49 ans
155. Vincent dit Clément, François	Clément Vincent et Magdeleine Levron	Époux de Marie-Josèphe Doiron	28 octobre 1726	Port-Royal, Acadie	1757 Île Saint-Jean	32 ans
156. Vincent dit Clément, Pierre	Clément Vincent et Magdeleine Levron	Veuf de Blanche Michel et de Rosalie dite Rose Barrieau	22 octobre 1723	Port-Royal, Acadie	1756 Île Saint-Jean	35 ans

ANNEXE 10 – Liste des miliciens acadiens probablement décédés le 13 septembre 1759

Nom des miliciens acadiens	Parents	État civil	Date ou année de naissance	Sépulture non retrouvée
1. Blanchard, Jean	René Blanchard et Marie Savoie	Veuf de Marie-Rose Thibodeau	6 février 1709	PRDH immigrant
2. D'Amours de Chauffours, Louis	Mathieu D'Amours et Louise Guyon	Époux d'Ursuline d'Abbadie de Saint-Castin	1689	Après le 17 août 1759 ⁴²¹
3. Doucet, Pierre	Alexis Doucet et Magdeleine Léger	Célibataire	6 janvier 1732	Sa présence est attestée à l'Hôtel-Dieu de Québec, 26 septembre 1755 : « Doucet, Pierre (25 ans), La Cadie ⁴²² ».
4. Maréchal, Jean	Parents inconnus	Veuf de Marguerite Doiron	Inconnue (probablement vers 1718)	PRDH immigrant
5. Poirier, Abraham	François Poirier et Marguerite Doucet	Veuf de Marie-Josèphe Gaudet	1730	PRDH immigrant
6. Saulnier, Alexis	Parents inconnus	Marié (nom de l'épouse inconnue)	Inconnue (probablement vers 1718)	PRDH immigrant
7. Saulnier, Joseph	Parents inconnus	Veuf d'Élisabeth Poirier	Inconnue (probablement vers 1736)	PRDH immigrant

⁴²¹ « 17 [août 1759]. Le Sieur Damours marié à une St-Castin, ayant passé quatre ou cinq jours à St-Nicolas, avec 80 sauvages, y a tué une trentaine d'Anglais. » Têtu, « M. Jean-Félix Récher, curé de Québec, et son journal 1757-1760 », p. 367.

⁴²² Fournier et Monarque, *Registre journalier des malades de l'Hôtel-Dieu...*, p. 1958.

ANNEXE 11 – Liste des miliciens acadiens probablement blessés le 13 septembre 1759

Nom des miliciens acadiens	Parents	État civil	Date ou année de naissance	Sépulture
1. Bourré dit Durelle, François	Claude Bourel dit Durelle et Marie-Antoinette Forest	Veuf de Magdeleine Arseneau et de Marguerite Doucet	1709	6 novembre 1759, N.-D.-de-Québec
2. Bertrand, Charles	Jean-Baptiste Bertrand et Marie-Françoise Léger dit Larosette	Époux de Marie-Josèphe Grosvalet dit Vallois	1725	6 janvier 1760, Charlesbourg
3. Boudrot, Jean	Michel Boudrot et Cécile LeBlanc	Époux d'Agnès Pitre	1715	13 janvier 1760, Saint-Joachim
4. Gaudet, Jean-Baptiste	Jean Gaudet et Marie Doucet	Célibataire	1739	19 mars 1760, Saint-François, île d'Orléans.
5. Trahan, Joseph	Jean-Baptiste Trahan et Catherine Boudrot	Célibataire	1741	20 février 1813, N.-D.-de-Québec.

ANNEXE 12 – Liste des miliciens acadiens probablement blessés le 28 avril 1760

Nom des miliciens acadiens	Parents	État civil	Date ou année de naissance	Sépulture
1. Thibodeau, Joseph	Michel Thibodeau et Anne-Marie Richard	Célibataire	1738	9 mai 1760, Sainte-Famille, île d'Orléans
2. Vincent dit Clément, François	Clément Vincent et Magdeleine Levron	Époux de Marie-Josèphe Doiron	28 octobre 1726	2 mai 1760, Beaumont

ANNEXE 13 – Récit de Joseph Trahan, par James MacPherson Lemoine

« We shall interrupt this quotation of Lieutenant Fraser's journal, to insert some details, very recently furnished to us, by our respected townsman, John Fraser, Esq., better known as Long John Fraser ; * his memory is still green, despite the frost of many winters. "In my youth," says Mr. Fraser, "I boarded with a very aged militiaman, who had fought at the battle of the Plains ; his name was Joseph Trahan. In 1759, Trahan was aged eighteen years. Frequently has this old gossip talked to me about the incidents of the fight. I can well recollect, old Trahan used to say, how Montcalm looked before the engagement. He was riding a dark or black horse in front of our lines, bearing his sword high in the air, in the attitude of encouraging the men to do their duty. He wore a uniform with large sleeves, and the one covering the arm he held in the air, had fallen back, disclosing the white linen of his wristband. When he was wounded, a rumor spread that he was killed, a panic ensued, and the soldiers rushed promiscuously from the *Buttes à Nepveu* (near where the *Asyle Champêtre*, — now Mr. Dinning's house — stands), towards the *Coteau Sainte Genevieve* thence towards the St. Charles, over the meadow (on which St. Roch has since been built.) I can remember the Scotch Highlanders flying wildly after us, with streaming plaids, bonnets and large swords — like so many infuriated demons — over the brow of the hill. In their course, was a wood, in which we had some Indians and sharpshooters, who bowled over the *Sauvages d'Ecosse* in fine style. Their partly naked bodies fell on their face, and their kilts in disorder left exposed a portion of their thighs, at which our fugitives on passing by, would make lunges with their swords, cutting large slices out of the fleshiest portions of their persons. I was amongst the fugitives and received in the calf of the leg a spent bullet, which stretched me on the ground. I thought it was all over with me ; but presently, I rose up, and continued to run towards the General Hospital, in order to gain the Beauport camp over the bridge of boats. On my way, I came to a bake-house, in which the baker that day had baked an ovenful of bread. Some of the exhausted fugitives asked him for food, which he refused, when in a fit of rage at such heartlessness, one of them lopped off his head with his sword. The bloody head was then deposited on the top of the pile of bread. Hunger getting the better of me, I helped myself to a loaf all smeared with gore, and with my pocket-knife removing the crust, I greedily devoured the crumb. This was in the afternoon, and the sun was descending in the West.

*Our esteemed fellow townsman, now in years close on four score and ten, we regret to hear, lies on a bed of anguish at Charleston, S. C, with a fractured thigh. »

Source : James MacPherson Lemoine, *The Scot in New France. An Ethnological Study*, Montréal, Dawson Brothers, 1881, p. 28-29.